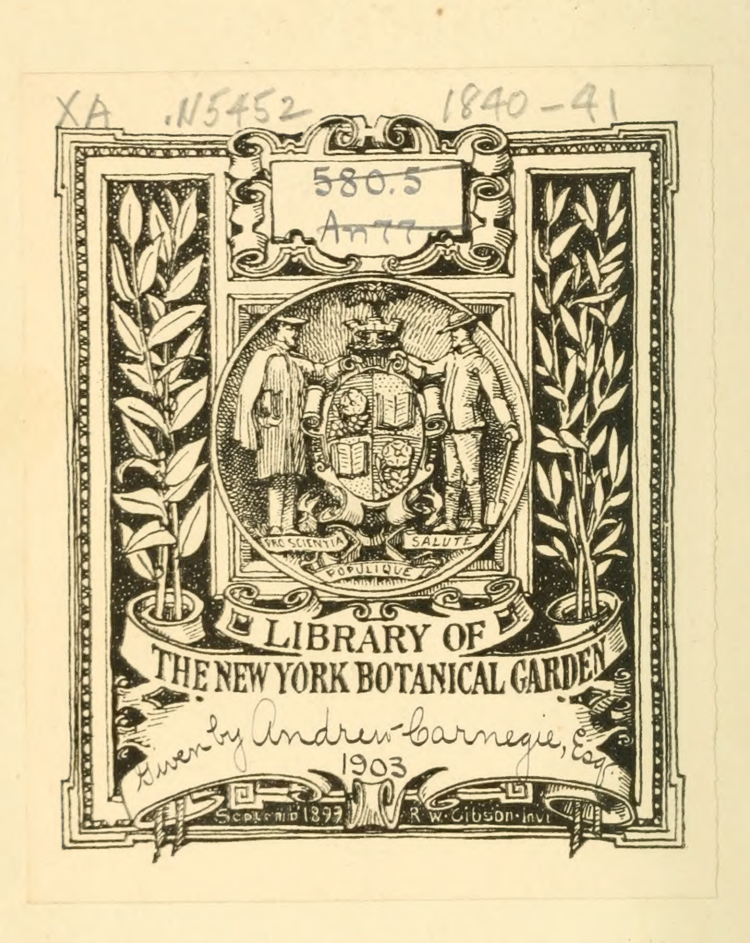
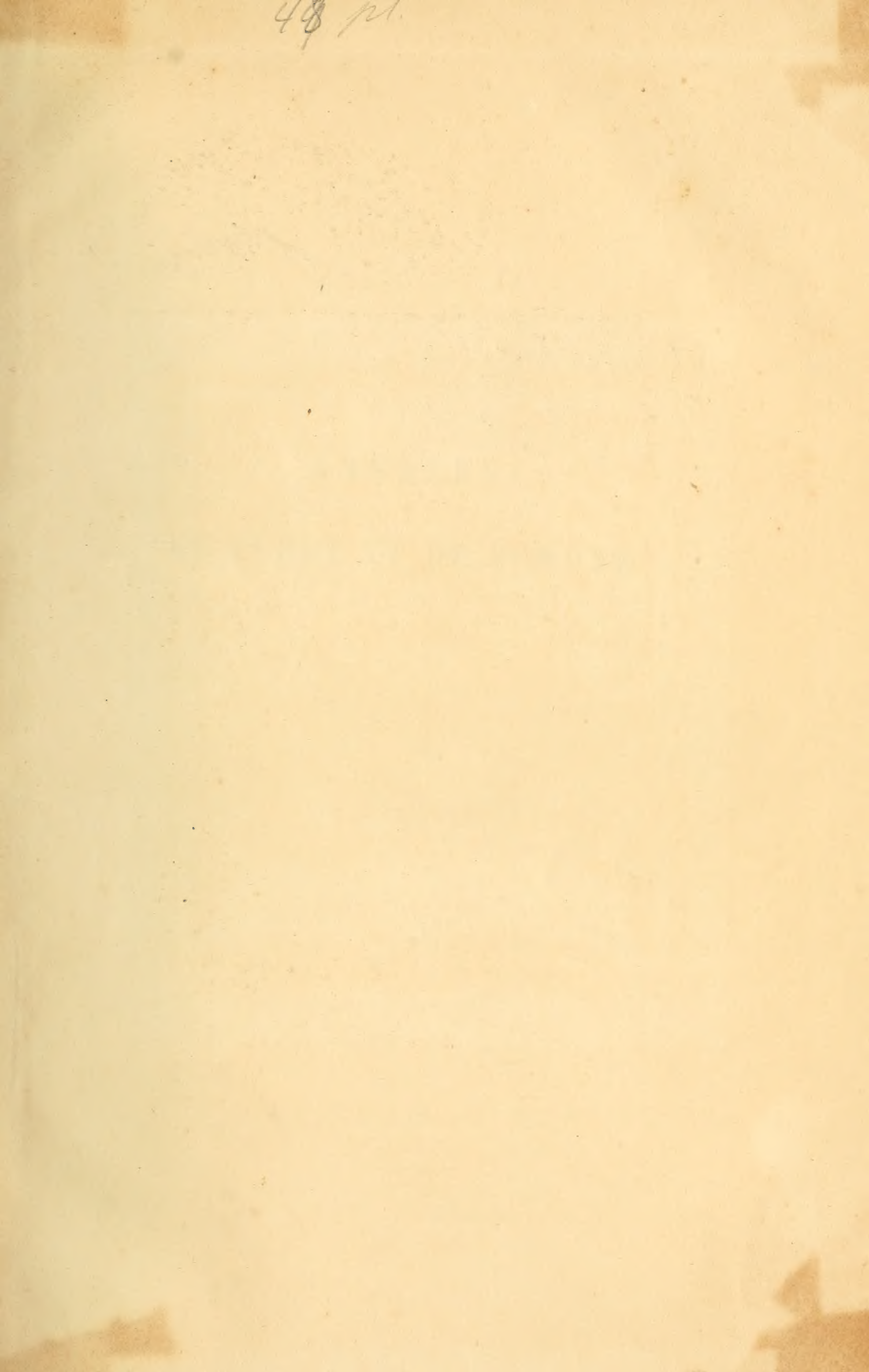


XA .N5452 1840-41




48 pl.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE,

OU

JOURNAL DES JARDINS

ET DES CHAMPS;

Par MM. Camuzet, Aug. Cels, Franç. Cels, Jacques, Jacquin aîné, Jacquin jeune, Lémon, Pépin, Prévost, Rousselon et Utinet.

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GA...

1840-1841.

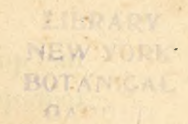
Paris.

JACQUIN FRÈRES, MARCHANDS GRAINIERS,

QUAI DE LA MÉGISSERIE, 14.

1841.

XA
.N5452
1840-41



ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

A Messieurs les Souscripteurs.

En commençant cette 9e année, quelques explications nous paraissent nécessaires.

Lorsque dans une intention d'utilité horticole nous avons débuté dans la publication de ces Annales, nous ignorions quelle serait leur destinée. Appuyés par les suffrages d'un bon nombre de souscripteurs, que nous remercions sincèrement de la préférence qu'ils nous accordent, nous avons reconnu que notre œuvre pouvait avoir une existence durable, malgré les quelques rivalités plus ou moins plagiaires qui ont cherché à nous faire concurrence.

Mais s'il ne dépendait plus que de nous de prolonger ce journal à l'infini, nous avons dû penser qu'il pourrait ne pas convenir à tous nos souscripteurs de nous suivre constamment dans notre marche, et qu'il serait désagréable pour ceux qui interrompraient leur souscription de posséder quelques années de cette collection sans liaison entre elles. De là l'idée que nous avons annoncée dans notre dernier prospectus de diviser notre publication en séries décennales terminées chacune par une table générale alphabétique qui en fasse un corps d'ouvrage.

Cette intention, nous venons la consigner ici de nouveau, autant pour en prendre l'engagement for-

MAY 4 - 1903

mel que pour éclairer quelques-uns de nos souscripteurs qui avaient pensé que cette table promise devait accompagner la fin de l'année qui vient d'être terminée. Cette table, que nous avons annoncée et que nous fournirons, sera envoyée avec le mois de septembre 1842. Nous reconnaissons trop bien sa nécessité pour ne pas être exacts à réaliser cette promesse. Il ne nous était guère possible d'adopter une autre marche, chacune des années de notre collection pouvant être acquise séparément ; mais nous chercherons à résoudre la difficulté des tables pour la plus grande commodité des souscripteurs, lorsque nous entreprendrons la seconde série des Annales, après avoir terminé celle-ci, dont nous ferons un corps d'ouvrage complet, ayant soin de ne laisser aucun article commencé sans solution. C'est le meilleur moyen que nous ayons trouvé de rendre toute liberté à nos souscripteurs, car ils pourront alors cesser leur abonnement sans inconvénients pour eux, ou recommencer une nouvelle série si nous n'avons pas cessé de leur plaire.

Nous devons prévenir les personnes qui auraient quelques lacunes dans leur collection, et qui désireraient les remplir, de ne pas trop attendre pour nous en faire la demande, dans la crainte que nous ne soyons plus en état de les satisfaire.

Quant au retard qui malgré nous s'est introduit dans nos livraisons, nous nous contenterons de dire que tous nos efforts tendront à le faire cesser au plus tôt. Au reste nos souscripteurs peuvent être assurés que nous ne commencerons jamais une année sans la terminer.

Rousselon, gérant des Annales de Flore.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

ECHINOPSIS. Zucc. Icosandrie monogynie. L. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Plantes échinocactiformes, sphéroïdes, ou ovales oblongues, plus ou moins déprimées, multangulaires; sommet garni d'une laine épaisse, formant quelquefois un faux spadice, comme dans les échinocactes; aréoles et épines comme ces derniers; fleurs comme dans les cierges, rouges ou blanches, s'épanouissant la nuit, et fermées le matin suivant, ou bien restant ouvertes pendant deux ou trois jours. Tube très-long; étamines nombreuses, disposées autour du tube en une seule série, et d'autres plus courtes rassemblées en bas comme dans les *cereus*, égalant presqu'en longueur les pétales des premières séries; style égal ou supérieur, très-rayonnant; baie velue, écailleuse, ovale, petite, conservant quelque temps les restes du périanthe qui sont caducs avant la maturité. Elle est alors d'un jaune verdâtre. Graines très-nombreuses formées dans une pulpe presque blanche, où elles sont suspendues par des fibres menues; elles sont noires et semblables à celles des échinocactes et mélocactes. Cotylédons tuberculeux.

1. Échinopsis de Decaisne. *E. Decaisnianus.* Lem. Plante presque sphérique, d'un vert cendré, à 14 côtes comprimées, ombiliquées, presque aiguës, un peu enflées auprès des aréoles; sillons aigus;

aréoles petites, rondes, enfoncées, garnies d'un duvet presque persistant. Épines très-petites, droites, uniformes, presque transparentes, les unes fauves et les autres noirâtres subulées.

2. ÉCHINOPSIS EN TOUPIE. *E. turbinata*. PFEIF. *sulcatus*. HORT. Plante obovale, de couleur verte; sommet presque convexe; sillons aigus; côtes irrégulièrement contournées, comprimées, ondulées, crénelées; aréoles rapprochées, blanches, laineuses; 6 épines centrales, très-courtes, noires, 10 à 12 extérieures plus longues, blanches, sétacées. Fleurs semblables à celles de l'*E. Eyriesii*, de 8 centimètres de diamètre, à odeur de jasmin et de vanille. Tube de 15 centim. de long, vert, à écailles éparses et velues, élargies vers le milieu. Sépales linéaires d'un vert obscur. Étamines nombreuses, en partie insérées à l'orifice du tube et sur celui-ci même. Style égal aux étamines, très-divisé.

Var. PANACHÉE. *B. pictus*. Cette variété est ordinairement panachée, et souvent entièrement jaune d'un côté. Originaire du Brésil.

3. ÉCHINOPSIS D'EYRIÈS. TURP. HORT. BEROL. *Echinocactus Eyriesii*. Ann. de Fl. et Pom. 1833-1834, p. 178. (Voyez cette indication.)

4. ÉCHINOPSIS DE SCHELHAS. *E. Schelhasi*. PFEIF. *Echinocactus Boutillieri*. PARM. Plante sphérique, verte, à peine diminuée à la base; sommet un peu déprimé; 15 à 18 côtes verticales très-aiguës, irrégulièrement tuberculeuses; sillons profonds, aigus à la partie supérieure, courbés; aréoles éloignées, larges, souvent inermes ou munies de peu d'épines, et quelquefois très-spinifères. Ces épines sont très-courtes, très-roides, sortant d'un duvet gris court;

11 à 13 extérieures, 5 à 7 centrales très-courtes. Fleurs blanches ressemblant à celles de l'*E. Eyriesii.*

5. Échinopsis a côtes aigues. *E. oxygona.* Link et Otto. Plante originaire du Brésil austral, presque ronde, à 15 angles, glauque, prolifère à la base; sillons recourbés; côtes verticales comprimées, renflées près des aréoles; crête aiguë; aréoles éloignées, rondes; les jeunes sont jaunes, et les vieilles d'un gris tomenteux. Épines peu subulées sur la plante adulte, inégales, étalées, brunes. Fleurs roses pendant tout l'été, sortant des aréoles latérales, de 10 centimèt. de largeur, ouvertes pendant 36 ou 48 heures, inodores. Sépales d'un rouge fauve, acuminés. Pétales larges, lancéolés, d'un rouge fauve à l'extérieur, blancs en dedans, saupoudrés de rouge. Étamines plus courtes que la corolle, à anthères jaunes; style égalant les étamines, multifide.

6. Échinopsis gentil. *E. pulchella.* Mart. Plante originaire du Mexique, sphérique allongée, glaucescente, un peu déprimée au sommet; 12 côtes obtuses tuberculeuses; 4 à 5 épines courtes, droites, jaunâtres, ouvertes obliquement; l'inférieure plus longue. Fleurs se développant des côtes latérales, d'un blanc rosé, ayant un demi-centimètre de largeur. Tube cylindrique d'un vert sale; sépales disposés en plusieurs séries; pétales au nombre de 20 environ, sur plusieurs rangs, lisses et saupoudrés de rouge.

7. Échinopsis de Zuccarini. *E. Zuccarini.* Pfeiff. *E. tubiflorus*, Hort. angl. Plante sphérique d'un vert noir brillant, à 10 angles presque aussi saillants à la base, déprimés au sommet. Sillons aigus, amoindris à la partie inférieure. Côtes comprimées; aréoles un peu éloignées, saillantes. Épines recouvertes par un

duvet cotonneux et blanc, droites, minces, presque roides; 1 à 3 centrales jaunâtres, noires à la base et au sommet; 7 à 9 extérieures plus grêles, étalées. Fleurs de juin en août se développant sur les aréoles latérales, blanches, larges de 10 centimètres, à tube long de 20 centimètres, grêle, vert, à écailles velues, pourprées au sommet. Sépales linéaires, réfléchis, d'un vert pâle; pétales en deux séries, blancs, mucronés, longs de 5 centimètres sur 2 de large. Étamines nombreuses à filets blancs et anthères couleur de soufre; style un peu plus long qu'elles, à 10 ou 12 stigmates jaunâtres.

Var. à épines tout à fait noires. *B. nigrispina.*

8. Échinopsis prolifère. *E. multiplex.* Hort. *Cereus multiplex.* Pfeif. Originaire du Brésil austral. Plante sphérique en tête, d'un vert gai, très-prolifère latéralement; sommet un peu déprimé; sillons larges; 13 côtes verticales, aiguës; aréoles ovales munies d'un duvet épais gris jaunâtre. Épines droites très-aiguës et effilées, roides, 4 centrales noires à la base et au sommet, l'inférieure très-longue, 9 à 10 extérieures très-courtes, grêles, jaunâtres, irrégulièrement rayonnantes; les supérieures manquent quelquefois et les inférieures sont très-courtes. Fleurs en juillet, ne s'ouvrant qu'une fois comme dans les cierges, roses, d'une odeur agréable, s'épanouissant le soir et restant ouvertes 24 ou 26 heures. Ce qu'il y a de remarquable, c'est la disposition des étamines dont la plupart sont insérées au fond du tube et se terminent en faisceau épais sur le bord antérieur de la corolle, tandis que les autres sont soudées entre elles et sur le tube jusqu'à l'orifice, et y forment un cercle libre, séparé de l'autre faisceau.

9. Échinopsis a épines recourbées. *E. campylacantha.* Pfeif. *Cereus leucanthus.* Pfeif. Originaire de Mendora au Chili. Plante sphérique ou sous-conique; 12 à 15 côtes verticales comprimées; aréoles très-rapprochées les unes des autres, oblongues; les jeunes sont laineuses, blanches; épines subulées très-roides, brunes à la base, jaunâtres au milieu, noires au sommet, 8 extérieures rayonnantes, une centrale plus grosse, toutes recourbées en haut. Fleurs en juin et juillet, blanches, larges de 10 centimètres, s'ouvrant le soir et durant 36 heures. Tube de 25 à 30 centimètres de longueur, brun, presque nu, muni de poils et d'écailles. Sépales d'un fauve verdâtre, réfléchis; pétales en deux séries, blancs, roses au sommet, acuminés; étamines nombreuses, plus courtes que le limbe, jaunes. Style plus court de 3 centimètres que les étamines, à 12 stigmates.

F. Cels.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Tableau *des plantes vivaces herbacées et autres propres aux bordures, indiquant leur hauteur, la couleur de leurs fleurs et l'époque de leur floraison.*

Suite (*voyez* pages 267, 303 et 341 de l'année 1839-1840).

3e série. — *Plantes dont la hauteur varie entre 50 et 80 centimètres.*

Achillea abrotanifolia.	Millefeuille à feuilles de citronnelle.	Jaune.	Juillet.
— *ageratum.*	— visqueuse.	*Id.*	*Id.*
— *atrata.*	— à calice noir.	Blanc.	Juillet

Achillea herba rota.	Millefeuille herba-rota.	Blanc.	Juillet.
— *impatiens.*	— pectinée.	*Id.*	*Id.*
— *millefolium fl. rub.*	— commune.	Rouge.	Juin.
— *moschata.*	— musquée.	Blanc.	*Id.*
— *nobilis.*	— à odeur de camphre.	*Id.*	*Id.*
— *ochroleuca.*	— brune.	Brun.	Août.
— *tomentosa.*	— cotonneuse.	Jaune.	Juin.
Aconitum uncinatum.	Aconit à crochets	Bleu.	*Id.*
Actea racemosa.	Actée à grappes.	Pourpre.	Juillet.
Amsonia angustifolia.	Amsonie à feuilles étroites.	Bleu.	Juin.
— *latifolia.*	— à larges feuilles.	*Id.*	*Id.*
Anchusa angustifolia.	Buglose à feuilles étroites.	Pourpre.	*Id.*
Antirrhinum genistifolium.	Muflier à feuilles de genêt.	Jaune.	Juillet.
Apocymum androsace.	Apocyn androsace.	Panaché.	Juin.
— *hypericifolium.*	— à feuilles de mille-pertuis.	Blanc.	*Id.*
— *Venetum.*	— maritime.	*Id.*	*Id.*
Aquilegia flore pleno.	Ancolie à fleurs pleines.	Bleu.	*Id.*
— *rosea multiflora.*	— rose multiflore.	Rouge.	*Id.*
— *vulgaris.*	— commune.	Bleu.	*Id.*
Aristolochia rotundata.	Aristoloche à feuilles arrondies.	Pourpre.	*Id.*
Artemisia dracunculus.	Armoise à feuilles d'estragon.	Blanc.	Août.
Asclepias incarnata.	Asclépiade incarnate.	Rouge.	*Id.*
— *tuberosa.*	— tubéreuse.	Jaune.	*Id.*
Aster acris.	Aster âcre.	Bleu.	*Id.*
— *æstivus.*	— d'été.	*Id.*	*Id.*
— *amellus.*	— amelle.	Pourpre.	*Id.*
— *cordifolius.*	— à feuilles en cœur.	Bleu.	*Id.*
— *corymbosus.*	— en corymbe.	Blanc.	Sept., oct.
— *diffusus.*	— diffus.	*Id.*	*Id.*
— *divaricatus.*	— divariqué.	*Id.*	*Id.*
— *linifolius.*	— à feuilles de lin.	*Id.*	Août.
— *lævis.*	— lisse.	Bleu.	Sept., oct.
— *macrophyllus.*	— à grandes feuilles.	Blanc.	*Id.*
— *pendulus.*	— pendant.	*Id.*	*Id.*
— *Sibiricus.*	— de Sibérie.	Bleu.	*Id.*
— *spectabilis.*	— remarquable.	*Id.*	*Id.*
— *tardiflorus.*	— à fleurs tardives.	*Id.*	Août.
— *umbellatus.*	— ombellé.	Blanc.	*Id.*
Astragalus alopecuroïdes.	Astragale queue de renard.	Jaune.	Juin.
— *cicer.*	— à fruits ronds.	*Id.*	Juillet.
— *uliginosus.*	— des marais.	Bleu.	*Id.*
Athamantha libanotis	Athamante libanotide.	Blanc.	Août.
— *Sibirica*	— de Sibérie.	Rouge.	*Id.*

Betonica glomerata.	Bétoine touffue.	Blanc.	Juin.
— *grandiflora.*	— à grandes fleurs.	Rouge.	Juillet.
Boltonia asteroïdes.	Boltone astéroïde.	*Id.*	Sept., oct.
Borrago orientalis.	Bourrache orientale.	Bleu.	Fév., mars.
Cacalia Alpina.	Cacalie des Alpes.	Pourpre.	Juillet.
Campanula laciniata.	Campanule laciniée.	Bleu.	Juin.
— *peregrina.*	— étrangère.	*Id.*	*Id.*
Carduus cyanoïdes.	Chardon à feuilles de barbeau.	Rouge.	Juillet.
Centaurea Tartarica.	Centaurée de Tartarie.	Pourpre.	*Id.*
Chelidonium flore pleno.	Chélidoine à fleurs pleines.	Jaune.	Mai.
— *laciniatum.*	— laciniée.	*Id.*	*Id.*
— *majus.*	— grande.	*Id.*	*Id.*
Chrysanthemum ceratophylloïdes.	Chrysanthème à feuilles de cornifle.	Blanc.	Juin.
— *multiflorum.*	— multiflore.	Jaune.	Mai.
Chrysocoma linosyris.	Chrysocome à feuilles de lin.	*Id.*	Sept., oct.
Cineraria cordifolia.	Cinéraire à feuilles en cœur.	*Id.*	Juin.
— *longifolia.*	— à longues feuilles.	*Id.*	Mai.
Clematis integrifolia.	Clématite à feuilles entières.	Bleu.	Juin.
— *ochroleuca.*	— à fleurs jaunes.	Jaune.	*Id.*
Cnicus Carniolicus.	Cnicus de la Carniole.	Pourpre.	Juillet.
— *Caucasius.*	— du Caucase.	*Id.*	*Id.*
— *heterophyllus.*	— hétérophylle.	*Id.*	*Id.*
— *Monspessulanus.*	— de Montpellier.	*Id.*	Juin.
— *Tartaricus.*	— de Tartarie.	Blanc.	Juillet.
Convallaria multiflora.	Muguet multiflore.	Jaune.	Juin.
— *polygonatum.*	— sceau de Salomon.	*Id.*	*Id.*
— *flore pleno.*	— à fleurs pleines.	*Id.*	*Id.*
Coreopsis angustifolia.	Coréope à feuilles étroites.	*Id.*	*Id.*
Coronilla coronata.	Coronille couronnée.	*Id.*	Juillet.
Crepis albida.	Crépide blanchâtre.	*Id.*	*Id.*
— *Sibirica.*	— de Sibérie.	*Id.*	*Id.*
Cucubalus behen.	Cucuballe behen.	Blanc.	Mai.
Delphinium grandiflorum flore pleno.	Dauphinelle à grandes fleurs pleines.	Bleu.	Juillet.
— *urceolatum.*	— urcéolée.	*Id.*	*Id.*
Dianthus carthusianorum.	Œillet des chartreux.	Rouge.	Août.
— *caryophyllus.*	— des fleuristes.	*Id.*	Juillet.
— —	— —	Varié.	*Id.*
— *superbus.*	— superbe.	Blanc.	*Id.*
— — *flore rubro.*	— — à fl. roug.	Rouge.	Juillet.
Doronicum plantagineum.	Doronic à feuill. de plantain.	Jaune.	Mai.
Dorycnium herbaceum.	Dorycnium herbacé.	Blanc.	Juin.

Epilobium angustissimum.	Épilobe à feuilles étroites.	Rouge.	Août.
Eryngium Alpinum.	Panicaut des Alpes.	Bleu.	Juillet.
— *Bourgati.*	— pâle.	Blanc.	*Id.*
— *campestre.*	— des champs.	*Id.*	*Id.*
Eupatorium perfoliatum.	Eupatoire perfoliée.	*Id.*	*Id.*
Euphorbia emarginata.	Euphorbe émarginée.	Jaune.	Sept., oct.
Fumaria spectabilis.	Fumeterre remarquable.	Rouge.	Juin.
Galium vernum.	Gaillet printanier.	Jaune.	Juillet.
Gentiana fulva.	Gentiane fauve.	*Id.*	*Id.*
— *saponaria.*	— à fl. de saponaire.	Bleu.	Sept., oct.
Geranium aconitifolium.	Géranier à feuilles d'aconit.	*Id.*	Juin.
— *angulatum.*	— anguleux.	*Id.*	*Id.*
Glycirrhiza asperina.	Réglisse rude.	*Id.*	Août.
Gypsophylla perfoliata.	Gypsophylle perfolié.	Rouge.	*Id.*
Hedysarum violaceum.	Sainfoin violacé.	Bleu.	*Id.*
Helonias luteus.	Hélonie jaune.	Jaune.	Juin.
Hemerocallis fulva.	Hémérocalle fauve.	*Id.*	*Id.*
— *flore pleno.*	— à fleurs pleines.	*Id.*	*Id.*
Heracleum Austriacum.	Berce d'Autriche.	Panaché.	*Id.*
— *Sibiricum.*	— de Sibérie.	Vert.	*Id.*
Hesperis matronalis flore pleno albo.	Julienne des jardins à fleurs pl. bl.	Blanc.	*Id.*
— *purpurea.*	— pourpre.	Pourpre.	*Id.*
Hieracium lyratum.	Épervière lyrée.	Jaune.	Juillet.
— *porrifolium.*	— à feuilles de poireau.	*Id.*	*Id.*
Hyoscyamus scopolia.	Jusquiame à fl. pendantes.	Pourpre.	Mai.
Hypericum hirsutum.	Millepertuis velu.	Jaune.	Juin.
Hyssopus officinalis.	Hyssope officinale.	Bleu.	Juillet
Imperatoria ostruthium.	Impératoire des Alpes.	Blanc.	Juin.
Inula crythmifolia.	Inule à feuilles de bacile.	Jaune.	Juillet.
— *salicifolia.*	— à feuilles de saule.	*Id.*	Août.
Iris aphylla.	Iris à tige nue.	Panaché.	Juin.
— *Florentina.*	— de Florence.	Blanc.	Mai.
— *fulva.*	— fauve.	Jaune.	Juillet.
— *Lusitanica.*	— de la Lusitanie.	Bleu.	Mai.
— *pallida.*	— à fleurs pâles.	Jaune.	Juin.
— *Pensylvanica.*	— de la Pensylvanie.	Bleu.	*Id.*
— *spuria.*	— spatulée.	Panaché.	Juillet.
— *squalens.*	— sale.	*Id.*	Juin.
— *Susiana.*	— de Suze.	*Id.*	*Id.*
— *tenuifolia.*	— à feuilles menues.	Bleu.	Mai.
Lamium orvata.	Lamier orvale.	Pourpre.	*Id.*
Laserpitium angustifolium.	Laser à feuilles étroites.	Blanc.	Juillet.
Lathyrus tuberosus.	Gesse tubéreuse.	Rouge.	*Id.*
Leonurus crispa.	Agripaume crispé.	Blanc.	Août.

Lepidium graminifolium.	Passerage à feuilles de graminée.	Blanc	Juillet.
— *latifolium.*	— à larges feuilles.	*Id.*	Juin.
Ligusticum Austriacum.	Livèche d'Autriche.	*Id.*	*Id.*
Lithospermum fruticosum.	Grémil frutiqueux.	Bleu.	*Id.*
Lobelia syphilitica.	Lobélie syphilitique.	*Id.*	Juillet.
— *splendens.*	— brillante.	Rouge.	Sept., oct.
Lupinus perennis.	Lupin vivace.	Bleu.	Août.
Lychnis chalcedon. fl. albo.	Lychnide croix de Jérusalem fl. bl.	Blanc.	Juillet.
— — *fl. pleno.*	— — fl. pl.	Bleu.	*Id.*
— *diurna.*	— diurne.	Pourpre.	Juin.
— *flore pleno.*	— à fleurs pleines.	Blanc.	*Id.*
— *vespertina.*	— nocturne.	*Id.*	*Id.*
— — *fl. pleno.*	— — à fl. pleines.	*Id.*	*Id.*
Lycopus virginicus.	Lycope de Virginie.	Pourpre.	Juillet.
Lysimachia ciliata.	Lysimachie ciliée.	Jaune.	*Id.*
— *quadriflora.*	— à quatre fleurs.	*Id.*	*Id.*
— *quadrifolia.*	— à quatre feuilles.	*Id.*	*Id.*
Lythrum triflorum.	Salicaire à trois feuilles.	Pourpre.	Août.
— *verticillatum.*	— verticillée.	*Id.*	*Id.*
Marrubium vulgare.	Marrube commun.	Blanc.	Juin.
Medicago sativa.	Luzerne cultivée.	Pourpre.	*Id.*
Mentha crispa.	Menthe frisée.	*Id.*	Août.
— *piperita.*	— poivrée.	*Id.*	*Id.*
— *viridis.*	— verte.	*Id.*	*Id.*
Mercurialis perennis.	Mercuriale vivace.	Brun.	Mai.
Mimulus luteus.	Mimule tacheté.	Jaune.	Juin.
Monarda clinopodia.	Monarde clinopode.	Pourpre.	Juillet.
Nepeta cataria.	Cataire commune.	Blanc.	*Id.*
— *melissæfolia.*	— à feuilles de mélisse.	*Id.*	*Id.*
— *tuberosa.*	— tubéreuse.	Bleu.	Août.
— *violacea.*	— violacée.	*Id.*	Juillet.
OEnothera undulata.	Onagre ondulé.	Jaune.	*Id.*
Orobus sylvaticus.	Orobe des bois.	Rouge.	Juin.
Orontium Japonicum.	Oronte du Japon.	*Id.*	*Id.*
Pentstemon lævigata.	Pentstémon lisse.	Pourpre.	Juillet.
— *pubescens.*	— pubescent.	*Id.*	*Id.*
Phaca alpina.	Plaque des Alpes.	Jaune.	*Id.*
Phlomis herba venti.	Phlomide herbe du vent.	Rouge.	*Id.*
Phlox suaveolens.	Phlox blanc.	Blanc.	Août.
Pimpinella peregrina.	Boucage étranger.	*Id.*	Juin.
Plumbago Europæa.	Dentelaire d'Europe.	Bleu.	Sept., oct.
Pæonia anomala.	Pivoine anomale.	Rouge.	Juin.
— *humilis.*	— velue.	Pourpre.	Mai.

Pæonia hybrida.	Pivoine hybride.	Rouge.	Mai.
— *officinalis.*	— officinale.	*Id.*	*Id.*
— *Sinensis alba plena.*	— de la Chine pleine blanche.	Jaune.	Juin.
— — *rubra plena.*	— pleine rouge.	Rouge.	*Id.*
Polemonium cœruleum.	Polémoine bleue.	Bleu.	Mai.
— — *flore albo.*	— à fleurs blanches.	Blanc.	*Id.*
Polygonum divaricatum.	Renouée divariquée.	*Id.*	Juillet.
Poterium hybridum.	Pimprenelle hybride.	Vert.	*Id.*
Prenanthes altissima.	Prenanthe élevée.	Jaune.	Août.
Ranunculus acris fl pleno.	Renoncule âcre.	*Id.*	Juin.
— *cassubicus.*	— de la Sibérie.	*Id.*	Juillet.
Rubus rosæfolius.	Ronce à feuilles de rose.	Blanc.	Juin.
Rudbeckia hirta.	Rudbèque velue.	Jaune.	Juillet.
Salvia grandiflora.	Sauge à grandes fleurs.	Bleu.	*Id.*
— *napifolia.*	— à feuilles de navette.	Pourpre.	Sept., oct.
— *nemorata.*	— des bois.	Bleu.	Juillet.
— *phlomoides.*	— à feuilles de phlo-mide.	*Id.*	Juin.
— *pratensis.*	— des prés.	Pourpre.	Juillet.
— *viscosa.*	— visqueuse.	*Id.*	Juin.
Sanguisorba media.	Sanguisorbe moyenne.	Rouge.	Juillet.
— *officinalis.*	— officinale.	*Id.*	Juin.
Sanicula Canadensis.	Sanicle du Canada.	Blanc.	*Id.*
Saururus cernuus.	Saurure inclinée.	*Id.*	*Id.*
Saxifraga cotyledon.	Saxifrage cotylédon.	*Id.*	Mai.
— *Pensylvanica.*	— de Pensylvanie.	Vert.	Juin.
Scabiosa arvensis.	Scabieuse des champs.	Pourpre.	Juillet.
— *gramuntia.*	— à feuilles découpées.	Blanc.	Sept., oct.
— *sylvatica.*	— des forêts.	Bleu.	Août.
Scrophularia auriculata.	Scrophulaire auriculée.	Brun.	Juillet.
— *betonicæfolia.*	— à feuilles de bétoine.	Pourpre.	*Id.*
— *orientalis.*	— orientale.	Brun.	*Id.*
Scutellaria altissima.	Toque élevée.	Pourpre.	*Id.*
— *peregrina.*	— étrangère.	Blanc.	Août.
Sedum telephium album.	Orpin télèphe blanc.	*Id.*	Juillet.
— — — *major.*	— — — grand.	*Id.*	*Id.*
— — *purpur. major.*	— — pourpre grand.	Pourpre.	*Id.*
Selinum Austriacum.	Selin d'Autriche.	Blanc.	*Id.*
— *curvifolium.*	— a feuilles réfléchies.	*Id.*	Août.
Senecio abrotanifolius.	Seneçon à fl^{es} de citronnelle.	Jaune.	Juillet.
Serratula quinquefolia.	Sarrette à cinq feuilles.	Pourpre.	Sept., oct.
Seseli glaucum.	Sesseli glauque.	Panaché.	Juillet.
— *montanum.*	— de montagne.	Blanc.	*Id.*
Sison Canadense.	Sison du Canada.	*Id.*	*Id.*

Sisyrinchium striatum.	Bermudienne striée.	Panaché.	Juillet.
Sium rigidum.	Berle raide.	Blanc.	Août.
Solanum quercifolium.	Morelle à feuilles de chêne	Jaune.	*Id.*
Solidago ambigua.	Verge d'or douteuse.	*Id.*	*Id.*
— *bicolor.*	— bicolore.	*Id.*	*Id.*
— *Canadensis.*	— du Canada.	*Id.*	*Id.*
— *cœsia.*	— bleue.	*Id.*	*Id.*
— *integrifolia.*	— à feuilles entières.	*Id*	*Id.*
Sonchus Sibiricus.	Laiteron de Sibérie.	Bleu.	Juillet.
Sophora alba.	Sophora blanc.	Blanc.	Juin.
— *tinctoria.*	— des teinturiers.	Jaune.	*Id.*
Spirea filipendula.	Spirée filipendule.	Blanc.	Juillet.
— *lobata.*	— lobée.	*Id*	*Id.*
— *trifoliata.*	— trifoliée.	*Id.*	Juin.
— *ulmaria.*	— reine des prés.	*Id.*	Juillet.
— — *fl. pleno.*	— — à fl. pleines.	*Id.*	*Id.*
Stachis Alpina.	Épiaire des Alpes.	Pourpre.	*Id.*
— *Cretica.*	— de Crète.	Blanc.	*Id.*
— *lanata.*	— laineuse.	Panaché.	*Id.*
— *maritima.*	— maritime.	Jaune.	*Id.*
Stipa pennata.	Stipe plumeux.	Blanc.	*Id.*
Symphytum cœruleum.	Consoude bleue.	Bleu.	Juin.
— *officinale.*	— officinale.	Pourpre.	*Id.*
— *orientale.*	— d'orient.	Bleu.	Mai.
Thalictrum rugosum.	Pigamon rugueux.	Blanc.	Juin.
Thapsia villosa.	Thapsie velue.	Jaune.	Juillet.
Trifolium rubens.	Trèfle rougeâtre.	Rouge.	Juin.
Trolius Europœus.	Trolle d'Europe.	Jaune.	*Id.*
Valeriana rubra.	Valériane rouge.	Rouge.	Mai, juin.
— — *var. alba.*	— — à fl. blanches.	Blanc.	Juin.
— *tripteris var. alba.*	— à feuilles ternées var. blanche.	*Id.*	Mai.
Verbena officinalis.	Verveine officinale.	Pourpre.	Juillet
Veronica flore incarnato.	Véronique à fl. incarnates.	Rouge.	Juillet.
— *gentianoides.*	— fausse gentiane.	Bleu.	Mai.
— *incisa.*	— à feuilles découpées	*Id.*	Juillet.
— *laciniata.*	— laciniée.	*Id.*	Juin.
— *maritima.*	— maritime.	*Id.*	Juillet.
— — *fl. pleno.*	— — à fl. pleines.	Blanc.	*Id.*
— *spicata*	— à épis.	Bleu.	*Id.*
— *spuria.*	— bâtarde.	*Id.*	Mai.
— *teucrium.*	— à fles de germandrée.	*Id.*	Juillet.

(*La suite au prochain numéro.*) JACQUIN jeune.

Poire beurré. Bosc. (*Voyez* la planche.) Dans un article publié, page 294, année 1835-1836 de ce journal, notre collègue, M. Camuzet, a décrit cette excellente poire qu'il a recommandée aux amateurs. M. Armand Gontier, cultivateur à Fontenay-aux-Roses, près Paris, ayant bien voulu m'en communiquer quelques fruits, j'ai cru devoir la faire figurer à cause de l'excellence de sa chair fine et fondante qui rappelle le parfum de la crassane.

L'arbre est généralement peu vigoureux, surtout lorsqu'il est greffé sur cognassier. C'est pourquoi partout où le franc peut réussir, il convient de le préférer pour sujet, parce que les greffes du beurré Bosc y vivent plus longtemps.

Cette poire, qui paraît être d'origine belge, est digne de figurer dans tous les jardins d'amateur.

Utinet.

Framboisier blanc de Souchet. *Rubus idæus.* Lin. Var. *alba Soucheti* (*Voyez* la planche).

C'est à M. Souchet, habile cultivateur à Bagnolet, près Paris, qu'est due cette intéressante variété. Il l'a obtenue par le semis du framboisier à fruits rouges, connu sous la dénomination de *Cambon*: aussi ai-je cru devoir la publier sous son nom. Ses fruits se distinguent de ceux que fournit la variété à fruits blancs déjà connue, autant par leur grosseur que par leur saveur agréable et sucrée qui leur fait donner la préférence pour le service de la table. Mais le caractère extérieur qui les différencie plus particulièrement réside dans la longueur de leurs pédoncules

Pl. 1



POIRE BEURRÉ BOSC.



FRAMBOISIER BLANC *de Souchet.*

Rubusidæus *var:* alba Soucheti.

qui en rend la cueillette beaucoup plus facile ; ils doivent ce dernier caractère à leur type dont les pédoncules sont très-longs aussi. Ce framboisier est productif, et la maturité de ses fruits, arrivant successivement, prolonge la durée de sa récolte, avantage bien précieux dans les maisons particulières où l'on ne vend pas et où l'on ne peut pas toujours consommer beaucoup à la fois. Ces framboises paraissent jouir d'une certaine faveur à la halle, car on les y achète de préférence aux autres et à un prix plus élevé.

JACQUIN aîné.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Des moyens de décorer les bosquets et gazons.

Il existe une grande quantité de petits jardins, et surtout dans les villes, où la pièce de gazon obligée et le bosquet de rigueur ne laissent plus de place aux plantes d'ornement dont le nombre d'ailleurs, augmentant de jour en jour, semble aussi exiger qu'on utilise le moindre espace.

C'est en réfléchissant sur la nécessité de profiter de tous les emplacements où peut croître une espèce quelconque, pour l'y cultiver, que je me suis occupé des moyens d'orner les bosquets et gazons, de ces élégantes fleurettes qui peuvent prêter toute l'année aux premiers les charmes de leur floraison, et embellir les seconds pendant l'automne, l'hiver et le printemps.

Je crois donc faire plaisir à quelques-uns de nos souscripteurs en leur faisant connaître les plantes

que j'ai trouvées convenables à cette décoration, et la manière dont je conçois leur disposition.

Les plantes qu'il convient de choisir pour parer les gazons sont celles dont la floraison s'opère entre la dernière fauchaison d'automne et la première du printemps. Il peut arriver que la constitution atmosphérique retarde l'épanouissement de quelques-unes; on aura alors à choisir entre le sacrifice de cette floraison, ou le retard de la fauchaison. Dans tous les cas, il importe que le feuillage des plantes choisies ne fasse pas un effet désagréable sur le gazon.

Voici les oignons qui peuvent être employés avec quelque avantage dans cette circonstance: *colchicum autumnale* ou *merendera bulbocodium*, colchique d'automne simple ou double; *crocus vernus*, safran du printemps, blanc, violet et panaché; *crocus luteus*, safran jaune; *crocus sativus*, safran d'automne; *helleborus hyemalis*, helléborine d'hiver; *fumaria bulbosa*, fumeterre bulbeuse; *tulipa suaveolens*, tulipe duc de Thol; *fritillaria meleagris*, fritillaire damier; *erithronum dens canis*, érithrone dent de chien.

Avec ces seules plantes on peut parfaitement décorer une pelouse en en formant des groupes diversement composés pour produire des effets variés de coloris, ou donner des fleurs à des époques différentes, et en plantant ces groupes sur le bord du gazon à 50 centimètres environ de la lisière et à 5 ou 6 mètres de distance. Au centre de chaque groupe un rosier greffé sur églantier et haut d'un mètre à $1^{m},30$ au plus sera d'un aspect fort agréable. Les groupes seront plus ou moins grands selon l'étendue de la pelouse. Pour ne pas gâter un gazon établi,

on peut planter les ognons avec une espèce de plantoir formé de la manière suivante : une tige en bois longue de 1 mèt. 35 cent. ayant à son gros bout ou extrémité supérieure un diamètre de 9 centimètres, et allant en s'effilant, s'emmanche dans une douille en fer très-pointue et longue de 50 centimètres. Le sommet est garni d'une virole en fer pour s'opposer à l'éclatement du bois et le garantir du choc, s'il était nécessaire, pour l'enfoncer, de frapper dessus. A 12 ou 15 centimètres du haut est percé un trou transversal qui reçoit un bâton long de 45 centim., lequel sert à manœuvrer le plantoir. Le poids seul de cet instrument, en le soulevant, et le laissant retomber sur la place où on veut faire le trou, suffit pour le produire, et on l'approfondit suffisamment en appuyant sur le bâton qui sert de poignée et imprimant au plantoir un mouvement de va et vient circulaire. Je me sers d'un pareil outil pour planter les branches d'arbres qui reprennent de boutures, tels que les *populus*, *salix*, *sambucus*, etc., lorsqu'il s'agit d'en placer sur une prairie ou pour regarnir un bois ou quinconce.

Pour les ognons que j'ai désignés plus haut et qui doivent être recouverts de 8 à 10 centimètres de terre, on fait les trous assez profonds pour que non seulement on puisse les recouvrir ainsi, mais encore pour qu'il soit possible de placer sous eux, au fond du trou, 5 ou 6 centimètres de bonne terre pareille à celle dont on les recouvre, et que l'on a à sa portée dans une brouette. En agissant ainsi on ne dégrade en rien le gazon. Seulement si on veut mettre un rosier au milieu du groupe, on enlève une surface carrée de 40 centimètres au centre de laquelle on

place l'arbuste. Il est préférable de laisser autour du rosier un espace nu afin que le gazon n'absorbe pas au détriment de celui-ci les sucs nutritifs du sol.

Quant aux bosquets, voici les plantes qu'on peut y mettre et que je conseille aussi de disposer par groupes plus ou moins grands de chaque espèce qu'on plante çà et là sans symétrie. Outre les espèces que j'ai indiquées pour les gazons, on peut planter les *convallaria maialis*, muguet; *polygonatum multiflorum*, sceau de Salomon double et simple; *ornithogalum umbellatum*, belle de onze heures; *tulipa sylvestris*, tulipe des forêts; *hyacinthus Orientalis*, jacinthes d'Orient doubles et simples; *hyacinthus Italicus*, jacinthe d'Italie; *hyacinthus amethistinus*, jacinthe améthiste et autres; *anemone sylvestris*, anémone sylvestre; *anemone nemorosa*, anémone des bois; *narcissus pseudo-narcissus*, narcisses simple et double jaunes; *narcissus poeticus*, narcisse des poëtes blanc, et plusieurs autres; *ranunculus ficaria*, ficaire commune; *gladiolus communis*, glayeul commun; divers *arum*; *lilium croceum*, lis oranger, qui fleurit très-bien; plusieurs tulipes, etc.

Tous ces ognons peuvent être plantés depuis août jusqu'en novembre et décembre; il faut les enterrer de 16 centimètres afin qu'en façonnant les bosquets on ne puisse pas les atteindre.

D'autres plantes que les ognons peuvent encore servir à la décoration des bosquets; je citerai d'abord les violettes, *viola odorata*, les pervenches de toutes couleurs doubles et simples, *vinca major et minor*, les primevères variées, *primula veris*. Dans les pourtours et les parties les plus aérées, on peut placer les grandes plantes vivaces rustiques, comme aster,

solidago, *hemerocallis*, *aquilegia*, *sylphium*, *helianthus*, renoncules, boutons d'or, etc.

Tels sont les ornements qu'on peut, à mon avis, ajouter aux bosquets et gazons, ornements que le goût des propriétaires peut rendre d'autant plus attrayants qu'ils seront mieux placés et plus variés. En employant ainsi les espèces que j'ai citées et beaucoup d'autres qui peuvent réussir dans les mêmes circonstances, on trouvera le moyen de parer de fleurs les jardins de ville ordinairement trop nus, et de réserver, dans les grands jardins, aux nouveautés horticoles les places que toutes ces plantes auraient occupées.

JACQUIN aîné.

ASTER DE MEAUX. *Aster Meldensis*. HORT.

Le respectable évêque de Meaux (Seine-et-Marne), M. Allou, cultive avec prédilection et succès le beau genre *aster*, dans lequel on compte plus de 60 espèces vivaces, sans comprendre dans ce nombre les variétés et encore moins les espèces ligneuses exotiques.

Il fait de nombreux semis et obtient assez souvent des gains remarquables. Parmi ceux-ci se distingue *l'aster Meldensis* qui doit son nom à sa naissance dans les jardins de l'évêché. Cette nouvelle variété tient le milieu entre *l'aster formosissimus* et *l'aster repertus*, cependant elle ressemble davantage au premier par ses feuilles et la dimension de ses fleurs. Ses feuilles sont longues, acuminées et rudes sur les bords ; ses fleurs, colorées d'un rose tendre, sont d'une nuance moins foncée que celle de *l'aster repertus* avec lesquelles toutefois elles ont de la ressemblance. La plante ne paraît pas devoir s'élever beaucoup,

mais présente un aspect séduisant lorsqu'elle est couverte de ses belles panicules fleuries.

Il est encore plusieurs autres variétés également jolies et qui semblent se rapprocher par leur port des deux espèces citées plus haut, ainsi que d'une troisième, *l'aster floribundus*, qui, comme elles, fleurit en septembre et octobre. Jusqu'alors elles sont peu élevées et développent de belles panicules de fleurs d'un coloris varié.

J'ai encore, dans le jardin épiscopal, remarqué une autre variété, obenue de même par le semis, laquelle a plusieurs points de ressemblance avec *l'aster cœspitosus*. Hort., et *l'aster tardiflorus*. Lin. Ses tiges sont très-basses, ses rameaux divariqués, bruns et luisants, et ses feuilles roides, charnues et comme vernies. Les fleurs sont nombreuses, de couleur violacée et de moitié moins grandes que celles de *l'aster cœspitosus*, qui lui-même n'est qu'une variété.

C'est à M. Lémon père, qui s'est aussi occupé avec succès du semis des astères pour obtenir de nouvelles variétés, que nous devons les *aster formosissimus* et *repertus*, que j'ai signalés plus haut comme les types probables de *l'aster Meldensis*.

Pépin.

SIDA. Lin. Monadelphie polyandrie. L. Malvacées. Juss. Tribu des Sidacées.

Caractères génériques. Calice simple, à cinq divisions; cinq pétales connivents à leur base; étamines nombreuses, monadelphes; cinq à trente styles (rarement un style véritablement simple), autant de stigmates et de capsules; celles-ci conniventes, mo-

noloculaires, bivalves, renfermant de une à trois semences.

Sida a fleurs de mauve. *Sida malvæflora*. Bot. mag. 1036. Dec. prod. 1. 474. *Nuttalia malvæflora*. Paxton. Plante vivace; racines pivotantes et charnues; tiges droites, rameuses, hautes d'un mètre environ, velues. Feuilles alternes, longuement pétiolées, variables. Les radicales d'un vert cendré, quelquefois à peine lobées, souvent divisées plus ou moins profondément jusqu'au pétiole en cinq ou douze parties et comme palmées, s'étalent horizontalement sur la terre; les caulinaires sont moins longuement pétiolées, dressées, à lobes longs et souvent réfléchis. Les fleurs à cinq pétales, tous échancrés au sommet, sont d'un rose pâle lavé de même couleur plus intense sur les nervures longitudinales. Elles sont disposées en un joli épi dense et terminal. Le calice à divisions aiguës est velu et persistant.

En 1825, M. Dureau, amateur de botanique, reçut, de l'Amérique septentrionale, une caisse de plantes vivaces. Elles avaient été recueillies dans les champs, et se trouvaient réunies plusieurs dans de grosses mottes de terre, comme par exemple celles de gazon ou de bruyères. Il les fit planter à Versailles à la pépinière royale de Trianon, et le résidu de la terre que contenait la caisse fut répandu sur une plate-bande pour obtenir la germination des graines qui pouvaient s'y trouver. C'est effectivement ce qui arriva; plusieurs semences levèrent, et on obtint ainsi diverses plantes de cette partie du monde parmi lesquelles quelques-unes d'ornement, comme l'*asclepias tuberosa*, les *liatris spicata* et *squamosa*, des *aster*, l'*eryngium aquaticum*, etc., et enfin le *sida malvæflora* qui

nous occupe en ce moment, et dont M. Dureau fit présent à feu le professeur Bosc pour en enrichir la collection du musée d'histoire naturelle. Ce sida, planté dans l'école de botanique, y fleurit pendant quatre ou cinq ans, et ses graines furent distribuées à la plupart des jardins botaniques de l'Europe.

Cette plante a encore parfaitement fleuri en 1840 malgré la sécheresse et les *altis* qui en mangent souvent les feuilles, et a développé de fort beaux épis. Elle est donc originaire de l'Amérique septentrionale, et se trouve aussi au Texas. Depuis, Douglas l'a rencontrée sur les bords de la Colombie, et en a envoyé des graines à la Société horticulturale de Londres à Chiswich. Elle paraît être toutefois encore rare en Angleterre, car on lit dans *Paxton*, *Mag. of Bot.*, mars 1840, qu'elle y a fleuri pour la première fois en août 1839; cependant elle a été figurée en 1826 dans le *Botanical Magazine*.

Elle est tout à fait digne d'être cultivée pour l'ornement de nos jardins. Quoiqu'elle fleurisse bien en pleine terre à l'air libre, j'ai remarqué qn'elle était plus vigoureuse et que ses fleurs étaient plus belles lorsqu'elle se trouvait plantée à l'ombre dans un lieu très-aéré, et dont le sol conservait une certaine humidité. Dans une telle circonstance elle est beaucoup moins exposée aux attaques des altis. Il lui faut donc de préférence une terre meuble, sablonneuse et fraîche, et une exposition ombragée, mais aérée.

Lorsqu'elle pousse avec vigueur, ses tiges sont grêles et ont besoin d'être soutenues par un tuteur. Si on veut les faire ramifier, on les rabat, ou on les pince pendant leur jeunesse; elles produisent effectivement par ce moyen plusieurs rameaux, mais les

épis de fleurs qui les terminent sont courts, et les fleurs beaucoup moins grandes que celles abandonnées à la nature. Jusqu'à ce jour les tiges n'ont pas persisté ; elles périssent chaque année; mais elles se reforment au printemps suivant.

Ce sida drageonne peu; on le multiplie de boutures, quoique assez difficilement; mais il donne des graines qui lèvent aisément. Il est d'une bonne précaution d'en conserver quelques pieds en serre tempérée, car il souffre plus ou moins de nos hivers. Lorsque le froid est rigoureux il endommage toujours les racines au collet, et il s'y forme des cicatrices noires qui souvent s'étendent et entraînent la perte de la plante.

Je crois faire observer qu'elle réussit mal cultivée en pots, où elle ne fait que végéter languissamment. Pour jouir de toute la beauté de ses fleurs, il faut planter les pieds en pleine terre dès le mois d'avril, ou au plus tard au commencement de mai. La floraison, qui se prolonge ordinairement depuis le mois d'août jusqu'en novembre, fait un fort bel effet. Elle mérite donc, ainsi que je l'ai dit, d'être cultivée, et peut remplir un rôle agréable dans la décoration des jardins.

La disposition et la forme des fleurs de cette plante curieuse ont de la ressemblance avec celles des mauves, et cependant quelques auteurs l'ont placée dans le genre *Nuttalia*. PÉPIN.

ORANGERIE.

ORIGANUM. Lin. Didynamie gymnospermie. L. Labiées. Juss.

Caractères génériques. Calice de forme variable, ordinairement inégal, tantôt à deux lèvres, ou divisé en deux, tantôt à cinq dents; corolle à tube comprimé, à limbe partagé en deux lèvres, dont la supérieure droite échancrée, et l'inférieure à trois divisions presque égales. Fleurs imbriquées, ramassées en épis serrés, et chacune d'elles munie à sa base d'une bractée ovale et colorée.

Origan sipyléoide. *Origanum sipyleoïdes.* Hort. Par.

M. Fleury, horticulteur à Meulan, et président de la société de conférences horticoles de cet arrondissement, m'adressa en juillet dernier un pied fleuri de cette plante qu'il cultivait depuis l'automne 1838 sans en connaître le nom. Examinée au muséum d'histoire naturelle, elle fut reconnue pour une espèce nouvelle et reçut le nom sous lequel je la publie.

Cette plante, après avoir figuré avec avantage dans plusieurs expositions en Angleterre, fut envoyée à M. le comte de Meulinen qui a une propriété à Guitrancourt près de Mantes. N'étant pas étiquetée, son jardinier, M. Vassoux, la fit voir à M. Fleury, espérant qu'il la connaîtrait. Mais ce cultivateur n'ayant pu lui donner de renseignements satisfaisants, en obtint un échantillon au moyen duquel il se promettait de découvrir son nom en le faisant voir aux connaisseurs.

C'est un joli petit sous-arbrisseau originaire d'O-

rient; tiges droites, rameuses, violacées et velues dans leur jeunesse. Feuilles ovales, longues d'environ 25 mill., presque sessiles, d'un vert cendré, couvertes de poils nombreux et blanchâtres; celles de la partie supérieure sont plus petites et en cœur. Au moment de la floraison, les rameaux fleuris forment par leur réunion une sorte de panicule lâche. Ils sont longs de 25 millimètres à 16 centimètres et portent dans leur aisselle d'autres petits rameaux qui ont l'aspect de pédicelles et sont comme eux terminés par des fleurs d'un violet pourpre, entourées d'une membrane ou bractée violette, et d'un fort joli effet à cause de leur nombre et de la manière dont elles sont groupées.

Cet origan a quelque ressemblance avec l'*origanum dictamnus*. Lin., ou dictamne de Crète. Cependant il en diffère au premier coup d'œil par ses feuilles moins cotonneuses, ses branches plus ramifiées et plus grêles, et ses nombreuses panicules de fleurs.

On le cultive en terre de bruyère en pots où il fleurit pendant une grande partie de l'été, mais dès les premiers frimats, il faut avoir soin de rentrer les pots en serre tempérée et de les placer près des jours. Il faut durant cette saison ménager les arrosements, car les racines redoutent une trop grande humidité qui peut les faire pourrir.

On le multiplie facilement de boutures que l'on fait au printemps, et de graines qu'il faut semer sur couche tiède.

Cette plante fait fort bien dressée en éventail sur un treillage approprié, ou sur tuteurs-treillages en fil de fer, dans le genre de ceux dont nous donnons

la figure dans cette livraison. Elle réussit mieux en pleine terre de bruyère où elle forme des touffes volumineuses. M. Fleury, qui l'a multipliée, est en mesure d'en livrer au commerce.

PÉPIN.

MIRBELIA. SMITH. Décandrie monogynie LIN. Légumineuses. JUSS.

Caractères génériques. Calice simple, à cinq divisions formant deux lèvres; corolle papilionacée; style réfléchi, stigmate en tête, légume ventru à deux loges et deux semences.

MIRBÉLIE DE BAXTER. *Mirbelia Baxteri.* BOT. REG. 1834. (Voyez la planche.)

Arbuste originaire de la Nouvelle-Hollande, ressemblant par le fruit aux astragales, et aux sophoras par les étamines. Rameaux grêles, feuilles elliptiques opposées, le plus souvent munies à la base du pétiole de deux petites stipules linéaires d'un vert pâle, crénelées irrégulièrement et finement sur les bords, munies de petites arêtes soyeuses, à pétiole tordu, mucronées à l'extrémité. Fleurs en panicules à l'extrémité des rameaux, pédoncules et pédicelles velus, ces derniers de la longueur des fleurs. Étendard large, échancré au sommet, d'un beau jaune d'ocre avec une macule semi-circulaire de carmin vif partant de l'onglet, ailes de même couleur sans macule, élargies au sommet, obtuses; carène profondément divisée, renfermant les étamines à filaments blanchâtres, surmontées d'anthères noirâtres.

Cette plante exige les mêmes soins de culture que les *hovea*, *daviesia*, *pultenea*, etc., et les mêmes précautions pour les arrosements qui doivent être ména-



MIRBELIE *de Baxter.*

Mirbelia Baxteri.

Pl. 4



LŒLIE *à fleurs vermillonnées*

Lœlia cinnabarina

gés. Il lui faut une bonne terre de bruyère. On la multiplie de boutures qui sont longues et difficiles à reprendre. Aug. Cels.

LÆLIA. Lindley. Gynandrie monandrie. Lin. orchidées. Juss.

Caractères génériques. Segments du périgone étalés ; les extérieurs lancéolés égaux ; les intérieurs plus grands, de formes légèrement variées, charnus. Labelle dirigée en arrière, trilobée, lamellée, enroulée autour de la colonne. Celle-ci charnue, aptère, canaliculée en avant. Huit masses polléniques, quatre caudicales, élastiques. Plantes herbacées épiphytes, à rhizomes faux bulbifères, à feuilles charnues. Scapes terminales pauci-multiflores ; fleurs élégantes odorantes.

Lælie a fleurs vermillonnées. *Lœlia cinnabarina*. Bot. reg. 1751. 21 vol. (Voyez la planche.)

Fausses bulbes particulièrement oblongues, plus larges à la base qu'au sommet, enveloppées par plusieurs tuniques blanchâtres, terminées par des feuilles oblongues, aiguës, coriaces, pourpres et flexibles dans leur jeunesse, vertes, roides et ridées transversalement sur la surface quand elles sont vieilles. Fleurs portées par une tige droite et roide, enfermées dans une spathe à l'instar des cattleya, jusqu'au premier développement du pédoncule. Pétales et sépales étalés également, oblongs, d'une couleur brillante de cinabre. Labelle avec deux segments latéraux couvrant la colonne, et formant vers son milieu deux pointes remarquables ; le segment central, très-recourbé, est finement frangé sur les bords, de

même couleur que les pétales, mais marginé de points jaunes et orangés.

Cette charmante orchidée est originaire du Mexique ; nous l'avons reçue en novembre 1839 de M. Pinel, de Rio-Janeiro ; sa floraison s'effectue en juin.

On peut la cultiver en pots dans un mélange de terre tourbeuse, et des tessons pour garnir le fond des pots. Il ne faut d'arrosements fréquents que pendant le temps de la végétation ; autrement elle doit être tenue aussi sèche que possible. Il paraît qu'elle réussit mieux encore dans de la mousse disposée sur un morceau de bois. Tous les lælia doivent être cultivés ainsi quand on désire les avoir dans toute leur beauté. L'espèce qui nous occupe a un port particulier qui la distingue de toutes les autres. Elle peut donner jusqu'à une dizaine de fleurs à la fois. Elle est du reste assez rustique, se contente d'une température modérée, ce qui permet de la placer dans une bonne serre tempérée, et se multiplie par ses fausses bulbes.

Aug. Cels.

INSTRUMENTS HORTICOLES.

Couteau à asperges.

On se sert, comme chacun sait, pour récolter les asperges, d'un outil auquel on a donné le nom de *couteau à asperges*. Il est représenté *fig.* 5, Pl. A. Ce couteau, avec lequel on coupe les asperges en tirant à soi à cause de la disposition des petites dents de sa lame courbée en dedans, a besoin d'être assez enfoncé en terre pour dépasser la tige de l'asperge qu'on veut cueillir. Il en résulte qu'on risque souvent de

blesser les turions naissant autour d'elle. Un jardinier qui a été quelque temps employé dans notre maison, M. Ledru, a imaginé un moyen d'éviter cet inconvénient, en donnant à la lame de ce couteau une disposition précisément opposée (voyez la *fig.* 4). Elle a la même forme que celle du couteau ordinaire, mais son tranchant est placé sur la courbe extérieure et les dents ont une direction de la pointe au manche.

Ce couteau, dont nous avons fait l'essai, nous paraît remplir parfaitement son but. Avec lui, on coupe en poussant ; il n'est pas besoin de chercher la tige de l'asperge comme avec l'autre ; on file la lame le long de la tige et on pousse en coupant ; il s'ensuit qu'en s'arrêtant aussitôt que l'asperge vient, on n'a rien endommagé à l'entour. Nous pensons que les fabricants d'outils de jardinage feront bien d'en confectionner de pareils, car leur usage, plus commode, ne peut que devenir général.

JACQUIN jeune.

Treillages-tuteurs en fil de fer.

Pendant mon séjour à Londres en août et septembre derniers, j'ai eu l'occasion, en visitant les jardins de cette capitale et de ses environs, de voir un assez grand emploi de treillages-tuteurs en fil de fer, et j'ai reconnu que rien n'était plus commode et plus propre. C'est pourquoi j'en ai acheté trois de différents modèles que nous avons fait graver pour en offrir la figure à nos souscripteurs, afin qu'ils puissent, selon leur goût, en faire exécuter de semblables, ou de formes appropriées à l'usage pour lequel ils les destineront, car il suffit d'en avoir vu un pour en varier les dispositions autant qu'on le veut.

La *fig.* 1, Pl. A, représente un treillage-tuteur en éventail. Sur un fort fil de fer *aa* profondément courbé au centre, et dont les extrémités, contournées en volutes extérieures, sont maintenues rapprochées à la distance convenable par les bouts disposés en crochet fermé d'un fil de fer *dd* de même force qui forme comme la corde de l'arc, sont fixés, au milieu de sa courbe inférieure, deux autres fils de fer *bb*, se touchant; leur extrémité supérieure est également contournée en volute, et l'inférieure est coudée une fois à angle horizontal et une fois à angle perpendiculaire. Entre les fils de fer *bb* et celui *aa* est fixé de chaque côté un fil de fer, dont le sommet est contourné comme celui de tous les autres et l'extrémité inférieure droite. Les montants *bb* et *cc* sont assujettis par des fils de fer fin, au sommet, sur la corde *dd* par deux attaches, l'une à la naissance de la volute, l'autre à sa courbe inférieure, et, par le bas, sur la partie circulaire du fil de fer *aa*. Ces attaches sont en fil de fer mince. Une série de fils de fer pareils forme un grillage qui lie entre eux les montants formant la carcasse. Les quatre extrémités inférieures des quatre fils de fer *bb* et *cc* constituent une espèce de trépied qui s'enfonce en terre pour y fixer solidement ce treillage.

La *fig.* 2 a une forme cylindrique arrondie en haut. Elle se compose de deux forts fils de fer *aa* et *bb*, courbés à leur centre, attachés en croix l'un à l'autre au sommet de leur courbe *b*, et maintenus dans une position régulière par un fil de fer *d*, d'égale force, formant le cercle qui les embrasse dans sa circonférence et empêche l'écartement de leurs branches qui y sont attachées. Huit fils de fer de moindre grosseur partant des points *iiii* se contour-

nent à l'entour de ce cylindre et viennent se terminer auprès du fil de fer *d*. Chacun de ceux qui ont leur point de départ en *i* d'une des branches *a* vient se terminer en *d* sur la branche *b*, et réciproquement. Ils sont tous attachés par des fils de fer sur les branches *a* et *b* partout où ils passent dessus, et sur eux-mêmes à tous leurs points de rencontre, ce qui leur fait former des losanges irréguliers. Les quatre extrémités inférieures des branches *aa* et *bb* servent à fixer ce treillage en terre.

La *fig*. 3 forme un cylindre surmonté d'une espèce de parasol. Elle se compose de quatre fils de fer *a*, *b*, *c*, *d*, dont la partie supérieure est largement courbée en dehors. Ces quatre fils de fer sont maintenus dans la position et l'écartement convenables par trois autres fils de fer d'égale force, contournés en cercle. Le premier *e* est placé au bas de ces quatre branches qu'il embrasse et maintient par des attaches en fil de fer mince. Le second *f* est placé aux deux tiers de leur hauteur, au point où commence leur courbure, et les fixe de la même manière que le premier. Le grillage qui remplit l'intervalle entre les deux cercles *e*, *f* est formé par huit fils de fer mince qui tournent autour des quatre montants *a*, *b*, *c*, *d*, à la manière des huit fils de fer de la figure précédente. La différence qui existe cependant est que chacun fait un quart de cercle de plus, et que celui, par exemple, qui est attaché en *e* sur le montant *a* vient finir en *f* sur le même montant. Le troisième cercle *g* a un diamètre beaucoup plus grand et assujettit les quatre extrémités supérieures des branches *a*, *b*, *c*, *d*, lesquelles y sont attachées par leur bout recourbé en crochet et sont maintenues dans l'écartement convenable.

Entre chaque branche *a*, *b*, *c*, *d*, et à partir du cercle *e*, se trouvent attachés sur ce même cercle quatre fils de fer d'une grosseur moindre que les branches, lesquels décrivant une courbe allongée qui passe par dessus celle des branches *a*, *b*, *c*, *d*, vont finir sur le cercle *g* où ils sont attachés, et composent une voûte régulière. Ils sont fixés par des attaches minces à tous les points où ils passent sur les branches et à tous ceux où ils se rencontrent en formant des losanges plus ou moins réguliers et de diverses dimensions. Enfin, les quatre fils de fer dont je parle et qui occupent l'intervalle entre chaque branche *a*, *b*, *c*, *d* sont dirigés de façon, en se contournant, que celui *o* qui part du cercle *e* vient se terminer sur le cercle *g* au point *o*. Celui *p* au point *p*; celui *r* au point *r*, et celui *s* au point *s*.

On fait de ces treillages sous beaucoup d'autres formes, mais j'ai pensé que ces trois exemples suffiraient. On leur donne les dimensions qu'on désire suivant les usages auxquels on les destine, car ils peuvent être employés pour les plantes en pots comme pour celles en pleine terre. On les peint en vert, ce qui rend l'illusion encore plus complète et fait penser que la plante qu'un treillage-tuteur pareil soutient, doit son port à elle-même.

Jacquin jeune.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

CHELONE. Linnée. Juss. Persoon. Desf. Cat. ed. 3. Didynamie angiospermie. Lin. Bignonées. Desf. Scrophulariées. Benth., etc.

Caractères génériques. Calice à cinq parties et à trois bractées à la base; corolle tubulée à sa base, enflée à son entrée, à limbe à deux lèvres; quatre étamines didynamies, un cinquième filet stérile et glabre; un style; un stigmate; capsule à deux loges, à deux valves polyspermes; semences nombreuses, ordinairement membraneuses en leurs bords.

1. Galane glabre. *Chelone glabra.* Linnée. Desf. Cat. *C. alba.* Dumont Courcet. Bot. cult., etc.

Vivace : tiges de trois, six ou neuf décimètres, obtusément tétragones, sillonnées dans les intervalles, glabres, presque simples; feuilles opposées, lancéolées-oblongues, simplement dentées en leurs bords, pointues, à nervures saillantes et parallèles, d'un vert foncé en dessus. Fleurs blanches, grosses, en épis serrés et terminaux : le cinquième filament

est glabre seulement à son extrémité. Fleurit sous le climat de Paris en septembre et octobre.

Lieux : la Virginie, le Canada. Introduite depuis longtemps dans les jardins.

2. Galane pourpre. *C. purpurea*. Dumont Courcet. Bot. cult. *C. obliqua*. Linnée. Syst. Lamarck. Desf. Cat. ed. 3, page 124.

Vivace ; tiges à peu près de la même hauteur que la précédente, cylindriques ; feuilles opposées, pétiolées, ovales-lancéolées, pointues, presque planes, fortement et doublement dentées, à nervures presque ridées, d'un vert léger. Fleurs d'un beau pourpre rose, en épis terminaux et axillaires ; le cinquième filament blanc et glabre sur toute sa longueur.

Lieux : la Virginie, le Canada. Introduite comme la précédente.

3. Galane grande. *C. major*. Bot. mag. 1864. Desf. Cat. ed. 3. Sup. *C. Lyoni*. Pursh. Fl. Walt. pl. 120. Figurée Annales de Flore, 1832-1833, page 242.

Vivace ; tiges glabres, arrondies, hautes de dix à vingt décimètres, renversées au sommet ; feuilles opposées, portées sur de courts pétioles, ovales-lancéolées, pointues ou acuminées, bordées de dents aiguës sur les bords, glabres, longues de neuf à quinze centimètres, larges de vingt-quatre à trente-six millimètres. Fleurs en épis serrés, terminaux ; corolle longue de trois centimètres, renflée, à base blanchâtre et sommet pourpré.

Lieux : l'Amérique septentrionale, la Géorgie, etc. Fleurit en septembre et octobre.

4. Galane a larges feuilles. *C. latifolia*. Elliot. Fl. Georg. Desf. Cat. ed. 3.

Tiges glabres, arrondies, hautes d'environ six déci-

mètres ; feuilles opposées, pétiolées, ovales, en épis terminaux ; corolle ventrue d'un rose uniforme.

Lieux : l'Amérique septentrionale, la Géorgie, la Caroline, etc.

Ces quatre espèces ont beaucoup de rapport entre elles, et malgré l'autorité des auteurs que je viens de citer, elles pourraient bien n'être que des variétés les unes des autres.

5. Galane des bois. *C. nemorosa*. Bot. Regist. 1211. Desf. Cat. Sup.

Vivace; tiges arrondies, glabres, simples ou rameuses, hautes de quarante à cinquante centimètres ; feuilles opposées, courtement pétiolées, ovales, arrondies à la base, où elles sont un peu cordiformes, pointues au sommet, à dents écartées, ouvertes et aiguës, glabres. Fleurs en panicule terminale ; corolle pourpre ; calice et bractées un peu velus.

Lieu : l'Amérique septentrionale.

6. Galane barbue. *C. barbata*. Cavan. Dumont Courcet. Bot. cult. *C. ruelloides*. Andrew. Bot. Regist. 116.

Vivace ; tiges d'un mètre et quelquefois plus, rameuses, peu feuillées, glabres, cylindriques; feuilles radicales étroites, lancéolées, presque spatulées, très-entières, glabres, un peu épaisses, d'un vert grisâtre : celles des tiges, opposées, sessiles, beaucoup plus courtes et lancéolées. Fleurs d'un écarlate rosé, solitaires ou géminées, pédonculées, disposés en grappes terminales qui s'allongent beaucoup à mesure que la fructification s'effectue ; corolle tubulée à deux lèvres ; la supérieure échancrée, l'inférieure à trois divisions arrondies, garnie de poils jaunes à l'entrée du tube.

Lieu : le Mexique. Fleurit de juillet en novembre.

7. Galane barbue. Var. à fleurs blanches. *C. B.* Var. *flore albo.*

Cette variété ne diffère de l'espèce que par la couleur des fleurs. Elle n'est pas encore très-répandue ; je l'ai vue chez MM. Chauvière, Pelé, Jacquin, etc.

8. Galane élégante. *C. speciosum.* Bot. Regist. 1276. Ann. de Fl. et de Pom. 1835-1836, page 29, figure.

Vivace ; tiges droites, très-glabres, hautes de six à huit décimètres ; feuilles opposées, glabres : les inférieures pétiolées, spatulées ; les caulinaires sessiles, linéaires, creusées en gouttière en dessus, entières sur les bords. Fleurs en grappes terminales ; pédoncules axillaires dans l'aisselle des feuilles supérieures faisant fonctions de bractées ; pédoncules ordinairement biflores ; corolle de quatre à cinq centimètres, d'un beau bleu, s'affaiblissant sur le tube.

Lieu : le nord-ouest de l'Amérique. Très-belle plante.

9. Galane a feuilles de cheilanthe. *C. chelanthifolium.* Paxton. Magaz.

Vivace ; feuilles opposées, lancéolées, pointues, à une seule nervure, glabres comme toute la plante. Fleurs en panicule terminale un peu penchée au sommet ; pédoncules grêles portant trois à quatre fleurs cylindriques, d'un rose pourpré, longues d'environ trois centimètres.

Lieu : la Californie. Cette plante ressemble beaucoup au *C. barbata.*

10. Galane a feuilles de centranthe. *C. centranthifolius.* Bot. Regist. 1737. Bentham.

Vivace ; tiges d'un à deux mètres, arrondies,

glauques; feuilles ovales-lancéolées, très-entières, à base en cœur, amplexicaules, lisses. Fleurs en très-longues panicules: corolle tubuleuse, grêle, de trois centimètres de long, d'un beau rougeocciné, glabre, à limbe presque égal, à gorge nue.

Lieu : la Californie. Très-jolie plante que je ne crois pas encore en France.

Culture. Les cinq premières sont de plein air et assez rustiques, mais la terre de bruyère pure leur est indispensable; elle doit être tenue fraîche et même humide en été. Elles préfèrent aussi la demi-ombre à une situation trop ouverte. On les multiplie très-facilement par la séparation de leurs touffes; dans un terrain et une situation qui leur conviennent, elles tracent même assez loin. Les cinq dernières peuvent se cultiver de même, mais il serait bon de placer un châssis sur leur pied en hiver et de le couvrir de manière à empêcher la gelée d'y pénétrer; ou bien les tenir en pots, et les rentrer en serre tempérée en les plaçant le plus près possible des jours, et donnant de l'air aussi souvent que le temps le permet. La huitième surtout est délicate et fond facilement, aussi est-elle toujours assez rare. Toutes se multiplient de boutures qui se font pendant toute la belle saison, sur couche tiède, en pleine terre de bruyère sous cloches ombragées. Quelquefois les graines parviennent à maturité; alors on doit les semer aussitôt, les recouvrir peu, et placer les pots sous châssis, ou sur les tablettes d'une serre tempérée où ordinairement elles lèvent au commencement du printemps suivant.

Usages. Toutes les espèces peuvent servir à l'ornement des plates-bandes de terre de bruyère; les

cinq premières surtout remplissent parfaitement cet objet. Comme plantes de serre tempérée, les cinq dernières sont très-agréables par la longue durée successive de leurs fleurs, les couleurs et les formes de ces dernières. La huitième espèce particulièrement est superbe; seulement il est fâcheux, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'elle soit délicate et peu vivace. Enfin ce sont des plantes que les amateurs ne peuvent se dispenser de posséder. JACQUES.

JARDIN FRUITIER.

DU POMMIER.

SUITE (*voyez* pages 138, 161, 241, 262, 330, et 357 de ce Journal, année 1839-1840).

Suite de la taille.

B. *De la forme circulaire.* Dans cette division, je comprends les arbres dressés en vase et en buisson.

Du vase. Quelques auteurs ont indiqué deux sortes de tailles circulaires, l'une qu'ils ont désignée sous le nom de *gobelet*, l'autre sous celui de *vase*. N'ayant pas pu découvrir la différence qui caractérise ces deux formes (à moins que le nom de gobelet ne fût plus spécialement réservé aux arbres formés sur une tige de 80 c. à 1 mètre d'élévation), j'ai cru devoir ne parler que du vase; au reste, les principes qui sont applicables à cette forme seraient identiquement les mêmes pour obtenir l'autre, et peu importe qu'on appelle gobelet ou vase un arbre ainsi dressé pourvu que les moyens de le former

soient suffisamment expliqués. Quoi qu'il en soit, je donne le nom de vase aux arbres que l'on forme sur trois, quatre ou cinq branches principales que l'on élève à angle ouvert de 45 degrés, de façon que leur assemblage prenne la forme d'un cône renversé dont la partie large ou la base est en haut, tandis que la pointe est placée le plus près possible de la greffe. On supprime son bouton terminal pour arrêter la croissance de la tige. Quelquefois on laisse prendre à celle-ci 70 c. à 1 mètre d'élévation, et c'est à cette hauteur qu'on établit la charpente du vase, qui s'obtient en favorisant dans ce but, et selon les moyens que j'ai déjà indiqués, le développement symétrique des bourgeons qui y percent et deviennent les branches principales. Chacune de ces branches est conduite selon les règles applicables à celles d'un espalier ordinaire dont le vase doit avoir l'épaisseur, attendu qu'il reste vide en dedans. Toutes les fois que l'on taille on choisit le bouton terminal de chaque branche autant que possible en devant, afin que toutes les coupes se trouvent en dedans, et celui qui vient immédiatement au-dessous, sur le côté, afin que le bourgeon qu'il doit former prenne une direction latérale qu'on rend régulièrement circulaire en le palissant sur un cerceau d'une dimension telle qu'il puisse être placé dans l'intérieur. On emploie selon le besoin deux ou trois cerceaux pour maintenir cette forme, sur laquelle l'ébourgeonnement et le pincement ont une grande influence, et que l'on évase en proportion de sa hauteur, autre raison pour nécessiter l'emploi des cerceaux.

On peut former en vase les pommiers greffés sur franc, sur doucin et sur paradis. Autrefois on en

voyait beaucoup dans les jardins greffés sur franc et auxquels on laissait prendre un grand développement; mais aujourd'hui ces sortes de vases sont généralement abandonnées. On conçoit, en effet, que la taille d'un tel arbre demande beaucoup de soins et de temps, surtout pour maintenir convenablement l'intérieur et empêcher que la partie du vase exposée au midi ne l'emporte sur celle qui regarde le nord, et qui, se trouvant en partie ombragée, pousse moins vigoureusement et donne des fruits qui n'ont jamais ni la couleur ni le parfum des autres, et dont la maturité se fait beaucoup plus attendre. On peut donc à bon droit renoncer à cette forme qui, difficile à obtenir et à diriger, n'offre pas plus d'avantages qu'un arbre mi-vent abandonné à lui-même. D'ailleurs son développement est incommode, et en supposant qu'on veuille avoir des pommiers ainsi dressés il faut toujours les exclure des plates-bandes, où ils prennent une trop grande place.

Aujourd'hui on ne forme guère en vase que des pommiers greffés sur doucin et paradis et qui ne s'élèvent ordinairement que de 1 mètre à 1 mèt. 25 c. On préfère les sujets greffés sur doucin pour les terres légères, et ceux greffés sur paradis pour les terres fortes et substantielles. Le procédé de leur formation est celui que j'ai indiqué tout à l'heure, mais on obtient une plus grande symétrie avec les arbres greffés sur doucin qu'avec ceux greffés sur paradis, qui se montrent beaucoup plus rebelles. C'est cette forme qu'on adopte plus particulièrement pour établir des massifs de pommiers auxquels on donne le nom de *Normandie* et dans lesquels on plante les paradis en quinconce à 1 mèt. ou 1 mèt. et demi en

tous sens les uns des autres, selon la nature du sol.

On plante assez souvent aussi des paradis sur les plates-bandes entre les quenouilles de poiriers.

Du buisson. C'est encore une forme particulièrement consacrée aux paradis et qui ne diffère du vase que parce qu'on les laisse croître selon le vœu de la nature et sans s'embarrasser d'autre chose que de favoriser la production du fruit. On fait également des Normandies avec des paradis auxquels on laisse prendre cette forme.

C. *De la forme épaisse ou cubique.* Je réunis dans ce paragraphe les formes connues sous les noms de *pyramide*, *quenouille* et *girandole.*

De la pyramide. Cette forme diffère de la quenouille parce que la plus grande dimension de sa largeur est à sa base, et que ses branches latérales sont dirigées presque horizontalement, tandis que dans la quenouille la plus grande largeur est à peu près au centre de son élévation, et que ses branches latérales forment avec la tige un angle beaucoup plus fermé.

La formation du pommier en pyramide est bien moins employée que celle du poirier, et la cause en est qu'elle présente beaucoup plus de difficultés, le pommier supportant moins aisément les amputations que le poirier, et les sujets qu'on tire ordinairement des pépinières ayant le plus souvent besoin d'être rabattus pour favoriser le développement des branches inférieures, qui presque toujours sont déjà dominées par celles placées plus près de l'œil terminal de la tige.

C'est donc principalement quand on veut avoir

de beaux pommiers en pyramides qu'il sera préférable de planter les sujets avant de les greffer, afin de surveiller le développement de la greffe, et de préparer dès la première année la forme pyramidale qu'on désire obtenir.

La greffe reprise pousse un scion qu'il faut raccourcir au commencement ou à la fin de l'hiver suivant. Si elle produisait plusieurs bourgeons, il faudrait en mai ou juin faire choix de celui qui a le plus de force et une meilleure disposition verticale. La longueur qu'il faut lui laisser est calculée sur ses dimensions en hauteur et en grosseur, les habitudes de la variété et la constitution plus ou moins développée de ses yeux latéraux. Si, au moment de faire cette première taille, des bourgeons s'étaient développés près de la base de la greffe, il faudrait les tailler en même temps d'une longueur en rapport de force avec celle de la tige, et sur un œil placé de côté ou en dessus si le bourgeon est horizontal, et en dehors s'il est vertical. De cette façon on obtient des rameaux qui ont une direction convenable, et qui forment avec la tige un angle dont l'ouverture varie de 60 à 80 degrés.

A la deuxième taille on calcule la longueur à laisser à la tige sur le développement plus ou moins régulier des rameaux inférieurs. S'il ne s'en était pas suffisamment développé, ce qui indique que la première taille a été faite trop longue, il faut maintenir la présente taille plus courte qu'on ne l'aurait fait sans cela, afin de faciliter l'émission de bourgeons suffisants à la base. On taillera ensuite les rameaux latéraux de manière à obtenir déjà la forme d'une petite pyramide régulière; et conséquemment on

maintiendra d'autant plus longs ceux qui seront le plus éloignés de l'œil terminal combiné sur lequel on aura rabattu la tige. Dans tous les cas il vaut mieux tailler un rameau un peu trop long ou un peu trop court que de le rabattre sur un œil mal placé, ou choisi autrement que je l'ai indiqué tout à l'heure. C'est par le pincement et l'ébourgeonnement qu'on répare les inégalités et qu'on maintient un équilibre convenable.

Toutes les tailles suivantes sont faites d'après ces principes. On a soin de surveiller les résultats des tailles et d'employer fréquemment le pincement et l'ébourgeonnement dont l'usage est d'autant plus utile pour les pommiers qu'on évite ainsi de multiplier les amputations qui leur sont toujours défavorables. Au printemps on a soin aussi de supprimer tous les bourgeons qui pourraient pousser de la tige à la base des rameaux ou branches latérales, afin que la séve ne puisse en être détournée. Si cependant l'un d'eux avait une direction plus convenable que le rameau voisin, et une vigueur qui promît un prompt développement, on pourrait supprimer le rameau et maintenir le bourgeon choisi.

En taillant un rameau qui a plusieurs bourgeons, on a soin de pincer, à 12 ou 15 millim., tous ceux qui existent, après avoir fait choix de celui qui est destiné au prolongement. Si cependant l'un de ces rameaux se dirigeait vers un vide qu'il fût utile de remplir, il serait bon alors d'en favoriser le développement. Sur les branches on a soin de rabattre quelques rameaux jusque sur leur premier œil, de façon qu'ils n'ont plus qu'une longueur de 10 à 25 mil. et donnent souvent naissance à des lambourdes; si au

contraire il se développe un nouveau bourgeon, on supprime le tout à la taille suivante, et il est rare que des lambourdes ne percent pas aux environs de cette coupe. Quand un bourgeon pincé reste mince, mais se garnit de boutons gros et arrondis, on les conserve sans les tailler parce qu'ils finissent par donner des fruits.

Enfin, à toutes les tailles, on fait d'autant plus de suppressions de rameaux et de bourgeons que la végétation de l'espèce est plus vigoureuse, et qu'on en a besoin pour que l'air et la lumière circulent suffisamment entre les branches. Il faut aussi dès le commencement de la formation de la pyramide supprimer les bourgeons et rameaux qui ne seraient pas éloignés de terre d'au moins 30 à 35 c. Toutefois une pyramide ne serait pas moins régulière, bien que les premières branches inférieures fussent plus éloignées du sol que de la distance que je viens d'indiquer.

Une pyramide a d'autant plus de perfection que le diamètre de sa base a une dimension plus rapprochée de celle de sa hauteur; toutefois cette condition a des bornes, car il est toujours nécessaire que la main du jardinier puisse atteindre jusqu'à la tige, et dans les pyramides hautes de 8 à 9 mètres, cela serait impossible si on lui laissait prendre un diamètre égal.

De la quenouille. Cette forme est plus moderne que la pyramide et paraît avoir comme elle été importée de l'Allemagne : la pyramide, prétend-on, par Voltaire, qui eut le premier des arbres fruitiers de cette forme dans son jardin de Ferney; et la quenouille par Noisette père, jardinier des jardins de Brunoy et de Grosbois. J'ai dit quelles étaient leurs principales différences.

Quant à la conduite, elle est à peu près la même, et pour avoir de belles quenouilles, il faudrait aussi les greffer en place chez soi, car celles qu'on se procure dans les pépinières sont toujours vicieuses en ce que les branches de la base sont ordinairement trop faibles en comparaison de celles qui leur sont supérieures.

Il faut donc commencer une quenouille comme une pyramide, à la différence près qu'on laisse les branches prendre une position plus verticale de manière à ce que l'angle qu'elles forment avec la tige ne soit ouvert que de 45 degrés. Pour donner à la quenouille une forme parfaite, il faut s'efforcer de choisir à partir de la base jusqu'au sommet toutes les branches qui la composent également espacées entre elles et disposées de façon que l'insertion de chacune d'elles forme une spirale régulière. Du reste, la taille des branches et des rameaux est absolument basée sur les mêmes principes que pour la pyramide, et le pincement et l'ébourgeonnement y sont aussi d'une nécessité indispensable.

La quenouille a l'avantage sur la pyramide de tenir moins de place qu'elle et de se mettre à fruit très-promptement. Aussi, lorsqu'on veut qu'elle dure autant que la pyramide, doit-on avoir le plus grand soin de modérer la fructification dans les branches inférieures jusqu'à ce qu'il y ait un équilibre de forces à peu près égal.

De la girandole. Cette forme, peu en usage pour le pommier, ne diffère de la pyramide et de la quenouille que parce que les branches latérales dont la tige élevée verticalement est garnie, sont disposées en plusieurs étages ou verticilles espacés entre

eux de 50 à 75 c. selon la variété, et selon que les branches établies sont développées sur un angle plus ou moins ouvert avec la tige. L'espace entre chaque verticille est maintenu entièrement nu, et dans chacun l'insertion des branches se trouve sur la même ligne, de façon que toutes celles-ci sont opposées les unes aux autres. Du reste le diamètre des verticilles va en diminuant de la base au sommet. La taille des branches s'opère par les mêmes moyens que j'ai indiqués pour la pyramide.

La girandole participe des avantages du plein vent, et de l'influence qu'opère la taille sur le volume des fruits. Elle convient particulièrement aux espèces jardinières qui ont besoin, pour perfectionner leurs produits, de beaucoup d'air et de lumière.

D. *De la forme à tige et à tête.* Cette classe est la moins en usage dans les jardins; on la réserve davantage pour les vergers et pour la culture des pommiers à cidre. Elle comprend les arbres en plein vent à haute tige et à demi-tige, ou les plein-vent et mi-vent.

Du mi-vent. Le mi-vent ne différant du plein-vent que par l'élévation de la tige, je ne m'occuperai que du plein-vent, tout ce que j'ai à en dire pouvant s'appliquer à cette forme.

Du plein-vent. Si on a greffé en place le sujet préalablement planté, on s'occupe, dès la première année, du prolongement de la greffe. Si, au contraire, on a planté le sujet tout greffé, on rabat plus ou moins la greffe, selon l'état des racines, en choisissant un bon œil inférieur bien disposé pour le prolongement de la tige que, dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'amener à la hauteur que l'on désire.

En même temps que le bourgeon terminal croît, d'autres se développent aussi, et, lorsqu'ils ont atteint une partie de leur croissance, on les pince sur une longueur qui varie selon leur force, et on veille à ce que le bourgeon de prolongement s'élève perpendiculairement, ce que l'on obtient à l'aide d'un tuteur. Les bourgeons ainsi pincés conservent néanmoins assez de végétation pour arrêter une quantité de séve suffisante pour que la tige croisse également en grosseur. On donne à cette espèce de taille le nom de *taille en crochets*. On pince de même tous les sous-bourgeons qui poussent sur les crochets et sur le bourgeon terminal. A l'automne ou au printemps suivant, on rabat tous les crochets jusque sur la tige, et on continue à favoriser sa croissance par les mêmes moyens.

Lorsque la tige est arrivée à la hauteur voulue, on peut pincer son bourgeon terminal. Si l'époque où l'on se trouve est celle de la végétation, on attendrra le moment de la taille pour la rabattre sur un œil convenablement placé. On favorise alors le développement de quatre ou cinq rameaux bien espacés entre eux et rayonnant également autour de la tige, en supprimant, par le pincement, les bourgeons qui pourraient produire une trop grande confusion.

Dès ce moment on abandonne l'arbre à la nature, et tous les soins qu'il exige se réduisent à peu de chose. En effet, supprimer les branches mortes, et celles qui font une trop grande confusion ou menacent de s'emparer de toute la séve, pour donner de l'air à l'intérieur de la tête et entretenir entre toutes ses parties un équilibre qui lui donne une régularité plus parfaite, tels sont les moyens à employer. Il arrive que

les branches laissées dans leur longueur naturelle sont souvent trop faibles pour se soutenir verticalement, et, cédant à leur pesanteur, elles se courbent vers la terre, et donnent alors naissance à une grande masse de brindilles et de lambourdes, du sein desquelles on voit sortir des bouquets de feuilles et de fleurs. Si toutes les branches de ce pommier se convertissaient ainsi en branches à fruits, il cesserait de produire du bois, et s'épuiserait et périrait bientôt sous le poids d'une prodigieuse fécondité. Dans une circonstance semblable, il faut appeler l'art au secours de la nature. Sans s'inquiéter de la récolte à venir, il faut faire reposer l'arbre, et, pour cela, on détruit une grande partie des lambourdes, on rabat toutes les petites branches jusqu'à 4 ou 5 centimètres de leur mère, et l'arbre reprend bientôt une végétation vigoureuse, où la production du bois vient s'équilibrer avec celle du fruit. Dans les pommiers, il est toujours dangereux d'attendre trop tard pour s'opposer à leur trop grande fécondité, parce que, lorsqu'elle est arrivée à un point extrême, il n'y a plus que le ravalement des grosses branches jusque sur le tronc qui puisse sauver l'arbre, et, dans cette espèce, les amputations multipliées et graves sont souvent funestes.

Il n'y a donc pas un grand inconvénient à l'emploi que font les cultivateurs des pays à cidre, de gaules longues de 4 à 5 mètres, pour faire tomber les fruits échappés aux secousses que l'on donne préalablement aux branches qui les portent. Ces coups de gaule n'épargnent pas les lambourdes, et on pourrait peut-être conseiller de les multiplier dans les années d'abondance, afin d'en détruire un plus grand nombre, et de les ménager dans celles où il y a peu de fruits

afin d'en faire moins tomber. Ces mutilations sont utiles pour modérer la trop grande fécondité des arbres et leur permettre d'entretenir leur vigueur par la production d'une plus grande masse de boutons à bois.

Quand les pommiers en plein vent ont pris une grande étendue, il arrive que les branches inférieures s'inclinent jusqu'à terre et entretiennent l'humidité autour du tronc. Il est utile d'amputer ces branches et de couvrir les plaies avec de l'onguent de Saint-Fiacre.

Culture. Après la taille, les autres soins qu'on donne aux pommiers dans les jardins se réduisent à peu de chose. On laboure, tous les ans, à leur pied, assez superficiellement, leurs racines étant traçantes. Dans les vergers, on enlève, tous les 3 ou 4 ans, à l'automne, une couche de terre d'une épaisseur de 15 à 20 centimètres, et dans un rayon de 2 mètres autour du pied. On la remplace par de bonne terre potagère à laquelle on mêle souvent du fumier consommé. Quant aux paradis, qui ont ordinairement leurs racines à rez de terre, il faut se contenter de les fumer, après avoir biné le sol à l'entour.

Malgré que le pommier redoute les amputations, surtout lorsqu'il est vieux et qu'il commence à se dessécher par les extrémités, on peut le rajeunir et le faire vivre encore quelques années en rabattant toutes ses branches jusque près du tronc. On le reforme ensuite, en favorisant, par les moyens indiqués, le développement combiné des nouveaux bourgeons qu'il émet.

(La suite au prochain numéro.) ROUSSELON.

Haricot blanc de la Chine. *Phaseoleus chinensis. Var. Alba.*

M. De Bure, amateur d'horticulture, obtint, il y a quatre ou cinq ans, un haricot blanc à rames dans un semis de haricot nain jaune de la Chine. Vers l'année 1838, époque où il avait acquis la certitude de la reproduction constante et uniforme de cette nouvelle variété, il en distribua à quelques cultivateurs. J'eus l'avantage d'en obtenir des graines que je semai les 14 et 25 juin 1840. Malgré que ce semis fut un peu tardif, ces haricots n'ont pas moins donné des produits avantageux tant en vert qu'en sec.

Tous les pieds ont identiquement conservé leurs formes ; ils sont devenus volubiles et se sont élevés d'un mètre à un mètre et demi au plus, et malgré que, parmi eux, il ne se soit trouvé aucune plante naine semblable à leur type, ils en ont cependant gardé quelques caractères. Ainsi ils produisent à leur base une grande quantité de gousses qui sont groupées à peu de distance de la terre, ce qui les rend beaucoup plus touffus dans cette partie qu'au sommet où se développe seulement une végétation à productions volubiles, circonstance que je n'ai rencontrée dans aucune des variétés de cette espèce.

Le haricot blanc de la Chine me paraît préférable à son type par sa production qui est considérable, et les qualités de ses graines qui sont tendres, farineuses, et infiniment supérieures par leur délicatesse et la finesse de l'épiderme à celles du haricot nain jaune de la Chine, qui cependant l'emportent déjà sur beaucoup d'autres. Ses graines sont blanches, gla-

cées, presque sphériques, ainsi que dans le type, et au nombre de trois, quatre et souvent cinq dans chaque cosse. Les gousses vertes, un peu avant la maturité, ressemblent à celles des pois, mais elles sont plus longues et plus plates. La production peut être estimée de cent quatre-vings à deux cents pour un.

La culture de ce légume dans les jardins ne peut qu'être fort avantageuse; il n'ombrage que faiblement les plantes qui l'entourent, et peut être semé en bordure autour des plates-bandes et des carrés, sans être nuisible aux autres cultures. Il veut une terre meuble et une bonne exposition sans cependant que la première soit trop chaude, et la seconde trop aride. Il est rustique et peut être planté de la fin d'avril à la fin de juin. Les haricots semés à cette dernière époque mûrissent leurs fruits en octobre; mais ceux mis en terre après juin n'arrivent pas à maturité, et ne sont bons qu'à être mangés en vert. Ils sont excellents, consommés ainsi, parce qu'il n'ont point de parchemin.

C'est une fort bonne acquisition et qui ne peut manquer d'être admise dans tous les jardins potagers. Nos collègues, MM. Jacquin frères, en ont une très-petite quantité à la disposition des amateurs.

Pépin.

PLANTES D'ORNEMENT.

De la propagation et de la conservation des variétés dans les végétaux ligneux.

Les semis d'arbres et d'arbrisseaux produisent parfois des individus qui se font remarquer par des ca-

ractères particuliers dans leur port, leur feuillage, leurs fleurs ou leurs fruits, enfin par une physionomie différente de celle de l'espèce qui les a produits et qui sert à les en distinguer.

Ces caractères différentiels plus ou moins remarquables constituent des variétés que l'on conserve si elles ont quelque mérite, soit comme objet utile, soit pour l'ornement.

Mais il ne suffit pas de conserver un individu constituant une variété méritante, il faut encore le propager par les moyens qui sont de nature à reproduire sans altération tous ses caractères.

Ces moyens de propagation identique sont variés, et, depuis bien longtemps, connus et pratiqués. Comment donc se fait-il que, de nos jours, lorsque les connaissances physiologiques, l'esprit d'observation et les bonnes méthodes de culture se répandent de plus en plus; comment se fait-il, dis-je, que tant de cultivateurs instruits propagent, par le semis de leurs graines, des variétés qui ne se distinguent de l'espèce à laquelle elles appartiennent que par certaines différences dans le fruit, telles, par exemple, que le coloris, et annoncent et vendent comme identiques ces multiplications avant d'en avoir vu une seule fleurir ou fructifier?

Il ne faut pourtant pas une grande dose d'instruction pour savoir que, grâces à la floraison des végétaux en famille, et aux croisements qui en résultent pendant la fécondation, les espèces elles-mêmes produisent souvent, par leurs graines, des hybrides ou des variétés différentes plutôt que des individus parfaitement identiques, et qu'à plus forte raison de simples variétés ne doivent se reproduire identique-

ment par cette voie que bien rarement, par hasard et comme par exception.

On n'est donc point excusable lorsqu'on annonce et vend comme multiplications de variétés des individus de semence qui n'ont encore ni fleuri, ni fructifié, puisqu'on a la certitude de tromper au moins dans les proportions de 90 sur 100.

C'est pourtant ainsi que beaucoup de variétés sont livrées au commerce. J'en ai su quelque chose à mes dépens, désireux que je suis de posséder toutes les espèces et les variétés rustiques tant soit peu méritantes.

Ainsi, depuis 25 ans, j'ai acheté, dans divers établissements notables d'horticulture, sur la foi des catalogues, des variétés qui m'ont été livrées en jeunes individus provenus de graines. J'ai eu la patience de les conserver jusqu'à ce que tous eussent fructifié, et presque aucun n'a présenté les caractères que tous devaient avoir.

Voici quelques exemples :

Cent *Merisiers à grappes* (Prunus padus, Sprengel) dits *à fruit jaune*, m'ont été vendus. Ils étaient de semence. J'y ai trouvé des feuillages variés, mais pas un n'a produit de fruits jaunes; tous les ont donnés ou noirs, ou d'un brun marron.

Cent *Cerisiers de Sainte-Lucie* (Prunus mahaleb, Spr.), plants de semis et de deux ans de végétation, m'ont été vendus comme étant *à fruit jaune*, et leurs fruits ont été rouge brun sur 3 à 4, noirs dans le reste.

Des *Cornus mascula* de 4 à 5 ans d'âge, et de semence, vendus comme étant de la variété *à fruit jaune*, ont produit des fruits de volumes et de formes

variés, les uns rouges, d'autres bruns, et un très-petit nombre (1 sur 12) de couleur jaune.

Des *Épines-vinettes* (Berberis vulgaris) dites *à fruit violet*, ont donné, dans les proportions d'un individu sur cinq, des fruits violets; les autres les ont produits d'un rougeècciné, ou rouge marron, ou bien de nuances intermédiaires.

Enfin deux *Mûriers à papier de la Chine* (Broussonetia papyrifera, Vent.) m'ont été envoyés comme étant *à fruit blanc*. Ils étaient de semence et très-jeunes. Je les ai conservés jusqu'à ce qu'ils eussent fleuri : l'un s'est couvert de chatons mâles; l'autre, individu femelle, a produit des fruits de la couleur ordinaire, c'est-à-dire jaune orangé.

Dans ce dernier cas, l'envoyeur ne pouvait, pas plus que dans les autres, connaître ni garantir la couleur du fruit, mais il courait encore le risque de me livrer, sans le savoir, deux individus mâles.

Mais, dira-t-on, ces résultats devaient être prévus, et, dans ce cas, acheter c'est consentir, au moins tacitement, à en courir les chances. Oui, sans doute, si les vendeurs avaient la bonne foi de dire qu'ils entendent livrer le produit des semis des variétés qu'ils annoncent, tels qu'ils sont ou pourront être. Mais, comme cette déclaration franche et loyale nuirait à l'écoulement des produits, les catalogues, espèces de pancartes trop souvent mensongères sous plus d'un rapport, n'en disent rien, et l'acheteur, de bonne foi, doit supposer naturellement que des producteurs instruits ont dû s'entourer des précautions nécessaires pour livrer identiquement ce qu'ils annoncent et ne multiplier les variétés que par les moyens conservateurs.

Mettre les acquéreurs en garde contre ce genre de spéculation est donc chose utile.

Dire à ceux des cultivateurs qui seraient tentés de continuer à employer ce mode de propagation, qu'il est de leur intérêt d'y renoncer, parce qu'il faudrait bien alors les accuser ou d'une ignorance profonde, ou d'être guidés par un esprit mercantile pour lequel tous les moyens sont bons, est, ce me semble, leur donner un conseil salutaire.

Mais ce qui, à part ces considérations, m'a déterminé à consigner ici ces réflexions, c'est l'annonce récente d'un noyer qui produit des fruits à l'âge de 2 ou de 3 ans, à 50 ou 60 centimètres de hauteur seulement, et que l'on dit *devoir se reproduire identiquement par le semis de ses fruits*.

Que l'on y prenne garde. Le *Juglans Regia*, var. : *prœadulta*, Pépin, ou *Juglans prœparturiens*, Poit., dont le premier pied, acquis par M. Jamin, a fructifié à l'âge et à la hauteur ci-dessus indiqués, et dont les premiers fruits semés ont, dit-on, produit des individus identiques en précocité et en exiguïté, pourra bien aussi varier d'une manière peu satisfaisante, si l'on continue à vouloir le multiplier de semence.

Je citerai à l'appui de mes craintes à ce sujet, l'état de deux individus de cette nouvelle variété que j'ai reçus cet automne de son pays natal. Les traces de la première floraison se trouvent, sur l'un, à 2 mètres de haut, et, sur l'autre, à 2 mètres 35 centimètres. Sans renoncer au semis, il est donc sage de multiplier ce noyer par la greffe; c'est même le seul moyen certain de conserver dans toute son identité et de livrer avec sécurité cette variété remarquable.

La propagation des variétés dans toute leur identité ne peut donc avoir lieu d'une manière certaine, que par les moyens conservateurs, qui sont : l'éclat des pieds, les drageons, les marcottes, les boutures par racines, branches et rameaux, et la greffe. Il n'y a point de genre d'arbres ou d'arbrisseaux dicotylédons qui ne puisse être propagé par l'un de ces moyens, et beaucoup peuvent l'être par plusieurs à la fois.

Quant aux semis qui présentent assez d'avantages réels sans qu'on leur demande ce qu'ils ne peuvent produire, on doit les faire dans le but d'obtenir des hybrides ou des variétés nouvelles ou améliorées, ou bien des individus plus vigoureux et plus rustiques, d'espèces qu'une longue culture semble avoir rendues chétives.

PRÉVOST.

PLEINE TERRE.

VIOLA. LIN. Pentandrie monogynie. LIN. Cistées. JUSS.

Caractères génériques. Calice à cinq folioles persistantes, allongées, aiguës ; cinq pétales inégaux, dont le supérieur plus grand et prolongé à sa base en éperon ; cinq étamines à anthères rapprochées ou soudées ; capsule à une loge et trois valves contenant des graines nombreuses.

VIOLETTE A GRANDES FLEURS, PENSÉE VIVACE. *Viola grandiflora.* LIN. Plante vivace, indigène ; tiges triangulaires, simples ; feuilles ovales oblongues, crénelées, à stipules pinnatifides. De mai en septembre, fleurs grandes, à éperon très-court, peu odorantes ; les deux pétales supérieurs d'un violet foncé, les trois inférieurs jaunes et maculés de violet



PENSÉES { 1. *Cypris.* 2. *Hébé.* 3. *Proserpine.*

à leur sommet. On a cultivé aussi sous ce nom une pensée à grandes fleurs blanches que je ne retrouve plus aujourd'hui, et qui n'était probablement qu'une variété de cette espèce. Il y a une trentaine d'années on voyait chez les fleuristes des planches entières de ces deux pensées, qu'on ne rencontre qu'assez rarement de nos jours.

Je pense que c'est principalement à cette espèce hybridée par les *viola tricolor*, *Altaïca* et *Rotomagensis* qu'il faut rapporter les nombreuses variétés qui forment les collections de pensées dites *anglaises*, sans doute parce que c'est de l'Angleterre que les premières nous sont venues. Mais avec des soins, et de la sévérité dans les choix, on peut avoir d'aussi belles fleurs en France. La collection que nous possédons à Charonne en est un exemple; car parmi les plantes qui la composent, celles qui sont le plus remarquables, et notamment les trois pensées qui sont figurées dans ce numéro (voyez la planche), sont des gains obtenus dans nos cultures. Ces trois dernières ont été semées en 1839 et ont fleuri en 1840.

Je suis d'autant plus fondé à soutenir cette opinion, que le *viola tricolor* étant une espèce annuelle ne paraît pas devoir être le type de ces pensées qui ont dû emprunter quelque durée aux espèces vivaces que je regarde comme ayant concouru à leur création.

Quoi qu'il en soit, on voit aujourd'hui un très-grand nombre de belles variétés qui fleurissent pendant toute la belle saison. On les considère comme vivaces. Cependant elles sont au plus trisannuelles, et on les conserve en rabattant tous les ans leurs tiges jusqu'à 5 centimètres de terre. Il faut avoir soin d'opérer cette suppression au moment où la floraison

commence à s'épuiser, et avant qu'il y ait formation de graines. Plusieurs fleuristes prétendent qu'il ne faut pas se servir d'instrument pour couper ces tiges, mais les rompre avec les doigts. Je dirai à cette occasion que l'un et l'autre procédés m'ont également réussi. A la suite de ces suppressions de nouvelles pousses s'élèvent, et lorsqu'elles ont atteint 5 à 6 centimètres de longueur, on en fait des boutures qu'on place à froid au nord ou à toute autre exposition un peu ombragée, soit en pleine terre ou en pots. Une terre franche, douce et rendue légère par une addition de terreau bien consommé, est la composition qui paraît le mieux leur convenir. On les multiplie aussi par la division des touffes. On procède à cette opération en juillet et août pour donner le temps aux jeunes plantes de se renforcer avant l'hiver. Quoique ces pensées supportent assez bien le froid, il est prudent d'en avoir quelques-unes en pots que l'on tient sous châssis pendant la mauvaise saison, afin de les garantir des verglas et des faux dégels qu'elles redoutent davantage; car l'hiver de 1839-1840 a détruit la moitié de notre collection. Je crois être fondé à attribuer cette perte aux alternatives de gel et de dégel, et aux hâles du printemps, plutôt qu'à l'intensité du froid.

On multiplie encore ces pensées par le semis de leurs graines, moyen par lequel on obtient de nouveaux gains. On les récolte sur les plus belles fleurs et on les sème de suite ou au printemps suivant. Si on ne recueille pas la semence elle tombe et se ressème d'elle-même. On repique le plant, lorsqu'il est assez fort, à 7 ou 10 centimètres l'un de l'autre. Au moment de la floraison on marque les plantes qui

donnent les plus belles fleurs et on arrache immédiatement celles qui ne conviennent pas. On trouve quelquefois aussi des variétés pareilles à celles déjà existantes que l'on supprime alors en leur préférant les nouvelles, qui sont plus jeunes, plus robustes, et peuvent fournir une carrière plus longue.

En général voici quels sont les caractères auxquels les amateurs attachent de l'importance lorsqu'il s'agit d'admettre de nouvelles variétés dans une collection de choix :

1° Une forme régulièrement arrondie et une dimension la plus grande possible ;

2° Les pétales bien étoffés sans être chiffonnés ou frisés ;

3° Des pétales liserés d'une autre couleur que le fond ;

4° La couleur des deux pétales supérieurs différente de celle des trois inférieurs ;

5° Un fond blanc pur, noirâtre, pourpre, violet, bleu ou rose sur les pétales supérieurs ;

6° Une imitation plus ou moins régulière d'une figure d'animaux quelconques, produite par la disposition des stries de couleur foncée sur les pétales inférieurs, et qui semblent marquer la place des yeux et des autres parties d'une tête ;

7° Un pédoncule long, droit et ferme qui porte bien sa fleur et la présente perpendiculairement de face.

Telles sont, ou à peu près, les qualités qu'offrent les trois pensées que nous avons fait dessiner, et qui, ainsi que je l'ai dit, sont des gains obtenus à Charonne, ce qui pourrait légitimer la dénomination de *pensées françaises*, à laquelle nous attacherions

peut-être quelque importance, s'il était permis d'espérer d'être prophète dans son pays.

Le n° 1 (Cypris), et le n° 2 (Hébé), sont remarquables par la couleur rose pourpre qui teint leurs pétales supérieurs, nuance qui est assez rare; quant au n° 3 (Proserpine), la nuance de ses pétales supérieurs, et la disposition des stries qui tranchent sur les inférieurs, le rendent aussi fort distingué, et lui prêtent quelque ressemblance avec une figure au centre de laquelle seraient placées des moustaches hérissées.

JACQUIN aîné.

ORANGERIE.

PRIMEVÈRE DE LA CHINE DOUBLE BLANCHE. *Primula chinensis*. LIND. *P. prænitens*. KER. Var. *Flore albo duplice*. (Voyez la planche, et, pour les caractères génériques, page 267, année 1834-1835 de ce journal.)

Nous avons donné, page 22 du *Journal et Flore des Jardins*, la figure de la primevère de la Chine, plante aujourd'hui très-répandue, et dont les fleurs d'un rose tendre font un charmant effet pour l'ornement des serres tempérées. Cette espèce avait dès lors une variété à fleurs blanches qui paraîtrait également originaire de la Chine, quoique son introduction en Europe soit postérieure de quelques années.

C'est cette variété qu'on est parvenu à faire doubler en Angleterre, et qui a été introduite en France en 1840. Son port est absolument celui du type; son feuillage est également tout semblable, excepté que la tige florale et les pétioles ne sont pas pourprés; la différence consiste uniquement dans la duplicature



PRIMEVÈRE DE LA CHINE *double blanche*.

Primula sinensis *var:* flore albo duplice.



ECHÉVÉRIE *à grandes feuilles*
Echeveria grandiflora.

de la corolle monopétale qui, dans quelques fleurs, est triplée. Le limbe des divisions est d'un blanc pur, verdâtre au centre dans les fleurs nouvelles, et se teignant légèrement de pourpre dans les fleurs qui finissent; il est finement denté sur les bords.

Cette jolie plante se cultive comme son type en pots remplis de terre de bruyère. Il lui faut la serre tempérée. Jusqu'à présent elle s'est montrée dans nos cultures beaucoup plus délicate que l'espèce, et infiniment plus rebelle aux moyens de multiplication qui consistent à faire des boutures de ses jeunes tiges, lesquelles fondent facilement. Il faut les faire sur couche tiède et étouffées sous cloche. On peut la multiplier encore par éclats, mais elle drageonne peu du pied.

Nous avons également dans nos cultures de Charonne la variété de primevère de la Chine double rose, qui ne diffère de celle qui fait l'objet de cette note que par la couleur, et une teinte pourpre qui nuance sa tige florale et ses pétioles. Elle est de même d'une multiplication difficile.

Jacquin jeune.

SERRE CHAUDE.

Echévérie a grandes feuilles. *Echeveria grandifolia.* Haw. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 188 de ce journal, année 1835-1836).

Tige charnue, haute de 16 cent. cylindrique, surmontée d'une large rosace de feuilles, ovales arrondies, mucronées, d'un vert d'autant moins poudreux qu'elles sont plus jeunes et plus petites. Celles qui

garnissent la base de la rosace sont longues de 16 à 20 cent., spatulées d'un vert poudreux à reflets violacés et pourprés, marquées au centre d'une large rainure; toutes sont sessiles. Les feuilles inférieures tombent successivement, laissant sur la tige l'empreinte de leur insertion et annoncent que celle-ci peut acquérir une plus grande élévation, et nous avons vu, en effet, une de ces plantes qui avait 1 mèt. et demi de hauteur totale.

Hampe florale sortant de l'aisselle d'une des grandes feuilles au-dessous de la rosace. Elle est haute de 80 cent., cylindrique, plus ou moins tortueuse, d'un vert jaunâtre, pourpré et poudreux, et garnie de bractées alternes, purpurines. Elle est surmontée par une grappe irrégulière de fleurs.

Pédicelles courts, accompagnés d'une bractée florale; calice à cinq divisions lancéolées, aiguës, étalées, glauques et charnues. Corolle à cinq divisions ovales lancéolées aiguës, longues d'environ 15 mill., d'une jolie couleur de minium rosé. Étamines à filets plus courts que les divisions de la corolle, alternant avec elles,surmontées d'une anthère ovale jaune. Styles dressés et de couleur rouge foncé luisant.

Cette jolie plante originaire du Mexique, se cultive en serre chaude, en pots remplis d'un mélange de terre franche et de terre de bruyère ou de terreau de feuilles. Elle se multiplie de boutures faites avec ses feuilles et les bractées de la tige florale.

AUGUSTE CELS.



CATTLEY CREPU

Cattleya crispa

Catley crépu. *Catleya crispa*. Bot. reg. (*Voy.* la planche).

Plante vivace, à racines blanches et charnues; tiges ou fausses bulbes garnies, dans leur jeunesse, de gaînes foliacées qui se dessèchent après leur entier développement; elles sont noueuses à la base, fusiformes, subcylindriques et biangulaires, longues de 8 à 20 centimètres, d'un vert luisant pendant leur accroissement, ensuite d'un vert pâle, et elles se rident en vieillissant.

Au sommet de ces fausses bulbes, feuilles solitaires anguleuses, sessiles et obliques, lancéolées, oblongues, échancrées au sommet, à bords renversés, glaucescentes en dessous, d'un vert foncé luisant en dessus. Elles sont longues de 12 à 25 centim. et larges de 3 à 6. Lorsque la plante est assez forte pour fleurir, il sort, à la base d'une jeune feuille, une spathe monophylle, longue de 8 centimètres, ouverte à son extrémité supérieure, et de laquelle s'élève un épi de 4 à 6 fleurs. Elles sont portées sur des pédicelles de 6 à 7 centim. de longueur; le périanthe a six divisions; les trois extérieures ou sépales sont étalées, linéaires, lancéolées, longues de 7 centim. et larges de 2, d'un blanc à peine rosé à l'intérieur, lavées de pourpre au sommet extérieur, à bords renversés et contournés. Les pétales se dirigent en haut; ils sont aussi longs que les sépales, mais du double plus larges. Ils sont ondulés à leurs bords, très-élégamment crispés et contournés, d'un blanc satiné, teinté de rose, et lavés de rose pourpré à la base extérieure.

La labelle, placée au centre, est redressée, longue de 6 centim., formant à sa base, par le rapproche-

ment des bords latéraux, un tube évasé jaunâtre et lavé de pourpre en dessous. Le sommet se termine en pointe à bords ondulés et crispés, teinte de carmin pourpré à l'intérieur, marginée de blanc, et rose pourprée à l'extérieur. Le style est courbe et relevé; il est placé dans la partie tubulée de la labelle, et présente, à la partie supérieure de son orifice, deux masses polléniques à deux loges, d'un blanc mat.

Cette charmante orchidée, dont la fleur exhale un parfum des plus agréables, et conserve toute sa fraîcheur pendant douze ou quinze jours, est originaire de Rio-Janeiro. Elle a été introduite en Angleterre en 1826. Elle existe en France depuis cinq ou six ans, mais c'est, à ma connaissance, la première fois qu'elle y fleurit.

On la cultive en pots, dont on garnit le fond de tessons ou de morceaux de briques pour faciliter l'écoulement de l'eau, et remplis de mottes de terre de bruyère tourbeuse. Elle exige la serre chaude, car elle demande beaucoup de chaleur et des bassinages fréquents pendant sa végétation. Sa floraison a eu lieu à la fin d'octobre. Lémon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le nº d'août 1836.)

PENTSTEMON. GEN. PLANT. SCHREB. DESF. cat. ed. 3, pag. 124.

Caractères génériques. Ce genre ne diffère du *Chelone* que par le cinquième filament stérile qui est velu au sommet au lieu d'être glabre. Comme on le voit ce caractère est si minime, que je crois qu'il ne peut former une distinction suffisante; j'aurais donc réuni ces deux genres, si ce n'eût été l'opinion de plusieurs auteurs modernes qui les ont séparés.

1. PENTSTÉMON PUBESCENT. *P. pubescens.* HORT. KEW. DESF. cat. BOT. MAG. 1424. *Chelone pentstemon.* LINNÉE. Mant. DUMONT COURCET. Bot. Cult. ed. 3.

Vivace; tiges de 3 à 4 décimètres, cylindriques, pubescentes; feuilles opposées, lancéolées, sessiles, amplexicaules; fleurs purpurines, blanchâtres, pédonculées, en panicule terminale; le cinquième filament élargi à son sommet et barbu à sa partie supérieure.

Lieu, l'Amérique septentrionale. Fleurit de juin en septembre.

2. Pentstémon lisse. *P. lævigata.* Hort. Kew. Willd. Bot. Mag. 1425. *Chelone lævigata.* Dumont Courcet, Bot. Cult. ed. 2. vol. 3, pag. 238.

Vivace; tiges glabres, à peu près de la hauteur de celles de la précédente; feuilles inférieures ovales, acuminées, pétiolées, très-entières; les supérieures amplexicaules, lancéolées, dentées; fleurs en épi; corolle ouverte à deux lèvres, d'une couleur violette.

Lieu, l'Amérique septentrionale. Fleurit de juin en septembre.

3. Pentstémon diffus. *P. diffusum.* Bot. Regist. 1132. Desf. Cat. ed. 3, Sup. p. 439.

Vivace; feuilles radicales pétiolées, ovales, pointues, ayant quelques grandes dents sur la marge; les caulinaires sessiles, ovales à la base, pointues au sommet, à grandes dents inégales; tiges de 45 à 75 centimètres, cylindriques, glabres, terminées par des panicules axillaires, qui en forment une terminale; Corolle assez grande, d'un violet pourpré, à 5 divisions, 3 inférieures, 2 supérieures plus petites. Calice denticulé sur les bords.

Lieu, l'Amérique septentrionale. Toujours vert.

4. Pentstémon ovale. *P. ovatum.* Bot. Mag. 2903. Desf. Cat. ed. 3. Douglas. Figuré, Ann. de Flore et Pom. 1832-1833, p. 369.

Vivace; feuilles radicales pétiolées, à limbe ovale-pointu et marge à dents obtuses, glabres en dessus; les caulinaires courtement sessiles, ovales, comme cordiformes à la base, denticulées; tiges cylindriques, légèrement pubérulentes, hautes de 36 à 45 centim.; fleurs en panicule terminale; corolle d'un bleu pour-

pré, tube blanchâtre à la base; calice entier, glabre.

Lieu, l'Amérique septentrionale.

5. Pentstémon rapproché. *P. confertum.* Bot. Regist. 1260. Desf. cat. ed. 3.

Vivace; tiges glabres, simples, hautes de 24 à 30 centimètres; feuilles opposées, lancéolées, entières, glabres; fleurs nombreuses, en épis, comme verticillées, petites, jaunâtres.

Lieu, l'Amérique septentrionale.

6. Pentstémon élancé. *P. procerum.* Hort. Paris. 1836.

Vivace; tiges étroites, glabres, de 30 à 45 centimètres; feuilles opposées et ressemblant beaucoup à celles de l'espèce précédente; l'inflorescence est aussi à peu près la même, mais elle en diffère par la couleur des fleurs qui dans celle-ci sont pourpres: ce caractère est-il suffisant?

Lieu, l'Amérique septentrionale.

7. Pentstémon grêle. *P. gracilis.* Nuttal. Fl. Bor. Am. Loudon, Hort. Brit. Bot. Mag. 2945.

Vivace; tiges menues, un peu couchées à la base, redressées ensuite, brunâtres, glabres, de 15 à 18 centimètres; feuilles opposées, lancéolées, entières; les radicales pétiolées; fleurs petites, jaunâtres, comme en tête terminale. Elles sont quelquefois d'un violet pâle.

Lieu, le nord de l'Amérique. Ces trois dernières espèces ont beaucoup de rapport entre elles et ont des fleurs petites, et peu apparentes.

8. Pentstémon campanulé. *P. campanulatum.* Desf. Cat. ed. 3. Willd. *Chelone campanulatum.* Cavan. Icon. t. 29. Dumont Courcet. Bot. Cult. ed. 2.

Tiges nombreuses, droites, cylindriques. feuillées sur toute leur longueur; les anciennes deviennent comme sous-ligneuses, formant de larges touffes hautes de 3 à 6 décimètres; feuilles opposées en croix, peu distantes, ovales-lancéolées, étroites, sessiles, finement dentées en scie, acuminées, très-glabres; fleurs en épi terminal souvent unilatéral, d'un rouge foncé en dehors, blanchâtres en dedans.

Lieu, le Mexique.

9. PENTSTÉMON GENTIL. *P. pulchellum.* BOT. REGIST. 1138. DESF. Cat. ed. 3.

Vivace; tiges cylindriques, légèrement pubescentes, faibles, un peu diffuses, hautes de 3 à 4 décimètres; feuilles opposées, sessiles, linéaires, dentées sur les bords, glabres, longues de 3 à 4 centimètres, larges de 5 à 7 millimètres; fleurs en grappes terminales unilatérales, pédicellées, solitaires dans l'aisselle des bractées supérieures; corolle courte à tube très-renflé, d'un rose pourpré.

Lieu, le Mexique.

10. PENTSTÉMON POURPRE BRUN. *P. atropurpureum.* G. DON. SWETT. Fl. Gard. 235. DESF Cat. Sup. EGOMET, Ann. de Fl. et Pom. 1834-1835, p. 345.

Vivace; tiges cylindriques, glabres, fermes, droites, hautes de 4 à 7 décimètres; feuilles opposées en croix, linéaires, très-aiguës, glabres, longues de 9 à 12 centimètres, larges de 10 à 12 millimètres; fleurs en grappe terminale; pédoncules communs, axillaires, portant deux à quatre pédicelles terminés par un calice à cinq divisions étroites, aiguës; corolle longue de 3 centimètres, à tube presque droit, d'un pourpre brun.

Lieu, le Mexique.

11. Pentstémon a feuilles étroites. *P. Kunthii*. G. Don. *P. angustifolium*. Bot. Regist. 1122. Desf. Cat. ed. 3. *Chelone angustifolia*. Kunth.

Vivace; tiges droites, glabres, de 4 à 5 décimètres; feuilles opposées, linéaires, glabres, les inférieures comme entières; les supérieures un peu élargies à la base, dentées sur les bords; fleurs disposées comme dans la précédente; corolle purpurine, à tube renflé, longueur de près de 3 centimètres.

Lieu, le Mexique.

Ces quatre dernières espèces ont de grands rapports entre elles, je les ai cultivées, et il est très-facile de les confondre; je suis donc porté à les regarder comme des variétés ou modifications de semis de l'espèce la plus anciennement connue, qui est le P. campanulé.

12. Pentstémon digitale. *P. digitalis*. Nutt. Bot. Mag. 2587. Desf. Cat. ed. 3. Jacquin aîné, Ann. de Flore et Pom. 1839-1840. p. 373.

Vivace; feuilles radicales en touffe, rétrécies en pétiole à la base, glabres; les caulinaires sessiles, ovales-lancéolées, un peu dentées sur les bords; tiges droites, glabres, hautes de 4 à 6 décimètres; fleurs en panicule terminale; corolle courte, renflée, d'un blanc pur.

Lieu, la Caroline.

13. Pentstémon de Richardson. *P. Richardsonii*. Bot. Regist. 1121. Desf. Cat. ed. 3. Sup. page 439. Figuré, Ann. de Flore et Pom. 1833-1834, p. 52.

Tiges de 4 à 5 décimètres, faibles, grêles, glabres; feuilles opposées, lancéolées, pointues, glabres, munies de quatre à cinq grandes dents sur les bords, ce qui les fait paraître presque pinnatifides; fleurs en

pédicelles bractéolés; corolle grande, pubescente, à tube enflé, bilabiée, à cinq lobes ouverts, arrondis, rayés en dedans, violacés en dessus, ainsi que le tube; calice pubescent à laciniures oblongues-lancéolées, érigées; filament stérile hérissé de poils; la fleur de cette plante est probablement la plus grande du genre.

Lieu, le Texas.

20. Pentstémon Gentiane. *P. Gentianoïdes*. Bot. Regist. 1838, t. 3.

Vivace; tige comme souligneuse, glabre; feuilles opposées en croix, lancéolées, rétrécies en pétiole à la base, entières sur les bords, d'un beau vert en dessus, plus pâles et glaucescentes en dessous; fleurs disposées en grappes un peu pendantes; corolle grande, d'un pourpre brun plus ou moins foncé.

Lieu, le nord-ouest de l'Amérique. Très-jolie plante, ainsi qu'une variété à fleurs coccinées, nouvellement introduite à Paris, mais que je n'ai pas encore vue.

21. Pentstémon poudreux. *P. pruinosum*. Bot. Regist. 1280.

Plante vivace de 2 à 4 décimètres; feuilles bleuâtres: les radicales pétiolées, entières ou un peu dentées; celles de la tige dentées et sessiles; les bractéoles supérieures entières; fleurs bleues, verticillées; calice et bractéoles velus; corolle glabre, deux fois plus longue que le calice; le limbe à laciniures arrondies, entières.

Lieu, la Colombie.

22. Pentstémon acuminé. *P. acuminatum*. Bot. Regist. 1285.

Vivace; tiges ascendantes de 3 décimètres, glabres,

un peu glauques; feuilles radicales érigées, celles de la base de la tige ascendantes; bractées veineuses, coriaces, les inférieures plus longues que les fleurs qui sont en fascicules subsessiles, purpurines, à marge d'un bleu violet; corolle trois fois plus longue que le calice.

Lieu, la Colombie; introduit en Angleterre en 1827.

23. Pentstémon a feuilles variables. *P. heterophyllum*. Bot. Regist. 1899.

Vivace; tiges de 45 à 60 centimètres, effilées, glaucescentes, à base purpurine; feuilles glaucescentes très-entières : les inférieures linéaires lancéolées, les supérieures linéaires; fleurs en grappes; divisions du calice acuminées; corolle ventrue sans barbe, d'un pourpre léger, de 3 centimètres de long; les laciniures de la lèvre supérieure obliques arrondies; dans les trois de l'inférieure la moyenne est un peu plus étroite; filament stérile glabre, anthères sagittées à sommet fimbrié.

Lieu, la Californie.

24. Pentstémon a fleurs courtes. *P. breviflorum*. Bot. Regist. 1946.

Vivace; tiges érigées, glabres, branchues, rameuses, glauques; feuilles lancéolées, dentées, glabres, celles du sommet sessiles; fleurs en panicule branchue; calice glanduleux pubescent; corolle petite, blanchâtre ou rougeâtre; tube infundibuliforme de la longueur du calice; lèvre supérieure émarginée, arquée, à dos glanduleux, velu; l'inférieure plus courte à trois divisions ou laciniures blanches veinées de sanguin.

Lieu, la Californie.

25. Pentstémon a feuilles de Staticé. *P. Staticefolium*. Bot. Regist. 1770.

Vivace; feuilles radicales pétiolées, de 20 à 22 centimètres de long, oblongues-lancéolées, très-entières, glabres; les caulinaires sessiles, ovales, dentées, pubescentes; petites cymes sessiles, tomenteuses comme les calices; corolle ventrue, pubescente, violette, de 3 centimètres au moins.

Lieu, la Californie. Cette plante a des rapports au *P. diffusum*; mais elle en diffère par la couleur et la grandeur de ses fleurs.

26. Pentstémon acuminé. *P. acuminatum*. Douglas. Bot. Regist. 1285.

Vivace; tiges ascendantes de 3 à 6 décimètres, comme glauques ainsi que les autres parties de la plante; feuilles radicales droites, ovales-oblongues, longuement pétiolées, très-entières, subcoriaces; les caulinaires en forme de bractées, en cœur, acuminées, amplexicaules; fascicules de fleurs subsessiles; corolle trois fois plus grande que le calice, très-glabre; tube infundibuliforme un peu arqué; limbe à divisions larges, arrondies ou rétuses, d'un bleu pourpré.

Lieu, la Colombie. Cette plante a quelque rapport au *P. speciosum* (*Chelone*), mais en est parfaitement distincte.

27. Pentstémon glanduleux. *P. glandulosum*. Bot. Regist. 1262. Egomet, Ann. de Flore et Pom. 1833-1834, p. 333.

Vivace; toute la plante couverte de petits poils glanduleux; tiges érigées, de 6 décimètres et plus; feuilles radicales ovales, courtement pétiolées, gros-

sièrement dentées; les caulinaires amplexicaules, ayant inférieurement quelques dents; fleurs terminales et axillaires, en grappe paniculée; corolle grande, ventrue, d'un violet pâle, de la forme de celles de la Digitale ordinaire (*Digitalis purpurea*). Rudiment du filet stérile glabre.

Lieu : l'Amérique septentrionale, les Montagnes Rocheuses.

28. Pentstémon aminci. *P. attenuatum*. Douglas. Bot. Regist. 1295.

Vivace; tiges de 3 à 6 décimètres, à sommet velu; feuilles radicales elliptiques, pointues, pétiolées; les supérieures ovales oblongues, amplexicaules, sessiles, toutes très-glabres et très-entières; panicule érigée; calice et corolle purpurescents; capsules glabres; la couleur des corolles est ochracée, de 12 à 15 millimètres de long.

Lieu : l'Amérique septentrionale, la rivière de Clarks.

29. Pentstémon brunatre. *P. deustum*. Douglas. Bot. Regist. 1318.

Vivace; tiges ascendantes, glabres; feuilles glabres : les radicales longuement pétiolées, ovales; les inférieures spatulées, obtuses; les caulinaires oblongues, sessiles, subamplexicaules, toutes grossièrement et irrégulièrement dentées-incisées; fleurs ochracées en panicule, corolle petite, et glabre comme les calices.

Lieu : le nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

30. Pentstémon a larges feuilles. *P. latifolium*. Hort. angl. Jacquin, Annal. de Fl. et Pom. 1839-1840, pag. 383.

Vivace, et pouvant s'élever de 1 mèt. à 1 mèt. 50 centim.; tiges légèrement pubescentes, d'un vert

pourpré, feuillées et rameuses; feuilles radicales grandes, ovales allongées, un peu ondulées; les caulinaires opposées en croix, amplexicaules, acuminées, d'abord d'un beau vert, se teintant de pourpre pendant la floraison. Fleurs réunies en thyrse rameux, d'un joli lilas tendre, violacé; en juin.

Lieu : l'Amérique septentrionale. Cultivé chez M. Jacquin, au Grand-Charonne, près Paris.

Culture : les espèces 1 à 7, 12, 13, 14, 15, 16 et 27 supportent assez bien nos hivers, et pourtant il serait prudent d'en avoir toujours un pied ou deux abrités, soit sous châssis ou en serre tempérée. Toutes les autres, et surtout pour les avoir autant belles que possible, seraient plantées sur des plates-bandes de terre de bruyère, sur lesquelles on établirait des coffres et des châssis, afin de pouvoir les garantir des plus grands froids et surtout des neiges et pluies morfondantes en hiver. Dans le cas où on n'adopterait pas cette méthode, on les cultiverait en pots et toujours en terre de bruyère, et on les placerait en serre tempérée, sur les tablettes et près des jours. En été une exposition à demi-ombragée et des arrosements assez fréquents leur conviennent.

On les multiplie par la séparation de leur pied au printemps, de boutures faites pendant toute la belle saison, sur couche tiède, sous cloche ombragée, ou simplement sur une plate-bande de terre de bruyère ombragée et à l'ombre. Quelques espèces mûrissent leurs graines ; dans ce cas, et pour en assurer la réussite, il est bon de les semer aussitôt la maturité, et encore quelquefois ne germent-elles que la seconde année.

Toutes peuvent servir à l'ornement ou à l'agrément des jardins; mais, dans ce nombre, les plus belles sont les nos 8, 11, 14, 15, 18, 22, 27 et 30; on peut regarder comme superbes les nos 17, 19, 20 et 26; malheureusement elles sont encore rares à Paris.

JACQUES.

JARDIN FRUITIER.

DU POMMIER.

SUITE. (*Voyez* pages 138, 161, 241, 262, 330 et 357 de ce Journal, année 1839-1840 et p. 38 de la présente année.)

Description des Pommes à couteau.

Parmi les nombreuses variétés de pommes que l'on cultive dans les jardins pour les usages de la table, je me bornerai à faire connaître les meilleures, afin que les propriétaires ne flottent pas incertains dans le choix qu'ils ont à faire. Je vais les décrire dans l'ordre de leur maturité, en désignant par un * celles qui méritent la préférence.

POMMES MURISSANT:

En juillet.

Calville d'été, *Passe-pomme*, *grosse Pomme Madeleine*. Fruit dont le principal mérite est la précocité; il est de moyenne grosseur, conique, côtelé autour de l'œil ou ombilic, qui est étroit et peu enfoncé. Peau dure, d'un rouge foncé du côté du soleil.

pâle partout ailleurs ; chair blanche, un peu pâteuse, meilleure en compote. L'arbre est de médiocre grandeur, productif, et se greffe sur doucin et paradis.

En août.

Postophe d'été. Fruit de moyenne grosseur, un peu cylindrique, souvent plus étroit au sommet, rouge pâle et rouge brun du côté du soleil. Chair grenue, un peu rougeâtre sous la peau, assez agréable. Arbre vigoureux qu'on cultive le plus souvent en plein vent.

Montalivet d'été. Fruit gros, comprimé, d'un blanc jaunâtre à chair tendre, douce, bonne. Arbre assez vigoureux, que l'on greffe sur doucin et paradis.

En septembre.

Reinette jaune hâtive. Fruit moyen, un peu plus allongé que la reinette dorée, à peau unie, d'un jaune clair piqueté de brun; chair tendre, médiocre. Arbre assez vigoureux.

Rambour franc, *gros Rambour.* Fruit très-gros, comprimé, à côtes plus saillantes du côté de l'œil; d'un vert pâle fouetté ou rayé de rouge du côté du soleil, à chair un peu acide. Arbre vigoureux et très-productif.

Belle d'août, *Belle-fleur.* Fruit très-gros, de 6 centim. de diamètre, comprimé, d'un beau rouge légèrement recouvert de poussière glauque; chair blanche, tendre, d'un acide doux, agréable. Arbre très-vigoureux, que l'on greffe sur doucin et sur paradis, et très-productif jeune. Ses feuilles sont plus unies,

plus luisantes et plus rondes que dans les autres espèces.

Pomme coing. Figurée dans ces Annales, page 76, année 1834-1835 (*voyez* cette indication).

En octobre.

Des quatre goûts. Fruit moyen, comprimé, d'un vert teinté de roux du côté du soleil; chair tendre, assez bonne, d'un parfum particulier. Arbre vigoureux.

Pomme nompareille. Fruit ressemblant à la reinette du Canada, mais plus petit et d'un jaune moins verdâtre. Il en a toutes les qualités. Arbre vigoureux.

Pomme de deux goûts. Fruit moyen, côtelé, d'un blanc jaunâtre, à chair blanche et fine, d'une saveur très-agréable.

* *Reinette du Canada.* Fruit très-gros, ayant quelquefois jusqu'à 40 centim. de circonférence, très-comprimé, ordinairement plus renflé d'un côté que de l'autre, à côtes peu marquées, d'un vert pâle, très-piqueté, un peu lavé de rouge du côté du soleil; chair tendre, grenue, très-bonne crue, et meilleure cuite. Ce fruit se conserve jusqu'en avril, si on le cueille à la fin de septembre, un peu avant sa maturité. Arbre très-vigoureux; en plein vent.

* *Reinette grise du Canada.* Fruit plus petit que le précédent, à chair plus ferme et plus acide, et qui dure plus longtemps. Arbre vigoureux.

* *Reinette de Hollande.* Fruit gros, allongé, d'un blanc jaunâtre, à chair très-blanche, acidulée, ferme, bonne. Il mûrit quelquefois en novembre. Arbre productif et vigoureux.

* *Reinette d'Espagne, blanche d'Espagne, large face pépin.* Figurée page 110, Annales de Flore, 1838-1839 (*voyez* cette indication).

Reinette rousse ou *des Carmes*. Fruit moyen comprimé, d'un jaune roussâtre, à chair tendre, d'un acide doux et agréable. Il se conserve jusqu'en novembre et décembre. Arbre peu vigoureux, que l'on greffe sur doucin et paradis.

Gros Pigeonnet, *Pigeonnet de Rouen*. Fruit turbiné moyen, rouge, rayé de rouge plus foncé du côté du soleil, à chair très-blanche, fine, d'un goût fort agréable. Il passe vite. Arbre délicat.

Petit Pigeonnet. Arbre plus délicat encore; fruit semblable au précédent, mais plus petit et mûrissant plus tard.

* *Reinette de Bretagne*. Beau fruit, rouge foncé et vif piqueté de jaune, chair ferme sucrée, peu acide, bonne d'octobre en décembre.

En novembre.

Pomme Maltranche rouge. Fruit très-gros, de 2 centim. de diamètre au moins, d'un rouge vif et brillant; chair tendre et fine, d'un acide agréable.

* *Calville rouge d'hiver*. Fruit beau, un peu allongé, haut de 5 à 7 centim., d'un rouge foncé; chair un peu rouge, fine, grenue, vineuse, fort agréable. On en mange jusqu'à la fin de mars. Arbre très-vigoureux.

Reinette naine. Fruit allongé, turbiné, bosselé, d'un vert devenant jaunâtre en mûrissant, à chair tendre, d'un acide doux, agréable. Il se conserve jusqu'en janvier et se greffe sur paradis.

En décembre.

* *Calville blanche. Calville blanche d'hiver, bonnet carré;* fruit très-gros, à œil entouré de bosses ou côtes très-saillantes, d'un jaune pâle tirant sur le vert, à chair blanche, grenue, fine, relevée, très-bonne. On le cueille dans la première quinzaine d'octobre, et il mûrit successivement depuis le présent mois jusqu'en avril. Arbre vigoureux et productif.

Cœur de bœuf. Fruit gros, allongé, uni, d'un rouge pourpre légèrement couvert de poussière glauque; chair blanche un peu nuancée de rouge, acide, tendre et bonne cuite. Il se conserve jusqu'en janvier. Arbre très-vigoureux et productif.

* *Api.* Fruit petit, comprimé, d'un jaune pâle à l'ombre et d'un rouge cerise vif du côté du soleil, chair ferme, d'un acide doux assez agréable. Il se conserve jusqu'en avril. Petit arbre, qu'on greffe sur doucin et paradis.

* *Belle-fille, double api, pomme étoilée.* Fruit petit, très-comprimé, divisé en cinq côtes à peau unie, jaune, d'un rouge vif du côté du soleil; chair ferme, blanche, acide et moins fine que celle du précédent. Il se conserve jusqu'en juin. Arbre assez vigoureux.

Gros api, pomme de rose. Fruit de moyenne grosseur, très-comprimé, à peau dure rouge, d'un rouge cerise très-foncé du côté du soleil, ou marbré de rouge et de jaune sur toute sa surface; chair très-blanche, moins ferme et moins agréable que celle de l'api. Il se conserve plus longtemps. Arbre moyen, assez vigoureux.

Fenouillet gris, anis. Fruit petit, rude au toucher, gris, comprimé, à chair douce, sèche, parfumée d'anis.

Il se conserve jusqu'en mars. Arbre délicat, peu élevé, très-productif. On le greffe sur doucin et sur paradis.

Fenouillet jaune, *pomme d'or*, *drap d'or*. Fruit d'un beau jaune d'or, finement ponctué ou strié, quelquefois légèrement teinté de rouge du côté du soleil; chair ferme, délicate, douce, fort bonne. Il se conserve jusqu'en mars. Arbre délicat, productif et qu'on greffe sur doucin et paradis.

* *Reinette d'Angleterre*, *pomme d'or*. Fruit gros, haut de près de 8 cent., paraissant un peu allongé, régulier, sans côtes sensibles, d'un beau jaune fouetté de rouge; chair d'un blanc jaunâtre, ferme, sucrée, assez relevée. Excellent jusqu'en mars. Arbre très-vigoureux et très-productif.

Reinette dorée, *rousse*, *jaune tardive*. Fruit de moyenne grosseur, un peu comprimé, à peau rugueuse, d'un jaune d'or mat, piquetée de gris clair, quelquefois lavée de rouge du côté du soleil; à chair ferme, fine, sucrée, légèrement acide. Arbre assez délicat, très-productif sur doucin et paradis.

* *Reinette de Caux*. Fruit très-gros, un peu turbiné, irrégulier, d'un beau jaune, à chair d'un acide doux fort agréable. Il se conserve jusqu'en février. Arbre très-élevé, très-productif.

Reinette grise de Granville. Fruit moyen, comprimé, d'un jaune grisâtre, un peu roux du côté du soleil; à chair tendre, élastique, d'un blanc jaunâtre et d'un acide agréable. Il se conserve jusqu'en février. Arbre assez vigoureux.

* *Postophe d'hiver*. Fruit gros, comprimé, un peu à côtes, d'un rouge clair ou foncé du côté du soleil, quelquefois jaune à l'ombre, lisse, luisant, à chair ferme, un peu jaunâtre, d'un acide très-doux, assez

agréable. Il mûrit à la fin du mois et se conserve jusqu'en mai. Arbre vigoureux, assez productif greffé sur franc.

Calville rouge d'automne, *calville normande*. Fruit moyen, conique, rouge foncé du côté du soleil; chair un peu teintée, parfum de la violette. Mûre en décembre, peut se conserver jusqu'en mai; mais elle est cotonneuse dès février. Se greffe sur doucin.

Pomme de châtaignier. Fruit gros, allongé, d'un rouge vif. Se cueille en octobre, mûr en décembre. Excellent cuit. Se greffe sur franc; en plein vent.

En janvier.

Pomme haute bonté, *reinette grise haute bonté*. Fruit gros, arrondi, comprimé à la base, d'un vert jaunâtre rougissant un peu du côté du soleil; à chair fine, tendre, d'un blanc verdâtre, légèrement acidulée, agréable. Il mûrit ordinairement dans ce mois et se conserve souvent jusqu'en juin. L'arbre est de moyenne vigueur, mais productif.

Reinette grise de Champagne. Fruit moyen, comprimé, à peau roussâtre, fouettée de rouge du côté du soleil; à chair ferme, sucrée, agréable. Arbre délicat, qui se greffe sur doucin et sur paradis, et qui est assez productif.

Reinette grise bec de lièvre. Fruit allongé, sillonné au sommet, de moyenne grosseur, à chair blanche, ferme, d'un acide doux et agréable. Il mûrit depuis janvier jusqu'à la fin de mars. Arbre vigoureux, qui se greffe sur franc.

Montalivet. Fruit très-gros, d'un blanc jaunâtre, de forme peu régulière; chair tendre et assez fine, agréable et d'une saveur acidulée. Arbre très-vigou-

reux et productif, que l'on greffe sur doucin et paradis.

* *Impératrice Joséphine*. Nous en donnons la figure dans ce numéro. (*Voyez* ci-après.)

En février.

Pomme Fenouillet rouge, *Bardin*, *Azerolly*. Fruit petit, arrondi, à peau grise, rude, panachée de rouge; chair ferme, fine, sucrée et musquée. Il mûrit quelquefois en mars. Arbre petit, productif, se greffant sur doucin et paradis.

Reinette rouge. Fruit de moyenne grosseur, allongé, luisant, jaune piqueté et lavé de rouge du côté du soleil; chair légèrement jaunâtre, ferme, acidulée; peau se ridant beaucoup en mûrissant. Arbre délicat, productif.

* *Reinette franche*. Fruit variant de forme et de grosseur, moyen, à côtes ou uni, d'un vert clair piqueté de gris, quelquefois lavé d'un peu de rouge du côté du soleil, jaunissant et se ridant beaucoup à la maturité; chair blanche, ferme, sucrée, savoureuse. Elle mûrit successivement de ce mois jusqu'en juin. On peut la conserver d'une année à l'autre. L'arbre est vigoureux et productif, surtout sur paradis.

Court pendu rose, *Capendu rose*. Fruit petit, comprimé, teinté de rose du côté du soleil, à chair blanche, ferme, douce, agréable. Sa maturité se prolonge jusqu'en mars. L'arbre est vigoureux et productif. On le greffe sur franc; en plein vent.

* *Pomme reinette verte*. Figurée page 205 de ce Journal, année 1832-1833 (*voyez* cet article).

* *Pomme fillette*. Figurée page 76 de ces Annales, 1834-1835 (*voyez* cette indication).



POMME IMPERATRICE JOSEPHINE

Il ne me reste plus, pour compléter ce que j'ai à dire sur le pommier, qu'à indiquer les principaux faits de sa culture comme producteur des fruits dont on tire le cidre : ce sera l'objet d'un prochain et dernier article. ROUSSELON.

POMME IMPÉRATRICE JOSÉPHINE (*voyez* la figure). M. Armand Gontier, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, a bien voulu nous communiquer le fruit modèle. L'arbre qui le produit est vigoureux et très-productif. Il se plaît à toutes expositions et se prête à toutes les formes, cependant, ainsi que cela est ordinaire, il donne les plus beaux fruits lorsqu'il est dressé en espalier.

La pomme a 8 ou 9 centimètres de hauteur et un diamètre à peu près égal. Sa peau est fine, d'un jaune verdâtre, légèrement couverte d'une poussière glauque ; elle jaunit à la maturité. Celle-ci se prolonge de décembre en janvier avec toutes ses qualités. Il est possible de conserver le fruit plus longtemps encore, mais alors la chair devient sèche et cotonneuse. Quand il est mûr à point, elle est au contraire fine, juteuse, cassante et de bon goût.

Ce pommier, qui paraît être d'origine américaine, est encore peu répandu dans les vergers ; cependant il mérite d'y trouver place à cause des qualités et de l'abondance de ses fruits que quelques cultivateurs connaissent aussi sous le nom de *ménagère*.

UTINET.

Note sur le *Juglans regia*, var. *Præ-adulta.*

J'ai donné, dans ce Journal, avril 1840, la description d'une nouvelle variété de noyer commun trouvée par M. Jamin, et à laquelle j'ai proposé de donner le nom de *Juglans Regia*, var. *præ-adulta*, noyer commun, variété promptement adulte.

Ayant ensuite communiqué cette notice à la société d'horticulture, j'ai été fort étonné de lire, dans le numéro de novembre dernier, où elle a été insérée, que « je propose de maintenir à ce noyer le nom de *Juglans præparturiens* que lui a déjà donné M. Poiteau dans le Bon Jardinier. »

Malgré tout le respect que je professe pour ce patriarche de l'horticulture, et malgré sa qualité de rédacteur en chef de la Société Royale, je me permettrai de lui faire observer qu'il est peu convenable de mettre ainsi un homme en contradiction avec lui-même, et qu'un changement aussi notable n'aurait pas dû être fait à mon article, sans mon consentement.

Si j'eusse été consulté à cet égard, j'aurais fait valoir auprès du savant rédacteur la priorité de la dénomination publiée dans les Annales de Flore, et soutenant en même temps la juste acception de ce nom qui, sans amour-propre, vaut bien l'autre, je l'eusse maintenu, comme je le maintiens formellement ici, ou j'eusse retiré mon article : et de cette façon, je ne me serais point vu mettre en contradiction avec moi-même sans mon aveu.

Je ne pouvais pas dire non plus en novembre 1840 que ce nom de *præparturiens* avait déjà été donné

par M. Poiteau dans le Bon Jardinier, puisque j'ai cherché dans l'édition de 1840 et qu'il n'en est pas fait mention, et que le Bon Jardinier de 1841 n'a pas encore paru.

Enfin je demanderai à M. Poiteau qu'il veuille bien nous dire comment on doit aujourd'hui désigner les variétés. Jusqu'alors j'avais pensé que le nom générique suivi d'une seule dénomination spécifique indiquait une espèce, et c'est cependant ainsi qu'il a cru pouvoir désigner la variété qui nous occupe et qui en est bien une puisqu'il le dit lui-même dans le titre de l'article qu'il a inséré dans les Annales de la société d'horticulture, et qui porte ma signature.

Je désavoue donc le nom de *Præparturiens* qu'on a introduit à mon insu dans l'article ci-dessus indiqué, et je maintiens celui de *Præ-adulta* qui répond au caractère de la variété, et qui a la priorité de plus de 6 mois.

PÉPIN.

PLANTES POTAGÈRES.

Note sur quelques variétés du *Giraumon vert d'Espagne*.

Le giraumon vert d'Espagne, auquel notre collègue M. Jacquin aîné a consacré une notice page 136 de ce Journal, année 1839-1840, est une variété fort remarquable que l'on cultive depuis plusieurs années dans nos jardins. Il se recommande par sa fécondité, les qualités de sa chair fine, ferme et sucrée, et la

faculté dont jouissent ses fruits de se conserver longtemps.

Mais je ne dirai rien de plus de ce type, m'en référant à l'article ci-dessus cité, et j'entretiendrai seulement nos lecteurs de quelques variétés que j'en ai obtenues depuis six ans que je le cultive près et au milieu d'autres giraumons et potirons.

Chez les unes l'écorce est devenue blanche, rouge, verte et noire, verte et rouge, rouge et jaune, etc., mais la forme n'a pas varié; chez d'autres au contraire celle-ci a varié aussi, en même temps que l'épiderme se teintait de couleurs pareilles à celles que je viens d'indiquer, et ces dernières variétés ressemblaient assez au potiron appellé *Bonnet turc*. Chez plusieurs enfin la circonférence de la base était restée verte, et l'ombilic saillant en forme de turban était seul rubanné de diverses nuances. Toutefois ces variétés se reproduisent tous les ans avec les mêmes anomalies et jouissent de qualités tout à fait semblables à celles du type.

Mais en observant la durée de la conservation de ces diverses variétés, je me suis aperçu qu'aucune d'elles ne pouvait se garder aussi longtemps que le giraumon vert lui-même; la variété verte nuancée de rouge est celle dont la durée se prolonge davantage, sans cependant atteindre le terme de celle du giraumon vert d'Espagne.

Les graines sont rares et peu fertiles dans tous ces gains, souvent même elles manquent totalement dans la variété à fruits blancs. Cette circonstance est l'indication d'une dégénérescence que l'on remarque au reste dans presque tous les hybrides où les semences finissent par être stériles, et elle est la

cause de la perte de beaucoup de variétés, surtout dans les plantes annuelles qu'on ne peut reproduire que par le semis.

PÉPIN.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ROSIER PRINCE ALBERT (hybride perpétuelle).

Arbuste vigoureux ; feuilles à trois ou cinq folioles d'un vert glauque. Aiguillons rares, mais allongés; fleurs cupuliformes très-pleines, d'un diamètre de 5 à 6 centim. Leur coloris est variable ; ainsi les unes sont d'un rose frais, les autres pourpres plus ou moins foncées, et quelques-unes d'une teinte cramoisie, ou d'un violet aussi intense et velouté que celui de la pensée. Chacune d'elles a tous ses pétales uniformément colorés ; mais ces diverses nuances se font remarquer souvent sur les fleurs d'un même pied. Elles ont, en outre, l'avantage d'exhaler une odeur agréable assez forte, et qui est bien plus prononcée que dans les quatre-saisons.

Cette rose intéressante a été obtenue dans un semis des graines du rosier *Gloire des Rosomanes* hybridé par un *Quatre-saisons*. C'est une nouveauté gagnée par M. Laffay, cultivateur de roses à Bellevue, et pour la vente de laquelle il a ouvert une souscription à Londres et à Paris.

ROUSSELON.

ASCLEPIAS. Lin. Pentandrie monogynie. L. Apocynées. Juss.

Caractères génériques. Calice monophylle, petit, persistant, à 5 divisions; corolle monopétale en roue à limbe à 5 segments; 5 cornets; 5 étamines, à chacune desquelles est adnée une anthère à deux loges; deux ovaires surmontés d'un style court terminé par un stigmate pentagone; deux follicules oblongues contenant des graines aigrettées.

Asclépiade tubéreuse. *Asclepias tuberosa.* Lin. (*voy.* la planche). Plante vivace, originaire de l'Amérique septentrionale, à racines tubéreuses oblongues dans leur jeunesse, lorsqu'elles proviennent de semis, et devenant grosses, longues, charnues et ramifiées lorsqu'elles ont plusieurs années. Tiges herbacées droites, velues, se ramifiant au sommet, hautes de 50 à 65 centimètres; feuilles alternes, lancéolées, velues; fleurs de juillet en septembre, en ombelles latérales et terminales. Les segments de la corolle sont d'un beau jaune et pendants, et les cornets d'un beau rouge orangé.

Cette plante, qui porte le nom d'*Asclepias*, médecin grec qui, le premier, fit connaître les propriétés médicinales de l'*Asclepias curassavica*, et d'un fort joli effet pour la décoration des parterres, est cependant assez rare dans les jardins, quoiqu'elle soit déjà anciennement connue et qu'elle mérite d'être plus accueillie à cause de sa taille, qui la rend convenable à toutes les positions, et surtout par rapport à l'abondance de ses fleurs. Elle se cultive en pleine terre franche, légère et un peu fraîche, et dans une exposition chaude. Comme cette plante perd tous les ans la totalité de ses tiges, qui ne repoussent que vers la

Pl. 10



ASCLEPIADE TUBÉREUSE

Asclepias tuberosa.



STACIE TOMENTEUX

Stacie puberula

fin d'avril, il est utile de marquer la place de chaque pied par un piquet, pour qu'en labourant les plates-bandes on ne puisse courir le risque de les retourner. On peut éviter ce soin en plaçant les Asclépiades sur les planches qui ne reçoivent que les plantes de choix.

Lorsque les graines mûrissent, on peut les employer à la multiplication de cette plante, en les semant en terrines aussitôt leur maturité, et en rentrant le jeune plant dès les premiers froids pour le tenir à l'abri de la gelée. On le repique l'année suivante en pleine terre et on couvre les pieds, pendant les premières années, avec des feuilles d'arbres ou de la grande litière. On peut encore multiplier cette plante de boutures faites avec ses tiges lorsqu'elles ont seulement une hauteur de 10 à 15 cent., et par la division de ses pieds lorsqu'ils sont assez forts.

JACQUIN aîné.

STATICÉ TOMENTEUX, *statice puberula*. BOT. REG. t. 1450 (*voyez* la figure, et pour les caractères génériques, page 222 de ce Journal, année 1838-1839).

Racines vivaces; feuilles toutes radicales, étalées ou dressées, ovales oblongues, très-entières, obtuses ou terminées par une petite pointe, rétrécies à la base, longues de 5 à 6 centimètres d'un vert tendre à cause de l'épais duvet qui en couvre les deux faces et particulièrement les bords. Scape anguleuse, presqu'ailée, garnie d'un duvet court, droite jusqu'à la hauteur de 15 à 16 centimètres, se ramifiant alors en plusieurs bifurcations dichotomes terminées par de petites panicules de fleurs formant par leur

réunion une espèce de corymbe. Bractées, renfermant les fleurs, oblongues, obtuses, d'un brun clair, pubescentes, membraneuses au sommet et de moitié moins longues que le calice; fleurs sessiles réunies par deux ou trois; calice infundibuliforme, pubescent, à tube rougeâtre ou brun, à limbe scarieux d'abord plissé ensuite étalé, et d'un pourpre violacé plus ou moins foncé. Corolle petite, composée de cinq pétales linéaires blancs, ne dépassant pas le calice, de façon que c'est presqu'uniquement sa couleur qui est visible.

Cette jolie plante a besoin d'être abritée sous châssis ou tenue en serre tempérée pendant l'hiver. Mais pour être d'une grande beauté, il faut la placer en pleine terre pendant l'été sur les plates-bandes ou en bordure, où elle fait un charmant effet par sa floraison qui dure de juin en août, et par son coloris un peu variable et qui est plus intense et plus beau à la fin de la floraison qu'à son début. On la multiplie par éclats des pieds ainsi que par boutures sur couche tiède. Elle se reproduit également par ses graines qu'il faut aussi semer sur couche à la fin de l'hiver et repiquer ensuite.

On la trouve chez MM. Jacquin frères, et chez M. Pelé, qui, les uns et les autres, l'ont fait venir d'Angleterre.

UTINET.

RONDELETIA. PLUM. Pentandrie monogynie. LIN. Rubiacées de *Juss.* Tribu des Cinchonacées. Genre dédié au physicien W. Rondelet.

Caractères génériques. Calice à cinq divisions linéaires aiguës, ou oblongues, persistant. Corolle

Pl. 12



RONDÉLÉTIE BRILLANTE

Rondeletia speciosa

infundibuliforme, monopétale, à tube cylindrique, à peine renflé près de la gorge, à limbe étalé formant cinq divisions ovales obtuses; cinq étamines à anthères sessiles non saillantes; stigmate bifide; capsule sphérique bacciforme couronnée par le calice, biloculaire, polysperme, s'ouvrant au sommet en deux valves.

Rondélétie brillante. *Rondeletia speciosa*. Bot. Cab. 1893. *R. odorata*. Bot. Reg. 1905. (*Voyez* la planche.)

Arbrisseau originaire de la Havane. Tige rougeâtre, cylindrique et glabre. Feuilles sessiles, opposées, lancéolées, pointues, rondes en dessus et d'un vert foncé, à nervures plus pâles en dessous. Corymbe terminal et formant un peu l'éventail de fleurs d'un rouge écarlate, vif et éclatant; portées par groupe de cinq sur un pétiole commun, sur lequel elles sont attachées par un pédicelle court et mince.

Il faut à cette plante une terre substantielle; on la cultive en pots que l'on tient en serre chaude, et on la multiplie de boutures.

A. Cels.

Notice sur une nouvelle fécule appelée *Canna-root*.

M. Chapel, horticulteur et pépiniériste fort distingué à Montpellier, nous a adressé un flacon rempli d'une fécule blanche à laquelle il a donné le nom de *Canna-root* (racine de balisier).

Cette fécule, cuite avec du bouillon gras et avec du lait, nous a paru se comporter absolument

comme la fécule de pomme de terre. Il ne nous est pas possible de décider de ses qualités hygiéniques, qu'une plus longue expérience peut seule établir.

Voici, au surplus, la notice que M. Chapel a bien voulu nous adresser et qui nous a paru assez intéressante, surtout pour les départements méridionaux et peut-être pour l'Algérie, pour que nous la mettions en entier sous les yeux de nos souscripteurs.

« Je retire cette fécule du *Canna discolor* (de Surinam). Cette espèce de balisier est un modèle admirable de tout ce que le luxe d'une végétation indienne peut développer sous notre climat. Ses tiges, atteignant jusqu'à 2 mètres de hauteur, sont fournies de larges et belles feuilles zônées de rouge brun, offrant un aspect très-pittoresque, cultivées par grandes masses, car sa figure éminemment exotique s'isole complétement du caractère de nos autres productions.

» La grande quantité de *rhizomes* dont elle est fournie, et desquels je retire la fécule, n'est pas moins, pour chaque plante produit d'un seul bourgeon, d'environ 5 à 10 kilog., et plus; et chaque touffe peut, sous ce rapport, me fournir de $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ de kil. de la fécule que je vous ai adressée, et que j'extrais par les mêmes moyens que ceux employés pour la *pomme de terre*.

» Les données que j'ai de la facile croissance de ce balisier me confirment dans cette idée, qu'il pourra plus tard rentrer dans le cadre de nos productions méridionales, dès qu'un moyen facile de conservation pendant l'hiver (soit à l'instar des *pommes de terre*, ou même en place, pour être ensuite divisées au printemps) sera connu et qu'il me sera possible de l'indiquer avec assurance.

» Jusque-là, je puis vous donner un aperçu du produit de cette plante. Je possédais, cette année, 390 plantes ou touffes, occupant une surface de 300 mètres; elles ont fourni 40 kilog. de fécule : ce qui établirait, pour le produit d'un hectare ou de 10 à 12 mille touffes, environ 1,320 kilog., qui, à 2 fr. le kilog., supposeraient 2,640 francs.

» Indépendamment du produit en fécule, chaque touffe, développant de 7 à 10 et 12 tiges, est susceptible de fournir une grande quantité de fourrage, que je ne puis énumérer qu'autant que j'en aurai fait une application exacte.

» Ce que je vous signale ci-dessus n'est, en effet, qu'un bien faible aperçu du produit réel à l'égard de plantes mieux cultivées et mieux arrosées que ne l'ont été nos cultures de cette année; car mes plantes de l'année dernière me fournirent, l'une dans l'autre, de 200 à 250 grammes de fécule par touffe. Ainsi 390 multiplié par 200, m'aurait fourni 78 kilog. au lieu de 40, et, pour la totalité d'un hectare, 2,574 au lieu de 1,320, et dont le produit brut aurait été 5,148 francs au lieu de 2,640, plus le fourrage.

» Ce dernier produit peut être affecté à la nourri-de vaches laitières, moutons, chevaux, etc.

» Pour cultiver avec avantage cette espèce de balisier, il suffit de bien ameublir le terrain et de la planter par lignes espacées de 65 à 70 centim. de distance d'une ligne à l'autre, et à 40 ou 50 centim. de distance d'une plante à l'autre. On forme des billons, entre lesquels on plante, et plus tard la moitié de la terre des billons de droite et de gauche sert à chausser les pieds, et le vide produit par le chaussage sert à effectuer les arrosements. Tenir le terrain propre de mauvaises

herbes, par quelques légers labours ou simples binages, est suffisant pour conduire à bien cette culture.

» Le prix de 2 fr. que je porte pour le kilogramme est, par rapport à l'*arrow-root du commerce*, qui est au taux de 4 fr. le kilogramme, et sans ignorer, du reste, que la plupart de ces fécules exotiques sont presque toujours falsifiées, tandis que la mienne est pure de tout mélange étranger. Mais, comme tout cela n'est que fictif et que le prix réel ne peut être établi que relativement à l'usage général de cette fécule et aux avantages prouvés par des expériences plus étendues, c'est à l'avenir à décider la question. »

JACQUIN jeune.

NOUVEAUTÉS.

CHÊNE A FEUILLES LISSES. *Quercus glabra.*

Rameaux cylindriques d'un vert tendre; feuilles alternes de 10 à 16 centimètres de longeur, et de 3 à 5 centimètres de large, entières, allongées, lancéolées, acuminées, d'un vert tendre, entièrement lisses, à pétiole muni à sa base de deux petites stipules linéaires caduques. Il nous paraît très-rustique, toutefois comme il est fort rare nous n'avons pas essayé de le mettre en pleine terre. Nous l'avons greffé sur le *robur*, et cette greffe a parfaitement réussi. Il se multiplie également par boutures sous cloches. Il est originaire du Japon, et on dit qu'on le trouve également en Chine. Il est probable qu'il passerait en pleine terre dans le midi et l'ouest de la France.

AUGUSTE CELS.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le nº d'août 1836.)

ANHALONIUM. Lem. *Ariocarpus*. Sch. Icosandrie monogynie. Lin. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Aspect de l'*aloe retusa*, tubercules sans aréoles et sans épines, foliiformes, prismatiques, aplatis en forme de feuille à la base de l'insertion, disposés en spirale. Aisselles couvertes de laine longue et persistante; fleurs de mamillaire sortant des aisselles; baies de l'aspect de plusieurs échinocactes, roses, blanches, lisses; graines en forme de nid, éparses dans la pulpe, comme dans les échinocactes et mélocactes; cotylédons tuberculeux, épais; sans tige.

Anhalonier prismatique. *A. prismaticum*. Nain, déprimé, sempervivoïde, d'un vert cendré, glaucescent, simple; aréoles et épines nulles. Tubercules prismatiques, triangulaires, aplatis en forme de feuilles à l'insertion, disposés spiralement en séries; aisselles munies d'une longue laine persistante d'où sortent les fleurs et les fruits. Les fleurs sont grandes et d'un beau blanc rosé.

PILOCEREUS. Lem. Icosandrie monogynie. Lin. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Forme et habitude des cierges. Tiges simples, droites, à plusieurs côtes, portant un cephalium, à l'instar des mélocactes, au sommet, d'où sortent les fleurs et les fruits. Fleurs et baies semblables à celles des cierges. Périanthe tubulé; étamines inégales, libres, graduées, insérées sur l'ovaire et en partie sur le tube; baie écailleuse. Cotylédons tuberculeux.

1. Pilocierge tête de vieillard. *Pilocereus senilis.* Dec. *Cereus senilis.* Haw. Originaire de Mexico. Plante ayant dans sa jeunesse l'aspect et la forme d'une tête de vieillard, entièrement couverte de crins blancs. Faisceaux d'épines très-rapprochées; épines rayonnantes au nombre de quinze à vingt, criniformes et crispées; une centrale droite et roide.

2. Pilocierge colonne de Trajan. *Pilocereus columna Trajani.* Karw. Originaire de Mexico. Plante droite, robuste, très-grande, multangulaire, verte; sillons aigus, verticaux, côtes presque comprimées, aréoles oblongues, d'un tomenteux fauve. Huit à dix épines rayonnantes, les supérieures plus courtes, une centrale plus forte, très-longue; toutes roides, cornées et blanches, brunes à la base et au sommet.

Franç. Cels.

HORTICULTURE.

Observations sur la chute des feuilles dans plusieurs genres d'arbres pendant l'été 1840.

La sécheresse qui a eu lieu en avril et mai 1840, au moment où les bourgeons se développaient, jointe à un vent aride et froid de nord-est, a causé un grand mal à la végétation en évaporant les fluides qui l'alimentent et en favorisant les attaques de diverses espèces d'insectes qui se multiplient de préférence sur les plantes languissantes, dont ils dévorent les feuilles et jusqu'aux rameaux.

Dans plusieurs localités des environs de Paris, et particulièrement sur les terrains calcaires et siliceux, cet état de choses a déterminé la chute des feuilles dans un grand nombre d'arbres et d'arbustes. On a pu voir ces dégâts dans beaucoup de jardins, et notamment sur les pêchers à Montreuil-sous-Bois, et sur les tilleuls dans différents parcs et promenades publiques.

L'insecte qui dévore le parenchyme des feuilles est presque imperceptible; aussi a-t-il été difficile de le reconnaître avec certitude. Plusieurs auteurs l'avaient rapporté à différents genres de la classe de ceux qui vivent continuellement sur les feuilles de tilleul; mais d'après les observations que je dois à M. le professeur Audouin, il est positif aujourd'hui que c'est une petite araignée qui n'attaque pas seulement les tilleuls, mais qui exerce également ses ravages sur les pêchers et beaucoup d'autres arbres, et même sur plusieurs plantes annuelles et vivaces, telles que

dahlia, haricots, etc. Elle est l'*Acarus telarius*, Linn., Smith, Tisserand, et appartient au genre *Tetranychus* de M. Léon Dufour.

A la fin de juin 1840, les cultivateurs de Montreuil voyant jaunir et tomber les feuilles de leurs pêchers en attribuèrent la cause à un insecte qui leur était inconnu et qui occasionne la maladie qu'ils nomment *la grise*. Cet insecte n'est pas autre chose que celui que je viens de désigner, et dont la présence amène le desséchement de la feuille, qui prend effectivement une teinte grisâtre. Il ne faut pas confondre cet *acarus telarius* avec une autre espèce d'arachnide, plus grosse, qu'on ne voit guère qu'au printemps sur les feuilles des arbres qui ont été exposés à des pluies froides, survenues en avril et mai ou dans les premiers jours de juin. Dans l'observation qui nous occupe, lorsque l'*acarus telarius* est venu se fixer sur les feuilles, les arbres subissaient au contraire une grande sécheresse, malgré laquelle cependant ils végétaient encore vigoureusement. Au moment où les feuilles sont tombées, les fruits étaient en bon état et donnaient de belles espérances, mais soudainement exposés au contact de l'air et des rayons solaires par cette dénudation subite, et privés par la sécheresse d'une alimentation suffisante, ils se sont desséchés, et la plupart de ceux qui ont échappé n'avaient acquis ni le développement ni la saveur qui les distinguent ordinairement ; aussi a-t-on évalué à 250,000 fr. la perte de la récolte à Montreuil.

Le seul remède efficace à employer en pareille circonstance, et qui agit avec autant d'avantages contre l'acarus que pour préserver les feuilles et l'arbre de la sécheresse, consiste dans l'emploi répété soir et

matin du bassinage ou seringuage des feuilles. Une fois seulement pourrait suffire, et je conseillerais de choisir le soir de préférence, parce que l'humidité, se conservant plus longtemps, a une action plus puissante que lorsque l'opération se fait le matin, la chaleur qui survient ensuite rendant l'évaporation trop prompte. On se sert pour cela de pompes à main, de seringues de jardin, d'arrosoirs, etc. Le but principal est de faire tomber l'eau sur les arbres en pluie douce. Cette rosée artificielle nuit aux habitudes de l'insecte et le détruit en peu de jours. Il faut de préférence se servir d'eau de puits ou de source, et non d'eau de mare ou stagnante.

J'ai fait à cette occasion des expériences comparatives sur des arbres plantés en espalier ou isolés; les résultats ont été les mêmes, c'est-à-dire que le succès a été complet sur plusieurs arbres plantés près les uns des autres et tous attaqués par l'acarus. On a seringué un sur deux en alternant; ceux qui ont été bassinés ont conservé leurs feuilles et fourni une belle végétation, tandis que leurs voisins se sont dépouillés et sont devenus languissants, sans que cependant les insectes qui les dévoraient se fussent communiqués aux arbres arrosés. Pareille épreuve a été faite sur un pêcher en espalier en proie à l'acarus. Une aile seulement a été bassinée et l'autre abandonnée à elle-même, et le résultat a été tout semblable.

Les arbres qui en 1840 ont le plus souffert des ravages de l'acarus sont les tilleuls d'Europe; tous les genres de la famille des rosacées, comme *mespilus*, *cratægus*, *sorbus*, *prunus padus*, *rosa*, et surtout l'*amygdalus persica* (le pêcher), ainsi que je l'ai dit plus haut. Il est remarquable que les

tilleuls d'Amérique n'ont pas souffert, ce qui, à mon avis, doit être attribué à l'épaisseur de leurs feuilles.

Enfin un grand nombre de plantes herbacées de diverses familles, fait qui n'avait pas été remarqué jusqu'à présent, ont été également ravagées par cet insecte. Je peux citer les *erythrina*, les *phaseolus coccineus* et autres, les *glycine*, l'*athyrus odoratus*, *sambucus*, *petunia*, *dahlia*, *salvia*, *hibiscus*, *sida*, etc.

Tous les végétaux qui avaient subi les ravages de l'acarus ont commencé à repousser fin de juillet et en août, aussitôt que les petites pluies et la fraîcheur des nuits eurent fait disparaître les causes de leur malaise. Quelques arbres alimentés par une nouvelle sève ont produit des feuilles et même des fleurs, et continué de végéter jusqu'en novembre, travail qui les a considérablement fatigués, et pourra nuire à leur récolte future. Cette influence de la pluie sur les plantes ainsi ravagées est une nouvelle preuve qui appuie l'excellence du procédé que j'ai indiqué, et d'ailleurs les jardiniers maraîchers qui arrosent continuellement ne se sont jamais aperçus de l'apparition de cette araignée dans leurs cultures.

Pépin.

PLANTES POTAGÈRES.

Observations sur le semis des Fèves et des Pois.

L'année 1840, si favorable pour diverses récoltes, telles que blé, raisin, pommes, etc., a été bien moins avantageuse à plusieurs plantes potagères auxquelles la sécheresse a été funeste. Dans ce nombre on peut

particulièrement citer les pois, les haricots, et surtout les fèves. Aussi ces légumineuses ne peuvent manquer d'être très-recherchées, et c'est pourquoi j'ai cru être utile en signalant les résultats que j'ai obtenus, à l'égard des pois et des fèves, des nombreux essais dont elles ont été l'objet dans nos cultures; résultats qui doivent d'autant plus inspirer de confiance que la constitution atmosphérique s'est, ainsi que je viens de le dire, montrée constamment défavorable à la réussite des semis.

Cette circonstance me fournit l'occasion de conseiller aux personnes chez lesquelles les fèves ont aussi mal réussi, de ne pas se hâter d'imputer ce mauvais résultat soit à l'ignorance de leur jardinier, soit à la négligence, pour ne pas dire plus, de leur marchand de graines, avant que plusieurs essais leur aient démontré où se trouve la faute.

Il est vrai de dire que dans beaucoup de cas les effets des intempéries sont un motif de reproches pour le jardinier ou le marchand de graines, selon que la confiance en l'un ou en l'autre est mieux établie auprès du propriétaire dont l'espoir est déçu, et cependant le plus souvent tous deux ont fait rigoureusement leur devoir. Il y a donc une sorte de solidarité entre le jardinier et le marchand de graines, et dût-on m'appliquer le *vous êtes orfèvre, monsieur Josse*, je ne crois pas devoir hésiter à prendre la défense commune.

Je dirai donc que plus un propriétaire conserve son jardinier, mieux les choses vont. Il aura eu le temps d'étudier le terrain et de remarquer les espèces ou variétés qui y réussissent mieux; il aura soin de ne semer que les plantes qui y prospèrent, et ce sera

une circonstance favorable pour le marchand de graines qui, aux yeux du propriétaire, n'aura pas une seule marchandise mauvaise. Un nouveau jardinier, au contraire, outre les intempéries contre lesquelles l'art ne peut rien, a de plus à reconnaître la manière dont le sol se comporte, et ses premiers tâtonnements entraînent des pertes qui tournent à son désavantage et à celui du marchand de graines. Ces désagréments n'existent pas quand le propriétaire lui-même s'occupe d'horticulture, parce qu'il sait alors apprécier les circonstances et tenir compte à chacun des obstacles qu'il a eu l'occasion de rencontrer. C'est pourquoi si, comme grainier, je préfère être en relations avec des personnes qui se connaissent en cultures, je l'aimerais davantage encore si j'étais jardinier. Je serais en cela bien différent de quelques-uns des hommes exerçant cette profession, qui se plaignent que le maître de la maison s'occupe de son jardin, tandis qu'ils devraient s'en applaudir, à moins qu'ils ne soient ignorants ou paresseux.

Mais je me hâte de revenir aux fèves, objet de cet article. Je commencerai par faire une observation relative à la couleur, dont il ne faut pas tirer d'induction défavorable pour la qualité et la faculté germinative. En effet, elles deviennent plus ou moins brunes en vieillissant; souvent même elles prennent cette teinte dès la première année, et cependant elles sont bonnes à semer à sept ans au moins, ainsi qu'on le verra ci-après. Je conseillerai donc aux personnes qui en possèdent de ne pas se décourager à cause de cette couleur, dont à tort on augure mal généralement. Le point essentiel pour la conservation de ces semences est qu'elles soient convenablement séchées

avant d'être mises en sacs, et que dans cet état elles soient déposées dans un lieu tout à fait exempt d'humidité. En effet, celle-ci s'insinue sous l'ombilic et porte immédiatement la moisissure sur le germe qui est quelquefois détruit, sans qu'à l'extérieur la fève ait aucun signe d'altération.

Voici un résumé des essais que nous avons faits à l'égard des fèves, essais que nous renouvelons tous les ans pour nous assurer de la faculté germinative de nos graines.

Sur 4 essais de fèves de la récolte de 1833, 1 n'a donné aucun produit ; dans les 3 autres les graines ont levé dans la proportion de 1 sur 12, 4 sur 12, et 11 sur 12.

Sur 11 essais de fèves de la récolte de 1835, 3 ont manqué. Sur les 8 autres la levée a été dans la proportion de 1 sur 4 dans deux essais, et dans les 6 autres elle a varié ainsi : 2 sur 12, 3 sur 12, 5 sur 12, 9 sur 12, 7 sur 9, et 10 sur 12.

Sur 17 essais de 1836, 6 ont manqué complétement ; la levée a été de 1 sur 12 dans 2, de 10 sur 12 dans 2 autres, et dans les 7 autres elle a varié de 4 sur 12, 5 sur 12, 2 sur 4, 7 sur 12, 8 sur 12, 10 sur 12, et 11 sur 12.

Sur 4 essais, récolte de 1837, 2 ont manqué ; dans les autres la levée a été de 2 sur 12.

Sur 7 essais, récolte de 1838, 2 ont manqué ; dans les 5 autres la levée a été de 10 sur 12 dans 2, et ensuite 2 sur 12, 2 sur 4, et 4 sur 4.

Sur 11 essais, récolte de 1839, 3 ont manqué. La levée a été de 2 sur 12 dans 2 essais, et dans les autres 1 sur 12, 1 sur 4, 4 sur 12, 2 sur 4, 11 sur 12, et 4 sur 4.

Ces divers essais ont été faits en pleine terre et en godets sur couche le 17 février 1840, et en pleine terre les 8 et 27 mai suivants; et il est remarquable que quelques variétés qui n'ont pas levé sur couche ont levé en pleine terre et réciproquement.

En comparant ces résultats les uns aux autres on peut, sous le rapport de la meilleure levée, classer dans l'ordre suivant les fèves provenant des récoltes des six années indiquées ci-dessus :

1° Celles de 1838,	qui ont,	en moyenne, levé	7 sur	11;
2° Celles de 1837,	*id.*	*id.*	13 sur	24;
3° Celles de 1835,	*id.*	*id.*	37 sur	77;
4° Celles de 1833,	*id.*	*id.*	4 sur	9;
5° Celles de 1836,	*id.*	*id.*	25 sur	62;
6° Celles de 1839,	*id.*	*id.*	27 sur	72.

On voit que les fèves de 1833, qui avaient sept ans aux semis de 1840, ont mieux levé que celles de 1836 qui en avaient quatre, et de 1839 qui n'en avaient qu'un; ce qui justifie complétement ce que j'ai dit plus haut, tant sous le rapport de la faculté germinative que sous celui de la couleur. J'ajouterai que des circonstances particulières peuvent faire avorter un semis quoique les graines soient de bonne qualité, et j'en ai eu la preuve par les semis des 8 et 27 mai qui ont bien réussi, quoique faits avec des fèves pareilles à celles qui avaient manqué en pleine terre ou sur couche le 17 février. Du reste je n'ai remarqué aucune différence de faculté germinative dans les diverses variétés essayées, qui toutes ont levé du 10ᵉ au 12ᵉ jour.

Ce que j'ai dit à l'égard des fèves peut s'appliquer également aux pois, dont nous avons fait aussi de

nombreux essais en 1839 et en 1840. Ceux de 1839 ont donné les résultats ci-après.

Les semences, récoltes de 1833 et de 1834, ont levé dans la proportion de 7 sur 12 ; celles de 1835 et 1836, 8 sur 12 ; celles de 1837, 17 sur 27 ; celles de 1838, 6 sur 12.

Les essais faits en 1840 ont donné pour résultat :

Les semences de 1833 ont levé dans la proportion de 13 sur 57 ; celles de 1834, 1 sur 4 ; celles de 1835, 7 sur 9 ; celles de 1836, 17 sur 36 ; celles de 1837, 35 sur 61 ; celles de 1838, 51 sur 108 ; et celles de 1839, 11 sur 21.

Ces expériences prouvent également que les pois de sept ans peuvent lever ; et comme il y a eu dans ces essais quelques semis qui ont manqué à une époque et réussi à une autre, elles démontrent qu'il faut plusieurs épreuves avant de décider à leur égard, ainsi qu'à celui des fèves, que les graines sont effectivement mauvaises.

Je pourrais appliquer cette assertion à un grand nombre d'espèces, et l'appuyer par beaucoup d'autres considérations ; mais on me comprendra quand je dirai pour terminer que les semences que nous mettons en vente sont, pour la plupart, le produit de semis faits avec des graines dont nous sommes sûrs, que nous en vérifions l'identité par les essais nécessaires, et qu'enfin nous veillons sur leur pureté jusqu'au moment où nous les livrons aux acheteurs ; il ne nous est ni permis, ni possible d'en surveiller l'emploi.

JACQUIN jeune.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

TABLEAU *des plantes vivaces herbacées et autres propres aux bordures, indiquant leur hauteur, la couleur de leurs fleurs et l'époque de leur floraison.*

Suite (*voyez* pages 267, 303 et 341, année 1839-1840, et 7 de la présente année).

4e SÉRIE. — *Plantes dont la hauteur varie de 80 centim. à 1 mèt. 15 centim.*

Acanthus mollis.	Acanthe branch-ursine.	Blanc.	Juillet.
— — *Lusitanicus.*	— — de Portugal.	*Id*	*Id.*
— *spinosus.*	— épineux.	*Id.*	Août.
Achillea magna.	Achillée grande.	*Id.*	Juillet.
Aconitum lycoctonum.	Aconit tue-loup.	Jaune.	*Id.*
— *ochroleucum.*	— jaune.	*Id.*	*Id.*
Actea spicata.	Actée à épis.	Blanc.	Juin.
OEnothera fructicosa.	Onagre frutiqueuse.	Jaune.	Août.
Agrimonia eupatoria.	Aigremoine eupatoire.	*Id.*	Juin.
Anchusa undulata.	Anchuse ondulée.	Bleu.	Août.
Anthericum ramosum.	Anthéric rameux.	Blanc.	Juin.
Anthirrinum Monspesulanum.	Muflier de Montpellier.	Panaché.	Août.
Apocynum cannabinum.	Apocin à feuilles vertes.	Blanc.	Juin.
Artemisia Japonica.	Armoise du Japon.	*Id.*	Sept. et oct.
— *pontica.*	— pontique.	Jaune.	Août.
— *vulgaris.*	— commune.	Rouge.	*Id.*
Arum dracunculus.	Arum serpentaire.	Brun.	Juillet.
Arundo donax foliis variegatis.	Roseau à quenouilles panaché.	Rouge.	*Id.*
Asclepias amœna.	Asclépiade agréable.	*Id*	*Id.*
— *nivea.*	— blanche.	Blanc.	*Id.*
— *purpurescens.*	— pourpre.	Pourpre.	Août.
— *Siberica.*	— de Sibérie	Bleu.	Juillet.
Asphodelus luteus.	Asphodèle jaune.	Jaune.	Juin.
Aster dumosus.	Aster en buisson.	Blanc.	Sept. et oct.
— *grandiflorus.*	— à grandes fleurs.	Pourpre.	*Id.*

Aster multiflorus.	Aster multiflore.	Blanc.	Sept. oct.
— *paludosus.*	— des marais.	Bleu	*Id.*
— *radulata.*	— à feuilles ridées	Pourpre.	*Id.*
— *rigidus.*	— roide.	*Id.*	Août.
Astragalus christianus.	Astragale axillaire.	Jaune.	Juillet.
— *glyciphyllus.*	— à feuilles de réglisse.	*Id.*	Juin.
— *sulcatus.*	— sillonnée.	Bleu.	Juillet.
Balsamita virgata.	Balsamite effilée.	Jaune.	Août.
— *vulgaris.*	— odorante.	*Id.*	*Id.*
Bunias orientalis.	Bunias d'orient.	*Id.*	Mai.
Campanula persicifolia.	Campanule à feuilles de pêcher.	Bleu.	Juillet.
— — *alba plena.*	— — blanche pleine.	Blanc.	*Id.*
— — *cœruleo pleno.*	— — bleue pleine.	Bleu.	*Id.*
— *rapunculoides.*	— raponculoïde.	*Id.*	*Id.*
— *verticillata.*	— verticillée.	*Id.*	Août.
Catananche cœrulea.	Cupidone bleue.	Bleu.	Juillet.
Centaurea cineraria.	Centaurée cendrée.	Blanc.	Août.
— *phrygia.*	— plumeuse.	Jaune.	Juin.
Chelone formosa.	Galane gracieuse.	*Id.*	Juillet.
Chrysocoma biflora.	Chrysocome à deux fleurs.	*Id.*	Août.
Clematis crispa.	Clématite crépue.	Rouge.	*Id.*
— *cylindrica.*	— cylindrique.	Bleu.	*Id.*
— *erecta.*	— droite.	Blanc.	Juin.
Cnicus centauroides.	Cnicus à feuilles de centaurée.	Pourpre.	Juillet.
Colinsonia Canadensis.	Colinsonie du Canada	Bleu.	Août.
Coreopsis aurea.	Coriope dorée.	Jaune.	*Id.*
— *verticillata.*	— verticillée.	*Id.*	*Id.*
Delphinium exaltatum.	Dauphinelle moyenne.	Bleu.	Juillet.
Dictamnus albus.	Dictamne ou fraxinelle d'Europe.	Blanc.	*Id.*
— *flore rubro.*	— à fleurs rouges.	Rouge.	*Id.*
Dioscorea verticillata.	Igname verticillée.	*Id.*	Août.
— *villosa.*	— velue.	*Id.*	*Id.*
Dracocephalum Virginicum.	Dracocéphale de Virginie.	Bleu.	Sept. et oct.
Echinops retro.	Échinope azurée.	*Id.*	Juillet.
Erigeron Carolinianum.	Vergerette de la Caroline.	Jaune.	Août.
— *Philadelphicum.*	— de Philadelphie.	*Id.*	Juillet.
Eryngium amethystinum.	Panicaut améthyste.	Bleu.	*Id.*
— *planum.*	— à feuilles planes.	*Id.*	Août.
Eupatorium hyssopifolium.	Eupatoire à feuilles d'hyssope.	Blanc.	*Id.*

Eupatorium maculatum.	Eupatoire maculée.	Pourpre.	Août
Ferula assa fœtida.	Férule de Perse.	Jaune.	Juin.
— *Orientalis.*	— d'Orient.	*Id.*	*Id.*
Helianthus atrorubens.	Soleil noir pourpre.	Brun.	Août.
— *divaricatus.*	— divariqué.	Jaune.	Sept., oct.
Hieracium subnudum.	Épervière glabre.	*Id.*	Août.
— *umbellatum.*	— à ombelle.	*Id.*	*Id.*
Hyssopus nepetoides.	Hyssope à feuilles de cataire.	Pourp.	Sept., oct.
Iris germanica.	Iris germanique.	Bleu.	Juin.
— *halophylla.*	— à longues feuilles.	*Id.*	Juillet.
— *livida.*	— livide.	Pourpre.	Juin.
Laserpitium gallicum.	Laser indigène.	Jaune.	*Id.*
— *latifolium.*	— à larges feuilles.	Blanc.	Juillet.
— *trilobum.*	— à trois lobes.	*Id.*	Juin.
Lathyrus pisiformis.	Gesse pisiforme.	Bleu.	*Id.*
— *sylvestris.*	— des bois.	Pourpre.	Août.
Leonurus cardiaca.	Agripaume commun.	*Id.*	Juillet.
Liatris heterophylla.	Liatris à feuilles variées.	*Id.*	Sept., oct.
— *pilosus.*	— velue.	*Id.*	*Id.*
— *spicata.*	— en épis.	*Id.*	*Id.*
— *squarrosus.*	— rude.	*Id.*	Août.
Linum perenne.	Lin vivace.	Bleu.	Juillet.
Lobelia cardinalis.	Lobélie cardinal.	Rouge.	Août.
— *fulgens.*	— éclatante.	*Id.*	Sept., oct.
Lunaria rediviva.	Lunaire vivace.	Pourpre.	Juin.
Lychnis Chalcedonica.	Lychnide croix de Jérusalem.	Rouge.	Juillet.
Lycopus Europæus.	Lycope d'Europe.	Blanc.	*Id.*
Lysimachia ephemerum.	Lysimachie à feuilles de saule.	*Id.*	*Id.*
— *vulgaris.*	— commune.	Jaune.	*Id.*
Lythrum virgatum.	Salicaire d'Autriche.	Pourpre.	Août.
Malva alcea.	Mauve alcée.	Rouge.	*Id.*
— *moschata.*	— musquée.	*Id.*	*Id.*
Marrubium candidissimum.	Marrube blanc.	Blanc.	Juillet.
— *peregrinum.*	— étranger.	*Id.*	Août.
Mentha cervina.	Menthe corne de cerf.	*Id.*	Juin.
Monarda didyma.	Monarde écarlate.	Rouge.	Juillet.
— *fistulosa.*	— fistuleuse.	Pourpre.	*Id.*
— *purpurea.*	— pourpre.	*Id.*	*Id.*
Orobus niger.	Orobe noir.	*Id.*	Mai.
Pæonia albiflora.	Pivoine à fleurs blanches.	Blanc.	Juin.
— *Byzantina.*	— de Byzance.	Pourpre.	Mai.
— *Daurica.*	— du levant.	*Id.*	*Id.*

Pæonia fimbriata.	Pivoine frangée.	Pourpre.	Mai.
— *peregrina.*	— étrangère.	*Id.*	Juin.
— — *flore rubro pleno.*	— — à fl. r. pleines.	Rouge.	*Id.*
— *Siberica.*	— de Sibérie.	Blanc.	*Id.*
— *tenuifolia.*	— à feuilles menues.	Rouge.	Mai.
Papaver Orientalis.	Pavot d'Orient.	*Id.*	*Id.*
Parthenium integrifolium.	Parthène à feuilles entières.	Blanc.	Juillet.
Phlox glaberrima.	Phlox glabre.	Rouge.	*Id.*
— *intermedia.*	— intermédiaire.	*Id.*	*Id.*
— *paniculata.*	— paniculé.	*Id.*	*Id.*
— — *flore albo.*	— — à fl. blanches.	Blanc.	*Id.*
— *undulata.*	— ondulé.	Rouge.	Août.
Plantago Alpina.	Plantain des Alpes.	Blanc.	Juin.
Podalyria alba.	Podalyre blanche.	*Id.*	Juillet.
— *australis.*	— à fleurs bleues.	Bleu.	Juin.
Polygonum undulatum.	Renouée ondulée.	Blanc.	Juillet.
— *Virginianum.*	— de Virginie.	*Id.*	Août.
Salvia glutinosa.	Sauge glutineuse.	Jaune.	Juillet.
— *Indica.*	— de l'Inde.	Blanc.	Juin.
— *sylvestris.*	— des bois.	Bleu.	Août
— *verticillata.*	— verticillée.	*Id.*	Juillet.
Sambucus ebulus.	Sureau nain.	Blanc.	Juin.
Sanguisorba Canadensis.	Sanguisorbe du Canada.	*Id.*	*Id.*
Scabiosa Alpina.	Scabieuse des Alpes.	Jaune.	*Id.*
Sisymbrium strictissimum.	Sisymbre touffu.	Jaune.	Juin.
— *tanacetifolium.*	— à feuilles de tanaisie.	*Id.*	*Id.*
Smyrnium perfoliatum.	Maceron perfolié.	*Id.*	Mai.
Solidago aspera.	Verge d'or rude.	*Id.*	Août.
— *odorata.*	— odorante.	*Id.*	Sept., oct.
Stachys germanica.	Épiaire germanique.	Panaché.	Août.
Tetragonotheca helianthoides.	Tétragonothéca faux soleil.	Jaune.	Sept., oct.
Thalictrum aquilegifolium.	Pigamon à feuilles d'ancolie.	Blanc.	Juin.
— *angustifolium.*	— — étroites.	*Id.*	*Id.*
— *atropurpureum.*	— atropourpre.	Rouge.	*Id.*
— *balsamita.*	— balsamite.	Jaune.	Août.
— *contortum.*	— tortu.	Blanc.	*Id.*
— *cornuti.*	— du Canada.	*Id.*	*Id.*
— *purpurascens.*	— pourpré.	Pourpre.	*Id.*
Valeriana officinalis.	Valériane officinale.	Rouge.	Juin.
— *phu.*	— phu.	Blanc.	*Id.*
— *Pyrenaica.*	— des Pyrénées.	Rouge.	*Id.*
Veratrum nigrum.	Varaire noir.	Pourpre.	*Id.*
Verbascum ferrugineum.	Molène ferrugineuse.	Brun.	Juillet.

Verbascum Phœniceum.	Molène pourpre.	Pourpre.	Juillet.
Verbena urticæfolia.	Verveine à feuilles d'ortie.	Bleu.	Août.
Veronica Siberica.	Véronique de Sibérie.	*Id.*	Juillet.

(*La suite au prochain numéro.*) JACQUIN jeune.

Note sur la multiplication des plantes vivaces par éclats de leur pied.

Il nous arrive si souvent, en parlant des plantes vivaces, d'indiquer comme moyen de les multiplier la division ou l'éclatement des touffes ou des racines, qu'il m'a paru de quelque utilité de donner une indication claire de cette opération pour les personnes qui ne la connaîtraient pas.

Les plantes herbacées vivaces, que l'on multiplie ainsi, ont des racines souligneuses dont la vie se prolonge plusieurs années quoique leurs tiges meurent, pour la plupart, tous les ans, pour être l'année suivante remplacées par d'autres que ces mêmes racines reproduisent. Ce sont surtout les plantes à racines *fibreuses* qui offrent le plus d'applications de ce procédé.

Parmi ces racines les unes enfoncent perpendiculairement leurs fibres dans la terre, et sont appelées *pivotantes ;* les autres les étendent horizontalement à très-peu de profondeur dans le sol, et sont, par cette raison, nommées *traçantes.*

Les unes et les autres se réunissent à un sommet commun qui porte le nom de *collet*, et qui est la ligne de démarcation entre les tiges et les racines; c'est là, dans le bourrelet qui le constitue ordinairement, que s'élabore la séve élevée par les racines pour alimenter les tiges, et celle plus perfectionnée

qui redescend de celles-ci pour apporter aux racines les éléments empruntés aux influences de l'air et de la lumière dont elles sont privées par leur position souterraine. De ce travail résulte la production de fibres radicales dans la partie inférieure qu'enveloppe la terre, et celle de gemmes ou yeux dans la partie éclairée par la lumière.

Lorsque la plante vivace a accompli ses phases de végétation et que ses tiges commencent à se dessécher, la surabondance de séve que les racines élèvent, ne trouvant plus d'issue par les tiges resserrées, se fait jour à la partie supérieure du collet et y développe un ou plusieurs yeux destinés au printemps suivant à former de nouvelles tiges. On conçoit dès lors que, pour multiplier la plante, il ne s'agit plus que d'éclater le collet, et qu'on peut obtenir autant d'individus qu'il y a d'yeux, accompagnés d'un faisceau suffisant de racines pour les alimenter et les faire développer, lorsque l'époque de la végétation sera venue. La séparation par éclats du collet se fait plus communément à l'automne après la suspension de la végétation, et au printemps avant sa reprise. On peut toutefois indiquer comme règle générale que l'automne est préférable pour les plantes vivaces rustiques formant de fortes touffes, et dans les terres sèches et chaudes. Mais, pour les plantes plus délicates, et surtout dans les terrains où on a à redouter la pourriture, à cause de l'humidité permanente que peuvent y entretenir les pluies d'hiver, il vaut mieux pratiquer cette opération dans le printemps, en combattant la sécheresse qui règne souvent à cette époque par des arrosements judicieux.

Il est prudent de ne pas diviser des plantes trop

faibles, parce que l'on s'exposerait à perdre les séparages et la souche, surtout en automne, où l'état stationnaire de la végétation ne permettrait ni aux uns ni à l'autre de reprendre assez de forces pour supporter la mauvaise saison. Il est bien, quand on peut s'en abstenir, de ne pas déplanter totalement la souche ; pour cela on découvre seulement la partie que l'on veut séparer, et on rebouche le trou immédiatement. Toutefois il est des plantes, et surtout celles qui repoussent constamment par la circonférence du collet, qui ont besoin d'être relevées tous les deux ou trois ans, afin d'être débarrassées des cicatrices des anciennes tiges qui pourraient produire la pourriture au centre du collet. A moins d'impossibilité matérielle, tous les séparages doivent être faits avec les doigts, par déchirement et sans l'emploi d'instruments tranchants. De cette manière, les vaisseaux accolés les uns aux autres se séparent sans se rompre, et il n'y a pas perte de substance séveuse comme lorsqu'une lame a tranché droit entre ces parties.

Je dois faire remarquer au reste qu'il est peu de plantes qui ne reprennent pas quand même la séparation se fait pendant que les tiges sont en végétation. Cependant, alors, quelques précautions de plus doivent être prises pour assurer plus complétement la réussite. Ces précautions varient selon les espèces.

Pour les unes il suffira de planter dans une terre plus légère que ne l'exige ordinairement la plante lorsqu'elle est dans toute sa vigueur et sa santé, parce qu'un tel sol hâte la formation du nouveau chevelu, qui est nécessaire pour que les racines reprennent convenablement leurs fonctions. Pour

d'autres, il faut les entourer d'une température plus élevée pour hâter leur végétation, ce que l'on obtient en les plaçant sous châssis; quelquefois même il faut y joindre l'emploi d'une cloche pour étouffer l'éclat afin de s'opposer à l'évaporation de ses fluides avant que l'action des racines soit en état de pourvoir à leur remplacement; enfin il est parfois nécessaire d'ajouter à ces moyens la privation de la lumière pour suspendre le travail des tiges qui pourrait retarder celui des racines. Je dirai toutefois que ces dernières précautions ne sont presque jamais utiles que pour des plantes très-délicates et exotiques.

Quoique les cultivateurs désignent l'opération que je viens de décrire par la périphrase *éclater les touffes* ou *éclater les racines*, c'est toujours la même chose qu'ils veulent exprimer, et qui n'est autre que la division du collet et des racines. Quant aux tiges qui constituent la touffe, elles n'ont d'importance que pour les séparages qui se font après que la végétation a repris son cours, et dans ce cas il est essentiel de les ménager, et surtout de ne pas rompre le bouton terminal destiné à assurer leur développement. Dans les séparages d'automne, au contraire, les tiges à moitié ou tout à fait desséchées n'ont besoin d'aucun ménagement, puisqu'elles doivent périr, et être remplacées par le développement des gemmes ou boutons qui se forment sur la partie du collet exposée à l'air, et restent stationnaires jusqu'au printemps comme l'œil dormant des écussons qu'on applique en août. Je pourrais faire remarquer à cette occasion la prévoyance infinie de la nature, qui, dans un grand nombre de plantes vivaces, semble ne faire

sécher les tiges et leurs feuilles sur leur collet que pour fournir aux boutons qui s'y forment un abri contre l'intempérie des hivers.

Il faut avoir soin, en replantant les divisions, de ne pas les enterrer plus qu'elles ne l'étaient avant. Cette précaution, que beaucoup de jardiniers même peuvent considérer comme surabondante, mérite cependant une certaine attention. On conçoit, en effet, que si la portion du collet habitué au contact de l'air, et sur laquelle se forment les bourgeons des nouvelles tiges se trouve enterrée, ces bourgeons ressentiront plus tard l'influence des premières chaleurs du printemps. Mais ce n'est pas là le seul inconvénient ; un autre beaucoup plus grave résulte de l'inertie plus prolongée des racines trop enterrées et de la nécessité où est la plante d'en former de nouvelles qui partent précisément de la presque surface du sol. Dans une telle circonstance, il se forme souvent un autre collet ; toutes opérations qu'ordinairement la nature accomplit, mais non sans fatigue pour le sujet qui quelquefois succombe. Au reste, chacun sait que les plantes vivaces qu'on juge prudent de garantir contre les intempéries de la mauvaise saison, par une couverture de feuilles ou un paillis, sont découvertes dès les premiers beaux jours du printemps, et cette pratique, généralement admise, n'a pas d'autre fondement que l'explication que je viens de donner sur l'avantage qu'il y a d'enterrer précisément les séparages au point où ils l'étaient avant.

ROUSSELON.

Note sur le Peuplier du lac Ontario. *Populus Ontariensis*. Hortul.

Notre collègue, M. Jacques, a publié sur cet arbre une notice, page 236 de ce Journal, année 1834-1835. Plus récemment notre collègue, M. Pépin, a donné, page 362 de l'année 1839-1840, une notice relative au développement de bourgeons sur les racines d'un individu de cette espèce. Je viens ajouter quelques mots à ce qu'ont dit ces deux cultivateurs pour recommander davantage encore l'emploi de cet arbre.

J'avais remarqué depuis longtemps que cette espèce exhalait pendant sa floraison, qui a lieu en mars, et durant le développement de ses feuilles, une odeur balsamique extrêmement agréable et beaucoup plus prononcée que chez aucun de ses congénères. Au printemps dernier j'ai apporté toute mon attention à constater ce fait, et je me suis pleinement convaincu de sa réalité. C'est pourquoi j'ai cru devoir le consigner ici, afin d'engager les propriétaires à en planter un ou deux isolément auprès de leur habitation, pour jouir au premier printemps du parfum dont ce peuplier embaume l'atmosphère. C'est d'ailleurs un arbre fort convenable à la décoration par son port et ses larges feuilles blanches en dessous, et qui produit toujours un joli effet sur quelque scène qu'on le place.

Jacquin aîné.

Mahonie a feuilles de houx. *Mahonia aquifolium*. Nutt. *Berberis aquifolium*. Pursh. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 308 de ce Journal, année 1834-1835.)

Nous avons déjà publié à l'indication ci-dessus les renseignements que nous possédions alors sur le genre intéressant des mahonia ; nous allons, à l'occasion de la figure que nous donnons dans ce numéro, compléter cet article autant que nous le pourrons.

Nous nous dispenserons de répéter la description de la belle espècé que nous avons fait figurer, puisque nous l'avons déjà donnée. Ce charmant arbuste de pleine terre développe chaque année une multitude de fleurs en grappes terminales et réunies, et sortant de l'aisselle des feuilles. Ces grappes ont moyennement une longueur de 20 centimètres sur une épaisseur de 10 centimètres et quelquefois plus, et il s'en exhale une odeur fort agréable pendant la floraison, qui a lieu d'avril en mai et dure environ un mois. A la fin de l'été les fruits paraissent. Ils sont également en grappe longue d'un décimètre environ et supportant de dix à vingt baies, d'un violet foncé et couvertes d'une poussière glauque semblable à celle qu'on voit sur la prune de monsieur. Elles ont souvent une forme sphérique plus ou moins régulière, et sont quelquefois un peu plus grosses que celles de la figure. Elles sont portées par un pédicelle long de 10 à 15 millimètres qui s'attache sur un pédoncule commun muni de bractées pourpres. Ces fruits ont une saveur acide fort semblable à celle de l'épine-vinette, et renferment plusieurs graines qui lèvent facilement lorsqu'elles sont semées aussitôt leur ma-



MAHONIE *à feuilles de Houx*

Mahonia aquifolium.

turité à l'automne. Mais si l'on néglige de les semer à cette époque, il faut les faire stratifier au printemps, et malgré ce soin beaucoup d'entre elles ont perdu leur faculté germinative.

Cette espèce, ainsi que ses congénères, se plaît dans la terre sableuse des jardins à l'exposition du nord, mais à l'abri des vents de nord-ouest. C'est tout à fait la même que celle que l'on désigne sous la dénomination de *mahonia nepalensis*.

Dans nos semis nous avons obtenu un assez grand nombre de plantes d'une variété que nous désignerons sous le nom *intermedia*, et que nous pensons être le produit de la fécondation du *mahonia aquifolium* par le *repens* qui se trouve planté à sa proximité. Quoi qu'il en soit, voici ses caractères :

Feuilles de la forme de celles du *mahonia aquifolium*, mais non luisantes, du même vert que les feuilles du *repens*, à dents régulières, égales, et à trois paires de folioles, plus l'impaire. Elles sont plus grandes que dans les premières, et plus petites que dans les secondes. Les fleurs ressemblent à celles de l'*aquifolium*, et sont presque aussi nombreuses que dans le *repens*. Elles sont toujours terminales. Cette variété est fort remarquable en ce qu'elle a un plus beau feuillage que le *repens*, et des fleurs sinon plus nombreuses, du moins plus grandes et plus belles, et qui par cette raison produisent autant d'effet. Le *mahonia aquifolium* lui est seulement supérieur par son feuillage d'un vert luisant plus gai et plus agréable, mais ses fleurs sont beaucoup moins nombreuses.

On cultive encore, sous le nom d'*intermedia*, une autre variété que quelques-uns ont appelée aussi

nepalensis, et dont les feuilles sont plus petites que celles de l'*aquifolium*, moins profondément dentées, et à bords un peu recourbés en dedans, et dont les fleurs sont moins épaisses. C'est néanmoins une variété remarquable.

Le *mahonia glumacea* est sans contredit le plus beau de tous. Il développe de longues grappes de fleurs terminales d'un beau jaune, longues de 30 à 35 centimètres, et au nombre de six à dix à chaque extrémité des rameaux. Comme ceux-ci sont courts et rapprochés, cela forme une gerbe de fleurs inclinées comme un bouquet de feu d'artifice, et composée de quarante à cinquante grappes, selon la quantité de rameaux, et produisant le plus bel effet qu'on puisse imaginer. Il a en outre l'avantage d'exhaler une odeur suave que je n'ai pas pu définir parfaitement, mais qui se rapproche beaucoup de celle de la violette. C'est, en un mot, une plante fort intéressante, et que l'on ne peut manquer de voir bientôt dans tous les jardins où l'on tient à possséder des fleurs en toutes saisons; car les *mahonia* ont cet avantage de fleurir en pleine terre vers la fin de mars, et d'avoir une floraison qui dure plus d'un mois.

J'ajouterai à ce que j'ai déjà dit du *mahonia repens*, qu'il développe ses fleurs non-seulement en grappes terminales, mais dans toutes les aisselles des feuilles, et qu'à l'époque de sa floraison il forme des bouquets hauts de 35 à 40 centimètres, et larges de plus de 20. La quantité de fleurs que produit cette espèce lui assigne le premier rang après le *glumacea*.

Tous ces arbustes ont en outre l'avantage d'être

Pl. 14



LOBÉLIE CRAMOISIE

Lobelia atrosanguinea

d'une grande rusticité et de supporter parfaitement les intempéries de nos hivers; seulement le *fascicularis* qui a été indiqué à tort de la nouvelle Espagne, près de Nutka, puisqu'il appartient au nord du Mexique, est plus délicat. Il perd souvent ses feuilles lorsque le froid est rigoureux.

Franç. Cels.

ORANGERIE.

Lobélie cramoisie. *Lobelia atrosanguinea*. Hort. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 311 de ce Journal, année 1833-1834.)

Plante vivace à racines fibreuses; tiges s'élevant de 60 à 80 centimètres, à rameaux alternes, rougeâtres, munis de poils très-fins. Feuilles alternes à courts pétioles, ovales lancéolées, inégalement dentées, velues, d'un vert frais. Au sommet des rameaux, fleurs terminales et latérales, naissant une à une dans l'aisselle des feuilles, portées par un pédoncule cylindrique, rouge et velu, long de 5 à 6 millimètres, garni à sa base d'une petite bractée linéaire; calice à divisions linéaires couvertes de poils fins; corolle tubuleuse longue de 25 à 30 millimètres, à tube et limbe d'un rouge sanguin foncé; les trois lobes de la lèvre inférieure sont ovales, obtus, velus, ainsi que le tube. Stigmates globuleux couronnés de poils.

Cette jolie plante, introduite en France en 1839, fleurit de mai en juillet. En la livrant à la pleine terre dès les premiers jours de mai dans une exposition un peu ombragée, elle donne de plus belles

fleurs. Il faut la relever après sa floraison pour la rentrer en serre tempérée ou sous châssis froid pendant l'hiver. On la multiplie facilement de boutures, et mieux par éclats du pied, que l'on divise en avril; et par petits tronçons des racines que l'on plante comme boutures.

C'est à M. Martine, fleuriste, rue des Bourguignons, que nous devons cette plante, qui se trouve aussi à Charonne dans les cultures de MM. Jacquin frères.

UTINET.

ROSE THÉ COMTE DE PARIS. *Rosa indica*, var. *Comes Parisiensis*. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 371 de ce Journal, année 1832-1833.)

Cette charmante rose a été obtenue par M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, et mise dans le commerce en 1840, par madame veuve Sylvain Péan. C'est un arbuste d'un beau port à tiges droites, à rameaux cylindriques armés d'aiguillons roses. Les feuilles sont alternes, composées, à une ou deux paires de folioles avec impaire, munies de stipules et ailées à la base du pétiole. Quelquefois une foliole manque à la base. Ces folioles sont dentées et accuminées, d'un beau vert en dessus, plus pâle en dessous. Les fleurs sont portées sur un pédoncule long de 7 à 8 centimètres. Le calice a les divisions foliacées, inégales, dentées au sommet; le bouton est ovale, allongé, jaune à la base à l'onglet des pétales, et d'un pourpre foncé à son extrémité supérieure. La fleur, en s'épanouissant, est d'abord glo-



ROSE THÉ COMTE DE PARIS.

buleuse, et prend ensuite la forme d'une cent feuilles, ainsi qu'on peut le voir sur la figure; les pétales sont très-nombreux, d'un joli coloris rose plus foncé chez ceux de la circonférence. Cette nuance est plus claire en dessus qu'en dessous, où elle a plus d'intensité, surtout vers la base des pétales dont quelques-uns toutefois conservent un peu de jaune à l'onglet.

Cette jolie rose a l'avantage d'être bien portée sur son pédoncule, et d'épanouir sa fleur assez régulièrement. Elle a de plus celui d'exhaler une odeur très-agréable. C'est un des gains les plus intéressants qui aient été obtenus dans la tribu des rosiers indiens.

On multiplie assez facilement cette nouvelle variété, soit de boutures sous cloches ou en pleine terre à l'ombre en été, soit par le procédé de la greffe sur églantier. Nous sommes déjà en mesure de la livrer aux amateurs.

Franç. Cels.

Lapeyrousie blanche a feuilles distiques. *Lapeyrousia fissifolia*. Ker. Bot. mag. 1246. Var. *Alba*. Triandrie monogynie. Lin. Iridées. Juss.

J'ai vu cette charmante iridée en fleurs, chez M. Loth, fleuriste, rue Fontaine-au-Roi, 33. Il la cultive depuis plusieurs années; mais il n'était pas fixé sur son nom; car il la croyait un *witsenia*. M. Poiteau l'ayant reconnue pour la plante ci-dessus, j'ai adopté la dénomination qu'il lui a imposée; toutefois, comme l'espèce a ses fleurs violettes, celle-ci n'est sans doute qu'une variété, et c'est pourquoi je l'ai désignée comme telle.

Quoi qu'il en soit, elle est digne de l'attention des

amateurs par la ténuité de ses bulbes, grosses comme un pois, ses fleurs blanches assez semblables à celles d'un ixia, et qui exhalent une odeur douce et agréable, et son feuillage en éventail qui la distingue parfaitement. Elle donne des fleurs successives pendant une partie de la belle saison, et est sans doute comme l'espèce originaire du cap de Bonne-Espérance.

Ses tiges, hautes au plus de 16 centimètres, sont garnies de feuilles distiques, sessiles et nervées. Les fleurs naissent solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures qui font l'office de spathe. Leur tube est assez long, et leur limbe a six divisions étalées.

M. Loth la cultive en pots et en terre de bruyère, et la place sous châssis pendant la mauvaise saison. On la multiplie par ses cayeux.

Outre l'espèce qui est à fleurs violettes, suivant la figure du *Botanical Magazine*, et qui existe en Angleterre depuis 1809, tandis qu'il n'est pas à ma connaissance qu'elle soit cultivée en France, les Anglais en possèdent une autre à fleurs roses.

UTINET.

RHODODENDRON DE FARER. *Rhododendron Fareri*. HORT. ANGL. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 283 de ce Journal, année 1832-1833.)

Arbuste élevé, vigoureux, à rameaux rougeâtres, quelquefois blanchâtres, couverts au sommet de poils rougeâtres caducs. Feuilles alternes, ovales lancéolées de différentes grandeurs. Les plus petites n'ont que 2 centimètres de longueur, tandis que d'autres

Pl. 16



RHODODENDRON DE FARER

Rhododendrum fareri

ont un décimètre de long et 5 centimètres de large. Elles sont d'un vert tendre, à trois nervures principales, entières, lisses en dessus, blanchâtres ou d'un vert pâle en dessous, formant un peu la gouttière. Le pétiole, ainsi que le dessous de la nervure médiane qui en est le prolongement, sont garnis de poils rougeâtres, également mais plus tardivement caducs. Ce pétiole est en outre rouge à sa base et légèrement canaliculé. Les feuilles qui viennent de se développer sont le plus souvent rougeâtres et couvertes en dessus de poils de même couleur.

Plusieurs fleurs réunies ensemble terminent les rameaux. La corolle a son limbe étalé, partagé en cinq lobes, ovales, pointus, d'un joli rose carné avec des places presque blanches, surtout au centre des lobes. Le lobe supérieur est pointillé de pourpre cocciné. Les étamines ont les filets d'un blanc jaunâtre, et les anthères d'un violet noirâtre.

Cette charmante espèce, rapportée de la Chine par le capitaine Raves, se multiplie, mais assez difficilement, de boutures que l'on fait sous cloches. Nous espérons parvenir à la multiplier plus aisément au moyen de la greffe sur l'*hybridum* ou autres espèces à bois effilé. Du reste, sa culture est la même que celle de ses congénères. Aug. Cels.

NOUVELLE HORTICOLE.

Une scission probable se prépare, je le crois, au sein de la Société Royale d'Horticulture; voici à quelle occasion.

Sous le prétexte que cette société mettait peu d'empressement à faire une exposition de dahlia à

l'époque de la floraison dernière, plusieurs membres ont eu l'idée d'ouvrir entre eux une souscription pour subvenir aux frais que pourrait nécessiter une telle exhibition qu'ils ont résolu d'organiser eux-mêmes.

Cette exposition a effectivement eu lieu du 6 au 9 octobre dernier, rue Saint-Lazare, n° 74. Les collections de dahlia n'étaient pas seules conviées à cette représentation, les plantes en fleurs à cette époque, les fruits et légumes de la saison, y étaient également invités. Cependant les dahlia occupaient la plus grande place, et en étaient le plus gracieux ornement. Il est vrai qu'ils avaient une beauté remarquable, et offraient un grand nombre de *perfections*, nées pour la plupart dans les cultures françaises. On y voyait aussi des *hibiscus rosa sinensis*, des roses Bengale, thé, Bourbon, des plantes de serre, parmi lesquelles le *Daubentonia Tripetii* à fleurs papillonacées de couleur coccinée, un *erythrina resupinata* présenté par M. Jacques, deux beaux individus du *pilocereus senilis* (*cereus senilis*) envoyés par MM. Jacquin frères.

En fruits, on remarquait les pommes et poires de MM. Audoyer, Gontier et Souchet.

En plantes potagères, figuraient des choux-fleurs, des navets, des poireaux gros courts ou de Rouen d'un volume extraordinaire.

Quelques peintures à l'aquarelle ornaient la salle, où l'on voyait en outre plusieurs instruments et ustensiles de jardinage, dont les treillages-tuteurs apportés d'Angleterre par M. Jacquin jeune, et que nous avons figurés dans notre numéro d'octobre dernier.

Cette société improvisée, de trente-sept exposants, a voulu essayer ses forces, et, sur la décision d'un

jury élu dans son sein, elle a distribué des médailles et des mentions honorables dont les titres sont déposés dans je ne sais quelles archives. Je me trompe : la Société Royale d'Horticulture a bien voulu recueillir dans ses Annales les noms des personnes auxquelles ces distinctions ont été accordées, en y insérant un rapport que M. Poiteau lui a fait à ce sujet.

Encouragés par ce début, quelques exposants se sont réunis pour élaborer un projet de société, qui en ce moment s'efforce de se constituer sous le titre de *Cercle* HORTICOLE *des* HORTICULTEURS *et Amateurs*. Je ne saurais dire quel est son but; car elle n'a rien publié encore. Il est vrai qu'elle n'a pas jusqu'à présent obtenu l'autorisation de M. le Ministre de l'agriculture, bien qu'elle ait déjà élu ses seize fonctionnaires, quoiqu'elle ne comptât alors que vingt-deux membres, et qu'elle se réunisse tous les premiers lundis de chaque mois.

Il est toutefois difficile d'imaginer qu'elle puisse avoir un but qui ne rentre pas dans les attributions de la Société Royale d'Horticulture, et alors à quoi bon se diviser? Ne serait-ce pas l'occasion de rappeler l'apologue du vieillard invitant ses fils à rompre un fagot qui, réuni, résiste à leurs efforts, et dont chaque brin isolé se brise à volonté? Puisqu'il est vrai que l'union fait la force, il serait à désirer que tous ceux qui veulent franchement les progrès et les avantages de l'horticulture réunissent leurs lumières et leurs ressources, car il ne peut jamais y en avoir de trop.

Sans doute la Société Royale d'Horticulture, voyant dans son futur jardin une cause de dépense qui doit lui faire une loi de l'économie, a pu avoir de justes

motifs pour se refuser à une exposition de dahlia à l'automne dernier ; mais il est évident qu'elle se serait empressée d'y présider, si les exposants lui avaient offert d'en supporter les frais.

Dans la position actuelle, les membres du Cercle horticole, qui pour la plupart appartiennent à la Société d'Horticulture, payent deux cotisations. Puisqu'ils ont assez de zèle et de dévouement à cette science pour faire quelques sacrifices de plus, que ne les offrent-ils à la Société première, qui, sans la prétendre sans reproches, a plus d'avenir que le Cercle ; ils feraient alors une chose utile, car l'argent est le talisman sans pareil. Si les idées qui les dirigent sont avantageuses au développement progressif de l'horticulture, qu'ils s'efforcent de les faire prévaloir, et ils ne manqueront certes pas d'appui au sein de la Société Royale, qui compte assez de membres éclairés et bien intentionnés pour faire adopter toute mesure capable d'accroître ses succès.

Mais s'il existe une arrière-pensée, ou des intérêts d'amour-propre ou autres, et qu'aussitôt l'autorisation obtenue les membres du Cercle abandonnent la Société Royale pour n'avoir plus à payer que la cotisation de 12 fr., alors on saurait ce que vaut cette surabondance d'enthousiasme horticole, et la prévoyance, qui me fait apercevoir dans ces manœuvres un projet de scission se trouverait complétement justifiée. ROUSSELON.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

MÉTÉOROLOGIE.

Résumé général des Observations météorologiques et horticoles faites à Villiers, pendant l'année 1840.

MOIS de l'année 1840.	ÉTAT DU CIEL.									TEMPÉRATURE		BAROMÈTRE.		VENTS DOMINANTS.
	Clair.	Nuageux.	Brouillard.	Brumeux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Orageux.	Sans observation.	Plus haute.	Plus basse.	Maximum.	Minimum.	
Janvier.	7	6	2	1	6	9	»	»	»	13 $\frac{7}{10}$	— 10 $\frac{9}{10}$	77.5	75.2	Ouest-S.-O.
Février.	11	6	1	»	8	3	»	»	»	10°	— 7 $\frac{5}{10}$	77.8	74.6	Est N.-Est.
Mars.	10	3	»	»	14	1	2	»	1	10°	— 6°	77.8	76.3	Nord Est
Avril.	16	11	»	»	2	1	»	»	»	26°	— 1	77	76	Nord-E.-E.
Mai.	6	12	»	»	8	4	»	1	»	23	+ 3°	77.3	75.9	N.-Ouest.
Juin.	13	11	»	»	3	2	»	1.	»	26	+ 10	77	76.2	O.-S.-Ouest.
Juillet.	5	9	»	»	11	5	»	1	»	25	+ 8	77	76	S.-S. Ouest.
Août.	14	6	»	»	5	6	»	»	»	29	+ 9	77	75.5	N.-O.-S.-O.
Septembre.	5	9	3	»	2	11	»	»	»	28	+ 2 $\frac{5}{10}$	76.9	74.9	Sud-Ouest.
Octobre.	8	8	4	»	5	6	»	»	»	15	— 2	77.7	75.2	N.-O.etN.E.
Novembre.	7	7	»	»	4	12	»	»	»	19	— 5 $\frac{5}{10}$	77 4	74.6	Sud-Ouest.
Décembre.	12	3	4	»	9	2	1	»	»	6	— 13 $\frac{5}{10}$	77.9	76	N.-N.-Ouest.
	114	91	14	1	77	62	3	3	1	29°	13 $\frac{5}{10}$	77.8	75.2	N.-E. N.-O.

L'année qui vient de s'écouler a été à peu près aussi chaude que l'année dernière, mais pourtant plus belle et plus agréable. Il y a eu un quart en sus de

jours clairs et un peu moins de nuageux. Les jours de pluie ont été aussi un peu moins nombreux, et il n'y a presque point eu d'orage. La sécheresse a été longue et beaucoup de choses ont souffert, entre autres la vigne, qui d'abord s'est présentée sous une superbe apparence; mais des pluies survenues en septembre et octobre ont fait que la qualité du vin n'est pas ce qu'on devait l'espérer. La récolte des blés a été assez bonne, celle des menus grains médiocre. Les fourrages sont rares et chers; le produit des pois et des haricots a été presque nul dans les petites terres. Les betteraves ont aussi eu beaucoup à souffrir de la sécheresse; pourtant les premières pluies d'automne les ont bien remises, et les navets semés à cette époque ont parfaitement réussi. Malgré cela les légumes verts, comme choux, carottes, poireaux, etc., etc., sont communs et à bon compte.

L'hiver jusqu'ici a été plus rude que l'an passé, puisque le thermomètre est descendu quatre degrés plus bas, et que la neige est restée quinze jours sur la terre. Cette intempérie a à peu près suspendu tous les travaux, qui se trouveront retardés, notamment ceux agricoles et horticoles; cela nécessitera pour beaucoup un supplément de bras aussitôt que la température permettra de se remettre à l'œuvre. Il n'y aura donc aucun temps à perdre pour exécuter à propos les défonces, labours, plantations d'arbres, semis de toutes espèces, etc.; car, quoiqu'il en soit encore grandement temps, la saison va passer vite, et on pourrait se trouver en défaut. Cette circonstance n'a pas eu lieu l'an dernier, puisque le mois de décembre s'est autant dire passé sans gelée.

JACQUES.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

POMME DE TERRE DES CORDILLIÈRES.

Nous avons reçu de la Belgique une variété de pommes de terre qui paraît être fort intéressante. Elle porte le nom des montagnes de l'Amérique méridionale, sur lesquelles on assure qu'elle croît.

Sa forme est à peu près régulièrement sphérique, excepté la protubérance plus ou moins prononcée qui surmonte chaque cavité dans laquelle se trouve un œil ou gemme. Sa peau est fine, d'un jaune piqueté finement de points roussâtres. Sa chair crue est jaune ; mais cette couleur augmente considérablement d'intensité lorsqu'elle est cuite, au point d'avoir beaucoup de ressemblance pour la nuance à un jaune d'œuf, dont elle se rapproche encore par sa consistance de farine onctueuse et son goût qui lui est assez analogue.

On la plante en terre légère et sablonneuse dans les premiers jours de mai, et on la récolte en octobre. Elle a besoin, au reste, pour être très-bonne, d'acquérir une maturité parfaite, et il est avantageux dans ce sens, après qu'on l'a sortie de terre, de la garder pendant un mois avant d'en faire usage.

Bien que nous en ayons mangé, nous serons mieux en état de donner, sur cette pomme de terre, à l'automne prochain, de plus amples renseignements, en ayant planté dans nos cultures.

JACQUIN jeune.

JARDIN FRUITIER.

DU POMMIER.

SUITE ET FIN. (*Voyez* pages 138, 161, 241, 262, 330 et 357 de ce Journal, année 1839-1840, et p. 38 et 77 de l'année courante.)

Culture des Pommiers à cidre, récolte des fruits et fabrication du cidre.

D'après ce que j'ai eu l'occasion de dire de la culture du pommier dans les jardins, il ne me reste qu'à faire connaître les différences qui signalent la culture en grand de cet arbre.

Plantation. Il est toujours avantageux de planter les pommiers à demeure dans un terrain meilleur que celui où ils ont été élevés en pépinière. On a fait les observations suivantes quant à l'influence qu'exerce sur le cidre la nature du terrain qui nourrit les pommiers, ainsi que sur la manière dont ceux-ci se comportent, selon les localités et les expositions.

Planté dans un terrain humide, le pommier se couvre bientôt de mousse, et produit un cidre sans énergie.

Dans les terres sans profondeur, il vit peu, devient rachitique, mais donne des fruits en abondance qui font un bon cidre.

Dans les terrains gras et humides, il fournit un cidre pesant, matériel, nourrissant et sujet à noircir.

Dans les bas-fonds, il réussit mal, parce que ses

fleurs sont plus exposées aux gelées et aux brouillards.

Sur des coteaux à l'ouest, les vents déracinent les arbres, et font tomber les fruits avant la maturité.

A l'exposition du nord, les fleurs gèlent plus facilement, et les fruits ont une maturité tardive.

Sur les coteaux à l'est, l'arbre est frappé des vents desséchants de cette exposition. Cependant c'est une des meilleures, ainsi que le sud et le sud-ouest. Il en est de même d'un terrain uni ; seulement sur ce dernier il faut avoir soin de planter, au nord et à l'est, des poiriers dont la tête, plus élevée que celle des pommiers, les garantit de l'action des vents. Dans le cas où l'on planterait à toute autre exposition que celles du sud et du sud-ouest, il serait bien de n'y mettre que des espèces tardives, dont les fleurs ont moins à redouter de l'influence des mauvais vents du printemps. Par la raison contraire, on place aux expositions de l'est et du nord les variétés hâtives qui, fleurissant de bonne heure, mûrissent avant la saison des vents.

On trace sur le terrain choisi, et au moyen de jalons, un véritable quinconce. On plante au nord une ou deux lignes de poiriers. Ensuite par gradation, d'abord les pommiers qui s'élèvent davantage, et successivement ceux qui prennent le moins de hauteur. De cette façon l'aspect d'une telle plantation considérée du sud présente un amphithéâtre. Cette disposition favorise la maturité, en garantissant par les plus élevés les arbres qui ont moins de hauteur ; elle permet de placer, près les uns des autres, les pommiers d'une même espèce, ce qui facilite la récolte, lorsque sur-

tout, comme cela doit être, on ne veut pas mêler les fruits d'espèces différentes.

On prépare les trous comme je l'ai dit, et on les espace selon l'objet qu'on se propose. En général dans les champs on laisse entre eux un intervalle qui varie de 10 à 15 mètres. La plus grande distance est toujours la plus favorable à la santé de l'arbre et à la prospérité des récoltes qui croissent dessous.

On plante en automne dans les terrains secs, au printemps dans les sols frais et humides; mais partout on cherche à profiter d'un temps qui ne soit ni sec ni mouillé pour que la terre puisse s'émietter facilement autour des racines. Du reste on *habille* et prépare les arbres ainsi que je l'ai indiqué.

On a soin, en terminant la plantation, de laisser dans les terrains secs et les vergers une cavité pour que l'eau des pluies y séjourne et profite aux racines. Dans les terrains humides et les terres labourables, on élève au contraire une petite butte autour du pied pour le défendre à la fois de l'humidité et des attaques de la charrue.

On soutient chaque arbre par un échalas entouré d'épines, accumulées surtout aux environs de la greffe, afin de défendre celle-ci et le sujet contre les oiseaux et les bestiaux.

Culture. Parmi les soins que réclame encore l'arbre à cidre en plein rapport, la taille occupe le premier rang. Toutefois on trouve dans la culture en grand peu d'occasions de la pratiquer, et ce ne sont guère que des amputations qu'on fait lorsqu'il s'agit de sacrifier un membre pour sauver le tronc. J'en ai dit, d'ailleurs, en traitant de la taille des arbres cultivés dans les

jardins, beaucoup plus qu'il n'est nécessaire d'en savoir pour cette culture.

Les autres soins consistent à disposer de forts appuis pour les branches qui, dans les années d'abondance, sont tellement surchargées, que sans cette précaution elles casseraient, et causeraient ainsi la perte d'une partie de l'arbre. Il faut en outre donner tous les ans, avant l'hiver, un fort labour à la bêche au pied des arbres, qui plantés dans un verger ou un herbage n'ont pas la ressource des engrais accordés aux terres labourables. Ce labour se fait sur une étendue de 2 mètres de diamètre. Dans quelques pays on attache des cochons à chaque arbre, pour qu'ils fassent eux-mêmes ce travail, qui donne de l'air à ses racines et détruit les chrysalides des chenilles qui se trouvent enterrées à son pied.

Dans les terrains frais, il est bon de déposer, au pied des pommiers, de la marne que l'on a laissée un an exposée au contact de l'air.

Dans une terre sèche, on remplace la marne par un terreau végétal composé par égale portion de marc de pommes et de terre végétale.

Récolte des pommes. Lorsque les pommes approchent de leur maturité, il faut empêcher les bestiaux d'entrer dans les vergers ou les champs où les pommiers sont cultivés. A cette époque, les fruits tombent facilement, et tous ceux qui seraient à terre, de même que ceux qu'ils pourraient atteindre, deviendraient la pâture de ces animaux. Cette observation doit faire comprendre la grande utilité des clôtures, aussi sont-elles très-multipliées en Normandie.

La récolte doit se faire dès que les pommes sont arrivées à une maturité parfaite. Elle s'annonce par

la belle couleur des fruits, leur odeur agréable, et surtout la couleur noire des pepins. On choisit, pour la faire, un temps beau et sec. Un homme monte sur l'arbre, s'avance avec précaution sur les principales branches, et les secoue de toutes ses forces. Le plus grand nombre des pommes tombent ainsi; cependant il en reste toujours beaucoup, et on les détache en frappant légèrement sur les branches avec de grandes gaules de 5 à 6 mètres de longueur.

J'ai dit quel était, sur la fructification de l'arbre, l'effet du gaulage; j'ajouterai qu'il doit être également employé avec circonspection par rapport aux fruits eux-mêmes, dont les meurtrissures sont très-défavorables, parce qu'elles produisent promptement la pourriture des pommes qui en sont atteintes. Les fruits sont ramassés sous chaque arbre, mis en sacs et portés sous des hangars ou dans des celliers, où chaque espèce doit être déposée en tas à part, afin de pouvoir composer le cidre d'une seule ou du mélange de plusieurs, mais dans des proportions convenables. On met aussi à part les fruits tombés ou véreux qu'on fait ramasser au fur et à mesure de leur chute, pour les employer plus tard selon le besoin.

Les fruits, une fois rentrés, restent en tas jusqu'au pressurage; mais s'il gèle, on doit les couvrir de 5 à 6 pouces de paille, et surtout ceux laissés sous les hangars. La gelée détériore entièrement la qualité du fruit et l'affadit; une espèce de décomposition s'opère, et il en résulte la pourriture totale de la pomme, si le dégel survient.

On distingue trois sortes principales de pommes: 1° les précoces, mûrissant en septembre; 2° les moyennes, qui mûrissent en octobre, et les tardives,

qui vont jusqu'en novembre. On les récolte dans l'ordre de leur maturité.

Les pommes précoces produisent un cidre clair, sain, assez agréable, mais faible, sans couleur et ne durant qu'un an. Les moyennes et les tardives donnent un cidre plus spiritueux et plus durable, et qui peut se conserver 3 ou 4 ans.

Nomenclature alphabétique des meilleures pommes à cidre. Les lettres p, m ou t, qui suivent chaque nom, indiquent que l'espèce est précoce, moyenne ou tardive.

A coup venant, t. *Adam*, t. *Ambrette*, p. *Amelot*, m. *Amer-doux blanc*, p. *Amer-doux vert*, t. *Ameret* ou Aneret, p. *Amer-rouge*, ou pomme-rouge, p. *Aufriche*, t. *Avocat*, m. *Avoine* (d'), m. *Barbarie, grosse et petite*, m. *Becquet*, m. *Bédan*, Bédane, Bédengue, ou Bec-d'angle, t. *Blanc doux*, Blanc, Blanchet, doux de la lande, p. *Blanchette*, m. *Blanc mollet*, douce morelle d'Aumale, grande vallée, p. *Blangy*, Blagny, cimetière de Blangy, m. *Camière*, t. *Capé*, ou Cappe, m. *Cendres* (de), t. *Cocherie flagellée*, p. *Côte* (de), m. *Court d'Alleaume*, p. *Cunoué*, Ennouée, Queue-nouée, m. *Cusset*, m. *Douce ente*, t. *Doux agnel*, p. *Doux bel-heur*, t. *Doux-Martin*, t. *Doux Vairet*, Musel de brebis, doux à mouton, Rouge bruyère, p. *Duret*, t. *Ecarlate*, écarlatin, Rouget, m. *Ente au gros*, moussette, p. *Epicé*, l'épicé précoce, Belle femme, Belle fille, petit Ameret, Aumale, petit Rethel, Aufrelle, Doucet, Belle mignonne, Grosse Jeanne, Pomme de Blanc, p. *Fosse Varin*, p. *Fréchin*, Fréquin, Fraiquet, m. *Franche Mariette*, p. *Gatton*, m. *Gay*, t. *Germaine*, t. *Girard*, p. *Greffe de Monsieur*, p. *Grimpe en haut*, Hautbois, Me-

nerbe, t. *Gros doux de seconde saison*, Binet, gros Binet, Rethel, m. *Gros doux tardif*, t. *Groseillier*, Berdouillère, Queue de rat, Janvier, p. *Guillot Roger*, p. *Haute bonté*, t. *Haze*, p. *Hérouet*, m. *Jaunet*, Gannel, p. *Jean Huré*, t. *Marie Honfroy*, Marin Honfroy, Omelette, Oranger, Orgueil, Roquet, t. *Massue* (de), t. *Moussette de seconde saison*, m. *Muscadet*, t. *Ozanne*, Orange, belle Ozanne, t. *Peau de vache*, Peau de vieille, Quatre frères, douce morelle, p. *Pepin doré*, Pepin noir, Pepin percé, m. *Petit court*, m. *Petite ente*, t. *Préaux*, Trochet, m. *Quenouillette*, p. *Railé*, p. *Rebois*, t. *Reinette douce*, t. *Renouvelet*, p. *Rivière* (de), m. *Rousse*, t. *Roussette*, Ognonet, Pomme poire, t. *Saint-Gilles*, Longue queue, p. *Saint-Philbert*, Bonne sorte, m. *Sapin*, t. *Sauge*, t. *Sauvage*, Notre-Dame sauvage, t. *Saux*, t. *Souci* (Pomme de), m. *Tard fleuri*, t. *Turbet*, m. *Varaville*, t.

Fabrication du cidre. Je n'ai pas l'intention de m'étendre longuement sur ce sujet, qui s'éloigne un peu du plan des Annales, quoiqu'en définitive ce soit une industrie purement agricole.

On fait du cidre dans 39 de nos départements, et la production moyenne de chaque année est de 8 à 9 millions d'hectolitres, dont la valeur varie entre 65 et 68 millions de francs. C'est donc encore pour la France un produit assez important, et qui mérite bien qu'on lui consacre quelques lignes.

Dans la fabrication du cidre, le premier point est le choix du fruit. Il ne faut admettre que des fruits sains, et rejeter indispensablement tout ce qui est pourri. On mêle toujours ensemble plusieurs sortes de fruits, afin de former un cidre où les défauts des

pommes d'une espèce soient compensés par les qualités des autres; ainsi le meilleur cidre se compose toujours avec des pommes douces et amères de seconde et troisième saison. Cela fait, on dépose sous la meule environ cent kilogrammes de fruits, et on les écrase en la faisant tourner à l'aide d'un cheval. Aussitôt que les pommes sont suffisamment écrasées, on porte le marc sous le pressoir, et avant de le presser on le laisse égoutter de lui-même; le jus qui s'écoule ainsi prend le nom de *mère-goutte*, et constitue le cidre le meilleur et le plus délicat. On fait passer ce cidre à travers un panier d'osier rempli de paille, au-dessous duquel on suspend encore un tamis de crin, de façon que le jus arrive, dans le cuvier qui le reçoit, déjà débarrassé de toute la grosse lie. Lorsque le cidre a cessé de couler naturellement, on fait agir la presse et l'on serre une première fois autant que l'on peut, et enfin une dernière fois de façon à sécher le marc le plus possible.

On transvase le cidre de *mère-goutte*, et celui ainsi obtenu de ces deux pressions et qu'on ne mêle pas, chacun séparément dans une cuve où ils subissent une fermentation assez tumultueuse qui dure deux ou trois jours, après lesquels la grosse lie se précipite, et on soutire le cidre clair dans les futailles préparées pour le recevoir.

Le cidre de mère-goutte ou obtenu sans pression est le plus délicat, celui de première pression le plus spiritueux, et celui de dernière pression le plus faible. Ce sont les deux premiers seuls ou mélangés qu'on conserve pour le cidre à mettre en bouteilles, et le dernier se garde en tonneaux.

Lorsque le marc a été bien pressé et qu'il ne coule

plus rien, on desserre le pressoir, on reprend ce même marc, et on le porte de nouveau sous la meule en y ajoutant soixante-six litres d'eau pour cent kil. de marc. Cette proportion varie au reste selon la volonté du cultivateur. On écrase de nouveau en faisant agir la meule, puis on jette ce moût dans un cuvier où il reste un jour, pendant lequel on le remue une couple de fois; ensuite on le porte au pressoir. Cette opération a reçu le nom d'*émiage*, et le cidre qu'elle donne s'appelle *mitoyen*, à cause de son mélange avec l'eau. Ordinairement on se borne là; il n'y a que les petits métayers que la pauvreté force de tirer parti de tout, et qui écrasent les marcs une troisième fois, en ajoutant par cent kil. trente ou trente-cinq litres d'eau, et pour améliorer cette boisson ils mêlent à la pilée les lies de l'année précédente. Cette dernière opération s'appelle *tiersage*.

Le marc est ensuite déposé dans une fosse préparée pour le recevoir, et que l'on couvre. Il y subit une certaine fermentation, et devient très-propre à l'engraissement des porcs, auxquels on le donne mêlé avec un peu de son.

Le cidre, une fois mis dans les tonneaux, continue à fermenter et rejette par la bonde l'écume et les impuretés que la fermentation élève. C'est pourquoi la bonde, pendant ce temps, n'est recouverte que d'un linge mouillé. Quand la fermentation est terminée, on remplit parfaitement les tonneaux, et on bouche hermétiquement les bondes avec des bouchons en bois. Il se forme peu à peu sous la bonde une pellicule appelée *chapeau*, qui conserve le cidre et l'empêche de s'évaporer et d'aigrir.

Quand on veut avoir du cidre délicat et de pre-

mière qualité, il faut le soutirer un mois après qu'il a été entonné ; il est alors clair et petillant, et pour mieux le conserver dans cet état on le met en bouteilles.

Le goût mielleux et sucré du cidre nouveau finit par disparaître lorsqu'il s'éclaircit ou se *pare*. Le petit cidre se pare le premier et doit être bu d'abord, le cidre mitoyen ensuite, et le gros cidre le dernier. Celui où dominent les pommes acides se pare plus promptement que celui fait avec des pommes douces, qui lui-même s'éclaircit plus tôt que le cidre que produisent les pommes amères. Ces observations, que j'abrége, peuvent guider dans le mélange à faire des diverses sortes de pommes, pour obtenir la qualité de cidre que l'on préfère.

Maladies du Pommier.

Quelque longue que soit cette notice, il me reste cependant encore à dire quelque chose des maladies du pommier.

Elles peuvent avoir trois causes différentes :

1° L'envahissement des plantes parasites ;

2° L'attaque des insectes et animaux nuisibles ;

3° Un vice quelconque d'organisation.

Maladies causées par les plantes parasites. La *mousse*, qui attaque souvent les pommiers, peut provenir de la nature du terrain. Dans ce cas, il faut en enlever la surface jusqu'aux premières grosses racines et sans offenser celles-ci, et la remplacer par une terre de meilleure qualité. Si l'humidité du terrain paraît devoir la produire, il faut y faire des tranchées et l'assainir. Quelquefois aussi la tête trop touffue entretient autour du tronc une humidité fa-

vorable au développement des mousses ; on élague cette tête, et on fait assez de suppressions pour laisser un libre accès à l'air. Dans tous les cas il faut s'efforcer de détruire la mousse par le moyen le mieux approprié aux besoins, soit en râclant l'écorce avec un émoussoir, soit dans la culture en grand en appliquant avec un pinceau un lait de chaux sur le tronc. Si l'arbre est trop vieux, ou s'il est rachitique, et qu'on puisse supposer que l'existence de la mousse soit due à son état d'affaiblissement, le meilleur moyen à employer est de le remplacer.

Gui. Quelquefois, dans les grands vergers, les grives et les merles apportent des graines de cette plante parasite, qu'on détruit facilement en l'enlevant avec la racine par une amputation faite sur l'écorce même.

La *rouille* est produite par la formation d'un champignon dont l'humidité favorise le développement. Il attaque la feuille et les jeunes rameaux, et s'y montre sous la forme de taches rousses peu proéminentes. Son effet est de détruire les gemmes et de faire tomber les feuilles. Elle est contagieuse ; c'est pourquoi il faut, dès qu'elle se montre, couper, enlever et brûler les parties qui en sont attaquées. Il faut aussi, comme pour la mousse, chercher à détruire les causes de l'humidité qui la produit.

Le *blanc* des racines est encore un champignon qui croît sur ces organes et fait périr un très-grand nombre d'arbres lorsqu'il se déclare dans une pépinière ; car il se communique de proche en proche. Le seul moyen d'arrêter ses ravages est de faire une tranchée assez profonde autour des arbres qui en sont attaqués, afin de couper toute communication.

Maladies causées par les insectes. Une foule d'insectes causent aux pommiers des pertes considérables.

La *teigne padelle*, petite chenille verte, dépouille de feuilles tous les pommiers du canton sur lequel elle se jette, et empêche la récolte quelquefois pendant deux ou trois ans.

Le *bombice commun*, chenille noirâtre, fait le plus grand tort aux pommiers, qui ont l'air d'arbres brûlés lorsqu'ils ont subi ses ravages. L'échenillage est particulièrement dirigé contre cette espèce, dont un trop grand nombre d'individus échappent malheureusement.

La *noctuelle psy* ou *phalène hyémale*, chenille verte rayée longitudinalement de blanc, dévore les feuilles naissantes. On n'a pas d'autres moyens de la détruire que de secouer fortement les branches de l'arbre pour la faire tomber; on rompt les fils que ces chenilles entraînent après elles, on les écrase, et on entoure le tronc de l'arbre d'une bande de goudron large de quelques centimètres pour empêcher de remonter celles qui auraient échappé.

La *teigne pomonelle* est celle qui fait tomber les pommes dans lesquelles elle vit, et qu'on dit être véreuses.

Le *puceron lanigère de Bank*, qui depuis plusieurs années attaque les pommiers, notamment en Normandie et en Bretagne, est le plus dangereux de tous. Ses piqûres multipliées causent aux branches des exostoses qui finissent par intercepter le passage de la séve. Jusqu'à présent on n'a pas découvert de procédé efficace pour la destruction de ce puceron. Le seul moyen qu'on emploie est d'amputer toutes

les parties qui sont infestées de pucerons et de les brûler. Comme il serait dangereux d'attendre que cet insecte se soit trop multiplié dans un verger pour y porter remède, on n'a jamais qu'un ou deux arbres à opérer à la fois, et il est prudent, pour plus de sûreté, de seringuer ceux sur lesquels on a fait des suppressions avec de l'eau de lessive fortement alcalisée, en se servant d'une pompe à pomme d'arrosoir, à l'aide de laquelle on peut atteindre jusqu'aux plus petits bourgeons du pommier. Au reste, lorsque cet insecte se montre, il ne faut reculer devant aucune dépense pour s'en débarrasser.

En général, la plupart des insectes se multiplient de préférence sur les arbres mal soignés ou cultivés en terres trop crues. Il y a donc un intérêt important à amender convenablement le terrain qui nourrit les pommiers, à tailler selon les règles ceux qui sont dans les potagers, et à entretenir la propreté et une libre circulation d'air parmi ceux qui sont rassemblés dans les vergers ou les champs. On a enfin beaucoup vanté l'eau de Tatin pour la destruction des insectes. En voici la recette :

Savon noir.	875 gr.
Fleur de soufre.	875
Champignons vénéneux des bois. .	1 kil.
Eau.	60 l.

On verse 30 lit. d'eau dans un tonneau destiné à ce seul usage, on y délaye le savon, et on y ajoute les champignons légèrement écrasés.

On fait bouillir pendant vingt minutes les 30 autres litres d'eau avec le soufre enveloppé d'une toile claire, en le macérant le plus possible avec un bâton.

On verse l'eau bouillante dans le tonneau, et on

agite avec un bâton pour bien opérer le mélange. Plus ce mélange est ancien, plus il est fétide, et mieux il opère. On l'emploie en aspersions.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit sur la destruction des fourmis, page 97, année 1836-1837. J'y renvoie le lecteur.

Quant aux dégâts que font parfois les bestiaux en s'introduisant dans les vergers ou dans les champs, il faut toujours amputer proprement avec la serpette au-dessous de la déchirure ou de la cassure produite par les dents de ces animaux, et recouvrir la coupe avec de l'onguent de Saint-Fiacre.

Maladies organiques à causes variables et souvent inconnues. Le *chancre* est une ulcération quelquefois sèche, le plus souvent fluente. Il ronge et creuse les parties qu'il attaque au point de faire périr l'arbre si l'on n'y porte pas remède. S'il résulte d'une blessure, on le guérit en coupant à l'entour jusqu'au vif et couvrant la plaie avec de la cire à greffer. Il ne faut pas employer pour cet usage aucune matière susceptible d'entretenir l'humidité. Mais si le chancre a pour cause un appauvrissement de la séve, il faut s'efforcer de la rendre plus riche en changeant la nature du terrain.

Le *rachitisme* est ordinairement constitutionnel. Le sujet qui en est atteint languit, se couvre de mousse, devient chancreux, noueux, difforme. Ses fruits avortent presque toujours ou sont mauvais. Si c'est une espèce précieuse, on peut tenter de ramener l'arbre en améliorant le terrain par un système combiné d'amendement ou d'assainissement, et en le soumettant pendant un an ou deux à une taille plus rapprochée qui concentre la séve. Mais le plus géné-

ralement il est préférable d'arracher le sujet et de le remplacer par un autre mieux venant.

La *chlorose* ou *étiolement* a sa cause unique dans la privation trop longtemps prolongée des rayons solaires ; on la prévient en établissant les plantations dans des expositions où les arbres puissent jouir des rayons du soleil pendant quelques heures au moins de la journée.

La *pléthore* ou surabondance de séve provient d'un sol trop gras, ou d'un excès d'engrais ; elle se manifeste par des gerçures, des excroissances souvent verruqueuses et d'autres symptômes analogues, suite de l'engorgement des vaisseaux. Ici les combinaisons de la taille, la diminution des engrais par l'amendement approprié de la terre, sont les premiers remèdes à apporter. Il ne faut guérir les gerçures et enlever les excroissances qu'après avoir employé les moyens qui tendent à modérer la séve. Alors on nettoie les gerçures et on enlève les excroissances jusqu'au vif, et on enveloppe la plaie avec de la cire à greffer contenue par un morceau d'étoffe.

Je terminerai ici cette notice que j'ai tâché de rendre complète tout en passant rapidement sur les points les moins intéressants ; et je pense en avoir dit assez pour qu'on puisse tirer du pommier tous les avantages qu'il offre incontestablement.

ROUSSELON.

PLANTES D'ORNEMENT.

TABLEAU *des plantes vivaces herbacées et autres propres aux bordures, indiquant leur hauteur, la couleur de leurs fleurs et l'époque de leur floraison.*

Suite et fin. (*Voyez* pages 267, 303 et 341, année 1839-1840, et 7 et 108 de la présente année.)

5e SÉRIE. — *Plantes dont la hauteur dépasse 1 mètre 15 centimètres.*

Aconitum album.	Aconit blanc.	Blanc.	Juillet.
— *cammarum.*	— à grandes fleurs.	Pourpre.	*Id.*
— *Japonicum.*	— du Japon.	Bleu.	Août.
— *napellus.*	— napel.	*Id.*	Juin.
— — *flore albo.*	— — à fl. blanche.	Blanc.	*Id.*
— — — *roseo.*	— — — rose.	Rouge.	*Id.*
— *pyramidale.*	— pyramidal.	Bleu.	*Id.*
— *Pyrenaicum.*	— des Pyrénées.	Jaune.	Juillet
— *septentrionale.*	— septentrional.	*Id.*	*Id.*
— *variegatum.*	— panaché.	Blanc.	Août.
— *volubile.*	— volubile.	Bleu.	Juillet.
Agrimonia odorata.	Aigremoine odorante.	Jaune.	*Id.*
Althœa Narbonensis.	Alcée de Narbonne.	Rouge.	Août.
Aralea nudicaulis.	Aralée à tige nue.	Jaune.	Juillet.
— *racemosa.*	— à grappes.	*Id.*	*Id.*
Arundo donax.	Roseau à grappes.	Rouge.	*Id.*
Asclepias nigra.	Asclépiade noire.	Bleu.	*Id.*
— *Syriaca.*	— de Virginie	*Id.*	Août.
— *variegata.*	— panachée.	Panaché.	Juin.
Asphodelus ramosus.	Asphodèle rameuse.	Blanc.	*Id.*
Aster altissimus.	Astère très-élevée.	Pourp.	Sept., oct.
— *concolor.*	— concolore.	*Id.*	Août.
— *ericoides.*	— à feuilles de bruyère.	Blanc.	Sept., oct.
— *foliosus.*	— feuillée.	Bleu.	*Id.*
— *fragilis.*	— fragile.	*Id.*	*Id.*
— *junceus.*	— joncée.	Pourpre.	*Id.*
— *mutabilis.*	— changeante.	*Id.*	*Id.*

Aster Novi Belgii.	Astère de New-York.	Bleu.	Août.
— *Novæ Angliæ.*	— de la Nouvelle-Angleterre.	Pourp.	Sept., oct.
— *paniculatus.*	— paniculée.	Bleu.	*Id.*
— *puniceus.*	— à tiges rouges.	*Id.*	*Id.*
— — *elatior.*	— — géante.	*Id.*	*Id.*
— *salicifolius.*	— à feuilles de saule.	Rouge.	*Id.*
— *spurius.*	— hybride.	Pourpre.	*Id.*
— *tenuifolius.*	— à petites feuilles.	Blanc.	*Id.*
Astragalus galegiformis.	Astragale faux galéga.	Jaune.	Juillet.
Bocconia cordata.	Boccone à feuilles en cœur.	Blanc.	Août.
Buphtalmum helianthemum.	Buphtalme hélianthème.	Jaune.	*Id.*
Cacalia atriplicifolia.	Cacalie à feuilles d'arroche.	Pourpre.	*Id.*
— *saracenica.*	— à feuilles de verge d'or.	Jaune.	*Id.*
— *suaveolens.*	— — sagittées.	Blanc.	*Id.*
Campanula latifolia alba.	Campanule à larges feuilles blanches.	*Id.*	*Id.*
— — *cærulea.*	— à larg. feuill. bleues.	Bleu.	*Id.*
— *persicifolia fl. albo.*	— à feuilles de pêcher et fleurs blanches.	Blanc.	*Id.*
— *pyramidalis.*	— pyramidale.	Bleu.	Août.
— *trachelium.*	— gantelée.	*Id.*	*Id.*
— — *fl. pleno cæruleo.*	— — à fl. pl. bleues.	*Id.*	*Id.*
— *versicolor.*	— de div. couleurs.	Panaché.	*Id.*
Cassia Marylandica.	Casse du Maryland.	Jaune.	*Id.*
Centaurea centaurium.	Centaurée grande.	Rouge.	*Id.*
— *glastifolia.*	— à feuill. de pastel.	Jaune.	Juillet.
Chelone obliqua.	Galane oblique.	Pourpre.	Août.
— — *major.*	— — major.	*Id.*	*Id.*
Cineraria gigantea.	Cinéraire gigantesque.	Jaune.	Juillet.
— *glauca.*	— glauque.	*Id.*	*Id.*
— *Siberica.*	— de Sibérie.	*Id.*	Juin.
Clematis Alpina.	Clématite des Alpes.	Blanc.	Juillet.
— *purpurea.*	— pourpre.	Pourpre.	Août.
— *viorna.*	— viorne.	Jaune.	*Id.*
Cnicus cernuus.	Cnicus grêle.	*Id.*	Juillet.
— *ciliatus.*	— cilié.	Rouge.	Août.
— *oleraceus.*	— herbacé.	Jaune.	Juillet.
Coreopsis alternifolia.	Coriope à feuilles alternes.	*Id.*	Sept., oct.
— *amplexicaulis.*	— amplexicaule.	*Id.*	*Id.*
— *procera.*	— élevée.	*Id.*	Août.
— *tripteris*	— à trois ailes.	*Id.*	*Id.*

Coronilla varia.	Coronille variée.	Pourpre.	Juin.
— *variegata flore albo.*	— — à fl. blanches.	Blanc.	*Id.*
— — — *cæruleo.*	— — — bleues.	Rouge.	*Id.*
Datisca cannabina.	Cannabine à feuilles de chanvre.	Jaune.	Juin.
Delphinium alatum.	Dauphinelle ailée.	Bleu.	Juillet.
— *azureum.*	— azurée.	*Id.*	*Id.*
— — *flore pleno.*	— — à fl. pleines.	*Id.*	*Id.*
— *intermedium.*	— moyenne.	*Id.*	*Id.*
— *puniceum.*	— ponceau.	Rouge.	*Id.*
Echinops spherocephalum.	Échinops à grosse tête.	Bleu.	*Id.*
Epilobium angustifolium.	Épilobe à feuilles étroites.	Pourpre.	Août.
— *hirsutum.*	— velu.	Rouge.	Juillet.
— *latifolium.*	— à larges feuilles.	*Id.*	*Id.*
Erigeron Canadense.	Érigeron du Canada.	Panaché.	Août.
Eupatorium ageratoides.	Eupatoire agératoïdes.	Blanc.	*Id.*
— *altissimum.*	— élevée.	*Id.*	Juillet.
— *aromaticum.*	— aromatique.	Blanc	Sept., oct.
— *cannabinum.*	— à feuilles de chanvre.	Rouge.	Juillet.
— *purpureum.*	— pourpre.	Pourpre.	*Id.*
Euphorbia palustris.	Euphorbe des marais.	Vert.	*Id.*
Galega officinalis.	Galéga officinal.	Blanc.	Juin.
— — *fl. albo.*	— — à fleur blanche.	Pourpre.	*Id.*
— *Orientalis.*	— d'Orient.	Blanc.	Juillet.
— *Virginiana.*	— de Virginie.	*Id.*	*Id.*
Gentiana lutea.	Gentiane jaune.	Jaune.	*Id.*
Glycine apios.	Glycine tubéreuse.	Rouge.	Août.
— *monoica.*	— monoïque.	*Id.*	Sept., oct.
Glycyrrhiza echinata.	Réglisse hérissée.	Bleu.	Juillet.
— *glabra.*	— glabre.	*Id.*	*Id.*
Hedysarum Alpinum.	Sainfoin des Alpes.	Jaune.	Juin.
— *Canadensis.*	— du Canada.	Pourpre.	Août.
Helenium autumnale.	Hélénie d'automne.	*Id.*	Sept., oct.
— *pubescens.*	— pubescente.	*Id*	*Id.*
Helianthus altissimus.	Soleil très-élevé.	*Id.*	Août.
— *decapetalus.*	— à dix pétales.	*Id.*	Sept., oct.
— *giganteus.*	— gigantesque.	*Id.*	*Id.*
— *multiflorus.*	— multiflore.	*Id.*	*Id.*
— — *flore pleno.*	— — a fl. pleines.	*Id.*	*Id.*
— *pubescens.*	— cotonneux.	*Id.*	Juillet.
— *tuberosus.*	— tubéreux.	*Id.*	Sept., oct.
Heracleum angustifolium.	Héraclée à feuilles étroites	*Id.*	Juin.
Hesperis matronalis.	Julienne des jardins.	*Id.*	*Id.*
Humulus lupulus.	Houblon cultivé.	Vert.	*Id.*

Inula Germanica.	Aulnée d'Allemagne.	Jaune.	Juin.
— *helenium.*	— officinale.	*Id.*	Juillet.
Iris ochroleuca.	Iris jaune d'ocre.	*Id.*	*Id.*
— *sambucina.*	— à odeur de sureau.	Bleu.	Juin.
Kitaibella vitifolia.	Kitaibelle à fles de vigne.	Blanc.	Juillet.
Laserpitium aquilegifolium.	Laser à feuilles d'ancolie.	*Id.*	Juin.
— *latifolium.*	— à larges feuilles.	*Id.*	Mai.
Lathyrus grandiflorus.	Gesse à grandes fleurs.	Pourpre.	Août.
— *heterophyllus.*	— à feuilles variables.	Rouge.	*Id.*
— *latifolius.*	— à larges feuilles.	Pourpre.	*Id.*
— *palustris.*	— des marais.	Blanc.	Juillet.
Lavatera Thuringiaca.	Lavatère de Thuringe.	Bleu.	Août.
Liatris elegans.	Liatris élégante.	Pourp.	Sept., oct.
— *squarrosa.*	— rude.	*Id.*	Août.
Ligusticum livesticum.	Livèche officinale.	Jaune.	Juin.
Lotus rectus.	Lotier droit.	Rouge.	Mai.
Lupinus Nootkatensis.	Lupin de Noutka.	Jaune.	Juillet.
Lycopus exaltatus.	Lycope pinnatifide.	Blanc.	Juillet.
Lythrum salicaria.	Salicaire aiguë.	Pourpre.	*Id.*
OEnothera Missourensis.	Onagre du Missouri.	Jaune.	*Id.*
Pæonia coralina.	Pivoine mâle.	Rouge.	Mai.
Phlomis tuberosa.	Phlomide tubéreuse.	Pourpre.	Juin.
Phlox decussata.	Phlox à feuilles en croix.	Rouge.	Août.
— *maculata.*	— maculé.	*Id.*	Juillet.
— *pyramidalis.*	— pyramidal.	*Id.*	Sept., oct.
Phytolaca decandra.	Phytolaca commun.	Pourpre.	Juillet.
Podalyria lupinoides.	Podalyre à feuilles de lupin.	Bleu.	Juin.
Polymnia Canadensis.	Polymnie du Canada.	Jaune.	Juillet.
— *uvedalia.*	— à larges feuilles.	*Id.*	Sept., oct.
Prenanthes purpurea.	Prenanthe pourpre.	Pourpre.	Juillet.
Rudbeckia digitata.	Rudbeckie digitée.	Jaune.	Août.
— *fulgida.*	— brillante.	*Id.*	*Id.*
— *laciniata.*	— laciniée.	*Id.*	*Id.*
— *purpurea*	— pourpre.	Pourpre.	*Id.*
Senecio doria.	Senecon à larges feuilles.	Jaune.	Juillet.
Serratula coronata.	Serratule couronnée.	Pourpre.	*Id.*
Silphium asteriscus.	Silphie étoilée.	Jaune.	Août.
— *connatum.*	— à feuilles réunies.	*Id.*	*Id.*
— *laciniatum*	— — laciniées.	*Id.*	*Id.*
— *perfoliatum.*	— perfoliée.	*Id.*	*Id.*
Solidago arguta	Verge d'or à dents rudes.	*Id.*	*Id.*
— *lanceolata.*	— lancéolée.	*Id.*	Sept., oct.
— *lævigata*	— à feuilles lisses.	*Id.*	*Id.*

Solidago procera.	Verge d'or élevée.	Jaune.	Sept., oct.
— *sempervirens.*	— toujours verte.	*Id.*	*Id.*
Sonchus Plumieri.	Laitron à grandes feuilles.	Bleu.	Juillet.
Sophora alopecuroides.	Sophora à feuilles de vulpin.	*Id.*	*Id.*
— *australis.*	— austral.	*Id.*	*Id*
Spirea aruncus.	Spirée barbe de bouc.	Blanc.	Juin.
Thalictrum lucidum.	Pigamon brillant.	Jaune.	*Id.*
— *majus.*	— grand.	*Id.*	*Id*
— *speciosum.*	— gracieux.	*Id.*	*Id.*
Tripsacum dactyloides.	Tripsaque dactyloïde.	Rouge.	Août.
Veratrum album.	Varaire blanc.	Blanc.	*Id.*
Verbena Caroliniana.	Verveine de la Caroline.	*Id.*	Juillet.
— *hastata.*	— hastée.	Bleu.	*Id.*
Veronica Virginica.	Véronique de Virginie.	Blanc.	Août.
Vicia sylvatica.	Vesce commune.	Bleu.	Juillet.

On voudra bien remarquer que, malgré le soin que j'ai mis à établir exactement la hauteur des plantes inscrites dans les cinq séries qui précèdent, il est possible que l'on rencontre quelques différences. Les personnes qui connaissent la culture n'en seront point étonnées. Elles savent que le développement que prennent les plantes vivaces est modifié par une foule de circonstances qui m'ont obligé à établir une moyenne. Ainsi, la vigueur de la végétation, l'âge de la plante, la nature du terrain, l'exposition, la constitution atmosphérique de l'année et l'époque de la plantation, sont autant de causes qui peuvent faire varier la taille. Mais j'espère qu'il n'en restera pas moins prouvé que je me suis approché de la vérité autant qu'il est possible.

Il peut s'être glissé quelques plantes qui paraîtront d'un mince intérêt, d'autres sous une dénomination ancienne, quelques-unes même sous un double nom. Enfin il en est plusieurs qu'on ne pourrait sans doute se procurer que difficilement, et peut-être pas du tout. On voudra bien considérer que les notes qui

ont servi à la composition de ce tableau ne sont pas l'ouvrage d'un jour, et qu'il est fort difficile aujourd'hui de se tenir parfaitement au courant de la nouvelle nomenclature, à l'aide de laquelle tant de noms cherchent à passer à la postérité, en embrouillant le présent sans toutefois porter dans l'avenir une lumière assurée. Au surplus les botanistes, en établissant de nouveaux genres sur des caractères à peine perceptibles, cherchent à se venger des cultivateurs qui par la perfection de leurs procédés de culture, par la multitude de plantes qu'ils réunissent dans leur établissement d'où résultent des hybridités inattendues, indépendamment de celles qu'ils créent eux-mêmes, placent sur leurs quenouilles plus *d'œuvre* qu'ils n'en peuvent filer. Enfin une plante, qui paraît sans intérêt dans une localité, est avantageusement employée dans une autre, car la nature n'a rien fait d'inutile. C'est pourquoi je n'ai omis que celles sur lesquelles je manquais de renseignements. Ce tableau d'ailleurs a été fait sans prétention, et je l'ai publié de même.

JACQUIN jeune.

NOUVEAU POMMIER D'ORNEMENT, provenu d'un semis du pommier à petits fruits, *Malus microcarpa*. HORT.

Le pommier à petits fruits est un arbre assez vigoureux, entrant de bonne heure en végétation, lequel se fait remarquer par l'extrême petitesse de ses fruits, dont le diamètre est de 5 à 7 millimètres, et le volume celui d'un petit pois ou d'une groseille à grappes, ce qui l'a fait nommer par quelques pépiniéristes un peu trop enclins à faire des noms, *pommier groseille*. Malgré sa petite dimension,

cette pomme contient dans ses cinq loges cartilagineuses, des pepins bien conformés, dont les proportions toutefois sont relatives à celles du fruit.

Le 20 mars 1830, j'ai semé quelques-uns de ces pepins. Il m'en est resté quatre pommiers vigoureux, dont deux n'ont pas encore donné fleurs. Les deux autres ont fleuri et fructifié pour la première fois, l'un en 1839, l'autre en 1840. Tous les deux ont présenté les mêmes caractères dans leurs fleurs et dans leurs fruits; mais celui qui a fructifié en 1839 était le plus vigoureux, le plus beau et le plus fertile; je vais donc parler de lui seul.

Cet arbre a conservé dans ses bourgeons, ses feuilles, ses gemmes, l'aspect général de sa mère; mais il est infiniment plus vigoureux et d'un plus beau port. Ses branches et ses rameaux affectent tous la direction verticale ou oblique très-ascendante. Ses fleurs sont plus grandes, ses fruits beaucoup plus gros, et d'une durée sur l'arbre dont on n'a aucun exemple.

Il a maintenant une hauteur totale de 5 mètres 70 centimètres; sa tige a 2 mètres d'élévation, et 33 centimètres de périmètre à moitié de cette hauteur; ce qui est un développement considérable en raison de l'âge.

Ses fleurs, qui épanouissent en même temps que celles du *Malus prunifolia*, sont nombreuses, grandes, d'un blanc pur et très-odorantes.

Ses fruits sont tellement abondants, que malgré la chute de plusieurs centaines par l'ouragan du commencement de septembre dernier, l'arbre en est encore couvert en ce moment (6 février 1841). Une branche de deux ans avait 25 fruits attachés sur une longueur de 23 centimètres, et sans l'intensité du froid

et l'action désorganisatrice de la neige et du soleil, ils seraient encore très-sains et d'une belle couleur rose ou rouge.

Ces fruits sont généralement arrondis, quoique plusieurs soient ovales, d'autres plus larges que hauts, et quelques-uns en cône tronqué.

Leur diamètre moyen dans les deux sens est de 25 à 30 millimètres. Le pédoncule est mince, filiforme, ordinairement rose ou rouge; il est implanté dans une cavité assez profonde. Sa longueur varie de 2 à 4 centimètres. L'œil est petit, parfois à fleur du fruit, plus ordinairement dans une cavité étroite et peu profonde. Les sépales sont presque tous caducs.

L'épiderme ou la peau, d'abord jaune lavé de rouge clair, devient presque entièrement rouge et très-lisse.

La chair est jaune, ferme; son suc est acide.

Les pepins sont courts, renflés, d'un brun marron clair; il y en a toujours une partie qui avorte.

Ce pommier est de beaucoup supérieur au *pommier hybride* (Malus hybrida. Bot. Cult.), avec lequel il a quelques faibles points de ressemblance, par son port plus élégant, sa vigueur, son feuillage plus abondant, le nombre, l'ampleur et l'odeur de ses fleurs; par l'abondance de ses fruits, leur coloris plus rouge et plus brillant, et surtout par l'avantage qu'ils ont de rester solidement fixés à l'arbre bien longtemps après la chute des feuilles, ce qui produit en hiver un effet très-remarquable. Beaucoup de ceux de 1839 sont ainsi restés aux branches jusqu'au printemps de 1840, et ceux qui y sont maintenant, malgré l'action désorganisatrice d'un hiver long et rigoureux, sont encore très-fortement attachés au bois.



Pl. 17



FRITILLAIRE *à longues feuilles*
Fritillaria latifolia.

Nous avons bien un pommier d'ornement (le *Malus Baccata microcarpa.* Hortul.), dû aux nombreux semis du vénérable M. Sageret, qui conserve ordinairement ses fruits après la chute des feuilles; mais il s'en faut de beaucoup qu'il les conserve aussi longtemps que celui dont je viens de parler.

PRÉVOST.

FRITILLAIRE A LARGES FEUILLES, *Fritillaria latifolia.* WILLD. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, p. 280 de ce Journal, année 1832.)

Ognon ou bulbe vivace jaunâtre, de forme arrondie, comprimée, à racines fibreuses. Tige herbacée, haute de 16 à 25 centimètres, simple, droite, portant une seule fleur terminale et penchée comme dans la *Fritillaria meleagris*, mais beaucoup plus grande. Corolle à lobes obtus, d'un pourpre violet, tachée ou plutôt marquetée de petits carreaux blancs verdâtres. Cette description peut s'appliquer également aux *Fritillaria meleagris* et *latifolia* ; mais dans la première espèce les tiges sont plus minces et d'un vert plus foncé, les feuilles sont linéaires, longues, courbées en forme de gouttière, pointues, éparses sur toute la longueur de la tige. Dans la seconde, elles sont oblongues, plus courtes et plus larges, plates, obtuses, droites, alternes, mais il s'en trouve d'opposées; les inférieures sont plus élargies, les deux supérieures sont dressées et plus étroites que les autres, et embrassent souvent la base de la jeune fleur.

Il y a beaucoup de variétés dans la *Fritillaria meleagris*. Mais la couleur intérieure du type est pourpre maculé de blanc; elle est pourpre maculé de verdâtre dans la *Fritillaria latifolia*. Dans la première

la corolle est plus courte et ses divisions sont oblongues ; dans la seconde, elles sont ovales, arrondies, avec une dépression interne, d'où part une ligne longitudinale brune, et qui est jaune dans la *meleagris*. Les étamines de celle-ci dépassent toujours un peu la corolle ; elles atteignent à peine sa longueur dans la *latifolia*. Cette dernière fleurit un peu plus tôt ; ses trois stigmates sont jaunâtres, droits, obtus, canaliculés et non aigus, marqués en dessus d'un sillon large et profond, et les capsules ont les angles émoussés. Dans la *meleagris*, ces stigmates sont verdâtres, étalés, divergents, pointus et à peine striés en dessus.

L'espèce qui nous occupe a tout à fait la forme et la grandeur d'une tulipe renversée; elle a été dessinée par le célèbre *Redouté* au commencement de ce siècle. Ce peintre naturaliste l'a étudiée comparativement avec la *meleagris* dans les jardins de feu Cels père, où elles se trouvaient l'une et l'autre, provenant de semis faits dans cet établissement. Elle est originaire des hautes crêtes du Caucase. Dans l'état sauvage elle ne s'élève que de 27 à 32 centimètres. Ses tiges sont nues jusqu'au milieu, puis garnies de 5 à 6 feuilles très-rapprochées du sommet de la hampe. Celle-ci est souvent feuillée dans toute sa longueur dans la plante cultivée. Cette jolie espèce est peu connue, et c'est pourquoi j'ai cru devoir la faire dessiner dans ces Annales. Elle n'est pas plus délicate que la fritillaire méléagre, qui croît spontanément dans nos bois. Elle fleurit de mars en avril ; c'est une des liliacées les plus précoces. Elle peut comme elle être chauffée à la manière des jacinthes et crocus.

Comme toutes les liliacées elle veut une terre



PODOLOBIER *à feuilles cruciformes.*

Podolobium staurophyllum.

légère, sablonneuse et riche en humus. Elle croît et fleurit à toute exposition et se multiplie de caïeux et de graines. Elle donne peu de caïeux. Il suffit de relever les oignons tous les 2 ou 3 ans

Elle est peu cultivée; cependant on la voit dans quelques jardins, notamment à Neuilly, dans les cultures de M. Jacques, à Charonne, chez nos collègues MM. Jacquin frères, et au Jardin du Roi, où elle existe depuis longtemps, et y a sans doute été introduite par M. Cels. PÉPIN.

ORANGERIE.

PODOLOBIUM. ROB. BROWN. Décandrie monogynie. LIN. Légumineuses papillonacées. JUSS.

Caractères génériques. Calice quinquefide bilabié, la lèvre supérieure bifide, l'inférieure trifide. Corolle papillonacée à carène comprimée de la longueur des ailes, et à étendard redressé. Ovaire simple à quatre semences. Style ascendant; stigmate simple. Légume pédicellé, linéaire, oblong, un peu ventru, lisse en dedans.

PODOLOBIER A FEUILLES CRUCIFORMES. *Podolobium staurophyllum.* DEC. BOT. REG. 959. *P. aquifolium.* LODD. Cat. (Voyez la planche.)

Arbrisseau originaire de la Nouvelle-Hollande, s'élevant de 35 à 40 centimètres, à tige glabre et verte. Rameaux courts, alternativement opposés, formant par leur réunion une tête à peu près sphérique. Feuilles persistantes, opposées, formant la croix (chacune des trois pointes mucronée), coriaces, d'un vert foncé luisant en dessus, plus pâle en dessous.

En mars et avril, fleurs papillonacées, naissant dans l'aisselle des feuilles, groupées par trois à cinq

sur un pédoncule commun où elles sont attachées chacune par un pédicelle particulier. Étendard et ailes d'un beau jaune, carène d'un pourpre vif.

Nous cultivons cet arbrisseau, encore fort rare dans les cultures françaises, quoique son introduction en Angleterre remonte à 1822, en terre de bruyère et en pots, et nous le tenons en orangerie pendant l'hiver. On le multiplie de boutures qui se font sur couche tiède. Je ne sais pas encore s'il donnera des graines.

C'est, au reste, un arbuste fort intéressant à cause de la multitude de fleurs qu'il produit, de la forme sphérique qu'il paraît disposé à prendre naturellement et de l'époque de sa floraison encore peu riche en fleurs. JACQUIN aîné.

AZALEA. LIN. Pentandrie monogynie. LIN. Rosages. JUSS.

Caractères génériques. Calice court à cinq divisions; corolle infondibuliforme à cinq découpures irrégulières; cinq étamines insérées sur le réceptacle, à filaments arqués, portant des anthères s'ouvrant au sommet par deux pores; capsule à cinq loges.

AZALÉE PANACHÉE DE L'INDE. *Azalea Indica*. L. Var. *Variegata*. HORT. ANGL. (Voyez la planche.)

Cette superbe variété, qui paraît être originaire de la Chine d'où elle aurait été importée en Angleterre vers 1825, est encore rare dans les cultures françaises. Arbrisseau pouvant s'élever de 1 mètre à 1 mètre 25 centimètres, à rameaux de couleur brune garnis de poils et de bractées vertes; feuilles ovales lancéolées, étroites, ciliées, d'un vert frais en dessus, plus jaune en dessous. Fleurs au sommet des rameaux, réunies par quatre, cinq ou six. Limbe ouvert et réfléchi,



AZALÉE *de l'Inde panachée*

Azalea indica *var:* variegata.



KENNÉDIE *à feuilles nervées.*

Kennedia inophylla.

d'un rouge plus ou moins pourpre et diversement panaché de teintes plus foncées, avec une marge blanche sur tous les lobes. Des points rouge vif sont parsemés sur les deux ou trois lobes supérieurs. Les étamines sont à filets pourpres et à anthères noires.

Cette variété, qui doit probablement son origine au mélange accidentel d'une azalée rouge avec une blanche, se cultive en serre tempérée, en pots de terre de bruyère, ou de préférence dans la pleine terre de la bâche. Elle fleurit de mars en mai. On la multiplie de marcottes et mieux de boutures et de greffe.

Jacquin jeune.

Kennédie a feuilles nervées. *Kennedia inophylla*. Cun. *Zichia inophylla*. Bot. Reg. t. 1421. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 310 de ce Journal, année 1836-1837.)

Tige volubile grimpante, rameaux grêles, légèrement soyeux, à feuilles distantes de 15 à 20 centimètres; celles-ci sont alternes, trifoliées, à pétiole long d'un à 2 centimètres; folioles latérales plus petites que la terminale, toutes ovales elliptiques, légèrement échancrées au sommet, d'un vert ordinaire en dessus, un peu plus pâle en dessous qui est complétement hérissé de soies et où les nervures sont très-saillantes.

Fleurs se développant dans les aisselles des feuilles, de bas en haut et pendant la croissance des rameaux, à pédoncules longs de 10 à 15 centimètres, supportant une trentaine de fleurs disposées en épi terminal de forme presque sphérique; pédicelles munis à la base d'une petite bractée arrondie. Ceux-ci sont du quart de la longueur totale de la fleur, et surmon-

tés d'un calice à divisions aiguës, d'un vert frais, mais couvert de poils noirâtres, fins et épais.

Corolle papillonacée d'un beau vermillon mêlé de carmin, à onglet jaune verdâtre; ailes et carène petites et d'un pourpre violacé.

Cette charmante kennédie, originaire de la Nouvelle-Hollande, est remarquable par la quantité de fleurs qu'elle donne avec profusion dans toutes les aisselles des feuilles. Elle fait un joli effet et peut servir à décorer les serres. Elle fleurit de mars en mai.

Nous la cultivons en terre de bruyère et en serre tempérée. Nous la multiplions de boutures étouffées sous cloches, et de marcottes, ce qui paraît plus sûr.

F. Cels.

NOUVEAUTÉS.

Clethra du Mexique. *Clethra Mexicana.*

Arbuste d'un beau port à rameaux velus, d'un rouge clair d'abord, et ensuite d'un pourpre plus ou moins foncé. Feuilles alternes, longues d'environ 25 centimètres, et larges de 12 ou 15, supportées par un pétiole souvent rouge, rugueuses, irrégulièrement dentées, d'un vert sombre en dessus, entièrement couvertes en dessous d'un duvet d'abord blanchâtre sur les jeunes, ensuite d'un blanc roussâtre, un peu ondulées sur les bords, légèrement obtuses, à fortes nervures rougeâtres en dessus et très-peu velues, et très-saillantes en dessous.

Jusqu'à ce moment la fleur ne s'est pas montrée; si elle répond au port et au feuillage de cet arbuste, elle promet d'être fort belle.

La culture est facile; on le tient en pots remplis de terre de bruyère et en serre tempérée pendant l'hiver.

Aug. Cels.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le nº d'août 1836.)

CEREUS. HAW. Syn., p. 178. DEC. Prod. II, p. 463. Icosandrie monogynie. LIN. Cactées. JUSS.

Caractères génériques. Sépales très-nombreux, imbriqués, adnés à la base de l'ovaire, rassemblés en tube allongé; les extérieurs, les plus courts, formant le calice; les intermédiaires, les plus longs, colorés; les intérieurs pétaliformes. Les étamines très-nombreuses adhérant au tube. Style filiforme, multifide au sommet. Baie aréolée, écailleuse ou tuberculeuse par les restes des sépales. Cotylédons acuminés.

Arbustes charnus, sous-globuleux ou allongés, rassemblés, articulés ou rampants, munis d'un axe ligneux pourvu intérieurement de moelle, à angles verticaux régulièrement sillonnés, inermes ou portant des épines par faisceaux. Les ailes ou angles sont tantôt très-multipliés, tantôt peu nombreux, et plus rarement au nombre de deux; alors les rameaux sont comprimés et inermes. Fleurs grandes sortant des

faisceaux d'épines latérales portées par le tronc et les vieux rameaux, ou des crénelures des angles.

§ I. CIERGES AILÉS.

1. Cierge phyllanthe. *Cereus phyllanthus.* Dec. *Epiphyllum phyllanthum.* Haw.

Originaire du Brésil, de Surinam et de la Guadeloupe.

Tige presque droite; rameaux diffus, très-longs, foliacés, verts (les jeunes sont souvent bordés de rouge), à bords irrégulièrement ondulés et incisés. Fleur, s'épanouissant de nuit et restant ouverte tout le jour suivant, d'un vert blanchâtre; 19 à 20 pétales, dont les extérieurs sont longs et larges. Étamines nombreuses, anthères fauves, style multifide.

2. Cierge de Hooker. *C. Hookeri.* Hort. Berol. *Epiphyllum Hookeri.* Haw. *Cereus marginatus.* Salm. Hort. Dyck. *Cactus phyllanthus.* Hook. Bot. Magaz., t. 2692.

Originaire du Brésil, Demerary.

Rameaux larges, allongés, droits, irrégulièrement crénelés, souvent à marge rouge. Fleur s'ouvrant de nuit au mois de juin, répandant l'odeur du *cereus grandiflorus* (la vanille), mais moins fortement. Réceptacle de 3 centimètres de longueur sur 1 centimètre 1/2, d'un blanc verdâtre; écailles courtes pourpres. Tube de 1 centimètre 1/2 de long, jaune verdâtre, nu. Sépales coccinés, longs de 3 centimètres. Pétales lancéolés de 5 centimètres de long sur 1 de large, d'un blanc très-pur; les extérieurs d'un vert pâle, rouges en dessous, pourprés au sommet. Étamines, à l'entrée du tube, blanches; anthères d'un

gris sulfureux. Style rouge, blanc à la base, long de 20 centimètres et de près de 2 millimètres d'épaisseur; 11 stigmates jaunes, longs de 1 centimètre 1/2.

3. Cierge a rameaux plats. *C. latifrons*. Zucc. *Epiphyllum latifrons*. Zucc.

Originaire du Mexique.

Rameaux foliacés, grands, verts, obtus au sommet, ondulés. Fleurs superbes, blanches, larges de 15 centimètres. Réceptacle vert; tube de 15 centimètres de longueur, nu, d'un rouge fauve, sous-sillonné, écailleux. Sépales linéaires, roses; pétales larges, verdâtres extérieurement, presque roses au bord, blancs à l'intérieur. Étamines blanches, à anthères oblongues, jaunes; style un peu plus long, cocciné, 8 stigmates jaunes.

4. Cierge a pétales aigus. *C. oxypetalus*. Dec. *Epiphyllum oxypetalum*. Hort.

Originaire du Mexique, Guatimala.

Presque droit, diffus, rameaux allongés, très-épais, crénelés. Fleurs de 12 centimètres de long, d'un rouge fauve extérieurement, blanches en dedans. Baie rouge, oblongue.

5. Cierge faux phyllanthe. *C. phyllanthoides*. Dec. *Cactus speciosus*. Bompl. *Cactus alatus*. Willd. *Epiphyllum speciosum*. Haw. *Cactus elegans*. Link. *Epiphyllum phyllanthoides*. Hort.

Originaire du Mexique.

Cierge à tiges diffuses très-multipliées. Rameaux anciens cylindriques, de 2 à 3 centimètres de diamètre; les jeunes articles atténués à la base ou au sommet des rameaux, tous verts, foliacés, crénelés en serpentant.

Cette plante se couvre de fleurs depuis le printemps jusqu'à l'automne ; elles ont 10 centimètres de longueur, un coloris rose, et restent ouvertes pendant plusieurs jours. Elles sont vraiment magnifiques. Tube inerme, vert, long de 24 centimètres. Pétales extérieurs roses, acuminés, étalés ; les intérieurs blancs au commencement, et rougissant peu à peu. Étamines et anthères blanches redressées. Style blanc un peu plus long que les étamines, 5 à 8 stigmates.

6. Cierge d'Ackermann. *C. Ackermanni.* H. Berol. *Epiphyllum Ackermanni.* Haw. Bot. Reg., t. 1337.

Originaire du Mexique.

Plante rameuse, diffuse ; rameaux allongés, d'un vert gai, arrondis à la partie inférieure ; les supérieurs sont ailés et membraneux, tuberculeux, crénelés ; les interstices des crénelures très-sinueux ; quelques rameaux à la base ont 3 à 4 angles, et sont soyeux.

Les fleurs sortent des crénelures latérales principalement en mai et juin. Elles sont coccinées, d'un diamètre de 12 à 15 centimètres, et restent ouvertes plusieurs jours. Le tube, long de 3 centimètres, est vert, glabre, et garni de quelques écailles inermes et rougeâtres. Sépales étroits et fauves, 12 pétales plus larges, d'un rouge feu, acuminés. Étamines blanches à la base, rouges au sommet, à anthères blanches. Style de longueur égale, rougeâtre, à 8 stigmates blancs. Fruits glabres et pourpres de la grosseur d'un œuf de colombe.

§ II. CIERGES ANGULEUX.

A. *Rampants.*

* A 3 à 6 grands angles.

7. Cierge a angles ailés. *C. pterogonus.* Lem. Serpentant presque droit, très-longuement articulé, émettant des racines aériennes, d'un vert gai ; 5 ou 6 angles très-comprimés, ailés; aréoles petites, enfoncées ; 7 ou 8 épines. Cette plante est très-remarquable et diffère beaucoup par le facies de la plupart de ses congénères.

8. Cierge triangulaire. *C. triangularis.* Haw. *Cact. triangularis.* Lin. *Cereus compressus.* Will. Dict., n° 10.

Originaire du Mexique et des Antilles.

Presque droit, articulé, d'un vert gai ; les articulations à 3 et rarement à 4 angles, radicantes ; les côtes des jeunes sont très-comprimées, comme si elles étaient ailées ; aréoles presque nues; épines noirâtres, presque en croix, courtes, roides, recourbées, l'inférieure très-longue ; les articulations sont quelquefois longues de 30 centimètres sur 10 centimètres de largeur, et deviennent en vieillissant prismatiformes et entièrement ligneuses ; les aréoles sont distantes de 3 à 4 centimètres.

A la fin de l'été, fleurs blanches s'ouvrant à 6 heures du soir et durant 17 heures. Le réceptacle est couvert de larges écailles brunes, obtuses ; le tube est vert, long de 20 à 30 centimètres sur 3 centimètres de diamètre, à écailles allongées, spatuliformes au sommet. Sépales lancéolés, très-étalés, d'une couleur olive. Pétales disposés en deux séries, de 3 centimètres de

large, longs, acuminés, d'un blanc de neige. Étamines jaunâtres, anthères couleur citron. Style épais, de couleur soufre, plus long ; stigmates nombreux, de même couleur. Fruit lisse, cocciné, de la grandeur et de la forme d'un œuf d'oie.

β. *major.* — *Cereus undatus.* Haw. Semblable au précédent, dont il n'est qu'une variété obtenue par la culture, mais dont la fleur est beaucoup plus grande. A cette occasion, je citerai les individus qui fleurissent annuellement dans les serres du jardin botanique d'Orléans, dirigé par M. Delaire. Cet excellent cultivateur nous a dit que les fleurs avaient de 30 à 35 centimètres de diamètre.

ϰ. *pictus.* Variété à tiges panachées, tantôt entièrement, tantôt en partie, de jaune et de vert. Épines plus souvent sétiformes. C'est une très-belle panachure recherchée par les amateurs de ces bizarreries.

9. Cierge de Napoléon. *C. Napoleonis.* Graham. Botan. Mag., t. 3453. — *Cereus triangularis major.* Salm.

Originaire de l'Amérique.

Presque droit, longuement articulé, vert ; articulations trigones, grêles ; sillons plats ; côtes aiguës, ondulées, presque tuberculeuses ; aréoles éloignées, tomenteuses sur la partie supérieure des tubercules ; 3 à 4 épines inégales, tubulées, droites, noires ; l'inférieure souvent plus longue ; quelquefois il s'y mêle quelques soies blanches.

Cette plante diffère totalement du *cereus triangularis* par ses articulations, qui ont 30 centimètres et plus sur 3 de diamètre, par ses aréoles distantes de 2 centimètres environ, et les épines longues d'environ 2 centimètres.

A la fin de l'automne, fleur ouvrant le matin et fermée le soir. Elle a environ 25 centimètres de longueur sur 18 de diamètre. Le tube est épais, vert, à écailles rouges. Sépales d'un vert jaune paille, lancéolés, linéaires. Pétales blanc de neige, lancéolés, spatuliformes, crénelés au sommet. Étamines nombreuses, jaunes, plus courtes que la corolle. Style beaucoup plus long, blanc; stigmates nombreux, étalés, jaunes.

10. Cierge triquètre. *C. triqueter*. Haw. Syn. *Cactus triqueter*. Haw. Misc. nat. *Cactus prismaticus*. Desf. Hort. Paris.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Presque droit, articulé, vert, à 3 angles; sillons plats; côtes aiguës; aréoles couvertes d'un coton gris très-court; 4 à 6 épines fauves un peu roides, 2 ou 3 inférieures, blanches, plus grêles.

Le tronc et les branches ont 3 centimètres de diamètre, les épines 4 millimètres de long, et les aréoles sont espacées de 12.

11. Cierge trigone. *C. trigonus*. Haw. *Cactus triqueter*. Haw. In Misc. nat., p. 190.

Originaire des Antilles.

Rampant, à trois angles; ceux-ci à peine canaliculés; 5 à 7 épines fasciculées en étoiles, sous-linéaires Fleur blanche; fruit d'un violacé cocciné.

12. Cierge a trois ailes. *C. tripteris*. Salm.

Cierge articulé presque droit, à racines aériennes, à 3 à 4 angles; côtes très-comprimées; faisceaux épais; épines nues à la base, égales, blanchâtres, rayonnantes, au nombre de 8, 3 centrales très-roides.

Articulation d'environ 2 centimètres; les aréoles

éloignées de 5 millimètres; épines longues de 3 millimètres.

13. Cierge prismatique. *C. prismaticus.* Salm. Dec. Prod. III, p. 469.

Originaire de l'Amérique tropicale.

Cierge articulé, presque droit, muni de racines le long de la tige, vert, à trois angles; côtes recourbées; faisceaux des épines épais; épines presque égales, fauves, sortant d'un tomenteux fauve, 7 à 10 supérieures, dont 3 à 4 centrales, 3 à 6 inférieures, très-grêles, plus courtes.

Tronc de plus de 2 centimètres de diamètre; articulations souvent torses, rarement à 4 angles; aréoles à 5 millimètres environ de distance. Les supérieures longues d'environ 6 millimètres, les inférieures de 2 millimètres de long.

14. Cierge lancéolé. *C. lanceanus.* Hort. Belg.

Tige triangulaire.

15. Cierge étendu. *C. extensus.* Salm. Dec. Prod. 3. *Cereus subsquammatus.* Pfeiff. Otto. *Cereus horridus.* Hort.

Cierge à articles très-longs, radicant, vert, à 3 angles; côtes arquées, un peu aiguës; aréoles d'une couleur fauve, tomenteuses; épines fauves, roides, un peu recourbées, très-courtes, 2, 3 ou 4 en croix, quelquefois 1 centrale; quelques soies blanches bientôt caduques.

Les articles ont environ 3 centimètres de diamètre; les anciens sont longs, à angles usés; les aréoles sont distantes de 4 centimètres; les épines ont de 2 à 5 millimètres.

La fleur s'ouvre horizontalement. Elle a 30 centim. de longueur environ; elle est blanche, répandant

l'odeur agréable du *datura*, ouverte pendant le jour et d'une durée très-courte. Tube du calice droit, d'environ 15 centimètres de long, d'un vert gai, à écailles lancéolées, vertes à la base, d'un rouge vif au sommet. Sépales de 5 millimètres de large, linéaires, aigus, d'un vert jaunâtre. Corolle blanche, étalée, campanulée. Pétales de 12 centimètres, ayant en bas 3 centimètres de largeur, obtus, mucronés. Étamines blanches, plus courtes que les pétales : anthères soufre. Style un peu plus long, d'un jaunâtre très-pâle; 20 stigmates tubulés, d'un jaune soufre.

16. Cierge soyeux. *C. setaceus*. Salm. Dec. Prod. 3.

Originaire du Brésil.

Cierge articulé, presque droit, radicant; rameaux de 2 à 3 centimètres de diamètre; articulations triangulaires, allongées, divergentes, vertes, les jeunes avec une marge pourpre; côtes aiguës, presque droites, à peine courbées; aréoles à peine convexes, couvertes d'un blanc tomenteux, distantes environ de 2 centimètres; 2 à 4 épines grêles de 2 à 4 millim. de long; 8 à 10 soies plus longues d'environ 8 millim.

Fleur sortant de l'aréole au sommet sur les vieux rameaux, grande, pendante. Tube de 15 à 20 centimètres de long, vert, à écailles lisses, pourpres au sommet; réceptacle tuberculeux, subglobuleux. Sépales linéaires de 10 à 15 centimètres, verts. Corolle campanulée de 10 centimètres de longueur; pétales blancs denticulés au sommet. Étamines nombreuses, jaunâtres, anthères soufre. Style jaune, plus long, à 16 stigmates.

17. Cierge rostral. *C. rostratus*. Lem. *C. hamatus*. Hort. Belg.

Originaire du Mexique.

Cierge à longues articulations radicantes, ayant moins de 2 centimètres de largeur ; celles-ci ont de 3 à 5 angles, le plus souvent 3 lorsque la plante est forte ; côtes ayant au bas de l'aréole une espèce de bosse affectant la forme de l'éperon d'un navire ; aréole éloignée ; 4 à 5 épines rousses, longues de 4 centimètres ; 4 soies blanches caduques, ainsi que les épines dans les vieilles articulations.

Cette plante est très-remarquable par sa forme. Nous n'en connaissons pas la fleur.

18. Cierge radicant. *C. radicans*. Dec. *Cereus reptans*. Salm. *Cereus biformis*. Hort.

Originaire des Antilles et de l'Amérique tropicale.

Cierge couché, articulé, radicant, à 3 à 5 angles, d'un vert gai ; épines roides, grêles, rousses, nues à la base, 6 à 9 rayonnantes, 1 centrale allongée ; tronc de 2 centimètres de diamètre ; aréoles distantes d'un centim. ; épines de 3 à 5 millim. de long.

19. Cierge a petites épines. *C. spinulosus*. Dec.

Originaire du Mexique.

Cierge presque droit, rameux ; rameaux divergents, a 4 à 5 angles ; sillons plats ; côtes presque aiguës, ensuite obtuses ; aréoles brunes, velues, distantes d'environ 1 centimètre ; 6 à 8 épines extérieures, cornées, très-courtes, de 2 millimètres (2 postérieures plus longues), 1 centrale.

20. Cierge belle de nuit. *Cereus nycticalus*. Link. *Cereus pteranthus*. Link. *Cereus brevispinulus*. Salm. *Cereus obtusus*, *rosaceus*. Hort.

Originaire du Mexique.

Voyez, pour la description, page 383 de ce Journal, année 1837-1838.

** A angles obtus, petits, plus nombreux.

21. Cierge a grandes fleurs. *C. grandiflorus.* Mill. *Cactus grandiflorus.* Linné. Dec. Plantes grasses, t. 52.

Originaire des Antilles.

Cierge rampant, diffus, d'un vert pâle; articulations radicantes, très-longues, flexueuses; 5 à 7 angles, peu sillonnés, presque ronds; épines rayonnantes, 4 à 8 très-courtes à peine piquantes, jaunes ou blanches, 1 à 4 centrales de la longueur des soies blanches. Fleur s'ouvrant le soir au mois de juillet; le plus souvent de 20 centimètres de diamètre environ; elle dure toute la nuit, et répand une odeur délicieuse de vanille. Réceptacle presque globeux, très-écailleux et laineux; tube de 20 centimètres environ de long, d'un vert pâle; écailles vertes ciliées, orangées au sommet. Sépales linéaires, aigus, de plus de 10 centimètres de long, très-étalés, orangés. Pétales larges, de 8 centimètres environ de long, blancs. Étamines nombreuses, blanches; anthères soufre; style de même longueur, à 10 à 12 parties.

22. Cierge de Martius. *C. Martianus.* Zucc.

Originaire du Mexique (Sultepec Zimapan).

Cierge à tronc presque droit, rameaux à 8 angles; côtes peu saillantes; aréoles distantes d'un centimètre, placées sur la crête des tubercules; 6 à 8 épines extérieures, sétiformes, blanches (rouges en naissant), rayonnantes, 2 ou 3 centrales, fauves, un peu plus longues. Fleur en mai d'un rouge ardent de brique, de 5 à 7 centimètres de diamètre. Tube de 7 centimètres de long, rouge et poilu. Pétales lancéolés, aigus. Étamines de la longueur de la corolle, couleur

soufre; anthères blanches. Style jaune dépassant la corolle, à 6 stigmates.

23. Cierge de Smith. *C. Smithi.* H. Angl. *Cereus Crimson creeping.* Bot. Regist., t. 1565. *Cereus Mallisoni.* Hort.

Décrit à la page 288 de ces Annales, année 1837-1838.

24. Cierge en forme de fouet. *C. flagriformis.* Zucc.

Originaire du Mexique, à San-Jose-de-l'Oro.

Cierge rampant, très-rameux; rameaux à 11 angles, verts; sillons usés; côtes obtuses, tuberculeuses; aréoles nombreuses; 6 à 8 épines extérieures, rayonnantes, grêles, 4 à 5 centrales, courtes, roides, brunes. Fleurs semblables à l'*epiphyllum truncatum*, paraissant au printemps, et durant pendant plusieurs jours. Le tube est d'un brun rougeâtre; les pétales sont cramoisis avec une nuance bleue à leurs bords. Style terminé par 6 stigmates blancs.

25. Cierge petit serpent. *C. leptophis.* Dec. Revue, p. 117. — Mém., p. 21, t. 12.

Originaire du Mexique.

Décrit et figuré à la page 343 de ces Annales, année 1838-1839.

26. Cierge flagelliforme. *C. flagelliformis.* Mill. Dict., ed. 8, n° 12. — Haw. Syn., p. 185. — *Cact. flagelliformis.* Linn. — Dec. Pl. gr., t. 127. — Botan. Magaz., t. 17.

Originaire de l'Amérique tropicale et de l'Arabie déserte.

Cierge rampant, grêle, très-rameux; rameaux ronds munis de 10 à 12 séries de tubercules; aréoles à peine tomenteuses; 8 à 12 épines courtes, roides

en étoile, fauves, 3 à 4 centrales, brunes, noires au sommet, un peu plus grandes.

Fleurs abondantes au printemps, d'un pourpre rouge.

Les trois espèces ci-dessus doivent se cultiver de préférence en vases suspendus, où leurs rameaux florifères pendants forment le plus bel effet qu'on puisse désirer.

27. Cierge ver de terre. *C. lumbricoides*. Lem. *Cereus flagelliformis minor*. Salm.

Originaire de Montevideo.

Côtes moins nombreuses que dans le précédent. Les aréoles sont plus petites, ovales; épines moins nombreuses, diaphanes, blanches.

28. Cierge serpentin. *C. serpentinus*. Lagasca. Linck et Otto. Icon. — Dec. Revue.

Originaire du Mexique.

Cierge presque droit; rameaux à 11 angles, verts; sillons disparaissant promptement; côtes comprimées, obtuses, presque droites; aréoles petites, blanches, tomenteuses; épines droites, minces, roides, 9 à 12 extérieures, 1 centrale, roses d'abord, ensuite blanches, quelques-unes fauves. Fleurs grandes, blanches, de près de 20 centimètres de diamètre. Réceptacle vert, aréolé et épineux. Tube de 15 centimètres de long, vert, lisse; écailles peu nombreuses, rouges. Sépales olivâtres. Pétales extérieurs pourprés, acuminés, intérieurs blancs, dentés au sommet. Étamines blanches, anthères grandes, jaunes. Style à peine plus long, à 7 stigmates.

29. Cierge étoilé. *C. stellatus*. Pfeiff. Otto.

Originaire du Mexique.

Cierge droit, robuste, à 9 angles, d'un vert gai :

sillons aigus ; côtes comprimées, obtuses, un peu cambrées; aréoles rapprochées, couvertes d'un blanc tomenteux; 8 à 10 épines extérieures, 4 à 6 centrales plus grandes, la supérieure surtout, toutes blanches, droites et roides.

30. CIERGE BRILLANT. *C. splendens*. SALM. *Cereus splendens*. HORT. ANGL.

Cierge presque droit, rameux, à 10 angles, d'un vert gai; côtes un peu plus saillantes que dans le *serpentinus*, auquel il ressemble par la forme. Aréoles petites, blanches, tomenteuses; épines droites, plus nombreuses et plus courtes que dans celui-ci.

31. CIERGE DE CAVENDISH. *C. Cavendishi*.

Rameaux presque droits, à 6 angles peu saillants; articulations longues, d'un vert gai; 8 épines rayonnantes, longues de 5 millimètres, 1 centrale entièrement droite, de près de 2 centimètres : toutes sont fauves et deviennent grisâtres en vieillissant.

B. *Buissonnants à grands angles.*

* Tige allongée, fléchie.

32. CIERGE PENTAGONE. *C. pentagonus*. HAW. Syn. *Cactus pentagonus*. LINN. *Cactus prismaticus* et *repens*. WILLD. HAW. Suppl.

Cierge presque droit, articulé, très-rameux; rameaux à 3 à 5 angles, rarement 6 à 7; sillons larges; côtes comprimées; aréoles plus ou moins éloignées, couvertes d'un tomenteux blanc; épines sur les gros rameaux, roides, d'abord noirâtres, ensuite blanches, 5 rayonnantes, 1 centrale; sur les petits rameaux 6 à 7 rayonnantes, 1 centrale : toutes sont brunes et sétiformes.

33. Cierge magnifique. *C. speciosissimus.* Dec. *Cactus speciosissimus.* Desf.

Originaire du Mexique, à Guatimala.

Cierge presque droit, très-rameux; les rameaux longs, divergents, à 3 à 4 angles, les jeunes pourpres; côtes aiguës, dentées; aréoles convexes, d'un blanc tomenteux; épines presque égales, droites, roides, d'abord roses, ensuite blanches, 1 centrale, les supérieures au nombre de 6 à 8, les inférieures plus petites au nombre de 2 à 3.

Fleurs depuis le printemps jusqu'à l'automne. Sépales d'un rouge verdâtre. Corolle de 7 centimètres de diamètre. Pétales en 2 séries de 5 centimètres de long sur plus de 2 de large, acuminés, coccinés, d'un pourpre cœrulescent à l'intérieur; étamines blanches; style de même longueur, cocciné, à 8 à 10 stigmates.

34. Cierge de Schrank. *C. Schrankii.* Zucc. *Cereus formosus.* Catal. Cact. monac. 1834. — Otto.

Originaire du Mexique (Sultepec Zimapan).

Cierge rameux, presque droit; rameaux à 3 à 4 angles, longs, verts, grêles, divergents; côtes presque aiguës, courbées; aréoles éloignées, convexes, d'un blanc tomenteux; 6 à 8 épines droites, roides, fauves, fasciculées, inégales; quelques soies quelquefois caduques au bas de l'aréole.

Fleurs semblables à celles du *C. Ackermanni*, moins ouvertes, d'un rouge de feu sans aucun reflet bleuâtre. Tube droit de 5 centimètres de long, aréolé et épineux. Corolle de 16 centimètres de diamètre. Pétales intérieurs larges de près de 3 centimètres, lancéolés, aigus. Étamines rouges à anthères blanches. Style plus long, cocciné, à 8 stigmates longs, blancs.

35. Cierge cocciné. *C. coccineus.* Salm. *Cereus bifrons.* Haw. Suppl., p. 76.

Originaire du Mexique.

Cierge presque droit, diffus, rameux, à 3 à 4 angles; côtes dentées; aréoles saillantes d'un blanc comme tomenteux; 4 à 6 épines supérieures, très-courtes, piquantes, brunes, 4 à 8 inférieures, longues, soyeuses.

Fleurs rouges de 18 centimètres de diamètre. Tube de 4 centimètres de long, vert, aréolé et épineux. Pétales en 2 séries, lancéolés, acuminés, les intérieurs longs de 8 centimètres sur 2 de large, coccinés, bleuâtres au bord. Étamines rouges, filiformes, anthères blanches. Style cocciné, à 7 stigmates blancs.

36. Cierge changeant. *C. variabilis.* Pfeiff. *Cactus pitajaya.* Jacq. *Cereus pitajaya.* Dec. Prod. *Cereus undulosus.* Dec. Revue, p. 46. *Cereus lætevirens.* Salm. *Cereus Tamacaru.* Pison. *Cereus quadrangularis*, *trigonus*, *prismatiformis*, *hexangularis*, *cognatus*, *affinis*, *glaucus*, *speciosus*, *obtusus.* Hort.

Originaire du Mexique, du Pérou, du Brésil.

Cierge presque droit, sous-articulé, simple ou rameux à la base, vert ou glauque; côtes au nombre de 3 à 5, sous-comprimées, obtuses, un peu courbes; aréoles plus ou moins éloignées, tomenteuses, blanches ou fauves, peu laineuses; épines droites, roides, 6 à 8 extérieures, 1 à 2 centrales, blanches, jaunes ou noirâtres.

37. Cierge rameux. *Cereus ramosus.* Karw.

Originaire du Mexique.

Cierge presque droit, sous-articulé; articulations de diverses formes, de 3 à 5 angles, vertes; sillons

plats; côtes comprimées; aréoles non saillantes, à peine tomenteuses; épines blanches, 5 à 6 inférieures, courtes, 3 à 4 centrales, subulées, un peu plus longues.

Les articulations ont jusqu'à 6 centimètres de diamètre; et les aréoles sont éloignées de 1 à 3 centimètres.

38. CIERGE DE BONPLAND. *Cereus Bonplandi*. PARM.

Originaire du Brésil.

Cierge droit, sous-articulé, à 4 à 5 angles, glaucescent. Tronc de plus de 4 centimètres de diamètre; côtes presque rectangulaires; crêtes obtuses, ondulées; aréoles éloignées de 7 à 8 centimètres; épines roides couleur d'ivoire, à base plus épaisse, et noirâtres au sommet (les jeunes sont pourprées); les extérieures, 5 à 6, d'un centimètre de long, les supérieures de 1 centimètre 1/2, la centrale de 3 centimètres.

39. CIERGE TORTUEUX. *C. tortuosus*. HORT. GERM.

Cierge vertical, sous-articulé, à 7 angles, d'un vert glaucescent; aréoles éloignées d'un centimètre; épines sortant des aréoles, garnies d'un tomenteux grisâtre, court. 3 épines supérieures, quelquefois 4, 1 centrale plus longue, noires. 5 à 10 épines inférieures, sétiformes, blanches, transparentes. Tronc de 2 décimètres de diamètre. Épines supérieures de 5 à 10 millimètres, la centrale d'environ 2 centimètres, les inférieures sétiformes de 3 à 5 millimètres.

40. CIERGE A ANGLES AIGUS. *C. acutangulus*. H. BEROL. *Cereus undulatus*. HORT. DRESD.

Originaire du Mexique.

Cierge presque droit, sous-articulé, à 4 angles, vert, brillant; côtes très-comprimées, courbées, gonflées autour des aréoles; sillons larges, profonds.

Aréoles distantes de 6 à 7 millimètres, transversalement elliptiques; épines sortant d'un tomenteux court un peu fauve, 4 à 6 rayonnantes, les 2 en bas toujours petites, le plus souvent 1 centrale, subulée, cinérascente.

Tronc de 4 centimètres. Épines extérieures de plus d'un décimètre, les centrales de plus de 2 centimètres.

** A tiges plus basses.

41. Cierge luisant. *Cereus pellucidus.* H. Berol.

Originaire de Cuba.

Cierge presque droit, rameux à la base, à 5 angles, d'un vert luisant; côtes dans les jeunes aiguës, presque membraneuses, obtuses, courbées, gonflées autour des aréoles; aréoles presque nues; épines droites, les jeunes dorées, les vieilles fauves, 9 rayonnantes, 1 centrale plus longue.

Tronc de 4 centimètres de diamètre. Aréoles à 1 centimètre et plus de distance; épines centrales de 2 centimètres de long.

42. Cierge nain. *Cereus humilis.* Dec. Prod. III, p. 468. — *Cereus gracilis.* Salm.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Cierge presque droit, rameux, à 4 à 5 angles; côtes presque aiguës, courbées; aréoles presque nues; épines extérieures au nombre de 8 à 12, 4 centrales beaucoup plus roides, les jeunes fauves, les vieilles blanches.

Le tronc a 3 centimètres de diamètre. Les aréoles sont distantes d'un centimètre. Épines d'un centimètre de long.

β. minor. Cereus Myriacaulon. Martius. — *Cereus mariculi.* Hort.

Rameaux fasciculés, plus grêles; épines presque soyeuses.

(*La suite au prochain numéro.*) F. CELS.

REVUE

De la 11e Exposition publique de la Société Royale d'Horticulture de Paris.

Cette exposition a eu lieu du 8 au 14 mars 1841 dans la nouvelle galerie de la Chambre des Pairs. Malgré quelques critiques plus malveillants que dangereux, cet emplacement était très-convenable pour une exposition presque spéciale d'un ou deux genres de végétaux; car un plus grand local aurait été mal garni par les objets qui ont été apportés. Sous le rapport de la facile circulation du public visiteur, cette galerie a été loin de répondre aux intentions de la Société et à l'empressement de la foule. On peut dire, en effet, qu'il y avait foule du mardi au samedi, au point qu'il était fort difficile de prendre des notes et de faire des observations, difficulté dont n'ont pas été exemptées les personnes même commises par la Société pour cet objet. Il faut convenir que la curiosité était justement excitée par les admirables camellia de MM. Berlèze et Paillet, qui fixaient tous les regards, ainsi que par les élégantes azalées, les superbes rhododendrons et les suaves jacinthes dont un grand nombre ornaient les gradins. L'attention se portait presque exclusivement sur ces beaux genres, et plusieurs plantes cependant fort remarquables sont, pour ainsi dire, restées inaperçues.

J'ai pris note d'un vœu presque général, et dont

j'approuverais beaucoup la réalisation. Ce serait que le jury de l'exposition rendît son verdict le deuxième jour, et que le lendemain une inscription en gros caractère, placée sur les lots couronnés, les fît remarquer du public, qui pourrait mieux alors apprécier l'impartialité qui préside à ces décisions.

La séance générale a eu lieu le dimanche 14, et a rendu plus sensible encore l'exiguité du local, où un grand nombre de personnes n'ont pas pu trouver place. Au reste, j'ai presque toujours vu le même inconvénient exister dans les localités les plus spacieuses, et il est difficile d'y remédier; toutefois la Société doit s'estimer heureuse d'attirer un tel concours à ses réunions.

M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce et de l'agriculture, a ouvert la séance à midi par un discours prononcé d'une voix ferme et bien accentuée, et dans lequel il a, avec esprit et à propos, signalé les services que l'horticulture rend sans cesse à sa sœur l'agriculture, ainsi qu'au commerce et aux arts.

M. le vicomte Héricart de Thury, président, a pris la parole après le ministre, et, dans un discours concis, il a rendu compte des travaux les plus importants de la Société, et a ensuite jeté quelques fleurs sur la cendre à peine refroidie des membres de la Société morts dans le cours de cette année. Au nombre de ces pertes infiniment regrettables, je citerai les noms de *Redouté* et de *Turpin*.

M. Poiteau a lu un rapport sur les camellia de M. l'abbé Berlèze, dont la belle collection aurait peut-être obtenu le prix, si son propriétaire, comme membre du bureau, ne s'était pas retiré du concours.

Notre collègue, M. Pépin, a rendu compte de la

plus belle collection de plantes fleuries, et ses conclusions tendant à ce que M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg, obtînt le prix ; cette distinction lui a été décernée.

Le prix, pour la plus belle collection de camellia, a été adjugé à l'unanimité du jury à M. Paillet, rue du Petit-Banquier, sur le rapport de M. l'abbé Berlèze, juge certainement le plus compétent qu'on puisse rencontrer.

Sur le rapport de M. Jacquin aîné, le prix pour la plus riche collection d'azalées a été décerné au même cultivateur, qui l'a conquis aussi légitimement que le précédent.

Par suite des conclusions de M. Poiteau, rapporteur, deux prix ont été donnés à l'égard des rhododendrons; l'un à M. Bergmann, jardinier de M. Rotschild, à Boulogne, pour la force et la beauté des arbres ; l'autre à M. Ryfkogel, horticulteur-marchand, rue de Vaugirard, pour le nombre et la variété des plantes.

Le prix pour la plus belle collection de liliacées a été décerné à M. Tripet-Leblanc, sur le rapport de M. Jacquin aîné. Ce prix, également mérité par les jacinthes de M. Ryfkogel, qui le disputaient vivement à celles de M. Tripet-Leblanc, n'a été accordé à celui-ci qu'à cause de l'adjonction de 26 variétés de fritillaire damier.

M. Chauvière, rue de la Roquette, a eu le prix pour la plante la plus nouvellement introduite dans le royaume, d'après le rapport de M. Neumann.

M. Rendu a fait un rapport sur la plus belle collection de fruits conservés. M. J. Laurent Jamain a obtenu le prix. M. Masson, jardinier en chef de M. le

duc d'Aumale à Chantilly, et M. Souchet de Bagnolet, ont obtenu chacun une mention honorable.

Deux prix ont été accordés pour les plus beaux légumes; l'un à M. Davesne, maraîcher, rue de la Chapelle, 10, à la Villette, pour légumes forcés; l'autre à M. Moreau, rue de Charonne, 80, à Paris, pour légumes conservés. Une mention honorable à M. Vivet, jardinier chez M. Pecquet à Gennevillers. Une allocution spirituelle, adressée à ces cultivateurs par M. le ministre, a fait ressortir leur utile mérite, et a été couverte d'applaudissements. Le rapport était fait par M. Poiteau.

M. de Bonnaire de Gif a lu un rapport sur les fleurs artificielles, et deux mentions honorables ont été données à Mmes de Chasal et Denevers-Dolive.

M. Oscar Leclerc-Thouin a fait un rapport sur le procédé de coloration et de conservation des bois de M. Boucherie, dont la belle invention a été unanimement applaudie.

Enfin, M. le président Héricart de Thury a fait un rapport sur les objets de mécanique et d'industrie horticoles, par suite duquel un prix a été donné à M. Arnheiter, fabricant d'outils, rue Childebert, 13; un à M. Follet, fabricant de poteries, rue des Charbonniers-Saint-Marcel, 16; et enfin une mention honorable à M. Forest, rue Neuve-des-Mathurins, 54, pour une pompe à balançoire, dont l'ingénieuse invention a constamment mérité l'attention des visiteurs.

Outre les 84 camellia exposés par M. l'abbé Berlèze, et qui composent une collection aussi belle que bien choisie, et les 54 de M. Paillet, dont l'aspect n'était pas moins ravissant, on remarquait les magni-

fiques rhododendrons de M. Bergmann, qui lui ont valu un prix, et l'*eriostemon buxifolium*, plante rare et qui se rapproche des diosma ; l'*æschinanthus ramosissimus* de M. Chauvière, plante la plus nouvellement introduite, à laquelle le jury a décerné le prix. Le port et le fruit de cette plante la font prendre pour une asclépiade, tandis que ses longues fleurs rouges la placent parmi les gesnériées. Cette plante a aussi été exposée par M. Neumann.

Parmi le lot couronné de M. Hardy, on voyait l'*epigea repens*, petit sous-arbrisseau de l'Amérique septentrionale, rare en France ; un *correa stachwilliana*, un *erica vensix*, un *hovea mucronata*, un *cineraria watterhousiana*, etc.

Enfin on remarquait en outre l'*imatophyllum aitoni* de MM. Jacquin frères, l'*ornithogalum aureum* de M. Loth, l'*arbutus ovata* de M. Pépin, les belles jacinthes de MM. Ryfkogel et Tripet-Leblanc, et de ce dernier les *fritillaria meleagris*, et les deux variétés de *primula sinensis* à fleurs doubles, blanches et roses.

Parmi les fruits les plus remarquables étaient ceux de MM. Jamain, Al. Lepère, Masson et Souchet ; parmi les légumes, ceux de MM. Davesne, Moreau et Vivet.

Les fleurs en papier de Chine de Mme de Chasal, imitation parfaite de la nature jusque dans les détails botaniques, et les roses artificielles de Mme Denevers-Dolive, attiraient les regards des amateurs. Les meubles en bois coloré de M. Boucherie, les poteries de M. Follet, la pompe à balançoire de M. Forest, étaient aussi examinés avec intérêt.

En résumé, cette exposition, dont le but était l'ex-

hibition des camellia, offrait un assez grand nombre de végétaux fort intéressants, et a dû satisfaire les connaisseurs, s'ils ont bien voulu tenir compte des ravages qu'a causés l'hiver qui vient de finir.

JACQUES.

Moyen de détruire les pucerons.

Il y a quelques années, M. Pelé, excellent cultivateur, rue de l'Oursine, avait déposé au bout d'un carré de rosiers huit ou dix pots du *gnaphalium fœtidum*, LIN. Les pucerons avaient envahi tous les rosiers de ce carré, et y pullulaient en grande quantité. M. Pelé fut fort étonné de remarquer que ceux de ces arbustes qui se trouvaient placés dans le voisinage des *gnaphalium* étaient exempts des attaques de ces insectes. Il ne savait d'abord à quelle cause attribuer cette circonstance; mais l'idée lui vint enfin qu'elle pouvait être l'odeur qu'exhale cette immortelle. Depuis lors il n'a négligé aucune occasion de constater l'influence de cette plante pour la destruction des divers pucerons qui attaquent les végétaux, et toujours ses essais ont eu le même résultat, la disparition totale des insectes. Enfin il est arrivé au point qu'aujourd'hui il n'emploie pas d'autres moyens pour en débarrasser ses plantes. J'ai vu chez lui l'usage de ce procédé. Il avait réuni sous un châssis plusieurs plantes en pots qui étaient infestées de pucerons, et il avait placé au milieu d'elles deux ou trois pots de cette espèce de gnaphalium. Trois ou quatre jours après il ne restait pas un insecte sur aucune d'elles.

J'ai cru devoir signaler ce moyen, dont l'efficacité ne doit pas être mise en doute, et qui peut trouver de

nombreuses applications, tant dans les serres qu'à l'égard des végétaux de pleine terre, au pied desquels on peut déposer un ou deux pots de gnaphalium au printemps, époque où les pucerons exercent plus particulièrement leurs ravages.

UTINET.

PLANTES POTAGÈRES.

Sur le repiquage des petits-pois.

M. Tamponet, l'un des doyens de l'horticulture parisienne, qui s'occupa le premier de la culture du camellia, dont il possède aujourd'hui une collection magnifique, où l'on voit les individus les plus développés, et qui n'excelle pas moins dans la culture des orangers, dont le nombre et le bon choix ont depuis longtemps fait la réputation de son établissement, est également connu par ses belles cultures de primeur pour plusieurs plantes potagères. Parmi ces dernières, je citerai les *haricots*, les *asperges*, les *fraisiers*, et par-dessus tout les petits-pois.

Je vais faire connaître le procédé de culture qu'il emploie à leur égard, ses observations et sa longue expérience lui ayant fait abandonner la méthode de semer en novembre et décembre, ainsi que cela se pratique le plus ordinairement, à cause des inconvénients qui accompagnent toujours ces semis, et qui sont dus aux gelées et aux intempéries de la mauvaise saison.

M. Tamponet sème seulement en janvier sur une couche d'une chaleur modérée, et couverte d'un châssis. Il sème assez dru; lorsque le temps est favorable après la levée du plant', il le repique sous châssis

en rayons, le plus souvent en cotière le long des murs ou dans toute autre position abritée. De cette manière il n'en manque pour ainsi dire aucun, et la végétation de ses pois est aussi vigoureuse que s'il les avait semés deux mois plus tôt.

Depuis quelques années la culture des petits-pois de première saison présente moins d'avantages, à cause des envois que le midi de la France fait à la capitale dans cette même époque. Les pois qui arrivent ainsi sont un peu moins chers, les frais de culture étant plus coûteux à Paris que dans le Midi. Toutefois il n'est pas douteux qu'ils sont moins bons, et beaucoup de consommateurs ont remarqué qu'ils étaient plus durs et moins sucrés. En effet, pendant le voyage les graines s'échauffent dans la cosse, grossissent et durcissent.

Depuis peu de temps plusieurs cultivateurs ont essayé d'appliquer aux haricots le procédé de M. Tamponet; mais cette espèce de légumineuse étant beaucoup plus délicate exige des soins minutieux qui enlèvent la plus grande partie des avantages que présente cette méthode. Quant aux pois elle est à préférer, et elle ne peut manquer d'être appréciée et mise en pratique par les cultivateurs, qui perdent trop souvent par les moyens ordinaires les produits qu'ils pouvaient espérer de cette première saison de pois en pleine terre.

Pépin.



Pl. 21



CAMELLIA ÉLEGANT *de Chandler*

Camellia Chandlerii elegans

Pl. 22



KENNEDIE *de Stirling*

Kennedia Stirlingii

PLANTES D'ORNEMENT.

ORANGERIE.

Camellia élégant de Chandler. *Camellia Chandlerii elegans.* Hort. Angl. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 84, année 1832-1833.)

Arbuste d'une végétation vigoureuse. Feuilles grandes, ovales lancéolées, très-dentées, à nervures saillantes, d'un vert sombre, luisant. Fleur très-grande, d'un décimètre au moins de diamètre, bien double, d'un rouge cerise pâlissant à mesure que la floraison se prolonge. Les pétales extérieurs sont ovales, larges, et d'une teinte plus foncée, et quelques-uns panachés de blanc. Ceux du centre sont étroits, nombreux, également panachés, réunis en faisceau, érigés. Tous sont finement veinés de pourpre. Le bouton est assez gros, de forme presque sphérique et enveloppé d'écailles verdâtres.

C'est une des plus belles variétés que l'on connaisse. Sa culture est la même que celle de ses congénères.

Franç. Cels.

Kennédie de Stirling. *Kennedia Stirlingii.* Bot. Reg. *Physolobium Stirlingia.* Hugel. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 310 de ce Journal, année 1836-1837.)

Arbuste sarmenteux à tige grisâtre et à rameaux d'un vert tendre. Feuilles alternes, munies à la base de larges stipules, trifoliées, longues de 10 à 20 centimètres, à pétiole canaliculé sur lequel les folioles sont attachées par un court pédicelle garni à son in-

sertion d'une petite stipule étroite. Ces folioles sont ovales, presque lisses, mucronées le plus souvent au sommet ; d'un vert frais en dessus, plus pâle en dessous.

Pédoncule commun surmonté de 4 ou 5 pédicelles portant chacun une fleur. Le calice est à quatre dents, dont la supérieure est plus grande. Corolle papillonacée à étendard et ailes d'un rouge brique plus ou moins foncé; la carène est d'un rouge plus intense; elle est plus courte que les ailes, qui elles-mêmes le sont davantage que l'étendard, lequel a à sa base une macule d'un beau jaune.

Cette charmante légumineuse, originaire de la Nouvelle-Hollande, se cultive en serre tempérée, et fleurit d'avril en mai. Il lui faut la terre de bruyère, ou au moins une terre légère substantielle. On la multiplie, dès le mois de février, de boutures étouffées sous cloches et sur couche.

Ses feuilles sont attaquées par une arachnide qui nuit au développemdnt de la plante. Il faut avoir soin d'enlever soigneusement les feuilles attaquées, et de seringuer souvent la plante en dessous de son feuillage, ce qui diminue beaucoup le nombre de ces insectes.

AUG. CELS.

HOVÉE DE MANGLES. *Hovea Manglesii*. HORT. ANGL. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 310 de l'année 1833-1834.)

Arbuste à tiges grêles, à rameaux effilés d'un vert tendre, velus; feuilles alternes, distantes de 5 centimètres les unes des autres, lancéolées, ondulées, velues, mucronées, d'un vert frais, pétiolées. Dans



HOVÉE DE MANGLES

Hovea Manglesii.

chaque aisselle des feuilles et tout le long des rameaux se développent deux fleurs, et rarement une.

Calice à deux lèvres, muni de stipules à sa base et porté par un pédoncule courbe et qui semble en être la continuité. Ces deux caractères distinguent cette espèce de toutes les autres. La lèvre inférieure est à trois divisions très-petites, acuminées; la supérieure est proportionnellement plus grande que dans les autres espèces, et se divise en deux lobes arrondis formant au sommet une très-petite échancrure. Il est d'un vert foncé et très-velu.

L'étendard est d'un bleu d'azur légèrement violacé, échancré au sommet, plus foncé à sa base, à onglet jaune serin. Ailes d'un violet foncé, enveloppant la carène, qui est petite, presque blanche à sa base, ensuite d'une teinte azurée augmentant d'intensité en approchant du sommet, et profondément divisée en deux parties.

Cet arbuste est d'un port élégant, et d'un bel effet par ses jolies fleurs azurées qui ajoutent encore à son mérite, cette couleur étant assez rare parmi les légumineuses; aussi doit-elle trouver de nombreux amateurs. Nous la cultivons en bonne terre de bruyère dans la bâche d'une serre tempérée, et nous la multiplions par ses graines, sa reprise de boutures étant fort difficile. FRANÇ. CELS.

SERRE CHAUDE.

THUMBERGIA. WILLD. Didynamie angiospermie. LIN. Acanthées. JUSS.

Caractères génériques. Calice double; l'extérieur a deux folioles; l'intérieur court, divisé en deux par-

ties subulées; corolle campanulée, à tube élargi, à limbe à cinq lobes égaux; stigmate à deux lobes et trois étamines attachées au fond du tube. Capsule globuleuse terminée par un bec, à loges dispermes.

Thumbergie orangée. *Thumbergia aurantiaca.* (*Voyez* la planche.)

Plante très-grêle, ligneuse à sa base, grimpante. Feuilles cordiformes, anguleuses, allongées-sagittées, opposées, d'un vert frais, à pétiole long et membr - neux. Elle est velue dans toutes ses parties, mais si finement qu'on le voit à peine à l'œil nu. Les fleurs sont pédonculées, axillaires et solitaires, à limbe étalé, à cinq lobes arrondis, d'une jolie couleur orange clair. L'intérieur du tube est noir.

Nous avons reçu, dans l'automne dernier, cette plante, qui appartient à la serre chaude. Nous l'y cultivons en terre de bruyère, qu'il est nécessaire de tenir toujours fraîche. Les fleurs s'épanouissent successivement depuis mars jusqu'à la fin de l'été. On la multiplie de boutures faites sur couche tiède.

On pourrait la cultiver comme une plante annuelle, en la plaçant en plein air à une exposition chaude. Là elle prendrait probablement un accroissement plus considérable, et donnerait plus de fleurs tout en commençant sa floraison plus tardivement.

Jacquin aîné.

Établissement horticole de Farcy-les-Lys.

Il existe, non loin de Melun (Seine-et-Marne), à Farcy-les-Lys, un établissement horticole qu'il est fâcheux de ne pas voir aux portes de Paris, où ses belles cultures attireraient de nombreux visiteurs. Il



THUNBERGIE ORANGÉE

Thunbergia aurantica.

se distingue surtout par des collections nombreuses et choisies dans trois genres intéressants et en grande faveur auprès des amis de l'horticulture, les dahlia, pelargonium et rosiers. Toutefois, sa distance de la capitale n'est pas telle que les amateurs ne puissent facilement aller admirer ces trois beaux genres aux époques de leur floraison.

Son propriétaire, M. Utérhart, joint au bon goût d'un amateur toute l'intelligence d'un cultivateur habile, qu'il seconde encore par des connaissances propres à perfectionner la pratique. C'est ainsi qu'il a imaginé une voiture pour faire voyager les plantes les plus délicates dans le moment où elles sont en pleine floraison, et leur transport s'opère sans que la moindre altération puisse se remarquer sur les corolles les plus susceptibles de se déformer. Il a également inventé un procédé très-simple pour la conservation des corolles des fleurs, au moyen duquel leurs dimensions et leurs nuances les plus fugitives sont invariablement fixées. Il en a fait l'application à sa collection de pelargonium, de façon qu'en tous temps il peut montrer aux amateurs la fleur de la variété qu'ils désirent, telle que la nature la produit elle-même.

Ces particularités attestent à la fois son goût pour l'horticulture et son zèle pour ses progrès qui sont l'objet de ses incessantes méditations. C'est dire assez que la culture des plantes que renferme son établissement est aussi parfaite qu'il est possible de le désirer; et que toutes ses expéditions sont faites avec une sollicitude telle que les personnes auxquelles elles s'adressent n'ont qu'à se louer du bon état des plantes à leur arrivée.

Il a, à l'occasion des dahlia dont il fait de nombreux envois, fait imprimer une instruction qu'il joint à chacun, et de laquelle je vais extraire le passage suivant, qui peut être utile à toutes les personnes qui font venir de ces plantes.

« La plus grande partie des dahlia du commerce consistent en boutures ; il s'ensuit que, lorsque ces plantes sont envoyées à des distances plus ou moins grandes, l'emballage et la privation d'air les fatiguent. Il sera donc toujours plus prudent de les abriter, pendant quelques jours après la plantation, contre les rayons trop ardents du soleil au moyen de cloches de jardin ombragées du côté du midi, que de les exposer à l'air libre immédiatement après qu'elles sont déballées. A défaut de cloches, des pots de terre renversés remplissent le même but. Si des gelées tardives ne sont pas à craindre, on ôte ces couvertures pendant la nuit, comme pendant les temps calmes et couverts. Lorsque, par suite de la fatigue d'un long voyage, ou par toute autre cause, ces plantes se trouvent, lors de leur réception, dans un état de souffrance très-marqué, il sera nécessaire de les placer pendant quelques jours sous cloches ou sous châssis, à une température douce et à l'ombre. Elles reprendront vigueur en peu de temps, et on pourra bientôt les habituer à l'air libre et les planter à demeure. »

Ces simples précautions, qui peuvent être prises par tout le monde, sont destinées à éviter bien des désagréments aux acheteurs ainsi qu'aux vendeurs, trop souvent accusés d'avoir livré des plantes incapables de reprendre, tandis que le moindre soin leur aurait rendu une végétation parfaite.

Rousselon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le nº d'août 1836.)

CEREUS. (SUITE. *Voyez* page 161 de la présente année.)

C. *A côtes tuberculées.*

43. CIERGE DE DEPPE. *Cereus Deppei.* HORT. BEROL. *Cereus cinerascens.* DEC.

Originaire du Mexique.

Cierge simple, dressé, d'un vert grisâtre; 7 à 8 côtes obtuses, tuberculées; sillons larges; aréoles, dans les jeunes, convexes, velues; 14 épines blanches, soyeuses, roides, 10 extérieures rayonnantes, 4 centrales dressées, divergentes, plus longues, souvent fauves.

Tronc de 30 centimètres de hauteur environ sur 6 à 7 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 1 à 2 centimètres; épines extérieures d'environ 2 centimètres, les centrales de 3 centimètres de long. Les jeunes plantes sont presque toujours à 7 angles; toutes les épines sont blanches, 1 centrale.

Cette plante doit être cultivée de préférence à l'ombre, où elle végète admirablement. Dans le voyage que je fis avec M. de Monville en Belgique, nous remarquâmes, chez M. Vanderays à Bruxelles, une plante magnifique de ce cereus, qui se trouvait ombragée entièrement par une vigne. C'est aussi chez M. de Monville que ce cierge vient d'étaler ses jolies fleurs, qui sont d'un beau rose, et larges de 7 à 8 centimètres environ.

44. Cierge a 5 crêtes. *Cereus pentalophus.* Dec. *C. subarticulatus.* Pfeiff. *C. leptacanthus.* Dec.

Originaire du Mexique.

Cierge dressé, d'un vert cendré, obtus; 5 côtes verticales obtuses; faisceaux très-rapprochés; jeunes aréoles velues; 5 à 7 épines soyeuses, divergentes, les jeunes d'un blanc jaunâtre, les anciennes grises.

Cette plante, ainsi que la précédente, a cela de particulier que sa chair est molle au toucher.

45. Cierge de Paxton. *Cereus Paxtonianus.* Hort. Monv.

Tige droite, d'un beau vert, à 7 angles; côtes crénelées, tuberculeuses; aréoles d'un gris tomenteux au sommet du tubercule. 8 à 10 épines extérieures, divergentes, de 4 à 6 millimètres; 1 à 2 épines, rarement 3, et plus rarement 4 centrales en croix un peu plus fortes. Toutes sont d'un jaune fauve à extrémités noirâtres.

D. *Dressés, atténués au sommet, à petites côtes arrondies.*

46. Cierge a côtes arrondies. *Cereus repandus.* Haw. *Cactus repandus.* L. *Cereus gracilis.* Mill.

Bot. Regist., t. 336. Dec. *Cactus Royeni.* Dec., pl. gr., t. 143.

Originaire des Antilles.

Cierge élevé, simple, vert, à 8 à 9 angles; sillons aigus, presque ondulés; aréoles un peu éloignées, d'un blanc tomenteux; épines presque égales, courtes, roides, 1 blanche, 7 à 8 extérieures, 2 centrales.

Tronc très-élevé, aréoles distantes de 2 centimètres, épines d'un centimètre de long.

Fleurs dressées obliquement, blanches, ouvertes pendant plusieurs heures, de 12 centimètres de diamètre. Réceptacle sous-sphérique à écailles vertes, couvert de poils blancs. Tube de 10 centimètres de long, vert fauve. Sépales linéaires, fauves. Pétales en deux séries, lancéolés, les extérieurs d'un vert fauve, les intérieurs blancs, de 4 centimètres de long sur près de 2 de large. Étamines blanches, filiformes, plus longues que le limbe, à anthères soufre. Style plus long que les étamines, 8 à 10 stigmates jaunes.

47. Faux cierge a côtes arrondies. *Cereus subrepandus.* Haw. *Cereus imbricatus.* Hort.

Originaire des îles Caraïbes.

Cierge dressé, à 8 à 12 angles; sillons aigus; côtes obtuses, épaisses, gonflées près des aréoles; aréoles rapprochées; 6 à 8 épines inégales, blanches, à pointe noire, divergentes, aucune centrale, ou bien une à peine plus longue.

Fleurs blanches en mai, très-grandes. Tube de 20 à 25 centimètres, fauve, muni d'écailles vertes longues. Sépales linéaires d'un fauve verdâtre. Pétales larges blanc de neige.

48. Cierge de Curtis. *Cereus Curtisi.* Link. et

Otto. *Cactus Royeni.* Curt. Botan. Magaz., t. 3125. *Cereus octogonus.* Hort. angl.

Cierge dressé, d'un vert obscur, à 8 angles; sillons profonds; côtes comprimées; aréoles convexes couvertes d'un tomenteux fauve et de laine soyeuse blanche; épines droites aciculaires brunes, 4 centrales, 8 à 10 extérieures, les supérieures plus petites.

Originaire de la Nouvelle-Grenade.

Fleurs en juin et juillet de courte durée. Ovaire oblong dépourvu d'écailles. Tube nu terminé par des lobes obtus sépaloïdes. Pétales disposés sur 2 rangs, blanchâtres, roses à leur base; étamines blanches, nombreuses, anthères de même couleur. Style filiforme, beaucoup plus long que les étamines et la corolle, terminé par 5 à 6 stigmates.

49. Cierge divariqué. *Cereus divaricatus.* Dec. Prod. III, p. 466. *Cactus divaricatus.* Lam. Plum., ed. Burm., t. 193. *C. fimbriatus.* Hort.

Originaire de Saint-Domingue.

Cierge dressé à 9 angles; sillons aigus ondés; côtes obtuses cambrées; aréoles petites, un peu éloignées, toutes intenses; épines presque égales, 8 à 10 extérieures, blanches, les supérieures plus roides, 4 centrales plus longues, un peu fauves. Tronc de 4 centimètres, simple, ligneux à la base, très-épineux. Aréoles distantes de 2 centimètres. Épines de 1 centimètre à 1 centimètre 1/2 de long, et à la partie inférieure de 2 centimètres. Fleurs en long tube.

50. Cierge porte-laine. *Cereus eriophorus.* Hort. Berol. *Cereus Cubensis.* Zucc. *C. subrepandus.* Hort.

Originaire de l'île de Cuba.

Cierge droit, vert, à 8 angles; sillons d'abord

aigus, bientôt obtus; côtes obtuses, sinueuses, arrondies; aréoles éloignées, ovales, blanches; épines sortant d'un tomenteux très-court, 8 extérieures, 1 centrale un peu plus longue; toutes droites, aciculaires, blanches à extrémité noire.

Fleurs de mai en juillet sortant des aréoles près du sommet de la tige, inodores, s'ouvrant la nuit, blanches. Les boutons floraux sont couverts entièrement de laine blanche. Tube de 10 centimètres de long, à écailles vertes, à extrémité rouge, très-garni de laine. Sépales étroits, acuminés, d'un rouge fauve, pétales disposés en deux séries; les extérieurs verts, lancéolés, les intérieurs plus larges, acuminés, blancs. Étamines blanches, style verdâtre, multifide, plus long que les étamines.

51. Cierge bleuatre. *Cereus cœrulescens*. Salm. Hort. Dyck., p. 335. *Cereus Æthiops*. Haw. *Cereus Mendory*. Hort.

Originaire du Brésil.

Cierge dressé, atténué, bleuâtre, à 8 angles; côtes obtuses; aréoles très-rapprochées; épines soyeuses, bicolores, sortant d'un tomenteux noir, blanches ou noires, 12 extérieures rayonnantes, 3 à 4 centrales, la supérieure souvent plus forte.

Tronc de 4 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 2 centimètres, quelquefois plus rapprochées. 3 à 5 épines extérieures, les centrales d'environ 2 centimètres de long.

β — *Cœruleus*. Hort. Variété de la précédente, beaucoup plus grande, à épines plus robustes, plus longues et plus noires.

52. Cierge bleu. *Cereus calybeus*. Hort. Germ.

Cette plante ressemble beaucoup au *cœrulescens*

pour le port et la forme ; la couleur est d'un bleu plus foncé et plus agréable ; les aréoles sont grisâtres, les épines moins nombreuses, effilées, roides, toutes rougeâtres foncées, divergentes, au nombre environ de 15, dont 2 supérieures plus grandes et plus fortes. Elle est plus jolie que le *cærulescens*.

53. CIERGE AZURÉ. *C. azureus*. PARM.

Originaire du Brésil.

Cierge droit, atténué, couvert d'une poussière azurée, à 6 angles ; côtes obtuses, arrondies ; sillons aigus ; aréoles éloignées couvertes d'un tomenteux brun et de laine grise, épines extérieures 8, rayonnantes, blanches, sphacéliformes à l'extrémité, 1 à 3 centrales plus fortes, brunes.

E. *Dressés, plus robustes, laineux*.

* A grands angles.

54. CIERGE D'HAWORTH. *C. Haworthii*. DEC. *Cactus Haworthii*. SPRENG. *Cereus nobilis*. HAW.

Originaire des îles Caraïbes.

Cierge simple à 5 et rarement 6 angles ; sillons obtus ; jeunes côtes comprimées, arrondies, bientôt passées ; aréoles un peu éloignées, munies d'un blanc lanugineux ; 10 épines extérieures minces, rayonnantes irrégulièrement, 3 à 4 centrales plus longues, plus roides, fauves.

Tronc de 4 à 5 centimètres de diamètre. Aréoles distantes d'un centimètre. Épines presque égales de près de 2 centimètres de long.

55. CIERGE SOUS-LAINEUX. *Cereus sublanatus*. SALM. Hort. Dyck., p. 337.

Cierge dressé, d'un vert gai, à 4 (rarement 5)

angles ; côtes larges ; aréoles petites et très-rapprochées, munies de tomenteux fauve et de longue laine grise, persistantes; 7 épines extérieures rayonnantes, petites, les deux supérieures avortent souvent, 1 centrale redressée, forte. Aréoles distantes de 5 à 7 millimètres. Épines extérieures de 5 millimètres environ, la centrale de 2 centimètres environ de long.

56. Cierge tilophore. *Cereus tilophorus*. Pfeiff. Otto. *Cereus retroflexus*. Hort.

Cierge dressé, vert, à 5 angles; côtes obtuses, gonflées autour des aréoles, un peu éloignées, munies de flocons de laine blanche en profusion; épines fauves, droites, 6 à 8 extérieures, 1 centrale plus longue.

57. Cierge verdoyant. *Cereus virens*. Dec. Revue, p. 116. *C. exerens*. Link. *Cereus affinis*. Hort Berol.

Originaire du Mexique.

Cierge simple, dressé, à 5 angles; sillons aigus ensuite plats; côtes rondes; aréoles un peu éloignées, fauves, peu saillantes, laineuses; 4 à 5 épines subulées, fauves, très-courtes, dirigées en haut, 1 centrale horizontale, fauve, roide.

Aréoles distantes de 2 centimètres. Épines inférieures de 4 millimètres de diamètre.

58. Cierge en forme de massue. *Cereus clavatus*.

Cierge dressé, à 7 angles, d'un vert gai; aréoles blanches, tomenteuses; 10 épines blanches, soyeuses, à extrémité fauve; les inférieures sont plus grandes et les supérieures plus petites; les plus longues ont de 5 à 6 millimètres.

59. Cierge de Moritz. *Cereus Moritzianus*. Otto.

Originaire de la Guayra.

Cierge dressé, à 7 à 8 angles, vert, laineux au sommet ; sillons larges, aigus ; côtes obtuses à peine arrondies ; aréoles blanches, lanugineuses ; épines minces, droites, roides, jaunes, 3 centrales, 6 à 8 extérieures.

Tronc de 5 centimètres de diamètre environ. Aréoles distantes d'un décimètre. Épines longues d'un centimètre 1/2.

** A petits angles.

60. Cierge doré. *Cereus aureus.* Salm. Hort. Dyck.

Cierge dressé, vert noir, à 7 à 8 angles ; sillons larges ; côtes comprimées, très-aiguës ; aréoles rapprochées, grandes, convexes, couvertes d'un tomenteux doré ; épines dorées, 8 à 16 extérieures presque égales, 3 à 4 centrales beaucoup plus longues, toutes droites, roides. Les aréoles distantes de 6 millimètres. Épines très-nombreuses dans les anciens rameaux, grandes, dorées, couleur de paille, les centrales longues de 3 centimètres.

Cette plante diffère peu du *cereus niger* lorsqu'elle est jeune.

61. Cierge droit. *Cereus strictus.* Dec. *Cactus strictus.* W. Enum. suppl. 32. *Cereus mollis, nigricans, repandus spinis aureis.* Hort.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Cierge dressé, simple, robuste, olivâtre, à 7 ou 8 angles ; sillons larges, profonds ; côtes un peu comprimées, rondes ; aréoles peu distantes munies d'un tomenteux blanc, à peine laineuses ; 8 épines extérieures, 4 centrales plus longues, toutes droites,

roides, fauves, brunes au sommet, les vieilles grises. Tronc de 10 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 1 centimètre. Épines presque égales de 2 centimètres 1/2 de long.

62. Cierge noir. *Cereus niger.* Salm. Obs. Bot. 1822. Haw. Revue. *Cactus niger.* Spreng.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Cierge dressé, simple, à 6 à 8 angles, d'un vert noir au sommet, ensuite noir entièrement; côtes un peu comprimées, un peu crénelées; aréoles très-rapprochées, un peu saillantes, blanches, couvertes de laine; épines droites, inégales, minces, fauves, 6 à 8 extérieures divariquées, 2 à 3 centrales plus longues.

Les jeunes plantes ont environ 4 à 5 centimètres de diamètre. Les aréoles distantes de 5 millimètres. Épines de 2 centimètres de long.

63. Cierge violet. *Cereus violaceus.* Lem.

Ce cierge ressemble beaucoup au précédent; il en diffère par son port beaucoup plus fort, par sa couleur d'un vert intense au sommet, qui devient ensuite d'un violet agréable; par ses aréoles fauves, quand elles sont jeunes, disposées sur le tubercule qui est assez saillant; par ses épines plus courtes, plus roides et plus fortes; par ses angles plus forts.

64. Cierge laineux. *Cereus lanuginosus.* Haw. Syn. *Cactus lanuginosus.* Linn. Hort. Lugd. Bat. *C. repandus.* Miller.

Originaire des îles des Caraïbes, Amérique tropicale

Cierge dressé, vert, à 8 à 10 angles; angles vieux; aréoles laineuses très-rapprochées; épines jaunes, allongées, 3 centrales, 10 à 12 extérieures de même longueur que la laine blanche crépue.

Tronc de plus de 2 mètres sur 5 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 8 millimètres. Épines de 3 centimètres de long.

Fleurs vertes, fruit rouge, inerme, de la grosseur d'une noix.

65. Cierge de Royen. *Cereus Royeni.* Haw. Syn., p. 182. *Cactus Royeni.* L. Royen. Lugd. Bat. *Cereus lanuginosus.* Mill. Herm. Par. Bot., 114. *Cereus gloriosus.* Hort. Non. *C. Royeni.* Dec. Pl. gr., t. 143.

Originaire des îles des Caraïbes, Antilles.

Cierge droit, simple, à 8 à 9 angles, cœrulescent, ensuite d'un vert gai; côtes obtuses, ondulées; aréoles rapprochées portant un tomenteux fauve et une laine persistante, crépue; épines effilées, droites, d'un fauve gai; laine à peine plus longue, 10 extérieures, 3 à 4 centrales un peu plus fortes.

Tronc de 6 à 8 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 5 millimètres. Épines de plus de 1 à 2 centimètres de long.

N. B. La plante décrite sous ce nom par Decandolle, pl. gr., doit être un véritable *repandus.*

66. Cierge a flocons de laine. *Cereus flocosus.* H. Berol.

Originaire de Saint-Thomas, de l'île Tortol.

Cierge droit, à 10 angles; sillons profonds, aigus; côtes comprimées, rondes; aréoles rapprochées, tomenteuses, couvertes par une laine blanche très-abondante plus longue que les épines; épines extérieures 8 à 10 inégales, 3 à 4 centrales plus longues, toutes droites, un peu roides, fauves.

Tronc de 8 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 5 millimètres. Épines de 2 centimètres.

67. Faux cierge a épines fauves. *Cereus subflavispinus.* Lem. *C. flavispino affinis.* Salm. *C. flavispinus.* Colla. Hort. Rip.

Cierge dressé, simple, d'un vert gai, 8 à 9 angles; côtes un peu comprimées; épines effilées, fauves.

68. Cierge très-ridé. *Cereus polyptiacus.* Lem.

Cierge dressé, vert, 9 angles forts; sillons obtus, très-larges; aréoles très-rapprochées, rondes, munies d'un tomenteux roux, et vers le sommet de laine cendrée; 8 épines ou plus, inégales, rayonnantes; 1 centrale un peu plus forte; les jeunes sont lutescentes, les vieilles sont cinérascentes.

69. Cierge de Pfeiffer. *Cereus Pfeifferii.* Parm. (An *varietas flavispini*?)

Cierge dressé, simple, à 8 à 9 angles; côtes comprimées; épines minces, fauves; aréoles très-rapprochées, couvertes de laine blanche. 8 à 12 épines étalées, 3 à 4 centrales divergentes.

70. Cierge a épines blanches. *Cereus albispinus.* Salm. *Cereus octogonus, decagonus.* Hort.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Cierge dressé, simple (rarement rameux à la base), d'un vert cendré, à 8 à 10 angles; côtes obtuses; aréoles rapprochées, d'un gris tomenteux; épines droites, roides, grêles, blanches, noirâtres à la pointe, 10 à 13 extérieures, 2 à 4 centrales plus longues. Cette plante diffère du suivant par son port plus délicat, par ses côtes moins crénelées, ses sillons plats, ses épines plus courtes et bien davantage couvertes de laine au sommet.

71. Cierge crénelé. *Cereus crenulatus.* Salm. *Cactus Royeni.* Willd. *Cereus acromelas.* Ind. Cact. Hort. Berol., 1833.

Originaire de l'Amérique méridionale, de Curaçao.

Cierge dressé, d'un vert cendré, à 9 angles; sillons aigus; côtes comprimées, un peu crénelées; aréoles assez rapprochées, grandes, couvertes d'un tomenteux grisâtre et d'une quantité de laine; 9 à 12 épines extérieures, les supérieures plus petites, 1 centrale le double des autres : toutes sont roides et droites, cendrées, noires à la pointe.

(*La suite au prochain numéro.*) F. Cels.

Observations sur la fécondation naturelle et artificielle des plantes.

S'il est un spectacle digne d'intérêt pour l'observateur qui aime à pénétrer les mystères de la nature, et davantage encore pour le cultivateur qui a besoin d'approfondir ses secrets pour en tirer des inductions utiles dans sa pratique, c'est incontestablement celui qu'offre la procréation des plantes. Jusqu'au moment de la découverte des sexes, dans les végétaux, à peine soupçonnés du temps de Tournefort, et dont l'immortel Linnée a tiré un si brillant parti, l'homme assistait à leur reproduction sans la comprendre, tandis qu'aujourd'hui les lois naturelles de la fécondation sont assez généralement connues pour que la plupart des jardiniers intelligents sachent produire, pour ainsi dire à volonté, les variétés nouvelles auxquelles on donne le nom d'hybrides.

Ce n'est pas qu'il soit nécessaire d'ajouter quelque chose à la fécondité du règne végétal; car l'incompréhensible créateur de toutes choses y a pourvu d'une manière si libérale que l'imagination pourrait s'en effrayer, sans la juste confiance qu'inspire la sa-

gesse qui a présidé à ses œuvres merveilleuses. En effet, quand on réfléchit qu'un orme, d'après les calculs de Duhamel, peut fournir annuellement 329,000 graines, ce qui, pour un seul individu, pourrait, onze ans après, donner l'immense quantité de 32,900,000 jeunes plants, et que la fécondité des autres végétaux est analogue, il semble que l'homme n'a plus d'autre moyen pour se conserver une place sur le globe que de la défendre avec le fer et le feu. Heureusement tout a été prévu. Mais si ce n'est pas sous ce rapport que l'étude de la fécondité des plantes peut être utile, c'est sous celui de la multiplication des nouveautés et de la création de variétés inconnues jusqu'alors, parce qu'à l'époque où nous vivons le goût en se propageant s'épure ; la multitude des beautés végétales le blase promptement, et il ne peut être entretenu qu'en excitant sa curiosité et flattant sa délicatesse par l'introduction de nouvelles merveilles, et la création de variétés que l'art tout-puissant de l'horticulture peint d'un coloris, ou auxquelles il fait prendre des formes qui les distinguent de leur type.

Jetons donc un coup d'œil sur les moyens de fécondation accordés aux végétaux, et, sans chercher à pénétrer l'obscurité qui règne dans la reproduction des cryptogames, assistons aux noces des plantes pourvues de sexes visibles, et qui, pour la plupart, s'entourant d'une corolle gracieuse par sa forme, ou brillante par sa couleur, sont aussi celles que les amateurs recherchent avidement, parce qu'elles réunissent les divers genres de beautés les plus dignes de notre admiration.

La fécondation est une faculté que la nature a donnée à tous les végétaux pourvus de sexes réunis ou

séparés, visibles ou invisibles. Toutefois, les plantes cryptogames se reproduisent sans fécondation préliminaire. Elles paraissent posséder en elles-mêmes les éléments de leur génération, puisqu'on peut les multiplier par boutures ou par divisions. Un jour, peut-être, le flambeau de la physiologie portera la lumière sur ces générations clandestines, de même que Micheli découvrit, en 1729, la poussière fécondante des champignons, et, dix ans plus tard, De Jussieu celle des fougères.

Les organes de la fécondation ou mâles sont les étamines, ou plutôt les anthères qui renferment le pollen ou poussière fécondante; ceux de la fécondité sont les pistils, ou pour mieux dire leurs stigmates, qui reçoivent le pollen, s'en imprègnent et le transmettent par le style jusque dans l'ovaire où se forme la graine. Ces organes sont les mêmes dans les plantes *monoïques*, c'est-à-dire celles qui, sur un même pied, ont des fleurs mâles et femelles séparées; dans les *dioïques*, où les sexes existent isolés chacun sur un individu différent; et enfin dans les *hermaphrodites* qui, dans la même corolle, réunissent les deux sexes ou les étamines et les pistils.

Les organes femelles ou pistils sont ordinairement moins nombreux que les mâles ou étamines. Celles-ci sont plus susceptibles de modifications que les premiers, qui restent plus généralement immuables, tandis que les étamines avortent souvent, ou se convertissent en pétales, ce qui produit la duplicature des corolles. Il est remarquable que les pistils sont en nombre égal avec les semences auxquelles ils correspondent; car, malgré que beaucoup de plantes n'aient qu'un style apparent, si on l'examine de près et avec

un instrument convenable, on reconnaît qu'il est composé d'autant de tubulures qu'il y a de graines; c'est du moins l'opinion de Linnée que, quelque petite que soit la tubulure du style, elle existe dans toutes les plantes, et qu'il est à croire que le pollen est conduit du stigmate à l'ovaire par un canal non interrompu, souvent invisible, mais alors susceptible de dilatation au moment de l'orgasme des plantes, et se contractant immédiatement après l'anthèse. Toutefois le style n'est pas une partie indispensable à la fécondation; dans quelques plantes le stigmate est adhérent à l'ovaire, et lui transmet immédiatement le pollen qu'il reçoit.

Il n'y a point de graines fertiles dans les plantes dioïques lorsqu'on ne possède que des individus femelles; il n'y en a point dans les monoïques lorsque l'on supprime les fleurs mâles, ni dans les hermaphrodites si l'on retranche les étamines en ne laissant subsister que les pistils. C'est pourquoi dans les fleurs bien doubles, où la duplicature s'opère par la métamorphose des étamines en pétales, il n'y a point de reproduction possible par les graines. Mais la nature, pour arriver à ses vues, a permis que la fécondation des dioïques pût s'opérer entre des individus mâles et femelles séparés par de grandes distances, en donnant à leur poussière fécondante une grande légèreté et aux organes femelles une attraction puissante, de façon que les vents pussent être le véhicule qui leur apportât la fécondité. Du reste, pour que l'acte important de la fécondation pût s'accomplir malgré les pluies qui dissipent le pollen, malgré les insectes qui le dispersent et une foule d'autres circonstances qui pourraient en priver les fleurs, elle s'est montrée très-

libérale dans sa création, et elle a voulu qu'une quantité fort minime pût opérer une multitude de fécondations. Ainsi, Kœlreuter a observé qu'une seule anthère de l'*hybiscus syriacus* contenait 4,863 grains de pollen, et il a fécondé toutes les fleurs d'un même individu avec 50 seulement de ces molécules prolifiques.

Toutefois, cette extrême volatilité des molécules polléniques, et la puissance d'attraction donnée aux stigmates, auraient pu produire des variations à l'infini et au delà des vues de la nature, si elle n'avait pas calibré les poussières fécondantes avec la dimension des tubes séminifères qui les transmettent aux ovaires, et si elle n'avait pas doué les vaisseaux conducteurs des styles, d'une certaine sensibilité qui les dilate lorsque le stigmate reçoit un pollen approprié, et les laisse dans leur état de contraction, qui empêche le passage, lorsqu'au contraire il se trouve en contact avec un pollen étranger. Il n'y a donc point de fécondation à espérer entre des plantes sans analogie entre elles, et c'est en cela que le système de classement de Jussieu est surtout utile aux cultivateurs, parce qu'il groupe par familles les végétaux qui ont des rapports entre eux, et rapproche les uns des autres ceux qui ont le plus d'analogie.

De la connaissance de ces faits naturels est né l'art de la procréation artificielle, qui fit un moment hésiter l'immortel Linnée. En effet, le botaniste Kœlreuter, ayant essayé de féconder des fleurs femelles avec le pollen d'autres espèces, obtint un grand nombre de métis. Ce fait, parvenu à la connaissance du savant professeur d'Upsal, le laissa quelque temps incertain sur la question de savoir si la multitude de végétaux qui parent la terre ne seraient pas originairement que

des variations hybrides d'un petit nombre de germes primitifs. Ainsi la fécondation artificielle, dont on fait tant de bruit depuis qu'elle est devenue un acte journalier de la pratique, était connue du temps de Linnée : on se croit quelquefois inventeur de choses inventées avant soi.

Quoi qu'il en soit, je ne pense pas qu'on ait encore tiré de la fécondation artificielle tout le parti que l'horticulture peut en espérer. On sait parfaitement qu'en supprimant, dans les plantes hermaphrodites, les étamines de l'appareil floral, et apportant, sur le pistil conservé, le pollen d'une espèce congénère, on produit une alliance d'où résulte un individu nouveau participant des deux espèces mariées ; on sait également que la même chose arrive dans les végétaux unisexuels monoïques ou dioïques, lorsqu'en supprimant les fleurs mâles des monoïques, et s'opposant à tout accès du pollen de l'espèce dans les dioïques, on féconde les fleurs femelles en secouant sur leurs pistils les étamines d'une autre espèce. Mais ce que peut-être on ne sait pas assez, c'est que la faculté prolifique du pollen se conserve longtemps, et qu'on peut, par cette raison, essayer des fécondations hybrides entre des plantes analogues et qui ne fleurissent pas précisément à la même époque, après avoir conservé dans du papier et sèchement le pollen des fleurs qui s'épanouissent les premières pour l'apporter sur les organes femelles de celles qui fleurissent plus tard. On sait que les fleurs doubles ne donnent point de graines à cause de la métamorphose en pétales des étamines ; mais le pistil moins variable se conserve encore dans un grand nombre, comme les pivoines, par exemple, et on n'essaye pas assez d'obtenir des graines de ces

fleurs doubles, où l'organe femelle persiste, en le fécondant avec du pollen pris sur une autre espèce. Enfin la suppression des anthères et des stigmates peut, dans quelques fleurs simples, produire la duplicature, à cause des efforts que fait la plante pour reformer ces organes générateurs. Sans doute la nature, trompée par la hardiesse de l'art, après s'y être soumise, reprendrait infailliblement ses droits si on abandonnait à eux-mêmes les hybrides ainsi obtenus, et les ramènerait inévitablement à leur type; mais la greffe, les boutures et les marcottes, permettent de conserver longtemps ces anomalies, aussi curieuses sous le rapport de la science qu'agréables dans la décoration des jardins.

Rousselon.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Note sur quelques variétés du chèvrefeuille de Tartarie.

M. Armand Gontier, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, cultive plusieurs variétés de *Lonicera Tatarica*, vulgairement nommé par les horticulteurs *chamœcerasus*. Ces variétés avaient été obtenues par M. Billiard, son prédécesseur, de semis faits depuis 1820, mais les multiplications sont l'œuvre de M. Gontier.

Parmi ces variétés, je citerai d'abord le *Lonicera Tatarica*, Var. *Nana*, petit arbuste nain obtenu en 1825, dont les individus, jusqu'à ce moment, ne se sont pas élevés à plus de 70 centimètres à 1 mètre.

Les rameaux sont courts, les yeux rapprochés, les feuilles un peu plus petites que celles du type, et les fleurs d'un beau rose. Il forme un buisson régulier, que la croissance pareille de ses branches établit naturellement. Il est non-seulement parfaitement convenable pour former de jolis buissons sur le bord des massifs, mais encore pour faire de belles palissades estivales qui produisent un charmant effet, autant par la disposition et le port de l'arbuste, que par les fleurs élégantes dont il se couvre durant le printemps. On le multiplie de boutures et de marcottes.

Des semis faits depuis 1824 et 1825 ont donné en 1830 : 1° une variété à fleurs blanches, mais ne différant nullement du type sous le rapport du port et du feuillage ; 2° une autre variété à fleurs coccinées, seule différence qui la distingue également. J'ai remarqué en outre, dans les individus provenant de ces semis, quelques pieds à fleurs plus ou moins grandes et odorantes, à coloris qui varie d'intensité, et à feuilles velues et de dimensions diverses.

Quelques personnes ont à tort appliqué à ces variétés des dénominations spécifiques, telles que *Lonicera grandiflora*, *speciosa*, etc., qu'on ne pourrait admettre sans jeter de la confusion dans ce genre.

Ce sont au reste de charmants arbustes, remarquables par la multitude de fleurs qu'ils produisent, et d'un fort joli effet pour l'ornement des massifs.

Notre collègue M. Jacques a également obtenu, dans des semis faits à la pépinière de Neuilly, des variétés intéressantes qu'on peut trouver maintenant en multiplication dans plusieurs établissements de pépiniéristes.

Pépin.

Clématite des Baléares a grandes fleurs. *Clematis calycina.* Var. *Grandiflora.*

La *Clematis calycina.* Ait., figurée dans son Hort. Kew, a pour synonymie la *Clematis Balearica*, originaire des îles Baléares, et qu'on trouve aussi en Algérie.

Un semis de cette plante fut fait au Jardin du Roi en 1835. Le plant qui en provint fut repiqué en pots la même année, et rentré pendant l'hiver en orangerie. En 1840, quelques pieds ont fleuri et reproduit leur type. Deux pieds dont la floraison n'avait pas eu lieu viennent de fleurir en janvier, et leurs fleurs ont le double de grandeur de celles du type.

Ces deux individus constituent, je pense, une variété fort distincte. Les fleurs sont grandes et ponctuées, et le feuillage, semblable à celui de la *Clematis calycina*, prend un développement double. Cette variété me paraît être la *Clematis Balearica* de Persoon, qui n'est elle-même qu'une variété plus grande dans toutes ses parties.

Les Anglais cultivent une clématite sous le nom de *Clematis cirrhosa polymorpha* Lodd. qui paraît être encore la même plante. La *Clematis cirrhosa* Desf. est une autre espèce distincte qui croît aussi en Algérie, mais qui diffère de la variété qui nous occupe.

Celle-ci fleurit en hiver comme la *Clematis calycina*; ses tiges sont ligneuses, volubiles; son feuillage est plus ou moins découpé, luisant, persistant; ses fleurs sont pendantes, grandes, à pétales d'un jaune pâle, ponctuées de violet sur la page supérieure. La *Clematis calycina* est cultivée en pleine terre dans quelques jardins, mais elle est susceptible de geler dans

Pl. 25



ANCOLIE GLANDULEUSE

Aquilegia glandulosa.

les hivers rigoureux. La variété dont il est question paraît ne pas être plus délicate, mais je conseille d'en avoir toujours en orangerie ou en serre tempérée. Cultivée en pots et palissée sur un treillage, elle est d'un joli effet. Elle forme aussi d'élégantes guirlandes qui décorent fort bien les serres. C'est une des jolies plantes de la saison d'hiver. On la multiplie facilement de boutures, de marcottes et par la greffe. PÉPIN.

AQUILEGIA. LIN. Polyandrie polygynie. LIN. Renonculacées. JUSS.

Caractères génériques. Calice à cinq folioles colorées et pétaliformes; cinq pétales en cornet, trente à quarante étamines; cinq capsules droites, réunies par leur base, et contenant plusieurs graines.

ANCOLIE GLANDULEUSE. *Aquilegia glandulosa.* FISCH. (*Voyez* la planche.)

Plante vivace originaire de la Sibérie. Feuilles radicales trois fois ternées, à folioles trilobées, incisées, d'un vert frais, glabres, s'élevant de 10 à 12 centimètres. Fleurs portées sur une tige florale de 25 à 30 centimètres de hauteur, à pédoncules uniflores, longs, filiformes, garnis aux deux tiers supérieurs de leur longueur de deux petites bractées linéaires et d'une plus grande à leur base. Calice d'un beau bleu violacé, à divisions ovales lancéolées, étalées, et à éperons recourbés en dedans. Corolle à cinq pétales formant capuchon, à limbe blanc légèrement jaunâtre, échancré au sommet, et d'un beau bleu violacé foncé au fond du cornet. Étamines à anthères jaunes.

Cette charmante ancolie, qui fleurit de mai en juillet et produit un joli effet durant sa floraison, se cultive en plein air en terre substantielle. On la mul-

tiplie par divisions ou éclats de sa touffe. On peut la multiplier de ses graines qui la reproduisent, et donnent en même temps des variétés. UTINET.

PEUPLIER A FEUILLES ARGENTÉES. *Populus heterophylla.* LIN. *P. argentea.* MICH.

Cette espèce est infiniment variable par ses feuilles qui prennent des formes différentes selon l'âge du sujet et l'exposition à laquelle il se trouve placé. Le plus communément elles sont grandes, épaisses ou un peu coriaces, glabres en dessus et souvent tomenteuses en dessous; quelquefois leur vert est grisâtre; tantôt elles sont cordiformes ou arrondies, tantôt elles se distinguent par leur grandeur et leur dentelure. Les jeunes rameaux ont un caractère qui les différencie du *populus angulata* et autres espèces voisines. Ils sont blanchâtres ou arrondis, tandis que dans les autres leur forme est plus ou moins décurrente ou presque carrée. Les fleurs sont peu différentes de celles des peupliers du Canada, de la Caroline, etc. Les chatons mâles sont courts et gros, et couverts d'un grand nombre de fleurs serrées dont les étamines sont rougeâtres.

Cet arbre, originaire de la Virginie dans l'Amérique septentrionale, paraît être un arbre fort élevé sous son climat naturel; en France il n'atteint guère que 25 à 30 pieds.

Quoique cette espèce soit introduite et cultivée dans nos jardins depuis longtemps, elle n'est pas moins restée rare jusqu'à ce jour. Cela ne doit pas étonner si l'on connaît la difficulté extrême qu'on éprouve à la multiplier par boutures. On est obligé, pour sa propagation, de recourir à la greffe, et encore

dans ce cas il faut prendre le sujet qui lui convient. Ainsi elle ne réussit pas sur le peuplier commun, tandis que son succès est à peu près certain sur les peupliers de *Virginie*, du *Canada*, de la *Caroline*, et en dernier lieu du *lac Ontario*. Lorsqu'on le possède franc de pied, il se multiplie assez bien de marcottes, et mieux encore de boutures par tronçons de racines. Toutefois ce peuplier, justement recherché pour les jardins paysagers à cause de l'élégance de son port et de son feuillage qui tranche parfaitement, est fort rare franc de pied.

On voit généralement peu d'individus bien développés. Cependant j'en connais un très-beau sujet dans la propriété de M. Billiard, ancien pépiniériste à Fontenay-aux-Roses. Cet individu, greffé en 1810 sur le peuplier de Virginie, a en ce moment de 6 à 7 mètres de haut, et forme une belle tête arrondie.

Pépin.

Observations sur les Oignons à fleurs.

On ne saurait trop répéter aux amateurs de la belle famille des liliacées qu'il n'y a d'autre inconvénient à arracher en toutes saisons la presque totalité des plantes bulbeuses et tuberculeuses que celui de retarder leur floraison d'un an, lorsqu'on les a sorties de terre à une époque où la dessiccation de leurs feuilles n'était pas complète. Il y a quelques espèces qui offrent le même désagrément, quoiqu'on les ait arrachées après la parfaite maturité de leurs feuilles, si au lieu de les planter en automne on ne les plante qu'au printemps. Les lis, et en général les plantes à oignons, ne fleurissent pas la même année de leur

transplantation, et il faut les remettre en terre à l'automne aussitôt qu'ils en sortent, ou peu de jours après, si on veut les voir fleurir l'été suivant.

Il n'en est pas de même de beaucoup de plantes bulbeuses et tuberculeuses, qu'on peut conserver plus d'une année sans être plantées et sans courir le risque d'en perdre l'espèce; seulement les oignons qui sont bons à planter sont petits et ont besoin de deux années pour être en état de fleurir, parce que ce sont des caïeux que l'ancien oignon a produits hors de terre et de sa propre substance; car alors il est entièrement desséché. On sait que la pomme de terre, *solanum tuberosum*, se reproduit pareillement hors de terre, et il n'est pas rare de trouver, parmi les pommes de terre conservées en tas dans les caves ou celliers, de nouveaux tubercules produits par les anciens, qui sont alors vides et flétris.

Voici comment j'ai eu l'occasion de constater ce fait. A la fin de novembre 1840 j'ai trouvé un lot de différents oignons arrachés depuis plus de quinze mois pour être envoyés au magasin de Paris, et qui avaient été oubliés jusqu'au moment que je viens d'indiquer. Ces oignons, placés par espèces séparées dans des sacs de papier convenablement étiquetés, avaient été réunis dans un plus grand et laissés dans un laboratoire un peu frais. Les oignons qui se trouvaient dans ce sac étaient : 8 espèces d'*allium*, 12 d'*antholiza*, 15 de *gladiolus*, 30 d'*ixia*, 20 d'*oxalis*, et diverses tulipes. Je les examinai attentivement, et je reconnus que tous ces oignons en avaient développé de petits, soit dans leur intérieur, soit sur les côtés. Ces jeunes productions étaient bien vivantes, tandis que les vieux oignons étaient morts, pourris ou desséchés.

Je pense que beaucoup de plantes analogues peuvent se comporter de même dans une pareille circonstance ; mais je n'ai cité que celles que j'ai eu l'occasion d'expérimenter. Ce fait tend à prouver que les oignons sont susceptibles de supporter de longs voyages, sans courir la chance de perdre l'espèce ; surtout si on les fait jouir d'une certaine fraîcheur, et si on les tient en masse sans être nettoyés. On peut en conclure encore qu'il ne faut pas se hâter de jeter des oignons qu'on n'a pas pu planter en saison convenable, et qu'il ne peut en résulter qu'un retard de floraison.

JACQUIN aîné.

Sur une nouvelle variété de Mespilus monogyna.

C'est bien à tort, je crois, que l'on continue à considérer les *mespilus oxyacantha* et *monogyna* comme espèces distinctes, puisque le nombre des styles est variable dans les deux sortes, et que sur la même branche, dans le même bouquet de fleurs de l'espèce dite *monogyna*, on en trouve à peu près autant à deux styles qu'à un seul, et que les différences indiquées dans les feuilles sont inconstantes et bien moins appréciables sur les plantes que dans les descriptions.

Quoi qu'il en soit, et pour me conformer à l'usage, je range la variété dont je vais parler parmi celles du *mespilus monogyna*, par la raison que partie de ses fleurs ne présente qu'un style.

Cette épine m'a été vendue, en 1838, sous le nom de *mespilus oxyacantha punicea*. Le mot *punicea* n'est pas rigoureusement exact, puisque la couleur de la fleur est notablement différente de celle des

fleurs du grenadier. L'épithète *grandiflora rubra* serait, je crois, plus convenable, parce qu'elle dirait les caractères de la variété.

Elle diffère de l'ancienne épine à fleur rose (*mespilus oxyacantha rosea*, Bot. Cult.) par le dessous de ses feuilles, qui est d'une teinte moins pâle et non grisâtre; par ses bractées un peu plus persistantes, et par ses fleurs notablement plus grandes (18 à 20 millimètres de diamètre) et d'un coloris plus foncé et plus vif.

En même temps que je faisais venir cette belle variété de Morte-Fontaine, je recevais d'Angers, sous la désignation *épine double rouge aurore*, un pied qui a également fleuri cette année, et dont les fleurs ne sont ni doubles, ni rouges, ni aurores; c'est tout simplement la variété à petites fleurs roses, partout connue et cultivée de temps immémorial. La merveille angevine n'a donc de remarquable que son nom et le prix auquel elle était portée. Prévost.

ORANGERIE.

Benthamie a feuilles acuminées, *Benthamia acuminata.*

Depuis quelques années nous cultivons dans nos serres tempérées un joli arbuste à feuilles presque persistantes, sous le nom de *Benthamia fragifera*, Bot. Reg. Cet arbuste passe fort bien l'hiver en pleine terre en Angleterre, et produit un fort bel effet pendant sa floraison par ses jolies et grandes fleurs blanches. Jusqu'ici les essais qui ont été faits pour tenir cet arbuste dehors pendant la mauvaise saison ont été infructueux sous notre climat. Il est cependant originaire du Népaul.

Nos collègues, MM. Cels, cultivent, sous le nom de *Benthamia acuminata*, un nouvel arbuste de ce genre, probablement originaire du même pays, et qui jusqu'à présent se montre plus vigoureux que le *fragifera*. Sa tige est d'un vert rougeâtre; les feuilles sont lancéolées, très-acuminées, souvent longues de 15 à 20 centimètres, à cinq nervures saillantes en dessous, à pétiole rouge ainsi que son prolongement. Le dessus est d'un beau vert tendre, le dessous blanchâtre à marge rougeâtre.

Cet arbuste mérite d'autant plus de fixer l'attention des amateurs qu'il a résisté cette année dans une bâche froide, à peine couverte, et où cependant l'extrémité des rameaux n'a pas été altérée, quoiqu'il soit probable qu'il a dû supporter un abaissement de température de 10 à 12 degrés. Il perd ses feuilles de bonne heure, tandis que le *fragifera* les conserve tard, ce qui le rend plus sensible au froid.

Il y a lieu d'espérer que si le *fragifera* ne peut être cultivé en plein air que dans les départements de l'ouest, l'*acuminata* arrivera à résister sous notre climat aux plus grands hivers. Il deviendrait alors très-précieux dans la décoration des jardins paysagistes, où son port et son feuillage remarquable lui assigneraient de nombreuses places. Jusqu'alors toutefois il n'a pas été essayé en plein air, et on le cultive en pots rentrés pendant l'hiver en orangerie ou sous châssis froid.

On le multiplie, ainsi que le *fragifera*, de boutures sous cloches, et sur couche tiède, et de marcottes.

PÉPIN.

. FUCHSIE DE CHANDLER. *Fuchsia Chandlerii*. HORT.

Angl. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 133, Journal et Flore des Jardins.)

Plante ligneuse de serre tempérée, que nous avons reçue d'Angleterre avec un grand nombre d'autres non encore cultivées en France, et que nous nous proposons de faire connaître à nos souscripteurs au fur et à mesure de leur floraison dans nos cultures.

Les tiges ont l'écorce grisâtre et ridée; les rameaux sont diffus et obliques; les feuilles sont pétiolées, ovales allongées, dentées, un peu ployées en dessus, d'un vert frais et lisse, un peu plus pâle en dessous. Les fleurs, portées par un pédoncule filiforme et long de 25 millimètres, ont elles-mêmes une longueur de 4 centimètres, et le style dépasse la corolle de 25 millimètres. Il est rose tendre, à stigmate conique d'un jaune verdâtre. Les pétales sont d'un rouge cerise foncé, plus longs et plus distants que dans les autres espèces; le calice, d'abord vert luisant foncé, est d'un rose tendre avec l'extrémité de ses quatre divisions d'un vert pistache. Les filets des étamines sont roses et les anthères jaunes.

Ce fuchsia, qui ressemble par la forme au *fuchsia macrostemma*, en diffère par le coloris et la dimension de sa corolle. Il fleurit abondamment, et produit un fort joli effet parmi ses congénères. Il se cultive de la même manière, et se multiplie également de boutures sur couche tiède qu'on peut faire avec le même avantage en automne et au printemps.

Jacquin aîné.

ORNITHOGALUM. Lin. Hexandrie monogynie. L. Asphodèles. Juss.

Caractères génériques. Périanthe à six divisions



FUCHSIE DE CHANDLER

Fuchsia Chandlerii.

Pl.27



ORNITHOGALE DORÉ

Ornithogalum aureum.

ouvertes, oblongues, persistantes; six étamines à filaments élargis à la base, un ovaire muni d'un style persistant à un stigmate obtus; une capsule presque ronde à trois loges contenant plusieurs graines arrondies.

ORNITHOGALE DORÉ. *Ornithogalum aureum*. BOT. MAG. 190. (*Voyez* la planche.)

Hampe florale cylindrique, glauque, haute de 35 à 40 centimètres, terminée par une grappe de fleurs dont quatre ou cinq s'ouvrent à la fois. Les divisions du calice sont ovales lancéolées, d'un beau jaune doré à onglet vert foncé à l'intérieur et à l'extérieur; filets des étamines et anthères jaune plus clair; le stigmate est trifide. Chaque fleur est portée par un pédoncule cylindrique renflé au sommet et muni à la base d'une bractée ovale lancéolée. Les feuilles, au nombre de trois ou cinq, sont lancéolées, engaînantes, ondulées d'un beau vert. La floraison se prolonge de mai en juillet.

Cette liliacée, originaire du Cap, quoique connue depuis longtemps, est fort peu cultivée dans les jardins, malgré qu'elle soit d'un bel effet et mérite davantage l'attention des amateurs. Je l'ai retrouvée chez M. *Loth*, fleuriste distingué, rue Fontaine-au-Roi, 33, lequel a fourni la plante modèle pour le dessin.

Elle est d'orangerie. On la cultive en pots remplis de terre légère, ou mieux de bruyère. On l'arrose fréquemment pendant sa végétation; mais on doit absolument s'abstenir de lui donner de l'eau pendant son repos. On la dépote tous les deux ans pour renouveler la terre et séparer les caïeux qu'on replante immédiatement ainsi que la bulbe-mère.

UTINET.

GOMPHOLOBIUM. Smith. Décandrie monogynie. Lin. Légumineuses papillonacées. Juss.

Caractères génériques. Calice à cinq divisions presque égales. Corolle à deux pétales soudés formant la carène, et à étendard développé. Stigmate simple. Légume polysperme, presque sphérique, très-obtus.

Gompholobier multiforme. *Gompholobium polymorphum.* Rob. Brown. (*Voyez* la planche.)

Plante à tiges volubiles, grêles, peu rameuses; à feuilles opposées plus ou moins longuement pétiolées, à trois ou cinq divisions linéaires subulées, d'un vert foncé, coriaces. Fleurs axillaires papillonacées, à étendard très-développé, d'un beau rouge à l'intérieur, d'un pourpre plus ou moins clair à l'extérieur, avec un onglet jaune; les bords sont finement frangés. Les ailes sont d'un pourpre violacé très-foncé. Toutes les parties de la plante sont glabres.

C'est mon frère et associé, M. Jacquin jeune, qui nous a rapporté d'Angleterre, à l'automne dernier, cette jolie légumineuse, qui est de serre tempérée, et que nous cultivons en pots remplis de terre de bruyère. Ses tiges grêles et délicates, et véritablement filiformes, s'enroulent les unes autour des autres; c'est pourquoi je conseillerais de donner plusieurs tuteurs à chaque pied, et de diriger chaque tige sur l'un d'eux, pour qu'elle pût s'y entortiller selon sa disposition naturelle. On pourrait même la former en petite palissade sur un treillage plat en fil de fer. Elle ne pourrait manquer de produire ainsi un charmant effet. Sa floraison commence en avril.

Jusqu'à présent elle ne nous a pas donné de rameaux propres à sa multiplication, qui doit se faire par boutures ou marcottes, mais avec précautions, à



GOMPHOLOBIER MULTIFORME

Gompholobium polymorphum.

cause de la ténuité de ses tiges. J'ignore si elle nous donnera des graines, ou si, pour en obtenir, il faudra la cultiver dans la pleine terre de bruyère d'une bâche. Quoi qu'il en soit, c'est un joli petit arbuste qui doit plaire généralement. JACQUIN aîné.

NELUMBO A FLEURS JAUNES, *Nelumbium luteum*, DEC. *Cyamus luteus*, NUTTAL. *Cyamus flavicomus*, SALISB. *Nymphæa nelumbo*, WALT.

M. Vilmorin a reçu, en 1838, un bon nombre de graines de ce *nelumbium*, sous le nom de *cyamus luteus*. Elles étaient pour la plupart dans leur réceptacle et dans un parfait état de conservation. Toutes celles qui ont été semées paraissent avoir bien réussi, et j'espère, dans 4 ou 5 ans, voir fleurir quelques-uns des pieds provenus de ce semis. Il a été fait partie en petites terrines remplies de terre de bruyère tourbeuse, partie en terre franche mise dans des vases plus grands remplis d'eau. Les unes et les autres ont été placées dans une serre tempérée dont la chaleur était maintenue entre 8 et 10 degrés au moins. La submersion doit s'opérer peu à peu, et au fur et à mesure du développement des pieds.

Les graines des *nelumbium*, étant d'une nature cornée très-dure, éprouvent beaucoup de difficultés à germer dans nos cultures. Notre collègue, M. Neumann, a trouvé un moyen fort simple de faciliter cette opération. Il consiste à limer légèrement le test de la graine, de façon à favoriser la sortie de la radicule. La dureté de l'enveloppe de ces semences s'oppose à l'emploi d'un instrument tranchant avec lequel on courrait risque de se blesser; il faut donc se servir d'une petite lime triangulaire, au moyen de la-

quelle on fait une petite fente que l'on arrête dès que l'on aperçoit le blanc du périsperme. On sème les graines dans cet état, et il n'est pas rare d'en voir lever après 6 ou 8 jours.

M. Delile, professeur de botanique à Montpellier, a parfaitement réussi, par la culture à l'air libre, à faire fleurir plusieurs espèces de *nelumbium*, et a publié à ce sujet plusieurs notes intéressantes pour les progrès de l'horticulture.

Le nelumbo à fleurs jaunes se rapproche par ses fleurs et ses fruits du *nelumbium speciosum* originaire des Indes. Il est naturel aux marais du nord de l'Amérique, où il a reçu le nom de *water chinquepin* (chincapin d'eau). Cette origine donne l'espoir fondé de voir un jour cette belle plante aquatique naturalisée en France. Elle y supporterait probablement nos hivers en la tenant assez profondément couverte d'eau pendant cette mauvaise saison, afin de la garantir de la gelée, et en la rapprochant de sa surface durant l'été.

La racine, d'après Nuttal, se compose de tubercules assez semblables à ceux de la patate, et réunis les uns aux autres par des racines fibreuses. Les pétioles, longs de 1 mètre 33 centimètres, et les pédoncules sont parfois lisses et unis, et parfois couverts d'aspérités. Les feuilles sont peltées et larges de 32 à 45 centimètres. La structure de la fleur est exactement la même que celle du *nelumbium speciosum*; cependant les anthères sont bordées de jaune, et l'appendice est recourbé. Le réceptacle du fruit est large, obconique, aplati au sommet, ayant de nombreuses cellules dans lesquelles l'akène est placé librement.

PÉPIN.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le nº d'août 1836.)

CEREUS. (SUITE. *Voyez* pages 161 et 193 de la présente année.)

F. *Dressés, très-robustes, à très-grands angles.*

72. CIERGE PORTE-POIGNARD. *C. pugioniferus*. LEM. *Cereus gladiator*. OTTO.

Originaire du Mexique.

Cierge dressé, à angles ronds, obtus, un peu gonflés près des aréoles; sillons obtus, droits; 4 épines très-raides, très-largement subulées à la base, d'un pourpre noirâtre d'abord et ensuite d'un gris blanchâtre, 3 courtes, aplaties, de 2 centimètres de long, 4 disposées horizontalement, de 5 centimètres, plus fortes, comme triangulaires, arrondies en haut, anguleuses en bas, dirigées en très-long poignard.

β. *Quadrangulispinus*. LEM. Cette variété diffère de la précédente par ses tubercules plus grands, ses

angles plus étendus, et une épine centrale plus longue, tétragone, très-comprimée, canaliculée.

73. Cierge géométrique. *Cereus geometrizans.* Mart. *Cer. aquicaulensis.* Hort.

Originaire du Mexique.

Cierge dressé, simple, à 5 à 6 angles, bleuâtre, comme muni d'arcs aigus; sillons larges presque plats; côtes obtuses, anguleuses, tuberculeuses, rondes; aréoles distantes, rondes, blanches, couvertes d'un tomenteux court; 3 épines (rarement 4 à 5) inégales, raides, noires, un peu cendrées, à base plus épaisse; 2 latérales plus longues, l'inférieure plus courte; 1 à 2 supérieures (souvent nulles) très-courtes.

74. Cierge bleu céleste. *Cereus cæsius.* Salm. *Cereus glaucus.* Hort.

Cierge dressé, bleu céleste, à 6 angles; sillons profonds; côtes un peu comprimées, obtuses, droites; aréoles un peu laineuses, grandes, blanches; épines un peu raides, aciculaires, 10 extérieures jaunes, fauves à la base; 4 à 5 centrales plus longues, brunes.

Les aréoles sont distantes de 10 à 15 millimètres: les épines extérieures longues de 10 à 15 millimètres; les centrales, de 15 à 18 millimètres.

75. Cierge Jamacaru. *Cereus Jamacaru.* Salm. Hort. Dyck. *Cer. glaucus.* Hort.

Originaire du Brésil.

Cierge dressé, grand, couleur bleu céleste ou azurée, à 4 à 5 angles; côtes comprimées, courbées; sillons larges; épines fauves, sortant d'une aréole large, d'un gris tomenteux; 7 à 9 extérieures rayonnantes, 4 centrales fortes, raides.

76. Cierge gai. *Cereus lætus.* Dec. Salm. Hort.

Dick. *Cereus formosus*. Hort. *Cer. lætus*. Humb. et Kunth.

Originaire de Quito, près de la pagode Sondorillo.

Cierge dressé, d'un vert gai, articulé; les articulations à 7 angles; angles tuberculeux; tubercules fasciculés, épineux.

77. Cierge grand. *Cereus grandis*. Haw. Suppl., p. 76.

Originaire du Brésil.

Cierge grand, exactement tétragone, simple, dressé; épines souvent de 3 centimètres, divariquées, presque entremêlées. — Ressemble au *tetragonus*, mais il est plus grand et a les épines plus longues; aréoles des jeunes plantes munies de 6 à 7 épines très-minces, brunes, presque égales.

78. Cierge tétragone. *Cereus tetragonus*. Haw. *Cact. paniculatus*. Lam. Dict. 1, p. 540. *Cact. tetragonus*. L. Hort, Kew. Ed. 2, v. 3, p. 176.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Cierge dressé, long, à 4 angles, vert, très-rameux; les rameaux montent verticalement de la base et sur le côté du tronc; sillons plats; côtes plissées, comprimées transversalement; aréoles rapprochées, lanugineuses, blanches; épines minces, fauves, inégales, 7 à 8 extérieures, 1 centrale à peine plus longue.

Fleurs blanches très-grandes avec des lignes rouges.

79. Cierge livide. *Cereus lividus*. Pfeiff. Otto. *Cereus Perrotteti*.

Originaire du Brésil, la Guayra.

Cierge dressé, robuste, d'un vert plombé, à 5 angles; sillons profondément incisés; côtes comprimées, à

peine ondulées; crêtes obtuses; aréoles distantes, larges, un peu laineuses, les jeunes fauves, les vieilles cendrées; épines droites, raides, brunes (les jeunes jaunes à la pointe), 3 centrales fortes, 5 à 7 extérieures étalées, plus courtes; quelques-unes souvent avortent.

80. Cierge du Pérou. *Cact. Peruvianus.* Tabern. *Cact. Peruvianus*, *heptagonus*, *hexagonus* et *pentagonus.* Linn. *Cact. hexagonus.* Willd. *Cereus heptagonus* et *hexagonus.* Hort.

Originaire du Pérou et peut-être de toute l'Amérique méridionale.

Cierge dressé, épais, très-élevé, d'un vert obscur; rameaux dans le haut, à 5 à 8 angles; sillons larges; côtes verticales à peine arrondies ou droites; aréoles assez rapprochées; épines sortant d'un tomenteux gris, brunes, raides, 6 à 8 extérieures, 1 à 3 centrales un peu plus longues.

Cette plante atteint une hauteur considérable; au jardin des plantes de Paris, un sujet qui n'existe plus aujourd'hui avait 20 à 30 mètres de hauteur.

Les fleurs se développent d'août en octobre; elles sont solitaires, blanches, de 16 centimètres de longueur, ouvertes pendant une nuit, de 15 centimètres de diamètre; le tube est vert glabre; les sépales d'un pourpre sale; les pétales disposés en 2 séries, sous-acuminés, les extérieurs d'un fauve rougeâtre, les intérieurs blancs. Étamines blanches, à anthères d'un jaune très-pâle. Style un peu long, blanc; 10 à 12 stigmates blancs étalés.

β. *Monstruosus.* Dec. Revue, p. t. 11. *Cactus abnormis.* Willd. Enum. Suppl. 31. *Cereus monstruosus.* Hort.

Originaire du Pérou, et généralement de l'Amérique méridionale.

Cierge droit, épais, rameux, à côtes irrégulières et tuberculées; aréoles extérieures, tantôt rapprochées, tantôt éloignées, d'un gris tomenteux; épines extérieures 6 à 8, centrales 1 à 2 un peu plus longues; toutes sont courtes, droites, brunes.

81. Cierge de Dyck. *Cereus Dyckii.* Martius.

Originaire du Mexique.

Cierge dressé, vert, à 8 angles; sillons larges, aigus; côtes verticales un peu comprimées, à peine arrondies; aréoles enfoncées, ovales, couvertes d'un tomenteux grisâtre; épines, 10 à 11 extérieures, courtes, blanches, raides, étalées, 3 centrales, l'inférieure plus longue, blanche à la pointe et fauvescente à la base.

Tronc de 6 à 7 centimètres de diamètre; aréoles distantes de 15 millimètres; épines extérieures de 4 à 8 millimètres de long; les centrales supérieures de 4 à 6 millimètres, l'inférieure de 6 à 8 millimètres de longueur.

G. *Dressés, robustes, peu élevés, à côtes arrondies.*

82. Cierge bourgeonné. *Cereus gemmatus.* Zucc.

Originaire du Mexique.

Cierge dressé, d'un vert gai, à 5 à 6 angles, à base rameuse; sillons presque plats; côtes comprimées, crêtes obtuses; aréoles rapprochées, convexes, ovales, les jeunes d'un blanc velu; 8 à 10 épines courtes, rayonnantes, cendrées; 1 à 2 centrales presque semblables aux autres.

Le tronc a environ de 5 à 6 centimètres de diamètre, les aréoles sont distantes de 5 millimètres environ. Les épines des jeunes plantes sont sétiformes, brunes, caduques.

83. Cierge marginé. *Cereus marginatus.* Dec. Revue, p. 116. *C. incrustatus.* Hort. Berol. *C. cupulatus.* Hort. *Cereus Mirbeli.* Hort. Belg.

Originaire du Mexique.

Cierge simple ou sans rameaux au sommet, dressé, d'un vert obscur; obtus à l'extrémité; 5 à 7 côtes verticales; sillons aigus; crête obtuse, aréoles ovales totalement couvertes de laine et d'un tomenteux blanc fauve; 7 à 9 épines coniques, raides, grises, courtes, les centrales peu différentes des autres. Tronc de 8 à 10 centimètres de diamètre au plus. 2 à 3 épines longues de 5 millimètres, pourpres en naissant.

84. Cierge faux euphorbe. *Cereus euphorbioides.* Haw. suppl.

Originaire de l'Amérique tropicale.

Cierge dressé, ayant à peu près 10 angles, ceux-ci sont forts; épines pâles médiocres, presque ternées, 2 ayant à peu près 4 millimètres, 1 15 millimètres.

85. Cierge conique. *Cereus conicus.* H. Berol.

Originaire du Mexique.

Cierge dressé, épais, d'un vert gai, à 8 angles, atténués au sommet; sillons larges, aigus; côtes comprimées, arrondies; aréoles très-peu distantes, grises, très-peu laineuses; 2 épines, noires en naissant, bientôt cendrées, à extrémité noire, droites, raides; la supérieure horizontale, l'inférieure beaucoup plus petite, fléchie.

Tronc de plus de 10 centimètres de diamètre. Aréoles distantes d'environ 1 centimètre ; épine supérieure de près de 3 centimètres. Les aréoles des jeunes plantes sont munies de 6 épines blanches, grêles, la supérieure très-courte, une centrale plus forte, fauve, de près de 1 centimètre de long.

86. Cierge d'Olfers. *Cereus Olfersii*. Hort. Berol. Hort. Dick, p. 335.

Originaire du Brésil.

Cierge dressé, d'un vert pâle, à 9 angles ; côtes comprimées ; sillons larges ; aréoles presque nues ; épines rayonnantes fauves, 3 supérieures sétiformes caduques, 3 inférieures persistantes, raides, l'inférieure très-longue et flexible.

Tronc de 7 à 8 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 7 à 10 millimètres. Épine inférieure de près de 2 centimètres.

87. Cierge de Bonard. *Cereus Bonariensis*.

Cierge dressé, simple, vert foncé, à 6 angles ; sillons peu profonds, côtes arrondies peu crénelées ; aréoles distantes de 5 à 8 millimètres, couvertes d'un tomenteux grisâtre d'où sortent les épines. Celles-ci divergentes, 4 au centre plus longues, raides, de 5 à 10 millimètres ; 4 à 8 extérieures flexibles ; toutes sont rousses à extrémité fauve.

88. Cierge de Fernambouc. *Cereus Fernambucensis*.

Cierge dressé, à 6 angles, d'un beau vert tirant sur le glauque ; sillons obtus ; aréoles d'un gris tomenteux ; 6 épines extérieures ou 7 rayonnantes, 1 centrale ordinairement plus forte que les autres ; toutes sont brunes à extrémité fauve.

89. Cierge hérissé. *Cereus histrix.* Salm. Observ. botan. 1822, p. 7.

Originaire des Antilles.

Cierge dressé, d'un brun olivâtre luisant, à 8 à 9 angles; côtes presque aiguës; aréoles saillantes, rondes, d'un gris tomenteux; épines raides, droites, blanches et brunes, 9 à 10 extérieures, les supérieures plus petites, 3 à 4 centrales plus fortes.

Tronc de 5 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 7 à 8 millimètres. 3 à 6 épines extérieures, centrales, de 2 centimètres de long.

90. Cierge a épines couleur d'ivoire. *Cereus eburneus.* Salm. Observ. botan. 1822. *Cactus eburneus.* Link. Enum. *Cactus coquimbanus.* Molin. *Cactus Peruvianus.* Willd. Enum. Suppl. Non Linn.

Originaire de Curaçao et du Chili.

Cierge simple, dressé, glaucescent, à 7 à 8 angles; sillons plats; côtes obtuses; aréoles un peu éloignées, ovales, cendrées, nues; épines raides, allongées, 8 à 10 rayonnantes, l'inférieure plus petite, 1 centrale (rarement 3), toutes pourpres en naissant, ensuite couleur d'ivoire, noires à l'extrémité.

Cette plante a presque la grosseur du cierge du Pérou; le tronc a plus de 10 centimètres de diamètre. Les aréoles sont distantes de 15 millimètres. Les épines extérieures sont longues de 1 centimètre, les centrales de 2 centimètres.

β. *griseus. Cactus griseus.* Haw. Syn. *Cereus polygonatus.* Hort. *Cereus eburneus.* β. *polygonus.* Pfeiff.

9 à 10 côtes grandes, comprimées; épines plus courtes, cendrées, 3 ou 4 centrales.

z. monstruosus ramosus. Même monstruosité que celle du *Peruvianus*.

91. Cierge de Chiloe. *Cereus Chiloensis.* Colla. Pl. rar. *Cereus Coquimbanus.* Hort. Non Molin. *Cereus quintero.* Hort. Goett. *Echin. pyramidalis, elegans.* Hort. *Cereus lamprochlosus.* Lem. An varietas?

Originaire du Chili, de Coquimbo, et de l'île Chiloé particulièrement.

Cierge dressé, épais, simple, à 10 à 12 angles, vert; côtes arrondies; aréoles éloignées, grandes, oblongues; épines sortant d'un tomenteux cendré très-court, au nombre de 8 à 10, fortes, d'un blanc fauve, droites, divariquées, inégales, 1 à 2 centrales plus fortes, coniques, droites, brunes, à base latérale tomenteuse.

92. Cierge anguleux. *Cereus strigosus.* Hort. Angl. Salm. Hort. Dyck. *Cereus myriophyllus.* Gillies?

Cierge dressé, à 15 à 18 angles (ensuite prolifère à la base); côtes rapprochées, obtuses; épines sortant d'un tomenteux gris, droites, raides, 13 à 16 extérieures, rayonnantes, très-piquantes, jaunes, 4 centrales plus longues, l'inférieure plus longue, plus forte, fauvescente.

Tronc de 7 à 8 centimètres de diamètre. Aréoles distantes de 6 à 8 millimètres. Épines extérieures longues d'un centimètre environ, les supérieures centrales de 1 centimètre 1/2, l'inférieure de 2 à 3 centimètres de long.

93. Cierge multangulaire. *Cereus multangularis.* Haw. Suppl. *Cactus multangularis.* Willd.

Enum. Suppl. 33. *C. Kageneckii.* Gmel. Hort. Carlsr.

Originaire de l'Amérique tropicale.

Cierge dressé, épais, vert, à 18 à 20 angles, rameux à la base; angles rapprochés, arrondis; aréoles saillantes, ovales, sous-tomenteuses, blanches; épines centrales, 4 à 6 raides, longues, jaunes, à sommet fauve, rayonnantes, très-nombreuses, 4 à 6 supérieures aciculées, 16 à 20 inférieures sétacées, toutes droites.

Tronc de 8 centimètres de diamètre, aréoles distantes de 1 décimètre. Épines centrales de 2 centimètres de long, les extérieures au nombre de 20 à 24 d'un centimètre de long.

Cette plante a été cultivée chez quelques amateurs et horticulteurs sous le faux nom d'*aureus*, que nous n'indiquons pas même en synonymie.

94. Cierge blanchatre. *Cereus candicans.* Gillies. Hort. Dyck., p. 335. *Echinocactus candicans.* Hort. *C. gladiatus.* Lem. An varietas?

Originaire de Mendore.

Cierge dressé, d'un vert pâle, à 9 à 10 angles; côtes larges, obtuses; épines jaune paille sortant de l'aréole, large, d'un blanc tomenteux, 9 à 10 extérieures rayonnantes, 4 centrales plus fortes, l'inférieure très-forte.

Tronc de 20 centimètres de diamètre; aréoles distantes de 8 millimètres et longues de 6 millimètres. Épines de 5 centimètres de long. Les jeunes plantes ont assez l'aspect d'*échinocactes*, à cause de leur forme ovale oblongue.

β. *gladiatus.* Est-ce bien une variété, ou bien cette plante, introduite d'une certaine force en Eu-

rope, aura-t-elle conservé le caractère du pays originaire qui donne à ces plantes des épines beaucoup plus grosses, plus fortes et plus colorées que nous ne pouvons les obtenir par la culture?

L'espèce dite sous ce nom par M. Lemaire a été décrite sur l'individu existant chez M. de Monville.

H. *Dressés, robustes, peu élevés, à côtes tuberculeuses.*

95. Cierge couvert de givre. *Cereus roridus.* H. Berol. *Echin. pruinosus.* Otto.

Originaire du Mexique.

Cierge dressé, à 4 angles, d'un vert cendré, sillons dans la partie supérieure; côtes petites, distantes de 3 à 4 centimètres; 3 épines dont 2 latérales, 1 inférieure d'abord rouge à l'extrémité, pourpre, ensuite noire à extrémité blanchâtre, toutes sont d'environ 5 millimètres de longueur.

Tronc de 8 centimètres et plus, ressemblant dans le jeune âge à un *echinocactus*, attendu qu'il a 5 et souvent 6 angles.

Fr. Cels.

Notice sur les plantes panachées.

On rencontre parmi les végétaux des individus qui offrent sur quelques-unes de leurs parties des bandes, traces ou stries de diverses nuances auxquelles on a donné le nom de *panachures*. Ces variations se remarquent particulièrement sur les feuilles, les fleurs et les fruits.

Une partie de ces panachures, et notamment parmi

celles des fleurs et des fruits, sont le résultat de la volonté de la nature; mais il est vrai aussi qu'un grand nombre est produit par l'influence de causes accidentelles. Les cultivateurs profitent de ces anomalies amenées par le hasard et s'empressent de les multiplier sans se donner la peine de rechercher sous quelles influences le phénomène s'est opéré. Il paraîtrait qu'à cet égard les Belges seraient plus avancés que nous, car on assure qu'ils obtiennent presque à volonté des panachures de feuilles surtout.

Il serait singulièrement à désirer que la physiologie, secondée par la physique et la chimie, s'efforçât d'étudier les causes naturelles et accidentelles de ces phénomènes intéressants et parvînt à nous en donner une explication satisfaisante. L'horticulture pourrait en tirer des notions qui la conduiraient, en guidant ses expériences, à l'obtention de nouvelles variétés, et, ainsi que je l'ai dit dans le numéro d'avril, le goût déjà blasé des amateurs en réclame de toutes parts. Aussi l'horticulture d'ornement ne peut rester stationnaire sous peine de périr ; tous ses travaux doivent tendre à la recherche du nouveau ; mais pour qu'ils aient des résultats et ne s'évanouissent pas en vaine fumée, il faut que des jalons soient placés par la science, sur la route à suivre, à des distances assez rapprochées pour que l'aveugle routine ne puisse pas égarer l'horticulteur mal renseigné. J'ajouterai qu'un trop grand nombre de cultivateurs dédaignent les conseils utiles. Fiers d'avoir obtenu dans leur pratique quelques succès dispensés par le hasard, ils tranchent sur tout et nient la possibilité d'une chose sans en déduire les raisons et sans permettre qu'on leur explique celles qu'on peut leur

opposer. C'est ce conflit entre la pratique routinière et la théorie raisonnable qui nuit au progrès. Il y a cependant un immense avantage pour les horticulteurs qui se donnent la peine de raisonner leur pratique, d'en étudier les causes afin d'en prédire les effets : c'est celui de se mettre en état, lorsqu'ils ont un succès, d'en obtenir d'analogues autant qu'ils le veulent, parce qu'ils emploient avec précision les moyens qui le leur ont procuré.

Mais ces bases que la vraie science donne et que l'expérience confirme nous manquent à l'égard des panachures. On ne peut donc hasarder à ce sujet que des conjectures plus ou moins fondées, mais qui peuvent avoir le mérite d'appeler l'attention sur ce point et de provoquer des recherches d'une utilité réelle.

J'ai dit que les panachures se faisaient remarquer sur les fleurs, les feuilles et les fruits, et mon opinion les attribue à des lois naturelles et à des accidents imprévus. Par accidents imprévus je n'entends pas autre chose qu'une réunion de causes rassemblées par le hasard et qui, obéissant à la nécessité de leur action, remplissent les fonctions naturelles qui leur ont été dévolues. D'où l'on pourrait déduire avec raison que tout est conforme à la volonté qui régit l'univers, si je ne voulais faire comprendre que la création des panachures peut aussi dépendre du vouloir de l'homme et de son intention d'en produire.

On ne pensera donc pas que je me mette en contradiction avec moi-même si dans tout ce qui suit on ne reconnaît que des effets naturels, car il ne dépend pas de nous d'empêcher l'action propre à chaque corps ; mais il peut dépendre de nous de mettre ce

corps dans la situation où son action devient inévitable. Tout le monde sait que le feu consume la paille, mais si nous ne les mettons pas en contact, il n'y aura pas combustion.

La lumière est la principale cause naturelle des panachures, puisqu'elle est l'unique de la coloration des feuilles, fleurs et fruits; après elle viennent les deux agents de toute végétation, l'eau et le sol. Les causes accidentelles sont la privation ou la modification de la lumière, et le changement dans les qualités de l'eau et de la terre.

Il est hors de doute que la lumière soit l'élément de toute coloration dans les végétaux, et son influence est d'autant plus grande que son intensité est portée à un degré plus élevé. Tous les jours nous voyons les fleurs qui s'épanouissent dans les serres avoir un coloris moins prononcé que lorsqu'elles fleurissent à ciel découvert. Nous savons aussi qu'un végétal privé de la lumière nécessaire à son entretien s'étiole, ou devient d'un jaune blanchâtre en même temps que sa constitution s'en trouve ramollie. De ces deux effets découlent toutes les inductions qui peuvent conduire à la connaissance de la formation des panachures dans les feuilles, qui paraissent beaucoup plus accidentelles que dans les fleurs. En effet, nous connaissons fort peu de végétaux à feuilles naturellement panachées, tels que l'*aucuba Japonica*, le *croton variegatum*; tandis qu'il n'en est pas ainsi des fleurs, sur un grand nombre desquelles la nature elle-même a tracé les diverses nuances qui les parent. Toutefois je suis tenté de penser que toutes les traces en blanc qui s'y trouvent sont dues à des causes accidentelles, dont la cessation les fait disparaître. Le dahlia, nou-

vel incomparable dont les demi-fleurons ont de larges macules blanches au sommet, en est une preuve. Cultivé dans une terre substantielle il perd ses macules et devient unicolore, et il les reprend si on lui rend une terre légère et sablonneuse. Les tulipes restent d'autant plus de temps sans traces qu'on les tient dans une terre plus riche en humus végétal, car tout fumier animal leur est funeste.

La panachure, surtout en blanc, soit sur les fleurs, les feuilles ou les fruits, peut en général être considérée comme le résultat d'un malaise qu'éprouve la plante où elle se produit. La cause en est dans son affaiblissement, qu'il provienne d'une altération de ses organes ou d'un accident quelconque, comme une exposition contraire ou un terrain trop maigre, et c'est la séve qui paraît en recevoir les plus graves atteintes. La panachure en blanc est aussi celle qu'on remarque en plus grand nombre, à en juger par la liste de végétaux à feuilles panachées publiée par notre collègue, M. Jacques, page 138 de l'année 1834-1835 ; ensuite la panachure en jaune.

Dans les fleurs, les panachures ont peu de persistance et de régularité dans la succession de leur production; aussi les voit-on varier d'une année à l'autre. On peut donc admettre que rien n'est plus inconstant que les fleurs panachées.

Dans les fruits de plantes annuelles, comme les giraumons par exemple, les traces ou panaches sont également très-variables; les fruits des arbres panachés se maintiennent mieux à cause de la greffe, qui les fixe, comme dans la *poire verte longue panachée* et le *chasselas panaché* obtenu par M. Sieulle et que

nous avons décrit et figuré pages 11 et 133 de ces Annales 1834-1835.

La panachure des feuilles a plus de constance, surtout dans les végétaux ligneux ; et cela doit être ainsi, car la cause qui la produit a dû faire dans l'organisation de la plante une altération bien profonde pour amener un tel résultat. Toutefois, on trouve aussi à leur égard des exemples nombreux de variations. Ainsi, le *croton variegatum*, qui s'était constamment montré panaché de jaune et de vert, vient, en Belgique, de se panacher en rouge. Ainsi, la même espèce, l'ananas commun, *bromelia ananas*, a donné des individus à feuilles bordées de blanc, de jaune, striées longitudinalement de raies blanches, de jaune, et enfin, à la fois, de bleu et de jaune diversement colorés ; le *citrus bigaradia* a des individus à feuilles panachées de blanc, et d'autres à feuilles panachées de jaune. On a remarqué aussi que les panachures en rose sont très-fugaces, probablement parce qu'elles sont le résultat d'une altération légère.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la nature fournit fort peu de types à feuilles panachées, et que plus les plantes sont sous l'empire d'une végétation vigoureuse, moins il est facile de les amener à cet état. C'est pourquoi nos végétaux indigènes offrent moins de panachures, sans doute parce qu'ils sont plus rustiques à cause de leur organisation disposée en rapport avec les influences de notre sol et de notre climat.

Les végétaux exotiques, au contraire, montrent une plus grande disposition à se panacher, soit qu'ils éprouvent un malaise de la constitution de notre at-

mosphère, soit que le sol leur offre des éléments capables d'introduire, dans les fonctions de leurs organes, des modifications plus ou moins importantes. Ici encore nous ne pouvons méconnaître l'influence d'une lumière moins vive qui traverse des milieux diversement colorés, comme les vapeurs et les nuages si souvent en suspension sur notre tête. On sait que les plantes qui, sous le climat brûlant du Sénégal, fleurissent à six heures du matin, ne s'épanouissent à Paris qu'entre huit et neuf, et à dix en Suède; et que celles qui y fleurissent à midi, n'accomplissent jamais cet acte sous notre latitude. C'est moins la chaleur qui leur manque, car nous sommes à même, dans nos conservatoires, de la porter au degré le plus élevé; mais il n'est pas en notre pouvoir de leur donner cette lumière vive et pure de leur zone naturelle. Non-seulement ce fluide lumineux agit selon son intensité, mais encore en raison de la nature des milieux qu'il traverse, et qui, décomposant ses rayons, arrêtent les uns et laissent passer les autres ; on peut voir dans les expériences de Sennebier, que chaque rayon lumineux a une action particulière. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, des haricots éclairés seulement par des rayons rouges, ont fleuri dix jours plus tard que sous l'influence d'une lumière complète, tandis que soumis à l'action des rayons violets, ils ont fleuri aussitôt que dans ce dernier cas.

On peut conclure de ce qui précède que les panachures des fleurs et des fruits, autres qu'en blanc et en jaune, à quelques exceptions près, sont le résultat de l'organisation naturelle et de l'action de la lumière, et que dans les feuilles, les panachures en

blanc, en jaune et en rose (je ne parle pas du bleu et du rouge, parce qu'ils sont fort rares) sont produites par un malaise qu'éprouve le végétal et qui a introduit un vice plus ou moins grave dans sa séve, malaise qui provient des conditions défavorables de lumière, de sol et de position climatérique.

D'où il résulte 1° que les panachures se montreront de préférence sur les plantes cultivées dans un terrain assez maigre pour que leur végétation en soit allanguie; 2° qu'il en sera de même sous un climat humide; 3° que la privation de la lumière, ou seulement sa modification par les milieux qu'elle traverse pourra les favoriser; 4° qu'une lumière naturelle, vive et constante, s'opposera avec avantage à leur formation; qu'elle pourra même les faire disparaître dans quelques plantes, et les faire varier de nuances dans d'autres; et que par conséquent on créera plus facilement des plantes panachées dans le Nord que dans le Midi.

Les panachures des plantes se propagent par la greffe, et quelques-unes par le semis, comme dans le *cheiranthus cheiri fol. variegatis* et autres.

Il paraît certain que la panachure peut se communiquer par inoculation, malgré l'assertion contraire de Duhamel et celle toute récente de notre collègue M. Pépin dans un article qu'il termine ainsi : « Je ne veux pas me permettre de mettre en doute la citation de Miller sur le houx commun devenu panaché pour y avoir inséré une greffe qui l'était véritablement, mais qui n'avait pas même repris sur le sujet et n'y était restée que quelques jours. Voici ce que j'ai souvent observé dans des cas pareils. Il arrive qu'après avoir fendu ou coupé la tête d'un végé-

taì pour y établir une greffe, l'opération quelquefois vient à manquer, et le sujet affaibli pousse souvent, par la suite, des branches rachitiques, des feuilles mal formées, et j'y ai vu également des panachures sur plusieurs espèces d'arbres ainsi que sur le houx. Je crois donc que cet effet est dû seulement à un état maladif du sujet et non à la greffe qui ne peut en aucune façon y donner naissance, puisqu'elle n'a pu s'y développer. »

On voit que notre collègue, préoccupé du principe que la greffe n'a point d'action sur le sujet, n'a pas assez réfléchi que la panachure étant généralement une maladie qui paraît affecter particulièrement le fluide séveux, peut se communiquer par le simple contact des deux séves du sujet et de la greffe et altérer celle du premier. Je puis, au reste, opposer à ces assertions des expériences positives faites par un cultivateur distingué, M. Noisette, et je vais le laisser parler lui-même en extrayant la note suivante de son Manuel complet du Jardinier, tome 1, page 455.

« Quelques arbrisseaux d'agrément se font remarquer dans les bosquets par les jolis panaches blancs ou jaunâtres dont leurs feuilles sont chamarrées. Ils doivent cette parure à une maladie, d'abord accidentelle, mais que la greffe a perpétuée. Nous croyons que le siége particulier de cette espèce de virus est dans le cambium, et nous avons la certitude qu'elle peut se transmettre par l'inoculation. Voici sur quel fait nous appuyons notre opinion.

» Il nous est arrivé de greffer en écusson des variétés panachées sur des sujets qui ne l'étaient pas. Au printemps suivant, nous nous aperçûmes que l'homme auquel nous avions confié l'exécution de ce-

greffes les avait faites d'une main malhabile, car les trois quarts au moins étaient manquées et ne poussèrent pas du tout. Néanmoins, on continua à donner des soins assidus aux sujets, afin de les disposer à recevoir de nouvelles greffes, quand nous jugerions la saison favorable. Lorsqu'ils eurent poussé de nouveaux bourgeons, nous fûmes fort étonné de voir que plusieurs de ceux, dont les greffes n'avaient pas repris, n'en avaient pas moins contracté des panachures semblables à celles que nous voulions leur faire produire. Pensant que cette observation, si elle se vérifiait par de nouveaux faits, pourrait jeter de nouveaux jours dans les études physiologiques, nous résolûmes de tenter l'inoculation sur plusieurs sujets. En conséquence, lors du moment de la plus grande séve, nous enlevâmes des écussons sans gemmes sur des individus à feuilles panachées de blanc et sur d'autres panachées de jaune; nous fîmes sur les sujets des incisions en croix; nous y plaçâmes deux de ces écussons, un d'un côté de la tige et l'autre du côté opposé; nous rapprochâmes les bords de la plaie et nous fîmes une ligature comme pour une greffe ordinaire, mais nous ajoutâmes la précaution de recouvrir le tout avec de la cire à greffer, afin d'intercepter rigoureusement tout contact de l'air. Nous coupâmes, au printemps suivant, la tête des sujets, à trois ou quatre pouces au-dessus de la place où nous avions opéré l'inoculation, et nous eûmes la satisfaction de voir plusieurs de nos sujets produire des feuilles panachées dans la couleur blanche ou jaune que nous avions déterminée pour chacun. Cependant nous ne pensons pas qu'on puisse jamais tirer parti de cette expérience pour la multiplication des variétés panachées, par la raison

que les panachures sont toujours plus ou moins diminuées en nombre et en grandeur, outre que les chances de succès ne peuvent être aussi sûres que par le moyen de la greffe. »

Je ne pense pas qu'on puisse désirer rien de plus positif que ce qui précède, à moins qu'on ne veuille révoquer en doute l'affirmation d'un homme connu par ses succès horticoles et l'exactitude de ses observations. Toutefois, je crois qu'il est permis de tirer de cette expérience deux conséquences que la pratique peut facilement vérifier : la première, c'est qu'il paraît possible d'obtenir par l'inoculation exécutée comme l'indique M. Noisette, des variétés panachées d'espèces qui n'en auraient point encore et qu'il serait curieux de convertir ainsi; la seconde, c'est qu'il est à peu près certain qu'il n'y a que les panachures résultant d'une altération de la séve qui puissent se communiquer par l'inoculation, et que celles qui appartiennent à l'organisation naturelle et primitive du végétal, ne sauraient être transmises par ce moyen, car en, pareil cas, leur séve n'étant pas viciée n'affecterait point celle du sujet. On pourrait donc vérifier ainsi si *l'aucuba Japonica*, dont les feuilles sont panachées, est véritablement un type naturel, comme on paraît le croire, et poursuivre les expériences à l'égard de toutes les plantes panachées qu'il serait curieux de bien connaître dans l'intérêt de la physiologie. Enfin, il serait possible d'apprécier approximativement le degré d'altération de la séve que peut dénoter chaque couleur, blanche, jaune, rose, rouge et bleue qui panachent les feuilles, et reconnaître si le rose, si peu constant, et le rouge et le bleu encore rares, exercent

sur la séve une modification assez grave pour être transmise par l'inoculation seule.

Au reste, c'est aux cultivateurs intelligents qui ne s'enquièrent pas d'où leur vient une idée, pourvu qu'elle soit féconde, à tirer de ces indications le parti le plus convenable à leurs intérêts, et conséquemment à la création de nouvelles variétés.

Rousselon.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ROSES NOUVELLES.

Charles Louis. Hybride de Bengale. Arbrisseau vigoureux, à rameaux verts, un peu pourprés, à aiguillons grêles, très-pointus et pourprés. Fleurs d'une forme arrondie, très-régulière, un peu bombée, très-pleine, à pétales bien imbriqués, érigés, plus petits au centre qu'à la circonférence, dont les quatre ou cinq dernières rangées sont d'un rose pâle, tandis que tous les autres sont d'un rose pourpré vif. Cette rose d'une odeur suave fait un charmant effet. Ses feuilles sont à deux ou trois paires de folioles avec impaire, et d'un joli vert frais, pourprées quand elles sont jeunes. M. Verdier la cultive depuis trois ans, et l'a reçue de M. Foulard, amateur au Mans. Le bouton est rond, à divisions du pétale longues, foliacées et à bords frangés. Pédoncule, ferme, multiflore.

Comtesse de Lacépède (Hybride incertaine) obtenue de semis par M. Duval de Montmorency. Arbuste vigoureux, à rameaux verts, à aiguillons rap-

prochés, minces et de diverses longueurs, rouges. Feuilles d'un beau vert, à deux ou trois paires de folioles avec impaire, liserées de pourpre dans les jeunes. Fleur ronde, très-pleine, aplatie, d'un blanc légèrement carné, à pétales très-grands à la circonférence, plus petits au centre. Boutons ronds, à divisions des calices larges et pointues avec de petites expansions foliacées à la base des divisions. Le bouton entr'ouvert ressemble à un thé; ses pétales extérieurs sont fortement carnés. La rose, au commencement de son épanouissement, offre au centre une teinte carnée très-prononcée. Légèrement odorante, très-multiflore.

Comtesse de Tolosan (Noisette) obtenue de semis par M. Rœser de Crécy. Arbuste à rameaux rouge brun, à aiguillons rares à large base, très-pointus et pourprés. Feuilles à une ou deux paires de folioles avec impaire d'un vert foncé. Fleur bien double et régulière d'un blanc à peine carné, lorsqu'elle est bien épanouie, et d'une teinte plus foncée dans la fleur entr'ouverte.

Madeline ou Emmeline a fleurs pleines (Hybride incertaine) obtenue de semis par M. Plantier, à Lyon. Arbuste vigoureux, à rameaux verts, et nombreux aiguillons inégaux, recourbés, pourprés. Feuilles à deux ou trois paires de folioles avec impaire d'un beau vert. Fleurs grandes à larges pétales un peu chiffonnés et carnés au centre. Boutons roses. Son bois et son feuillage sont tout à fait semblables à ceux de l'Emmeline à fleurs simples, dont elle est issue.

Ces quatre belles variétés font partie de la nombreuse collection que cultive M. Victor Verdier, rosomane distingué, rue des Trois-Ormes, boulevard de

la Gare, près Paris; et qui se fait autant remarquer par le beau choix des espèces qui la composent, que par leur vigoureuse végétation.

ROUSSELON.

CERISIER DE VIRGINIE. *Cerasus Virginiana.* MICHAUX. *Prunus Virginiana.* SPRENGEL.

Le type de cette sorte d'arbre d'ornement est bien et depuis longtemps connu; aussi est-ce d'un arbre nouveau, que je considère comme variété hybride de cette espèce, qu' il va être ici question.

Le commerce Angevin qui, depuis quelques années, a pris une grande extension et annonce aux amateurs d'horticulture plus de végétaux remarquables que la plupart des autres contrées de la France, a livré, pendant l'automne de 1838, à un prix assez élevé et en greffes — écusson à œil dormant, une sorte de cerisiers avec le nom, *cerisier de Chine à fleur rouge double.* Une telle épithète était bien faite pour piquer la curiosité et faire arriver force demandes à l'auteur de cette annonce merveilleuse; aussi me suis-je empressé de prendre rang parmi les demandeurs.

Cette année (1841), mon arbre a fleuri; voici son signalement, fait avec la plus scrupuleuse exactitude. Il servira, je crois, à démontrer qu'il est bon de se tenir en garde contre les annonces de végétaux extraordinaires faites avec tant d'assurance par certains catalogues marchands.

Arbre ayant la vigueur d'un cerisier à fruit comestible ainsi que l'écorce, et se rapprochant par son feuillage et par son inflorescense d'un cerisier de Virginie.

Rameaux gros, lisses et sans stries. Epiderme fine-

ment gercé, marbré gris et brun, parsemé de lenticelles arrondies; gemmes (boutons à bois) ovales-coniques, un peu comprimés, distants de 2 à 4 centimètres.

Feuilles ovales lancéolées, acuminées, glabres, lisses et luisantes en dessus, pâles, nervées et finement veinées, réticulées en dessus; finement et assez profondément serretées, à dents très-étroites, très-aiguës et comme mucronées. Le pétiole porte en dessus de 2 à 4 glandes cyathiformes, ovales ou arrondies, rougeâtres.

Stipules lancéolées linéaires, aiguës, incisées, d'un rose pâle, minces ou semi-membraneuses sur les feuilles nées des rameaux de l'année précédente. Celles qui accompagnent les feuilles des bourgeons naissants sont multipartites, rougeâtres, à divisions linéaires, incisées, frangées de glandes en leurs bords.

Fleurs inodores, *blanches*, multiples, réunies par 3 à 6 en grappes inclinées; pédoncule commun glabre, un peu strié, long de 5 à 7 centimètres, portant à sa base quelques rudiments de gemmes. Au sommet, il est géniculé au point d'insertion de chaque pédicelle. Bractées oboviformes, spathulées, incisées-frangées, surtout au sommet qui est large et arrondi; elles sont ordinairement roses à leur base. Pédicelles longs de 15 à 20 millimètres, articulés sur le pédoncule commun.

Calice glabre, 5 partite, nuancé rose, à divisions oblongues, pointues ou obtuses, entières, moitié plus courtes que les pétales.

Corolle ouverte et plate, large de 30 à 35 millimètres, composée de 15 à 18 pétales glabres, étalés, ovales oblongs, les uns entiers, les autres incisés ou

crénelés vers le sommet; étamines courtes, glabres.

Style glabre, filiforme, long et saillant, mais plus court que les pétales, stigmate bilobé.

Fleurit en avril et en mai.

Rien, comme on le voit par cette description faite au pied de l'arbre et avec le plus grand soin, ne justifie le nom qui lui a été donné.

Dire que ce cerisier vient de la Chine, c'est très-adroit, puisque c'est prendre par son faible le caractère français qui préfère toujours les produits étrangers, et les spéculateurs pourraient s'excuser à moitié en s'en prenant à la force entraînante de l'exemple. Mais le dire à *fleur rouge*, c'est par trop fort; plusieurs de ses anciens congénères, tels que les abricotiers, le prunier d'Amérique, etc. ont l'enveloppe extérieure de leur fleur (le calice) plus colorée, et cependant, aucun horticulteur, même parmi les Normands, ne s'est avisé d'annoncer des abricotiers ou des pruniers à fleur rouge.

Je n'accuse point les cultivateurs qui ont annoncé et vendu le *cerisier de Chine à fleur rouge double* d'être les auteurs de cette plaisanterie de mauvais goût, à laquelle on pourrait donner une autre épithète; mais, en supposant qu'ils l'ont eux-mêmes acquis avec ce titre, ils en ont pris sur eux toute la responsabilité en se pressant trop de vendre sans avoir préalablement averti qu'ils n'en pouvaient garantir l'identité.

PRÉVOST.

RONCE FAUX MURIER. *Rubus chamæmorus*. LIN. Fl. lap. 208, t. 5, f. 1. *Morus Norvegica*. TILLANDS. (*Voy.* la planche, et, pour les caractères génériques, page 314 de ce Journal, année 1832-1833.)



RONCE *faux-Murier*

Rubus chamœmorus



PIVOINE *à feuilles menues et à fleurs doubles*

Pœonia tenuifolia *var* flore pleno

Racines traçantes, tiges simples, uniflores, herbacées, inermes, mais à poils; feuilles presque réniformes, plissées, denticulées, trifoliées, à lobes arrondis; divisions du calice laciniées, lancéolées, presque entières, plus longues que la corolle ; pétales d'un joli pourpre foncé, obovales, un peu réfléchis. Cette charmante plante forme une petite touffe basse qui se couvre au printemps et pendant plus de six semaines d'une grande quantité de jolies fleurs. Elle fait un bel effet et peut être employée avec avantage sur le devant des plates-bandes et en bordures. Bien que la terre de bruyère lui convienne mieux que toute autre, on peut cependant la cultiver dans une terre légère, et nous y engageons les amateurs. Elle se multiplie promptement par la séparation de ses tiges, et a besoin en plein air d'une exposition un peu ombragée.

Elle ne peut manquer d'être accueillie pour orner les parterres au printemps. A ses fleurs succède un fruit ou framboise assez gros, rouge, et que l'on peut manger. Fr. Cels.

Pivoine a feuilles menues a fleurs doubles. *Pœonia tenuifolia*. Lin. Desf. Dec., etc. Var. *Flore pleno*. Hort. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 62, année 1834-1835.)

Cette jolie plante, qu'il est impossible de confondre avec aucune de ses congénères, s'élève sur une tige droite, glabre, verte, de 3 à 4 décimètres au plus; les feuilles sont élégamment découpées en lanières très-menues, étroites, presque filiformes et nombreuses, glabres et d'un vert gai.

Fleur terminale, solitaire, sessile, d'un beau rouge,

très-pleine et bien bombée; elle se montre fin d'avril et commencement de mai.

C'est une précieuse acquisition pour les jardins, où elle est encore rare; je la dois à l'obligeance de mon ami et collègue M. Neumann; je l'ai communiquée à mon neveu M. Verdier, cultivateur de rosiers, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare, près Paris, qui probablement pourra dans peu la livrer au commerce.

Comme toutes les autres espèces, on la multiplie par l'éclat de ses racines en automne ou au printemps, mais la première saison est la plus avantageuse.

JACQUES.

PIVOINE FIMBRIÉE ROSE STRIÉE DOUBLE. *Pæonia paradoxa fimbriata.* ANDERS. SWETT. fl. Gard, t. 19, POITEAU, Bon Jard. 1837. Var. *Rosea striata plena.* JACQ. Suite au Bot. cult. ined. (*Voyez* la planche, et pour les caractères génériques comme ci-dessus.)

Tiges hautes de 5 à 6 décimètres au plus, lisses et pourtant munies de quelques poils courts, rares et épars, d'un vert glauque. Feuilles portées sur d'assez longs pétioles du même vert que les tiges, ternées; chacun des pétiolules porte ordinairement trois folioles, dont les deux inférieures sont comme sessiles, la terminale pétiolée; les inférieures ordinairement à trois divisions, les deux latérales entières, la terminale à base cunéiforme a trois lobes entiers au sommet; la terminale a trois lobes dont le moyen souvent bilobé au sommet, toutes très-entières en leurs bords, d'un vert glauque en dessous, où les nervures sont très-saillantes.



PIVOINE *fimbriée à fleurs roses striées doubles*

Pæonia paradoxa fimbriata, *var: Rosea striata plena*

Les fleurs sont solitaires, terminales, composées de cinq à sept grands pétales extérieurs, suivis immédiatement de plusieurs rangs de pétales étroits, linéaires, dentés ou lobés au sommet; le reste ou le centre de la fleur est composé de pétales lancéolés, diversement dentés et formant une belle houppe régulière : toutes d'un beau rose lilacé, striées de violet plus foncé et comme transparentes.

Cette jolie plante, que j'ai obtenue de semis, a donné ses premières fleurs au commencement de mai courant. JACQUES.

PIVOINE FIMBRIÉE VIOLACÉE DOUBLE. *Pœonia paradoxa fimbriata.* Var. *Violacea plena.* NOB.

Tiges droites, toutes de 4 à 6 décimètres, glabres ou seulement munies de quelques petits poils rares et courts, d'un vert pâle. Feuilles ternées ou comme bipinnées; tous les segments lancéolés, peu pointus, presque toujours très-entiers sur les bords, d'un vert pâle, glabres en dessus, pâles, blanchâtres en dessous, où les nervures sont très-saillantes.

Fleur terminale solitaire, droite, composée de huit pétales arrondis, bien ouverts, à peine denticulés sur les bords; le reste ou le centre de la fleur est rempli par un grand nombre de petits pétales plus ou moins étroits, denticulés au sommet et quelquefois sur les bords, le tout formant une fleur pleine et bien bombée, moyenne, ayant de 8 à 9 centimètres de diamètre, d'un beau pourpre violacé avec quelques petites stries plus foncées, comme transparentes et reflétant à peu près une couleur gorge de pigeon.

J'ai obtenu cette belle plante d'un semis du *pœonia fimbriata*, POIT.; elle a donné ses premières fleurs en mai. JACQUES.

AMMOBIUM AILÉ, *Ammobium alatum*. ROB. BROWN. BOT. MAG. 2459. De la Syngénésie polygamie superflue. LIN. Flosculeuses. JUSS.

Plante vivace, originaire de la Nouvelle-Hollande. Feuilles radicales lancéolées, un peu spathulées, longues d'environ 27 à 30 centimètres, d'un vert frais, étalées. Tiges rameuses; quadrangulaires, ailées, s'élevant à 70 centimètres environ, d'un vert glaucescent. Rameaux florifères sortant de l'aisselle d'une feuille caulinaire ensiforme, terminés, ainsi que la tige principale, par des fleurs qui durent longtemps, et dont l'épanouissement commence en juin et se prolonge successivement jusqu'aux gelées. L'involucre est scarieux, à écailles d'un blanc de lait, nombreuses; le disque est d'un beau jaune d'or.

Cette plante se cultive en pleine terre légère et peu humide. Il lui faut une couverture l'hiver lorsqu'il gèle fort. On peut aussi la cultiver en pots qu'on rentre en orangerie; mais elle prend un bien plus beau développement en pleine terre. On la multiplie de graines et très-facilement d'éclats. Quoique introduite dans les cultures françaises depuis une douzaine d'années, elle y est encore peu répandue, et je ne la connais guère en multiplication que dans l'établissement de M. *Utérhart*, à Farcy-les-Lys, près Melun. Elle me paraît cependant mériter d'être cultivée davantage, à cause de la prolongation de la floraison qui fait un joli effet par ses nombreux boutons et ses fleurs ouvertes, où le jaune des fleurons tranche agréablement sur le blanc des écailles qui les entourent, et dont la durée les rapproche des immortelles.

ROUSSELON.



AZALÉE *de Daniels*

Azalea indica Danielsii

ORANGERIE.

Azalée de Daniels, *Azalea Indica Danielsii*. Hort. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 158 de la présente année.)

Arbuste ligneux de 50 centimètres à 1 mètre, rameux; jeunes rameaux couverts de poils couchés et comme dorés. Feuilles à courts pétioles, ovales, persistantes, alternes, rapprochées, longues de 25 millimètres, larges de 10 à 12, velues sur les deux surfaces, sur lesquelles les poils sont roux. En mai, fleurs monopétales, à quatre ou cinq divisions profondes, aiguës, réfléchies au sommet, d'un beau rouge cocciné, uniforme, de 36 millimètres de diamètre sur une longueur égale. Elles naissent par deux ou trois au sommet des rameaux, le pédoncule est peu allongé.

Cette jolie variété, obtenue il y a déjà quelques années par M. Daniels, paraît être intermédiaire entre les azalées de l'Amérique et celles de l'Inde; elle tient des dernières par ses feuilles persistantes, son port et sa conformation, et des premières par ses cinq étamines, ces organes étant ordinairement au nombre de dix dans les azalées indiennes. Elle pourrait donc être une hybride provenant du croisement d'individus appartenant à ces deux types.

Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir la faire figurer, parce qu'elle est digne d'être placée dans toute collection d'amateurs, où elle ne peut manquer de faire un bel effet au milieu de ses congénères par le coloris écarlate de ses fleurs. Nous nous proposons même de faire figurer successivement les variétés bien tranchées d'azalées, afin d'éclairer le choix des acheteurs qui, comme nous, sont souvent trompés par

les annonces des catalogues, et qui, sur dix variétés qu'ils se procurent ainsi, se seraient contentés d'une seule s'ils en avaient vu les fleurs.

Malheureusement les amateurs de nouveautés veulent se les procurer aussitôt qu'ils en entendent parler, et il arrive souvent que dans les genres qui varient beaucoup, comme les azalées, les rhododendrons, les camellia, etc., nous sommes obligés, pour satisfaire leur goût, de mettre en multiplication des variétés que nous achetons sur parole et fort cher, de vendre les multiplications avant d'avoir vu la fleur, et lorsque celle-ci se montre, elle ne répond pas ou imparfaitement à l'espoir qu'on en avait conçu. C'est un inconvénient au moins aussi grave pour le producteur que pour l'acheteur, qui, ainsi désappointé, refuse ensuite de mettre le prix aux individus dont le marchand est sûr.

L'azalée de Daniels se cultive au reste comme ses congénères de l'Inde. On la tient en pots remplis de terre de bruyère, et on la rentre l'hiver en serre tempérée, ou on la plante dans la pleine terre de bruyère d'une bâche. Elle se multiplie également comme elles de boutures, de marcottes, et par la greffe en approche et herbacée.

On peut cependant encore la placer en plein air dans une plate-bande de terre de bruyère; mais il faut alors prendre le soin à l'automne de butter le pied avec de la terre de bruyère qu'on y apporte, et non en la prenant à l'entour, ce qui découvre les racines; et on dépose par-dessus un lit de feuilles épais de 10 à 12 centimètres. Il arrive quelquefois que les tiges gèlent; mais elles repoussent au printemps du collet qui est suffisamment garanti.

Jacquin aîné.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

EPIPHYLLUM. Haw. Syn. p. 197 excl. spec. suppl. p. 85. Icosandrie monogynie. Lin. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Sépales caliciformes, joints à l'ovaire nu, les extérieurs courts, ceux du milieu plus longs, réfléchis; les intérieurs pétaloïdes, inhérents au tube, orifice oblique. Étamines filiformes (environ 100); celles du milieu, plus courtes, fixées au réceptacle; les extérieures plus longues, attachées au tube, dépassant le limbe. Style filiforme, stigmates peu nombreux, à peine développés. Bois et germination inconnus. Arbustes charnus, articulés; les articulations ailées, comme tronquées, presque inermes, à sommet tomenteux, quelquefois muni de petites épines branchues et florifères. Fleurs belles, se développant en hiver, d'une forme singulière.

Réceptacle piriforme, terminé par 8 vrais sépales courts, imbriqués, d'un rouge verdâtre; 5 sépales viennent après, colorés vivement, pétaloïdes, ré-

fléchis, fixés au bas du tube. Orifice du tube, oblique, composé de 9 pétales, dont 4 supérieurs, presque droits, 5 inférieurs, très-réfléchis.

1. Épiphylle tronqué. *E. truncatum.* Haw. Sup. p. 85. Salm. Observ. Botan. 1821, p. 40. *Cereus truncatus.* Dec. Prodr. III, p. 470. *Cactus truncatus.* Link. Enum., p. 24. Botan. Regist. t. 696. Botan. Magaz., t. 2526. Hook. Exot., fl. t. 20. Lodd. Bot. Cab., t. 1207. Reichenb. fl. exot. 325.

Originaire du Brésil.

Épiphylle presque droit, branchu au sommet, rarement aux crénelures latérales des articles; articulations oblongues, vertes (souvent pourprées au bord), denticulées, foliacées, comprimées, insérées largement à la base, à sommet tronqué, tomenteux.

Fleurs solitaires en décembre, rarement deux, sortant du sommet des articles, de 7 centimètres de long, ouvertes pendant plusieurs jours. Réceptacle nu, épais, ovale, vert, à bord rouge. Feuilles calicinales, d'une couleur rouge de feu, réfléchies; tube rose, pétales de forme acuminée, attachés au tube, roses à la base, d'un rouge de feu au sommet et aux bords les supérieurs presque droits, les inférieurs étalés. Étamines sortant de l'orifice du tube qui est rouge, marginé et d'un centimètre de diamètre, longues, fasciculées, blanches à anthères jaunes. Style pourpre, plus long que les étamines, à 5 stigmates rouges un peu étalés.

β. *coccineum.* Articles plus petits, ovales, à peine ondulés.

γ. *violaceum.* Rollis. Du Brésil. Paxton Magazine.

2. Epiphylle d'Alteinstein. *Ep. Alteinsteinii.* Pfeif. *Cereus truncatus Altensteinii.* Hort. Berol. *Epiphyllum truncatum*, *multiflorum.* Hort.

Originaire du Brésil.

Tige presque droite, branchue aux articulations; articles oblongs, presque charnus, d'un vert gai, à longues dents, profondément sillonnés au sommet.

Il diffère du *truncatum* par ses articles plus longs, plus épais et plus dentés.

Fleurs en novembre et décembre, très-abondantes (dans les jeunes plantes), sortant des sillons des articles, de 7 centimètres de long. Réceptacle nu, oblong, conique, rose, denté au bord supérieur. Feuilles calicinales saupoudrées de rose; pétales acuminés, d'un rose cocciné au sommet; orifice du tube marginé de pourpre, oblique; pétales supérieurs droits, fixés au limbe, les inférieurs réfléchis; étamines plus longues que la corolle, blanches à anthères soufre; style plus court que les étamines, filiforme, cocciné, à 5 ou 6 stigmates rouges à peine étalés.

F. Cels.

LEPISMIUM. Pfeif. Icosandrie monogynie. Lin. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Sépales adnés à l'ovaire presque nu, piriforme, rassemblés en tube très-long; 4 ou 5 extérieurs sous-imbriqués, 5 à 7 intérieurs pétaliformes, lancéolés, aigus, recourbés, blancs ou roses; étamines filiformes en plusieurs séries, les extérieures plus longues, attachées à la base des pétales; anthères petites, réniformes; style épais, en colonne, plus long que les étamines intérieures; 4 à 5 stig-

mates rayonnants. Baie presque ronde, lisse, couronnée par les restes du calice; graines nidulantes dans la pulpe; cotylédons larges, acuminés, foliacés.

Arbustes charnus, ayant un axe ligneux, allongés, articulés, souvent un peu radicants, anguleux; 3 à 5 angles arrondis, crénelés; les crénelures inermes, munies d'une écaille ou d'une petite feuille aiguë persistante; aréoles axillaires plus ou moins noyées dans l'écorce; les jeunes nues ou peu velues; les vieilles florifères, munies de faisceaux de poils qui se développent à l'aisselle des crénelures; 2 à 3 fleurs petites, sortant successivement de chaque faisceau de poils qui cachent le tube et ne laissent voir que le limbe.

1. Lepismium commun. *Lepismium commune.* Pfeif. *Cereus squammulosus.* Salm. Dec. *Cereus elegans.* Hort.

Originaire du Brésil.

Arbuste presque droit, articulé, subradicant; articles d'un vert gai (souvent purpurins), à 3 angles quelquefois un peu tordus; sillons larges, marginés, aigus, un peu courbés et crénelés; crénelures éloignées, soutenues par une écaille ovale, aiguë, foliacée, à peine poilue dans les premiers rameaux, garnie de poils épais cendrés sur les faisceaux florifères.

Fleurs se développant pendant tout l'été et jusqu'en décembre, d'abord sur les rameaux de l'année précédente, et aux approches de l'hiver sur ceux de l'année. Elles sont petites, à tube très-court; 5 à 7 pétales linéaires obtus, le premier jour blancs, le second jaunâtres, à style et étamines blancs; pulpe de la baie coccinée, succulente.

2. Lepismium queue de souris. *Lepismium myosurus.* Pfeif. *Cereus myosurus.* Salm. Dec. *Cactus tenuis.* Schott. *Cereus tenuispinus.* Haw.

Originaire du Brésil.

Arbuste diffus, presque droit, sous-articulé; les articulations allongées, grêles, à 3 à 4 angles, marginées, aiguës, crénelées, pourprées; crénelures un peu éloignées, couvertes de poils blancs, soutenues par une écaille foliacée.

Fleurs d'août en novembre, petites, roses, larges de 1 centimètre 1/2; sépales courts, d'un rougeâtre sale; pétales lancéolés, acuminés, roses, plus pâles à la base; étamines blanches; style rouge, un peu plus long, à 4 divisions. Baie rouge.

3. Lepismium de Knight. *Lepismium Knightii.* Pfeif. *Cereus Knightii.* Parment.

Originaire du Brésil.

Arbuste presque droit, sous-articulé, d'un vert pâle; articulations divergentes, allongées, à 4 ou 5 angles; côtes aiguës, sous-crénelées, les plus jeunes pourprées; sillons arrondis; aréoles rapprochées, soutenues par une petite écaille munie de faisceaux de poils blancs épais. Articles de plus de 30 centimètres de long sur environ 2 de large. Fleur d'un blanc sale; sépales bruns; pétales d'un blanc transparent, d'un rouge sale au sommet; étamines courtes, blanches; style un peu plus long, blanc, 3 à 4 stigmates.

4. Lepismium douteux. *Lepismium paradoxum.* Salm. *Cereus pterocaulis.* Hort. *Lepismium alternatum.* Lem.

Originaire du Brésil.

Arbuste presque droit, sous-articulé, vert; articulations allongées, de formes variées, quelquefois à

3 angles interrompus, charnus, alternés; aréoles rapprochées; écaille foliacée, rougeâtre, munie de petits faisceaux de poils blancs.

Quelquefois la plante est pentagone, très-poilue, et cependant finissant par prendre la forme normale.

Fleurs blanches abondantes, d'un bel effet. Cette espèce pourrait peut-être se classer dans les *Rhipsalis*. Fr. Cels.

RHIPSALIS. Gartn. Fr. 1, p. 136. Haw. Syn., p. 136. Dec. Prodr. 111, p. 475. HARIOTA. Adans. Fam. 2, p. 233. Icosandrie monogynie. Lin. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Tube du calice léger, adhérent à l'ovaire; limbe supérieur à 3 à 6 divisions, court, à dents acuminées, membraneuses; 6 à 8 pétales oblongs, larges, insérés au calice; 12 à 30 étamines fixées à la base des pétales. Style filiforme, 3 à 6 stigmates larges. Baie transparente, presque ronde, couronnant le calice fané; graines nidulantes dans la pulpe, albumineuses; radicule de l'embryon épaisse; 2 cotylédons aigus.

Arbustes fausses-parasites, vivant le plus souvent dans leur pays sur les arbres, souvent pendants, presque sans feuilles, branchus, ronds, à côtes ou ailes presque nues, ou portant de petites soies en faisceaux disposés en échiquier. Fleurs latérales, sessiles, petites, blanches. Baies blanches, transparentes, le plus souvent rondes, rarement à angles comprimés.

§ I. RHIPSALIDES AILÉES.

Tronc rond ou ailé, rameaux très-rapprochés, diptères, foliacés, crénelés.

1. RHIPSALIDE CRISPÉE. *Rhipsalis crispata*. PFEIF. *Epiphyllum crispatum*. HAW. *Cereus crispatus*. H. BEROL.

Tige presque droite, articulée; rameaux (plusieurs au sommet, rarement aux crénelures latérales des articles) orbiculaires ou oblongs, sans pétioles, d'un vert jaunâtre, presque membraneux, profondément crénelés, crispulés au bord.

Fleurs en décembre, petites, blanches, un peu odorantes; étamines nombreuses, anthère soufre. Style blanc, 3 stigmates anguleux. Baie mûrissant en été, blanche.

2. RHIPSALIDE RHOMBOÏDE. *Rhipsalis rhumbea*. PFEIFF. *Cereus rhumbeus*. SALM. *Cereus crispatus*, *crenulatus*. HORT. BEROL. *Cactus torquatus*. HORT. LUGD. *Epiphyllum crenulatum*, *rhumbeum*. HORT.

Tige et rameaux presque droits, articulés, diffus: articulations courtes, ailées, foliacées, ovales ou lancéolées, rhomboïdes, lisses, brillantes, prolifères au sommet, crénelées et incisées à la marge. Fleurs solitaires, petites, d'un blanc verdâtre.

3. RHIPSALIDE BRANCHUE. *Rhipsalis ramulosum*. PFEIFF. *Cereus ramulosus*. SALM. *Epiphyllum ramulosum*, *ciliare*, *ciliatum*. HORT.

Tige et rameaux presque droits, ronds, écaillés çà et là et ensuite ligneux; petits rameaux pendants, ailés, d'un vert gai (ciliés dans une jeune plante), largement lancéolés; crénelures distantes, les infé-

rieures sont munies d'une petite écaille foliacée, distincte.

Fleurs solitaires, petites, d'un blanc verdâtre, sur les crénelures des rameaux.

4. Rhipsalide a fruits plats. *Rhipsalis platycarpa.* Pfeiff. *Epiphyllum platycarpum.* Zucc.

Originaire du Brésil.

Tige ailée; branches sinueuses, crénelées, vertes (avec margine rouge); crénelures des jeunes parfaitement écailleuses; articles de 10 à 20 centimètres de long sur 4 de large, ressemblant au *Cerus phyllacanthus*, les crénelures moins éloignées. Fleurs d'un blanc sale au sommet, pétales ovales, étamines et style blancs, 3 stigmates subulés. Baie nue, verte, comprimée, anguleuse.

5. Rhipsalide de Swartz. *Rhipsalis Swartziana.* Pfeiff. *Cactus alatus.* Swartz, Fl. ind. occ. p. 878. *Cereus alatus.* Dec. Prod. III, p. 470. *Epiphyllum alatum.* Haw. Suppl. 84?

Originaire de la Jamaïque.

Rhipsalide ailée, diffuse; rameaux foliacés d'un vert obscur, ovales ou ensiformes, profondément crénelés, inermes. Fleurs en février, le plus souvent solitaires, blanches, inodores, d'environ 2 centimètres de diamètre. Ressemble au *rhipsalis funalis*. Pétales acuminés d'un blanc verdâtre, étamines nombreuses, style filiforme à 4 parties, blanc.

6. Rhipsalide a ailes épaisses. *Rhipsalis pachyptera.* Pfeiff.

Rhipsalide presque droite, ailée ou triptère; rameaux très-grands, verts, marginés de rouge, presque ronds ou allongés, atténués au sommet, ner-

vés, charnus, tuberculeux, crénelés, inermes, rarement un peu ciliés, quelquefois émettant des racines de la nervure médiane.

Fleurs en été, blanches, très-abondantes, à odeur suave, de 3 centimètres de diamètre; 5 à 6 pétales ventrus, d'un blanc verdâtre; étamines nombreuses, blanches; style blanc, à peine plus court, à 4 divisions.

§ II. RHIPSALIDES ANGULEUSES.

Tronc presque droit à côtes, celles-ci à aréoles écailleuses.

7. RHIPSALIDE A CINQ AILES. *Rhipsalis pentaptera*. PFEIFF. OTTO.

Originaire du Brésil.

Tige presque droite, longuement articulée, verte, à 5 à 6 angles, à rameaux grêles, tordus, à 5 côtes; sillons profonds; côtes membraneuse, comprimées et interrompues; aréoles éloignées; crénelures des jeunes côtes tomenteuses, soutenues par une foliole acuminée, écailleuse, inerme.

Fleurs très-abondantes sortant des crénelures des rameaux supérieurs, disposées en faisceaux, blanches, larges de plus d'un centimètre; étamines nombreuses au nombre de plus de 30, anthères blanches. Style un peu plus long que les pétales; stigmate à 4 lobes courts. Baies sous-sphériques, mûres en juillet, diaphanes, blanches, couronnées par les restes de la corolle.

§ III. RHIPSALIDES CYLINDRIQUES.

Tige et rameaux cylindriques, glabres, inermes, ou bien peu poilus.

8. Rhipsalide fausse cuscute. *Rhipsalis cassytha.* Gartn. Sem. 1, 137, t. 26, f. 1. Haw. Syn. p. 186. *Cactus pendulus.* Swartz. Fl. ind. occid. p. 876. Kunth. Syn. Pl. aq. 111, p. 369. *Cassytha baccifera.* Mill. Dict. Bot. Mag. t. 3080. Dec. Revue, p. 80. *Rhipsalis pendula.* Hort.

Originaire de la Jamaïque.

Tige droite, ligneuse; rameaux grêles, verts, ronds, pendants, verticillés; écailles éloignées, obtuses au sommet.

Tronc de plus d'un centimètre de diamètre, celui des rameaux de 2 à 4 millimètres. Fleurs en février, très-petites, blanches; baie presque ronde, verte d'abord et ensuite d'un rose diaphane, couronnée par les restes de la corolle.

9. Rhipsalide cotonneuse. *Rhipsalis floccosa.* Salm. *Rh. cassytha β. major.* Hort. Dyck. Diffère du précédent par les rameaux qui sont doubles, plus gros, par les pétales lancéolés et les aréoles couvertes de laine blanche.

10. Rhipsalide de Saglio. *Rhipsalis Saglionis.* Lem.

Diffère du *cassytha* par ses rameaux très-courts, très-nombreux, beaucoup plus minces, 2 millimètres environ; aréoles munies de soies longues, sommet tomenteux.

11. Rhipsalide en forme de corde. *Rhipsalis funalis.* Salm. Dec. Prodr. 111, p. 476. *Cactus fu-*

nalis. Spreng. Syst. ii, p. 479. *Rhipsalis grandiflorus*. Haw. Suppl. p. 83. Revis. p. 71. Bot. Magaz. t. 2740. Link et Otto, Icon. t. 38. *Rhipsalis calamiformis* Hort.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Tronc presque droit ; rameaux obtus, ronds, d'un vert obscur, presque glabres; aréoles éparses, presque nues; écailles purpurines, entourées par une zone pourpre.

Fleurs très-abondantes, blanches, grandes de 3 centimètres ; pétales d'un blanc verdâtre ; étamines blanches, très-nombreuses. Style à peine plus long, à 4 stigmates anguleux. Baie rose, aplatie au sommet qui est couronné par les restes de la corolle.

12. Rhipsalide fasciculée. *Rhipsalis fasciculata*. Haw. Suppl. p. 83. *Cactus parasiticus*. Linn. Lam. Dict. i, p. 551. Dec. Pl. gr. t. 59. *Cactus fasciculatus*. Willd. Enum. Suppl. 33. *Rhipsalis parasiticus*. Haw. Syn. p. 187. Bot. Magaz. t. 3079. Turp. Observ. p. 63, t. 3.

Originaire des îles Caraïbes.

Rampante, rameuse ; rameaux fasciculés, verts, ronds, soyeux par place, les jeunes presque anguleux spiralement, rougeâtres ; aréoles munies d'une petite écaille avec 4 ou 5 poils blancs, flegmes. Fleurs abondantes ressemblant au *cassytha*, mais plus petites, sétacées, d'un jaune sale ; 15 à 18 étamines ; style à 3 parties. Baie blanche.

§ IV. RHIPSALIDES ARTICULÉES.

Tige allongée, branchue, articles petits, latéraux.

13. Rhipsalide faux mesembrianthemum. *Rhipsalis mesembrianthemoides*. Haw. Revis. p. 71. *Rhipsalis salicornioides*. Haw. Suppl. p. 82. Botan. Magaz. t. 3078. *Rhipsalis echinata*. Hort.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Agglomérée, rameaux presque droits, ronds, roides, radicants, articulifères; articles latéraux, nombreux, tout à fait atténués, nébuleux. Faisceau de soies capillaires, blanches, pâles ensuite, devenant noires; fleurs au printemps; 5 pétales acuminés; étamines blanches, anthères petites. Baie blanche.

F. Cels.

PEREISCIA. Plum. Gen. p. 35. Haw. Syn. p. 197. Dec. Prodr. III, p. 474. Icosandrie monogynie. Lin. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Un grand nombre de sépales fixés à l'ovaire, foliiformes, souvent persistants sur le fruit. Corolle en roue presque comme celle des oponties. Étamines nombreuses beaucoup plus courtes que les pétales. Style filiforme. Stigmate ramassé en spirale; baie globeuse ou ovale. Graines nidulantes dans la pulpe. Cotylédons grands, foliacés, verts.

Arbuste ou arbre à branches rondes. Épines solitaires ou fasciculées sur la tige à l'aisselle tomenteuse ou nue des feuilles. Feuilles distinctes, plates, bien disposées, caduques au printemps. Fleurs solitaires

comme en panicules, le plus souvent dominant les rameaux, rarement sous-latérales.

1. Péreiscie épineuse. Groseillier des Barbades. *Pereiscia aculeata.* Plum. Nova gen. 37. Dill. H. elth., p. 305, t. 227, f. 294. Haw. syn., p. 198. *Cactus pereiskia.* L. *Portulaca Americana*, etc. Pluk. Alm. 135, t. 215, f. 6.

Originaire d'Amérique.

Arbuste à tronc ligneux, droit; à branches grêles, très-longues, grimpantes; aréoles un peu laineuses; deux épines un peu recourbées, ensuite en faisceaux sur le tronc; feuilles vertes, oblongues, acuminées, lisses.

Fleurs blanches ou jaunâtres de 8 centimètres de diamètre; sépales lancéolés, verts. Pétales presque en deux séries, ovales, étalés. Fruit rond, jaunâtre.

Variétés: β. *rubescens*, γ. *rotundifolia*, δ. *lanceolata.*

2. Péreiscie spatuliforme. *Pereiscia spathulata.* H. Berol. *Pereiscia crassicaulis.* Zucc.

Originaire du Mexique.

Arbuste ligneux; branches flexibles, éparses; aréoles éloignées, tomenteuses, les jeunes laineuses; 1 à 2 épines raides, blanches à la partie inférieure; faisceaux de soie brune, courte à la partie supérieure; feuilles épaisses, vertes, spatulées.

Épine de 3 centimètres de long, feuilles de 6 de long sur plus de 2 de large.

Fleurs rouges.

3. Péreiscie..... *Pereiscia Pititache.* Karw.

Originaire du Mexique.

Tronc ligneux, droit, très-épineux; rameaux presque horizontaux, divergents; aréoles rapprochées

tomenteuses ; 3 à 6 épines inégales, droites, roides ; feuilles charnues, vertes, ovales, lancéolées.

Épines de 5 centimètres de long, feuilles de 2 centimètres de large sur 4 centimètres de long.

4. PÉREISCIE... *Pereiscia Bleo.* DEC. Prodr. III, p. 475. *Cactus Bleo.* HORT. BER. KUNTH. Nov. gen. Am. 6, p. 69. BOTAN. REGIST., t. 1473. BOTAN. MAGAZ., t. 3478. OTTO'S G. Z. 1836, M. 20 S. 158. REICHENB. Fl. exot. 328. *Pereiscia cruenta.* HORT.

Originaire de la Nouvelle-Grenade, près de Bandilla, sur les bords de la rivière de la Magdeleine.

Arbrisseau rameux; rameaux ronds, verts; aréoles éloignées, couvertes d'un tomenteux fauve; 7 à 8 épines inégales, noires, roides, presque fasciculées; feuilles vertes, ponctuées et rudes dessus, presque ovales, acuminées.

Tronc de 2 mètres à 3 de haut. Épines de 2 à 5 centimètres, et feuilles d'un décimètre de longueur.

Fleurs au sommet des rameaux à courts pédoncules, roses, de 4 centimètres de diamètre; sépales courts, verts. Pétales obovales, obtus, les intérieurs blancs. Étamines rouges, blanches à la base. Stigmate de 5 à 7 fides.

5. PÉREISCIE A GRANDES FEUILLES. *Pereiscia grandifolia.* HAW. Suppl., p. 85. *Cactus grandifolius.* LINK. Enum. 2, p. 25. REICHENB. Fl. exot. 329. *Pereiscia grandiflora.* HORT.

Originaire du Brésil.

Arbrisseau très-élevé, branchu ; aréoles rapprochées, d'un fauve tomenteux ; 8 à 10 épines brunes, inégales ; feuilles vertes, rudes en dessus, lancéolées. Ressemble au précédent pour le port et l'aspect.

Fleurs au sommet des rameaux, d'un rose lila, de 4 à 5 centimètres de diamètre. Sépales d'un vert obscur. Pétales étroits à la base, larges au sommet, acuminés. Etamines rouges, anthères jaunes.

F. Cels.

HARIOTA. Dec. Mémoire, p. 23. Nec. Adans. Icosandrie monogynie. L. Cactées. Juss.

Caractères génériques. Tube calicinal très-court, lisse, adhérent à l'ovaire; limbe supérieur sous-membraneux, cyathiforme, tronqué; 4 à 5 sépales courts; 7 à 10 pétales oblongs, lancéolés, un peu aigus. Étamines inhérentes à la base avec les pétales. 5 stigmates épais, droits, bourgeonneux. Ovaire uniloculaire, ovules fixés aux parois. Baie blanche couronnée par les restes de la corolle. Graines noires, brillantes.

Petit arbuste droit, rameux, articulé, les articulations des rameaux inférieurs presque aiguës, portant de petits poils fasciculés; petits rameaux courts, presque cylindriques; rameaux supérieurs verticillés, allongés, contractés à la base, très-minces, presque claviformes au sommet.

Fleurs terminales, jaunes, solitaires ou par deux, rarement ouvertes.

1. Hariote faux salicorne. *Hariota salicornioides.* Dec. Mémoire, p. 23. *Opuntia salicorniodes.* Spreng. *Rhipsalis salicorniodes.* Haw. Succ. suppl., p. 83. Link. et Otto. Icon., p. 49, t. 21. Botanical Magazine, t. 2461.

Originaire du Brésil.

Arbuste droit, rameux, à articulations prolifères très-courtes, presque en forme de clous ronds

et anguleux; poils très-menus, florifères au sommet.

Fleurs en décembre, sessiles, à 7 à 10 pétales d'un orangé citron, peu ouvertes. Baies mûres en juin, d'un blanc transparent, pourprées au sommet.

F. Cels.

PLANTES ÉCONOMIQUES.

Moyens d'assurer la fructification du maïs sous les climats tempérés, et observations sur le Zea tunicata.

M. Brunet, pasteur du culte protestant à Nanteuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne), se livre depuis plusieurs années à des essais de culture relatifs au maïs. Il a publié à ce sujet, en 1840, un rapport sur les moyens qu'il emploie, les avantages qu'ils lui ont présentés, et les succès qu'il a obtenus en 1838 et 1839. Ce rapport, présenté la même année par l'auteur à la Société royale et centrale d'Agriculture, est tout à fait intéressant.

Il y a dans sa méthode de culture deux opérations principales à exécuter pour réussir à faire parfaitement fructifier le maïs. La première consiste dans l'effeuillaison complète et le retranchement ou la séparation des rejetons, dont on obtient un fourrage abondant. Par la seconde on produit, en septembre, sous les épis, une torsion assez grande pour que leur sommet soit tourné vers la terre.

Ces deux opérations sont d'accord avec la théorie. On conçoit en effet que chaque pied de maïs, débarrassé de toutes ses feuilles qu'il n'a plus à nourrir, fait passer toute la séve au profit de l'épi; et lorsque celui-ci est parfaitement développé, la torsion du pé-

doncule ou tige qui le porte arrêtant l'affluence de la séve, la maturation, qui, dans tous les fruits, s'opère par le desséchement naturel du pédoncule, a une bien plus grande facilité à devenir complète.

J'ai employé en 1840 le procédé de M. Brunet sur le *maïs tunicata* ou *zea tunicata* Aug. Saint-Hilaire, *maïs cryptosperma* Bonnafous.

Plusieurs cultivateurs ont essayé déjà la culture de ce maïs sans avoir pu réussir à le faire mûrir, et notamment notre collègue M. Jacques, qui n'a pu le faire fructifier au domaine royal de Neuilly, et qui a fini par le perdre.

Le célèbre voyageur Lesueur m'en donna, en 1839, 4 graines qu'il avait rapportées de l'Amérique septentrionale (la Floride). Il me dit que cette espèce était le type de toutes les variétés connues de maïs. Il m'en fit voir alors 14 épis, toutes variétés diverses, qu'il avait obtenues de la culture du *zea tunicata*, à laquelle ce zélé voyageur, ami et collaborateur de Péron, s'était livré dans l'Indiana (Amérique septentrionale), sur les bords de l'Ohio. M. Aug. Saint-Hilaire, qui a fait de nombreuses observations au Brésil relativement au même maïs, auquel il a donné le nom de *zea tunicata*, m'a confirmé cette assertion, ayant vérifié le fait au moyen des échantillons que les naturels lui apportèrent pendant son séjour en Amérique, et notamment dans le district des Diamants et sur tout le littoral du Brésil. C'est enfin l'opinion de MM. de Humboldt et Martius. Les Indiens Guaycurus ou sauvages cultivent cette espèce qui est originaire du Paraguay, et dont les fruits dans l'état de nature sont enveloppés de tuniques comme dans les autres graminées.

Je semai les quatre graines que m'avait données M. Lesueur. Trois levèrent, et un pied seulement produisit un épi unique dont les graines ne parvinrent même pas toutes à maturité ; sur les autres les épis étaient à peine formés. Je dégageai les balles et tuniques qui enveloppent l'épi, afin de laisser évaporer l'humidité intérieure, et je le plaçai dans un lieu convenable pour le faire sécher. Je récoltai une cinquantaine de graines qui furent semées fin d'avril 1840, et parmi lesquelles trente-deux réussirent parfaitement.

Cette espèce pousse avec une grande vigueur ; ses feuilles sont très-longues et larges ; ses tiges sont grosses et ne s'élèvent guère qu'à la hauteur de 1 mètre 50 centim. à 2 mètres, y compris les fleurs. Les épis sont gros et courts, et mûrissent difficilement sous notre climat. C'est pourquoi j'ai voulu mettre en pratique le procédé de M. Brunet, afin d'accélérer et d'assurer la maturité. Ce moyen, dont j'avais pris connaissance depuis peu, et dans le rapport de cet excellent cultivateur, m'a réussi, mais cependant ne m'a pas donné tous les résultats qu'on peut en espérer, par la raison que j'ai commencé l'opération un peu tard : en effet, beaucoup d'épis n'ont pas mûri, et d'autres n'ont eu qu'une demi-maturité. Cependant j'ai récolté une assez grande quantité de graines pour perpétuer cette espèce, de laquelle l'agriculture a de grands services à attendre à cause des nombreuses variétés qu'elle est destinée à fournir. J'ai déjà obtenu en 1840, avec des graines recouvertes, plusieurs épis à grains nus. Je répète mes expériences cette année, avec le soin d'opérer en temps convenable l'effeuillaison et la torsion, opérations dont l'influence sur

cette plante est analogue à celle de l'incision annulaire sur les arbres fruitiers.

Je ne dois pas omettre de signaler un fait remarquable qui s'est montré souvent sur les plantes provenant de mes semis : c'est la réunion sur le même épi de fleurs mâles et femelles ordinairement séparées, ce qui transforme ainsi cette plante en une singulière variété monoïque à fleurs entremêlées, et dont beaucoup d'ovaires sont devenus fertiles.

PÉPIN.

JARDIN FRUITIER.

Note sur le *Juglans Regia*. Var. : *Prœadulta*.

M. André Leroy, l'un de nos pépiniéristes les plus distingués, cultive le *Juglans Regia*. Var. : *Prœadulta* dans son vaste établissement d'Angers. C'est dans les environs de cette ville que M. Jamain l'a trouvé et qu'il l'a tiré pour l'introduire à Paris, et non du Poitou, ainsi qu'il me l'avait dit, et que je l'ai indiqué dans l'article dont ce nouveau noyer a été l'objet, page 168 de ce journal, année 1839-1840.

M. Leroy, dans un voyage qu'il vient de faire à Paris, avait apporté de chez lui un petit pied de cet arbre, haut seulement de 10 à 11 centimètres. Le sommet de sa tige était couronné par trois noix ; malheureusement elles s'étaient détachées pendant le voyage, mais il était facile de voir encore leur point d'insertion sur la branche. Cette variété, ainsi que je l'ai dit, produit par le semis des individus qui fructifient à une très-petite élévation; mais je dois dire que le pied apporté par M. Leroy était greffé. Ce fait est

toujours curieux à citer pour appuyer ce que j'ai annoncé des jeunes rameaux de cet arbre, qui tous se terminent constamment par des fruits.

PÉPIN.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

LAVATERA. LIN. WILLD. DEC. Prod. 1, pag. 438. Malvacées. JUSS. Monadelphie polyandrie. LINNÉE.

Caractères génériques. Calice extérieur ou involucre d'une seule pièce à trois divisions, quelquefois à six ; carpelles ou capsules monospermes, formant un anneau autour d'un axe diversement dilaté.

Observations. Ce genre ne diffère de la mauve (*malva*) que par le calice extérieur, qui est d'une seule pièce, tandis qu'il est de plusieurs folioles distinctes dans l'autre.

LAVATÈRE DE CACHEMIRE. *Lavatera Cachemiriana* HORT. Plante vivace, ou au moins bisannuelle; tiges en touffe d'un mètre au moins, rameuses presque dès la base, cylindriques, couvertes de poils blanchâtres étoilés; feuilles de la base assez grandes, à cinq lobes peu profonds, le moyen toujours plus allongé, les deux inférieurs courts, grossièrement et doublement dentées sur les bords, douces au toucher, plus pâles en dessous, velues, et où les poils sont presque simples; les florales sont ordinairement à trois lobes, dont le moyen beaucoup plus allongé. Fleurs axillaires dans les aisselles des feuilles, portées sur des pédoncules beaucoup plus longs que les pétioles, et velues comme eux par des poils étoilés. Corolle grande, divisée jus-

qu'à la base en cinq pétales à base rétrécie en onglets, le limbe divisé en deux lobes profonds, d'un rose tendre à nervures très-apparentes, et plus foncées. Étamines à filets et anthères blanches, réunies en colone, terminées par les styles saillants et pourprés.

Les graines de cette plante ont été envoyées par Jacquemont, pendant son voyage dans l'Indostan, comme récoltées près de Cachemire; je les ai obtenues en 1838 du Jardin des Plantes de Paris. Semées en avril, les plantes ont fleuri l'année suivante de juin en août. Elles sont au moins aussi rustiques que la rose trémière, car elles n'ont aucunement souffert des hivers qu'elles ont passés en plein air : ainsi donc on peut les traiter comme les alcées, c'est-à-dire les semer au printemps, les repiquer en planches, et les mettre en place à demeure à l'automne suivant. Les inegras mûrissant parfaitement, la multiplication sera facile.

Comme cette année j'en avais un bout de planche, j'ai pu bien l'examiner, et je la regarde comme pouvant servir avec avantage à l'ornement des grands parterres, par sa taille, l'abondance de ses fleurs, et leur couleur d'un rose tendre. Jacques.

Lupin polyphylle a grandes feuilles. *Lupinus polyphyllus.* Rob. Brown. Var. : *macrophyllus.*

Cette belle plante, qui appartient à l'espèce *L. perennis* de Sprengel, est dans le commerce sous le nom de *Lupinus macrophyllus*, mais elle est évidemment une variété du *Lupinus polyphyllus*.

Racines ♃.

Feuilles très-grandes, composées de 12 à 20 folioles régulièrement disposées en étoile.

gnée de deux boutons, et trois grandes bractées vertes et purpurines sont réunies à la jonction des trois pédicelles. Cette rose, dont l'odeur est suave, fait un effet vraiment séduisant, autant par sa jolie fleur, dont tous les pétales paraissent être lisérés de pourpre, que par son feuillage diversement coloré, et dont les nuances reçoivent un éclat particulier de la lumière qui le traverse. Elle mérite réellement d'être beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est.

Rose docteur Billard. Hybride non remontant, reçu en 1834 de feu M. Guérin, horticulteur à Angers. Rameaux verts, très-peu épineux; feuilles à 5 ou 7 folioles moyennes, d'un vert très-frais et dentées. Fleurs de 7 centimètres 1/2 de diamètre, à pétales larges, bien rangés, d'un pourpre très-vif et très-éclatant, odorantes; ces fleurs sont groupées par cinq ou six au sommet des rameaux. Quoique ce rosier ne soit pas nouveau, il est encore peu répandu; il mérite cependant une place dans toutes les collections de choix, à cause de son brillant coloris qui produit un fort bel effet. Il veut être taillé long; autrement il fleurit peu abondamment.

Rose Clémentine Duval. Hybride remontant très-franchement, cultivée par M. Verdier depuis 1838, époque où il l'a reçue de M. Duval à Montmorency, lequel l'a obtenue de semis. Rameaux verts à aiguillons rares, d'un rouge vif, recourbés; feuilles à 3 ou 5 folioles grandes, finement dentées en scie, d'un vert un peu glauque, surtout en dessous. Fleurs de 8 centimètres 1/2 de diamètre, à pétales larges à la circonférence, bien rangés, plus petits au centre où apparaissent quelques étamines, odorantes et d'un joli rose uniforme à peine lilacé; elles sont réunies



ROSE PROSERPINE

par trois ou quatre au sommet des rameaux. Le bouton est rond et les sépales du calice sont fort longs et incisés.

Coquette de Montmorency. Hybride remontant très-franchement, cultivée depuis le même temps et reçue du même cultivateur. Rameaux gros et verts, à aiguillons gros, rouges et recourbés; feuilles à 5 folioles, les 3 supérieures plus grandes, d'un beau vert foncé, plus pâle en dessous, très-finement dentées. Fleurs de 7 centimètres de diamètre, à pétales larges, bien rangés à la circonférence, un peu tourmentés au centre où l'on voit quelques étamines. Elles sont d'un joli coloris rose pourpre, moins vif et éclatant que dans la rose *docteur Billard*, mais très-frais et très-joli. Elles sont odorantes et groupées par 6 à 9 au sommet des rameaux.

Rousselon.

Rose Proserpine. (*Voyez* la planche.) Cette rose a été obtenue de semis par M. le comte de Mondeville à Sainte-Radégonde, près de Mennecy (Seine-et-Oise). Elle est aujourd'hui la propriété exclusive de M. Victor Verdier, cultivateur de roses, rue des Trois-Ormes, boulevard de la Gare, près Paris. Cet habile rosomane l'a mise en multiplication pour la livrer au commerce, par lequel elle ne peut manquer d'être accueillie avec empressement.

Elle paraît avoir pour type le rosier de l'île Bourbon nommé *Émile Courtier*. Elle en a tous les caractères quant au bois et au feuillage, et participe également des bengales, de façon qu'on peut la regarder comme intermédiaire entre le *Rosa Bengalensis*, Pers., ou *Semperflorens*, Lindl., et le *Rosa Bor-*

boniana, Desp., ou *Canina Burboniana*, Thory.

L'arbuste est vigoureux et paraît très-rustique ; ses rameaux sont verts, glabres, et armés d'aiguillons forts et crochus d'un rouge pâle. Ses feuilles sont à 3 ou 5 folioles, ovales, allongées, aiguës, cordiformes à la base, dentées, d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous, glabres. Au sommet des rameaux, fleurs par trois ou quatre, à pédoncule plus ou moins allongé, d'un vert pourpré, muni à peu près à moitié de sa longueur d'une bractée foliacée, incisée au sommet ; calice glabre, d'un vert glauque ; bouton arrondi. Fleur très-pleine de 8 à 9 centimètres de diamètre, un peu bombée, à pétales larges, ovales, arrondis à la circonférence, plus petits au centre, teints uniformément d'une couleur cramoisie très-foncée et comme veloutée, fort belle.

Cette rose, que son pédoncule soutient dans une position horizontale, est d'un grand effet et tiendra une place distinguée parmi les rosiers de l'île Bourbon, à cause de sa tenue, du volume de sa fleur et de la riche intensité de son coloris. Elle est franchement remontante, et sa première floraison de l'année a lieu en juin.

En définitive, c'est un gain intéressant et dont le modèle nous a été fourni par M. Verdier.

Rousselon.

Sur une disposition à doubler remarquée dans la *Rose capucine*.

Une anomalie singulière s'est présentée cette année dans la Rose capucine ou Rosier ponceau, *Rosa eglantiera*, Var. : *punicea*. Cette rose précoce a commencé



GROSEILLER MALVACÉ

Ribes malvaceum

à fleurir fin d'avril, et les chaleurs qui régnaient alors ont fait épanouir les fleurs si promptement, que dans la première quinzaine de mai elles étaient presque toutes passées.

Cet épanouissement précipité a d'abord contrarié la floraison et donné aux fleurs des dimensions plus petites et un coloris moins foncé ; mais ensuite la floraison a repris sa marche habituelle, et s'est prolongée jusqu'aux premiers jours de ce mois.

C'est alors que j'ai remarqué sur un fort buisson de rosiers de cette espèce, que la plus grande partie des fleurs dont il était paré offraient deux ou trois rangs de pétales, et que dans plusieurs d'entre elles les étamines avaient leurs filets plus ou moins élargis. Je rapporte ce fait que je crois intéressant, car depuis longtemps on a parlé d'une rose capucine à fleurs doubles obtenue en Belgique, et qui, à ma connaissance, n'a pas encore paru ni dans le commerce, ni dans les collections françaises.

J'ai pris soin de féconder quelques-unes de ces fleurs semi-doubles, et j'ai marqué des branches afin d'essayer par la greffe à perpétuer cette duplicature.

Pépin.

Groseillier malvacé. *Ribes malvaceum* Smith. *Ribes glutinosum* Hort. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 76 de l'année 1833-1834.)

Arbuste touffu déjà haut de deux mètres, et paraissant devoir s'élever davantage que le *sanguineum*. Tiges et rameaux de l'année précédente rouge-verdâtre, souvent striés et ponctués de blanc. Écorce tombant par lambeaux. Rameaux de l'année presque

entièrement rouges à l'extrémité, et d'un vert roussâtre à la base, glutineux ainsi que les feuilles à la fin de la saison, tomenteux et couverts de glandes de la forme du champignon commun. Pétiole élargi à la base, muni de plusieurs petites épines. Feuilles le plus ordinairement trilobées, rarement à 4 ou 5 lobes, ceux-ci aigus, rarement obtus, dentées irrégulièrement, gaufrées, couvertes d'un duvet très-fin et de glandules plus petites et moins nombreuses en dessous, où la feuille est plus velue; d'un vert glauque en dessus et plus pâle en dessous. Elles répandent, quand on les frotte, une odeur forte assez agréable, et qui a beaucoup d'analogie avec celle qu'exhale le cassis (*ribes nigrum*).

Fleurs se développant dans l'aisselle des feuilles et au sommet des rameaux, en grappes composées de 15 à 30 fleurs à limbe d'un rose tendre, et à tube d'un pourpre plus vif, ainsi que les boutons. Pédicelle muni d'une bractée à sa base et de 2 à son sommet. Toutes les parties extérieures de la grappe florale sont velues et couvertes de glandules vésiculeuses.

La floraison de ce charmant arbuste a lieu quelquefois au mois de janvier, mais le plus souvent en février, immédiatement après les froids. Il refleurit ordinairement en juin, mais moins abondamment. Il résiste parfaitement à nos hivers, et conserve même parfois pendant leur durée ses feuilles, qui cependant sont caduques, lorsque le froid est rigoureux.

On le multiplie facilement de boutures sous cloches et sur couche tiède, ainsi que de marcottes. Il s'accommode de tous les terrains et de toutes les expositions.

F. Cels.

Pl. 35



PIED D'ALOUETTE *à fleurs tristes*

Delphinium triste

DELPHINIUM LIN. Polyandrie trigynie LIN. Renonculacées JUSS.

Caractères génériques. Calice à cinq folioles inégales colorées; la supérieure est terminée postérieurement en éperon; corolle d'un à quatre pétales irréguliers, dont un ou deux terminés en éperon engaînant dans celui du calice. 15 à 30 étamines, 1 à 3 ovaires, autant de capsules oblongues contenant plusieurs graines anguleuses.

PIED D'ALOUETTE A FLEURS TRISTES. *Delphinium triste.* FISCHER. (Voyez la planche.)

Quoique j'aie fait connaître cette plante, p. 279 de ces Annales, année 1839-1840, j'ai cru devoir la faire peindre à cause de la singularité de son coloris; j'ai, au reste, peu de choses à ajouter à ce que j'en ai dit.

Nous avons reçu l'année dernière de nouvelles graines de cette plante venant de divers jardins botaniques de l'Allemagne. Elles ont été semées au printemps de cette même année, et viennent de fleurir dans ce courant mois de juin. Tous les caractères de la plante se sont conservés sans variations; seulement quelques fleurs se sont montrées plus grandes, ce que j'attribue au développement qu'avaient pris les individus qui les portaient. On voit que, comme dans la plupar tdes plantes vivaces, elles mettent un an avant də fleurir; mais si on les sème en août ou septembre, aussitôt leur maturité, elles fournissent une floraison plus belle pendant l'été suivant. PÉPIN.

ORANGERIE.

Pélargonier Anaïs Chauvière (*Voyez* la planche).

Ce charmant pélargonier a été obtenu par M. Chauvière, l'un de nos plus habiles cultivateurs de ce beau genre, dans un semis fait en 1839. La première floraison a eu lieu en 1840, et la beauté de la plante a déterminé M. Chauvière à lui donner le nom de sa femme.

On ne voit dans les nombreuses variétés de pélargoniers aucune qui puisse égaler en fraîcheur le coloris vif et brillant de cette nouvelle acquisition. Les fleurs se développent en ombelles de 4 à 6, portées sur des pédoncules roussâtres. Elles sont aplaties, arrondies et larges de 32 millimètres; les 2 pétales supérieurs sont grands, ronds au sommet, un peu plissés, teints d'une belle couleur rose pourpré très-frais, réticulée de stries plus foncées et entourée d'un blanc légèrement carné, qui borde la circonférence et couvre l'onglet. Au centre de chaque pétale existe une teinte violacée à reflets bleuâtres. Les 3 pétales inférieurs sont blancs et carnés, avec une macule rose au sommet que sillonnent des stries plus pourpres.

La plante est basse, velue dans toutes ses parties, très-ramifiée, d'une végétation vigoureuse, et se couvrant de fleurs abondantes pendant tout le temps de la floraison; les feuilles sont de médiocre grandeur, cordiformes à la base, et 3 ou 5 fois lobées, d'un vert très-frais.

Du reste, la culture est en tous points semblable à celle de ses congénères.

M. Chauvière, qui s'occupe avec son talent habituel



PELARGONIER ANAÏS

Chauvière.



de la multiplication de cette remarquable variété qu'il livrera au commerce dans le printemps de 1842, a ouvert une souscription à ce sujet.

Les amateurs doivent donc s'empresser de se faire inscrire à son établissement, rue de la Roquette, 104, les livraisons devant être effectuées toutes à la fois et dans l'ordre des inscriptions. C'est-à-dire que les personnes qui souscriraient trop tard seraient exposées à ne rien recevoir, si le nombre des multiplications était insuffisant.

Utinet.

Nouvelle horticole.

J'ai appris que les membres du Cercle horticole, interprétant mal ma note de janvier dernier, ont cru y voir le dessein prémédité de déverser le ridicule sur leur considération personnelle. Comme c'est sur moi seul que repose la responsabilité de cet article auquel mes collègues sont restés étrangers, ne le leur ayant pas lu avant l'impression, je proteste de toutes mes forces contre une telle interprétation qui n'a jamais été dans ma pensée. Je n'ai pas dit que les fondateurs du Cercle avaient l'intention de scinder la Société royale d'Horticulture, mais bien que ce cercle en serait l'occasion. Ce qui se passe aujourd'hui dans la société mère en est une preuve, et ces messieurs ne seraient pas les premiers qui pourraient être entraînés dans une autre voie que celle qu'ils se seraient proposé de suivre; c'est, en effet, la conséquence de toute réunion où la majorité fait loi. Si l'on avait lu mon article avec une susceptibilité moins exagérée, qui est au reste or-

dinaire à toutes les institutions naissantes comme aux jeunes hommes qui entrent dans le monde, on n'y aurait vu que l'annonce du Cercle et une insinuation tendant à ce que ses membres prêtassent leur concours à la Société royale d'Horticulture qui chancelle.

Quant aux détails, le Cercle ne publiant rien, et n'ayant pas l'honneur d'en faire partie, j'ai manqué de documents officiels, et je n'ai pu répéter que ceux qui m'avaient été donnés par des personnes se disant bien informées. Ainsi il paraît qu'au lieu de seize fonctionnaires, il n'y en a que neuf qui ont été élus par quarante membres et non par vingt-deux.

Au reste, je proteste de nouveau contre toute interprétation qui me supposerait une intention malveillante à l'égard des membres du Cercle; personne plus que moi n'honore les hommes qui s'occupent de sciences. Mais comme jamais je ne prendrai l'engagement de ne parler des institutions humaines qu'à la condition de tout approuver, on ne verra plus figurer dans mes articles le nom du Cercle horticole.

ROUSSELON.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

OPUNTIA. TOURNEF. Inst. 239, t. 122. HAW. Syn. p. 187. DEC. Prodr. III, p. 471. HORT. DYCK. p. 358. Icosandrie monogynie. LIN. Cactées JUSS.

Caractères génériques. Sépales nombreux, foliiformes, attachés à l'ovaire; ceux du bord plats, courts; les intérieurs pétaliformes, obovales, étalés; tube nul sur l'ovaire. Étamines plus courtes que les pétales, filaments minces, un peu irritables au toucher. Style cylindrique, resserré à la base. 3 à 8 stigmates épais. Baie ovale, ombiliquée au sommet, tuberculeuse, souvent spinifère. Embryon presque en spirale, un peu arrondi. Cotylédons presque arrondis, feuilles séminales planes, épaisses. Plumule petite.

Arbrisseau à tronc et à rameaux cylindriques ou à articles comprimés, ovales ou oblongs, à faisceaux d'épines ou de soie, et disposés en échiquier ou en spirale. Les feuilles sont subulées, sédiformes, très-caduques sur chaque jeune faisceau.

Les fleurs sortent des faisceaux d'épines ou bien sur les côtés des articles; elles sont jaunes, rouges ou blanches. Le fruit est petit ou grand, vert jaune ou pourpre, souvent de la forme d'une figue, mangeable, mûrissant le plus souvent la deuxième ou la troisième année.

§ I. TIGE INARTICULÉE, CYLINDRIQUE, A RAMEAUX COMPRIMÉS.

1. OPONTIE DU BRÉSIL. *Opuntia Brasiliensis*. HAW. Suppl. p. 79. BOTAN. MAGAZ. t. 3293. OTTO'S. G. Z. 1834. N. 8, § 63. *Cactus Brasiliensis*. WILLD. Enum. suppl. 33. *Cactus paradoxus*. HORNEM. Hort. hafn. 2. p. 443. PISON. De medic. brasil. p. 100, f. 2.

Originaire du Brésil.

Arbrisseau très-haut; tige cylindrique, épaisse, ligneuse; aréoles éloignées, sous-tomenteuses, munies de 1 à 3 épines longues, blanches; rameaux horizontaux, ovales, souvent atténués à la base, minces, presque membraneux, tuberculeux; les aréoles des rameaux presque nus, armés seulement de longues épines solitaires.

Cette opontie diffère entièrement des autres par son port très-élevé.

Les fleurs sont jaune citron, d'environ 4 centimètres; le fruit ovale, d'un jaune transparent.

§ II. TIGE INARTICULÉE, CYLINDRIQUE, A RAMEAUX CYLINDRIQUES.

2. OPONTIE CYLINDRIQUE. *Opuntia cylindrica*. DEC. Prodr. III. p. 471. *Cactus cylindricus*. LAM. Dict. 1, p. 539. *Cereus cylindricus*. HAW. Syn.

p. 183. BOTAN. MAGAZ. t. 3301. OTTO'S. G. Z. 1834. N. 10, § 80.

Originaire du Pérou.

Arbrisseau très-élevé, céréiforme, rameux, vert; tronc ligneux, cylindrique; tubercules rhomboïdes, portant sur la partie supérieure une aréole couverte d'une laine blanche et spinifère; 4 à 6 épines droites, blanches, dirigées vers la base, 1 à 2 longues.

Fleurs rouges, peu ouvertes, de 4 centimètres de diamètre; étamines nombreuses, courbes; anthères blanches; style rond, d'un vert pâle, 8 stigmates verts.

3. OPONTIE POEPPIGIENNE. *Opuntia Pœppigii.* OTTO.

Originaire du Chili.

Naine; tronc droit, petit, irrégulièrement cylindrique, ligneux à la base; rameaux ronds, divergents, verts; aréoles un peu nombreuses, d'un blanc tomenteux; épines blanches, un peu roides, le plus souvent 3 latérales, 2 courtes, la médiane droite plus longue.

Tronc de plus d'un centimètre en diamètre, 16 à 20 cent. de hauteur.

4. OPONTIE A TUNIQUE. *Opuntia exuviata.* DEC. Revue. p. 118. HORT. DYCK. p. 360. *Opuntia undulata.* HORT.

Originaire du Mexique.

Droite, branchue, un peu ronde; rameaux tuberculeux, comprimés ou irrégulièrement crétés, presque pentagone; aréoles orbiculaires, velues à l'aisselle des tubercules; 6 à 12 épines couleur jaune paille, roides, droites; les plus jeunes se dépouillant de l'épiderme, quand on l'ôte.

Tronc de 5 centimètres environ d'épaisseur.

Opontie rose. *Opuntia rosea.* Dec. Revue p. 66, t. 15. Prodr. III, p. 471. *Cactus subquadriflorus.* Fl. Mex. Ic. inéd.

Originaire du Mexique.

Droite, rose ; tige et rameaux tuberculeux; tubercules oblongs, déprimés, disposés en séries de spirales ; feuilles caduques, et portant au sommet du tubercule des épines droites en faisceaux, blanches.

Fleurs roses, subquaternes ; pétales roses, acuminés ; étamines rouges ; anthères jaunes ; style rouge.

Cette espèce est bien voisine de l'*opuntia tunicata.*

6. Opontie fausse stapélie. *Opuntia stapelia.* Dec. Revue p. 117.

Originaire du Mexique.

Branchue, irrégulièrement gazonnante, articulée, d'un vert foncé ; articles ovales ou oblongs ; aréoles petites, tomenteuses à l'aisselle des tubercules ; 5 à 6 épines roides, jaune paille, sétacées, dont l'épiderme des jeunes se dépouille à volonté.

Tronc inarticulé, presque rond à la base, ligneux, de 7 millimètres de diamètre.

7. Opontie de Klein. *Opuntia Kleiniæ.* Dec. Revue. p. 118.

Originaire du Mexique.

Droite, rameuse, d'un vert cendré ; rameaux droits, cylindriques, tuberculeux ; faisceaux disposés en spirales tournés à gauche ; aréoles velues ; épines de deux formes, les unes soyeuses, très-nombreuses, d'un blanc roux, une inférieure très-grande, grêle, blanche. Tige plus grosse que le doigt, ressemblant à celle de la précédente.

8. Opontie trompeuse. *Opuntia decipiens*. Dec. Revue p. 118.

Originaire du Mexique.

Droite, rameuse, verte ; rameaux étalés, cylindriques, atténués à la base ; tubercules en petit nombre, disposés un peu en spirales ; aréoles petites ; épines de 2 formes, la centrale très-grande, jaune, à tuniques, étalée, flexible ; 3 à 4 autres petites sétiformes presque rayonnantes.

Elle diffère de la précédente par ses rameaux plus courts et plus faibles, étalés, et par son épine centrale jaune.

9. Opontie de Salm. *Opuntia Salmiana*. Parm. *Opuntia storibunda*. Lem.

Originaire du Brésil.

Droite, rameuse, d'un vert gai cendré ; rameaux cylindriques, sans tubercules ; aréoles rapprochées, tomenteuses, blanches, les jeunes globuleuses, pulvinées ; 3 à 4 épines sétacées inférieurement, petites, roussâtres.

Tige de 70 centimètres à 1 mètre, de la grosseur du doigt ; rameaux supérieurs, florifères, caducs lorsqu'on y touche ; fleur à sépales roses en dessous, et à pétales d'un blanc jaunâtre (les boutons, qui sont roses et nombreux, sont charmants) ; fruit rouge, épineux, portant souvent des rameaux au sommet.

10. Opontie a tige grêle. *Opuntia leptocaulis*. Dec. Revue. p. 118. *Opuntia virgata*. Hort. Berol.

Originaire du Mexique.

Droite, rameuse, rameaux cylindriques, droits, tuberculeux ; faisceaux disposés en spirales tournant à gauche ; aréoles un peu tomenteuses ; épines sétacées, les unes, environ 3, inférieures, noirâtres, étalées,

flexibles ; les autres, plus nombreuses, roussâtres.

Tige de la grosseur du doigt, rameaux de 8 millimètres de diamètre. Jeunes aréoles garnies de beaucoup de poils blancs.

11. OPONTIE CLAVIFORME. *Opuntia clavarioides.* H. BEROL. *Cereus clavarioides.* CATAL. CACK. BEROL. 1833. *Cereus sericeus ; opuntia microthele.* HORT.

Originaire du Chili.

Diffuse, rameuse ; tronc rond, inégal, presque droit ; articulations vertes, allongées, grêles, cylindriques ou presque claviformes ; aréoles rapprochées, régulièrement couvertes d'un lanugineux blanc ; 8 à 10 épines d'un rouge jaunâtre ou blanches, très-minces, droites.

§ III. TIGE INARTICULÉE, COMPRIMÉE, NON ÉPINEUSE.

12. OPONTIE ROUGEATRE. *Opuntia rubescens.* SALM. HORT. DYCK. p. 360.

Originaire du Brésil.

Tige droite, entière ; rameaux latéraux, allongés, sous-opposés, d'un rouge verdâtre foncé, sous-tuberculeux, aréolés ; aréoles tomenteuses, inermes, blanches.

§ IV. TIGE INARTICULÉE, COMPRIMÉE, ÉPINEUSE.

13. OPONTIE TRÈS-ÉPINEUSE. *Croix de Lorraine. Opuntia spinosissima.* MILL. DICT. ed. 8 n. 8. *Cactus spinosissimus.* LAM. Enc. 1, p. 537. HAW. Syn. p. 193.

Originaire de la Jamaïque, des Antilles.

Tige inarticulée, très-élevée, comprimée ; ra-

meaux opposés; tubercules peu proéminents; aréoles rapprochées, tomenteuses, portant un faisceau de soies fauves à la partie supérieure; 6 à 8 épines jaunes, roides, inégales à la partie inférieure. Tige de 10 centimètres de diamètre, épines de 2 à 5 centimètres. Folioles petites, rouges.

14. Opontie a épines blanches. *Opuntia leucacantha.* H. Berol. Non. Salm. Hort. Dyck. p. 362, *O. subferox.* Schott.

Originaire du Mexique.

Tronc sous-imbriqué; aréoles touffues, portant un faisceau de soies jaunes et des épines aciculaires, droites, blanches, 3 à 4 courtes, 1 à 3 plus longues. Tige de 5 centimètres de diamètre. Épines de 1 à 5 centimètres. Folioles petites, vertes.

15. Opontie a fleurs durables. *Opuntia catocantha.* H. Berol. de Saint-Thomas.

Tige droite, rouge, à peine tuberculeuse au sommet, devenant ensuite lisse; aréoles un peu éloignées, oblongues, d'un blanc tomenteux; 6 à 8 épines inégales, aciculaires, divergentes, blanches, droites, un peu roides. Tronc de 4 à 8 centimètres de diamètre; épines longues de près de trois centimètres.

Ressemble assez à l'*opuntia rubescens*, mais elle est fort distincte par ses épines nombreuses, longues.

16. Opontie féroce. *Opuntia ferox.* Haw. Suppl. p. 82. *Cactus ferox.* Willd. Enum. Suppl. 35. Non. Nutt. *Op. cruciata dolabriformis.* Hort.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Tige rameuse, sous-tuberculeuse; aréoles rapprochées, convexes, portant à la partie supérieure un faisceau de soies jaunes et 4 à 6 épines inégales, aciculaires, blanches à la partie inférieure. Tige de 2 à

5 centimètres de large, 1 à 2 épines jeunes, roses, longues de 5 centimètres environ. Folioles petites, vertes.

§ V. TIGE ARTICULÉE A ARTICULATIONS COMPRIMÉES, GRANDES, GLABRES.

17. OPONTIE COMMUNE. *Opuntia vulgaris*. MILL. Dict. Ed. 8 n. 1. HAW. Syn. p. 190. SALM. D. Observ. botan. 1822, p. 9. *Cactus opuntia*. L. *Cactus opuntia*, *vulgaris* et *nana*. DEC. pl. gr. 138. *Op. italica*. TENORE?

Plante rampante, divariquée, d'un vert gai; articles obovales, comprimés, petits; épines à peine sétacées, de même longueur que le tomenteux gris.

Fleurs en juillet et août, couleur citron. Fruit cocciné mûrissant la deuxième année, comestible.

β. MEDIA. SALM. Un peu plus grande dans toutes ses parties.

18. OPONTIE A COCHENILLE. *Opuntia coccinellifera*. MILL. Dic. Ed. 8 n. 6. HAW. Syn. p. 192. *Cactus cochenillifer*. LIN. *Tuna mitior flore sanguineo cochinellifere*. DILL. H. Elth. 399, t. 297, f. 383. BOTAN. MAGAZ. t. 2741, 2742. DEC. Revue, p. 68. *O. mexicana*. HORT.

Originaire de l'Amérique tropicale.

Droite, à articulations un peu épaisses, vertes, ovales, oblongues, presque inermes, comme articulées. Les articles de 15 à 30 centimètres de long, 4 à 10 de large, à base quelquefois ronde.

Fleurs rouges, à peine ouvertes, de 4 centimètres de diamètre. Sépales aigus, coccinés, jaunâtres au bord; pétales droits en rosace, acuminés, d'un rouge sale; étamines de même couleur; anthères

jaunes. Style incarnat, 8 stigmates d'un jaune verdâtre.

19. Opontie tuberculée. *Opuntia tuberculata*. Haw. Suppl. p. 80. *Cactus tuberculatus*. Willd. Enum. Suppl. 34.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Articles très-comprimés, ovales, oblongs, atténués partout, nervés, sous-tuberculeux; aréoles un peu éloignées, dont les faisceaux sont munis d'épines sétacées, très-courtes.

Articles de 10 à 15 centimètres de long sur 5 à 8 de large, les jeunes marqués de pourpre autour des aréoles.

Fleurs en juin et juillet, jaunes, étalées, de 8 centimètres de diamètre. Pétales larges, mucronés; étamines jaunes; anthères petites, couleur soufre. Style épais, plus long que les étamines, 5 stigmates jaunes.

20. Opontie serrée. *Opuntia stricta*. Haw. Syn. p. 191. *Cactus strictus*. Haw. In: Misc. nat. p. 188. *Op. inermis*. Dec. Pl. gr. N. 138. C. Ic.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Plante roide, droite; articles charnus, ovales, elliptiques, d'un vert pâle; épines uniformes, très-courtes, piliformes, très-nombreuses. Articles de 30 centimètres sur 8 à 12 de large. Feuilles aiguës, vertes. Fleurs entièrement jaunes, larges, de 8 centimètres. Étamines et anthères jaunes, style un peu plus long.

21. Opontie lancéolée. *Opuntia lanceolata*. Haw. Syn. p. 192. *Cactus lanceolatus*. Haw. In : Misc. nat. p. 188.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Presque droite; articles lancéolés, lisses, verts; aréoles éloignées, inermes ou munies de soies jaunes; épines nulles. Articles charnus, de 12 à 15 centimètres de long sur 4 de large. Feuilles grandes, rouges.

Fleurs en juillet, d'un jaune brillant, de 10 centimètres de diamètre, ressemblant à celles de l'*opuntia vulgaris*. Étamines, jaunes, doubles, plus courtes que les pétales. Style de même longueur; 5 stigmates gros, couleur soufre.

22. Opontie géante. *Opuntia decumana*. Haw. Suppl. p. 71. *Cactus decumanus*. Willd. Enum. Suppl. 34. *Cactus elongatus*. W. J. C. *Op. maxima*. Mill. Dict. éd. 8, n. 5. Haw. Syn. p. 191.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Articles ovales, oblongs, obtus; épines caduques, de la longueur de la laine. Articles de 30 à 50 centimètres de long; sur 25 à 30 de largeur. Feuilles grêles, ferrugineuses au sommet.

Fleurs en été, d'une couleur orangé sale.

23. Opontie élevée. *Opuntia elata*. H. Berol. Hort. Dyck. p. 361.

Originaire du Brésil (de Curaçao).

Articles droits, oblongs, grands, verts; aréoles larges, éloignées, munies d'un blanc tomenteux, inermes ou armées d'une seule épine subulée, redressée.

Articles d'environ 30 centimètres de long sur 12 à 15 de large, souvent inermes. Diffère de la précédente par ses aréoles plus éloignées, blanches, nues, et par ses épines sétacées, ses folioles vertes, ferrugineuses au sommet.

24. Opontie figue d'inde. *opuntia Ficus indica*.

Mill. Haw. Syn. p. 191. *Cactus ficus indica.* L. Willd. Enum. Suppl. 34. *Op. vulgaris.* Tenore *Cactus Opuntia* Gussone Prodr. flor. sicul., p. 559.

De l'Amérique méridionale (naturalisée en Italie et en Sicile).

Droite, à articulations grandes, verdâtres, elliptiques, épaisses, atténuées à la base; aréoles disposées régulièrement, immergées, inermes, ou portant rarement des épines solitaires très-petites ; feuilles petites, rouges, fleurs couleur de soufre.

25 Opontie épaisse. *Opuntia crassa.* Haw. Suppl. p. 81.

Originaire du Mexique.

Droite, à articles ovales oblongs, charnus, très-épais, glauques; aréoles éloignées, fauves, presque inermes, portant rarement 1 à 2 épines blanches, droites.

Articles de 7 à 10 centimètres de long sur 7 à 8 de large, et 2 centimètres d'épaisseur, quelquefois orbiculaires. Feuilles aiguës, ferrugineuses au sommet.

(*La suite au prochain numéro.*) F. Cels.

JARDIN FRUITIER.

De la Vigne.

Parmi les arbres fruitiers qui font la richesse de la France, la vigne occupe incontestablement le premier rang à cause de ses produits en vins et en eau-de-vie qui entrent dans la circulation commerciale pour une valeur brute de plus de 600,000,000 de francs, non compris les droits et les bénéfices que procurent les reventes. En effet, près de 40,000,000 d'hectolitres de vins sortent annuellement de nos vignobles ou y sont consommés. Ils sont le produit d'environ 2,000,000

d'hectares consacrés à sa culture dans 73 départements. En retranchant sur cette masse 6,000,000 d'hectolitres pour la distillation des eaux-de-vie, on voit qu'il ne reste plus, année moyenne, que 34,000,000 d'hectolitres qui entrent dans la consommation, déduction faite de 1 million 1/2 d'hectolitres enlevés par l'exportation. Il suit de là que la répartition par tête n'est pas de 100 litres, tandis qu'à Rome, selon Caton, le vin distribué à chaque esclave formait annuellement 186 litres. Au reste, il serait fort heureux pour bien des individus qu'ils n'en pussent pas consommer au delà de la part qui leur revient dans ce partage. Il convient en outre d'ajouter à ces valeurs celle du raisin vendu en nature, et on reconnaîtra que la vigne est aussi digne de l'intérêt de l'économiste que de celui du cultivateur.

La Vigne, *Vitis vinifera.* Lin., Pentandrie monogynie, Lin., Viticées, Juss., est un arbrisseau sarmenteux, susceptible de s'attacher aux murs et aux arbres voisins par les vrilles dont ses jeunes pousses sont garnies. Son bois est revêtu de deux écorces ; l'extérieure, plus ou moins foncée selon la variété, se détache par lanières longitudinales ; la seconde est très-adhérente au bois. Celui-ci est dur, fistuleux et à tube rempli d'une substance médullaire ; feuilles alternes à 5 lobes inégaux, dentées irrégulièrement, portées par des pétioles gros, longs, cylindriques ; fleurs en grappe, petites, composées d'un calice à cinq dents ; corolle à cinq pétales verts, cupuliforme ; cinq étamines à anthères jaunâtres ; fruit en baie charnue, fondante, variant de couleur, de forme et de grosseur selon les variétés, contenant une pulpe fondante, sucrée, plus

ou moins parfumée et de une à cinq graines ligneuses, le tout recouvert par une pellicule lisse et mince, généralement poudrée plus ou moins d'une poussière glauque qu'on nomme la fleur.

Les racines sont chevelues, fibreuses, plutôt latérales que pivotantes, et leur importance est telle, quant à la santé du cep, que la moindre altération qu'elles éprouvent a sur lui un effet très-sensible.

La vigne paraît être originaire de l'Asie. Apportée par les Phéniciens en Grèce, en Sicile, en Italie, elle fut, selon Plutarque, introduite dans la Gaule par un Toscan chassé de Clusium. D'abord cultivée sur le littoral de la Méditerranée, on la voit s'avancer lentement vers le nord, à mesure que la destruction des immenses forêts qui couvraient les Gaules et la Germanie rend leur climat plus favorable. Vers le commencement de l'ère chrétienne, Domitien fait arracher les vignes dans toute la Gaule, et elles n'y reparaissent que deux siècles après sous l'empereur Probus. Cet acte de vandalisme, justement reproché à Domitien, avait eu lieu aussi sur le territoire de Lacédémone par les ordres de Lycurgue dont la réputation de sagesse est cependant venue jusqu'à nous. Les Gaulois, autorisés à planter des vignes, le firent alors inconsidérément partout, même dans les contrées les plus septentrionales, où leur culture fut successivement abandonnée ensuite parce que le raisin n'y put acquérir de maturité. Une Vie de saint Philbert, abbé de Jumièges, dans le pays de Caux, fait mention de vignes voisines de ce monastère. Le bourg d'Argentan, donné au monastère de Fécamp par Richard II, duc de Normandie, possédait un vignoble en réputation. Dieppe a eu des vins estimés. Henri IV perdit à la journée d'Aumale 200

arquebusiers à cheval faits prisonniers parce que leur retraite fut empêchée par les échalas des vignes plantées dans la plaine voisine de Neufchâtel. Les moines de Saint-Bertin, en Artois, ont possédé des vignes. Louvain a eu les siennes, et il n'est pas jusqu'à l'Angleterre où il n'y ait eu autrefois des vignobles, ainsi que l'atteste le nom *Wine-yard* que portent encore divers lieux.

Mais l'expérience ayant démontré l'insuccès de pareilles plantations, la vigne s'établit définitivement dans l'hémisphère boréal, depuis le 15e degré de latitude sud jusqu'au 51e 1/2 de latitude nord. Il est remarquable que la ligne qui sépare, vers le nord, les zones propres à la vigne de celles où sa culture ne peut pas prospérer, n'est point parallèle à l'équateur, mais qu'elle se dirige du sud-ouest au nord-est.

Les anciens, habitués à diviniser tous les objets d'une certaine importance, avaient consacré le bois de la vigne; ils l'avaient employé à construire les colonnes d'un temple dédié à Junon, à Métaponte dans la Calabre; ils en avaient fait une statue de Jupiter qui existait à Porto-Ferrajo en Toscane, et le fameux temple d'Éphèse avait un escalier de ce même bois. Nous ne voyons plus de ceps de vignes capables de servir à de pareilles édifications.

La vigne et le vin furent souvent l'objet d'ordonnances et de spéculations royales. Philippe-Auguste était propriétaire de vignes à Laon, à Soissons, à Compiègne, à Verberies, à Beauvais, etc.; il était bien forcé de choisir ses vignobles sur les terres qui lui appartenaient, mais aujourd'hui ce ne serait pas là qu'il les aurait établis. Son chapelain, probablement grand amateur du jus de la treille, prenait soin

d'excommunier toute boisson faite au delà de l'Oise, en Flandre et en Angleterre.

François Ier tira de Chypre des ceps de vignes qu'il fit planter à Fontainebleau et à Couci, s'imaginant pouvoir par ce moyen obtenir du vin de Chypre. Il n'eût pas fait cet essai s'il avait su que les vignes de la Grèce, transportées en Italie, n'y avaient pas conservé leurs qualités primitives. Celles plantées au pied du Vésuve y ont donné le fameux vin de Falerne, si estimé des Romains, tandis que celles plantées dans l'Étrurie ont donné des vins peu délicats.

Richard Cœur de Lion, n'étant encore que duc de Guyenne, prononça en 1175 une amende de 5 sols contre quiconque prendrait une grappe de raisin dans les vignes, et déclara que cette amende pourrait être rachetée par la perte d'une oreille. C'était ce me semble ne pas mettre à haut prix les oreilles des Gascons.

L'origine du vin n'est pas beaucoup plus claire que celle de la vigne; la mythologie en attribue l'invention à divers personnages; là c'est Oreste, fils de Deucalion; en Crète c'est Saturne, Bacchus dans l'Inde, Osiris en Égypte, Gérion en Espagne. L'Écriture en rapporte l'honneur à Noé; mais ce qui paraît le plus certain, c'est que le premier vin fait en France le fut aux environs de Marseille.

Tout cela prouve que la vigne a existé dans les époques les plus reculées auxquelles la tradition ait pu atteindre, et que le vin est aussi ancien qu'elle Homère le qualifie de divin breuvage, Platon le regarde comme le plus beau présent que les dieux aient fait aux hommes. Caton, Marcus Varon, Dioscoride, Pline, Athénée, ont indiqué les procédés de vinification employés alors. Il paraît que c'est en Égypte que

les Grecs, qui ont porté à une assez grande perfection la culture de la vigne et la préparation du vin, ont puisé les principes d'œnologie qui de chez eux ont passé en Italie, et de l'Italie chez nous.

Aucun végétal n'est aussi généralement répandu sur le globe que la vigne. On la voit croissant spontanément dans presque toute l'Europe, sur les côtes septentrionales de l'Afrique, dans l'Asie Mineure, en Arabie, en Perse, dans l'Indostan, en Chine et au Japon. Depuis le Canada jusqu'au golfe du Mexique, les forêts de l'Amérique en sont remplies. Les vignes de l'Amérique du Nord sont d'espèces différentes, puisque, selon Bosc, elles sont dioïques.

On a essayé, mais sans succès, la culture de la vigne aux États-Unis; on espérait obtenir sur les bords de l'Ohio des vins de Champagne, de Bourgogne et de Bordeaux.

C'est sous le climat de l'Archipel, de la Syrie et des provinces méridionales de la Perse que la vigne déploie sa fécondité; c'est là qu'on trouve ces raisins monstrueux dont les grappes pèsent 5 ou 6 kil., et dont les grains sont gros comme de belles cerises. On y trouve aussi des raisins sans pepins, ce qui annonce une culture ancienne et donne une nouvelle preuve que la vigne est d'origine méridionale.

Mais je n'ai pas l'intention de faire une histoire complète de la vigne. Mon but est de faire connaître sa culture dans les jardins, pour en obtenir ces raisins de table qui font l'ornement des desserts, depuis l'automne jusqu'en hiver, et de donner un précis de son traitement comme productrice du vin qui fait chez nous une partie si importante de notre richesse territoriale.

Du Terrain.

Tout terrain meuble sans être trop léger, substantiel sans être trop compacte, pénétrable à l'eau, mais conservant cependant une certaine somme d'humidité, est le plus convenable à la vigne. Dans un tel sol, doué d'une certaine profondeur, la vigne étend sans obstacle ses nombreuses racines; l'eau y tient dans un état de solution convenable les sucs nutritifs dont elle se nourrit, et sa végétation est suffisamment excitée par les influences de l'air et de la chaleur qui y pénètrent facilement.

Les cailloux, les pierres et les graviers modifient avantageusement pour la vigne les propriétés des sols dans lesquels ils se trouvent interposés. Dans les terrains poreux, ils s'opposent à une évaporation trop rapide des fluides aqueux, et dans ceux trop compactes ils en facilitent l'infiltration.

Il est donc inutile d'épierrer les vignes, et surtout dans les vignobles; il y a même à l'égard de ces derniers des circonstances où il est avantageux d'y apporter une modification importante en y ajoutant des cailloux et des graviers lorsqu'ils en sont trop dépourvus.

Un sol purement siliceux ou ne contenant qu'en très-petite proportion des éléments calcaires et argileux sans mélange de cailloux, est celui sur lequel la vigne se plaît le moins. Avec une plus forte quantité de calcaire et d'argile, et des graviers et cailloux, il devient le sol par excellence. Les vignes des Graves et du Médoc, dans la Gironde, sont plantées sur un terrain de cette nature.

Le calcaire compose presque seul les trois quarts

des vignobles de France; ainsi, dans la Champagne, la Bourgogne, le Languedoc, la Touraine, etc., lorsqu'une suffisante proportion de silice et d'argile lui est adjointe, il produit un vin délicat, spiritueux et d'une saveur parfaite; celui-ci est d'autant plus médiocre que la craie domine davantage.

Le sol granitique produit les vins de Condrieux, de l'Ermitage, de Saint-Perey; c'est sur un sol schisteux que sont récoltés les vins de Côte-Rôtie et les meilleurs de l'Anjou.

Le sol argileux produit un vin dur, épais, mais de garde et auquel l'âge apporte quelques qualités; il lui communique aussi un goût de terroir désagréable : tels sont les vins de la Charente.

Assez généralement la terre des jardins est trop compacte pour la vigne; il faut l'amender par une addition de sable siliceux. Si, au contraire, il était trop léger, il faudrait le corriger en mélangeant avec le sol de la plate-bande une suffisante quantité de terre franche pour l'amener au point convenable.

De l'Exposition.

L'exposition du midi est celle qui convient le mieux aux vignes cultivées dans le nord; on la préfère même partout. Celle du sud-est est très-bonne aussi, mais les vignes y sont plus exposées aux fâcheux effets des gelées tardives, parce qu'elles reçoivent plus tôt les rayons solaires qui ne détruisent les bourgeons que parce que ceux-ci n'ont pas le temps de dégeler à l'ombre. Les expositions du nord et de l'ouest sont les plus défavorables. Cependant on voit quelques vignobles renommés plantés à la première de ces expositions; tels

sont ceux de la côte d'Épernay et de la montagne de Reims. Il en existe quelques-uns dans l'Indre-et-Loire, le Jura, le Lot, le Doubs. Mais ces exceptions sont dues à des circonstances locales, comme le peu d'élévation des coteaux et leur disposition en pente douce qui leur permet de recevoir l'influence du soleil un peu obliquement. Elles peuvent dépendre aussi de la nature du cépage. Les muscats, par exemple, exigent dans le midi l'exposition du nord. On les plante ainsi en Italie.

C'est sur la pente des collines peu élevées qu'il faut planter la vigne ; sur le sommet elle est trop exposée aux vents et aux frimats ; la température moyenne s'abaisse d'ailleurs en raison de l'élévation et les raisins mûrissent mal. Outre cet inconvénient, la terre est trop souvent entraînée par les eaux pluviales. C'est au milieu des pentes que la vigne donne les meilleurs produits, parce qu'au bas la terre, qui reçoit tout ce que les eaux entraînent des parties supérieures, y est trop fertile. Lorsqu'une vigne exposée au midi ou au sud-est se trouve sur le versant d'une colline dont le sommet est couronné par des bois, elle est dans la meilleure position qu'on puisse lui désirer. Si de tels abris n'existaient pas, on devrait s'empresser de les créer.

Les plaines, que le soleil frappe plus obliquement que les coteaux, sont peu favorables à la vigne. L'exception la plus remarquable est celle que fournit le département de la Gironde, où sont situés les vignobles des Graves et du Médoc. Mais la vaste plaine où ils se trouvent a une légère pente vers le sud.

(*La suite au prochain numéro.*) Rousselon.

Observation sur une plantation tardive.

Aussitôt que le mois d'avril est passé, il est d'un usage général de cesser toute plantation. Cette habitude n'est pas dénuée de motifs. Cependant, des plantations faites en mai et juin réussissent souvent très-bien. Je vais citer un fait qui appuie cette assertion.

En janvier 1840, un de mes amis avait une botte de forts plants de cognassiers qui étaient restés plusieurs jours sur le Marché aux Arbres, quai Napoléon, à Paris. N'ayant pas été vendus, on les crut gelés, ce qui semblait indiqué par leur chevelu frisé et noir, et même par l'état de la tige qui, à la coupe, montrait un liber noirci. Cependant ces plants étaient si beaux, abstraction faite de cet état de souffrance, que je me décidai à les prendre, dans l'intention d'en faire de petits tuteurs pour les greffes, si un examen plus attentif me prouvait qu'ils ne valaient rien pour planter. A leur arrivée au jardin, ils furent déposés sur un tas de bois, et y demeurèrent encore quelques jours, jusqu'à ce qu'un jeune homme les ayant aperçus, et s'imaginant qu'il avait oublié de les enjauger avec d'autres plants apportés à la même époque, s'empressa de faire une jauge et de les y enterrer avec soin.

L'hiver et le printemps se passèrent; mais à la fin de juin, ayant eu besoin du coin de terre qu'ils occupaient et d'eux-mêmes pour en faire des baguettes à soutenir des greffes, je fus fort étonné de voir que l'ancien chevelu était presque tout consommé, et que de petites radicules perçaient la tige déjà assez forte, puis-

que ce plant avait trois ans. Je n'eus plus envie de les sacrifier, et je m'empressai de les préparer ainsi : je coupai tout le vieux chevelu et même les racines grosses comme une paille de seigle, et j'en fis des espèces de boutures auxquelles je laissai 30 à 35 centimètres de longueur ; je fis labourer avec soin et émietter convenablement une partie de terre, et j'y plantai mes cognassiers au plantoir, comme des boutures. Je ne laissai hors de terre que 8 à 10 centimètres, et je les espaçai convenablement pour pouvoir les greffer, si leur reprise avait lieu ainsi que je l'espérais. Je fis couvrir la plantation d'un lit de fumier court, épais de 25 millimètres, et donner une bonne mouillure, ce qui fut renouvelé trois ou quatre fois dans le courant de l'été. Cette plantation a été faite le 5 juillet 1840, et, en ce moment, tous mes cognassiers sont bons à greffer.

Je ne donne point ce fait comme une règle générale qu'il soit bon de suivre, mais comme une simple observation qui tend à prouver qu'il ne faut pas désespérer du succès, tant la nature a doué les végétaux d'une vitalité énergique, que les soins de l'homme et sa vieille expérience peuvent parvenir à ranimer, lors même qu'elle paraît presque éteinte. CAMUZET.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

CARAGANA. LAM. Diadelphie décandrie. LIN. Légumineuses. JUSS.

Caractères génériques. Calice à cinq dents, sinué d'un côté ; stigmate glabre et tronqué ; légume oblong, presque cylindrique, renfermant de quatre à six se-

mences presque sphériques ; feuilles pinnées sans impaire.

Caragana argenté, Halodendron, Robinier satiné. *Caragana argentea*. Lam. *Robinia halodendron*. Lin. fils. (*Voyez* la planche.)

Arbrisseau s'élevant de un mètre et demi à deux, formant naturellement un beau buisson. Rameaux anguleux, épineux ; feuilles pinnées sans impaire, ayant de une à trois paires de folioles oblongues, ondulées, soyeuses, mucronées ; le pétiole commun est spinuliforme et persistant. D'avril en mai, fleurs d'un joli rose, devenant bleuâtre en vieillissant, portées sur des pédoncules triflores et axillaires.

Cet arbrisseau, qui est originaire de la Sibérie, se plaît dans tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient pas trop humides ni alumineux ; il préfère toutefois une terre franche légère ou un peu sableuse. Toute exposition lui convient. On le multiplie très-facilement par ses rejetons, qui sont nombreux, et par le semis de ses graines. On sème en terrine à l'air libre ou sur couche tiède, si on veut accélérer la germination. Lorsque le plant a poussé de 5 ou 6 centimètres, on le repique en pots pour pouvoir l'abriter pendant l'hiver ; au printemps suivant, on le plante en place avec sa motte. Il est bon de le garantir encore des intempéries pendant la mauvaise saison qui suit la plantation ; il résiste ensuite parfaitement aux plus grands froids.

J'ai vu un individu de cette espèce dans la propriété de madame Trudelle, aux Thernes, où il est planté depuis 1814. L'effet qu'il produit pendant sa floraison par la multitude de fleurs dont son buisson se couvre pendant six semaines, est vraiment sé-



CARAGANA ARGENTÉ

Caragana argentea.

duisant, et c'est ce qui m'a engagé à le faire dessiner et à le recommander pour la décoration des jardins dans lesquels on le voit trop rarement. Il fait fort bien isolé, au milieu d'une pelouse, ou sur le devant des bosquets, dont il varie agréablement la scène par ses fleurs et son feuillage léger et argenté.

Jacquin jeune.

PAULOWNIA. Juss. Didynamie angiospermie. Lin. Scrophulariées. Juss.

Caractères génériques. Calice coriace, campanulé, divisé en cinq parties; corolle infundibuliforme, sous-bilabiée, à limbe partagé en 5 divisions; 4 étamines à anthères libres; ovaire biloculaire, style simple à stigmate tronqué; capsule ligneuse, biloculaire, à deux valves, celles-ci septicides; graines nombreuses à ailes membraneuses; placenta épais.

Paulownie impériale. *Paulownia imperialis*, de Juss. En japonais, *Kirri*; en chinois, *Too*, *Hak-Too. Bignonia tomentosa.* Thunb. Flor. Jap., p. 252. Willd. Spec. Plant. III, p. 290. Pers. Syn. Plant. II, p. 270. *Incarvillea tomentosa.* Spreng. Syst. Veg. II, p. 836.

Arbre de 23 à 25 mètres de hauteur, tronc d'un mètre de diamètre, à écorce glauque, lisse, couverte de lignes blanches opposées; branches étalées horizontalement, rameaux épais et ronds; feuilles en croix, opposées, éloignées, caduques, pétiolées, ayant souvent 75 centimètres de longueur, y compris le pétiole qui compte pour moitié environ. Leur largeur est d'environ 50 centimètres, rarement plus. Elles sont cordiformes à la base, ovales, presque entières, ou dé-

coupées en 4 ou 5 lobes inégaux, dont l'intermédiaire est le plus long et pointu; 7 à 9 nervures les sillonnent; parmi elles, 5 sont cylindriques, très-saillantes et grosses en dessous. La page supérieure est d'un beau vert tomenteux, l'inférieure est d'un vert blanchâtre, le pétiole est vert tendre.

Fleurs en épis paniculés, comme dans le catalpa, dont cet arbre a un peu l'aspect. Elles sont teintes d'un beau bleu azuré et font un effet prodigieux. Le calice est persistant, à 5 divisions presque égales. On aperçoit le rudiment d'une cinquième anthère. Les 4 régulièrement formées sont bilobées et quadriloculaires.

Cet arbre est originaire du Japon, où il croît spontanément dans les provinces les plus australes. Il y est aussi cultivé dans les jardins et sur les chemins publics. Il prospère dans les vallées et sur le versant des collines les plus exposées au soleil; sa croissance est rapide.

Voici comment cet intéressant végétal se trouve en France. Notre collègue, M. Neumann, accepta en 1834 quelques graines de ce bel arbre d'une personne qui les avait reçues dans des vases du Japon. Une seule se développa, fut soignée tout particulièrement, et forma un pied qui à l'automne avait atteint 16 centimètres au moment où il perdit ses feuilles. Sa végétation avait eu lieu en serre chaude, et la température de celle-ci fut reconnue trop élevée, car elle avait paru nuire au développement de la plante. On boutura les bourgeons herbacés qu'elle avait poussés; mais comme ils étaient peu nombreux on n'obtint la seconde année que deux boutures qui ont repris assez facilement.

En 1837, M. Neumann planta le pied-mère à l'air libre, et à l'automne il avait atteint 1 mètre d'élévation. Après avoir perdu ses feuilles sans qu'elles devinssent jaunes, il reçut une couverture de feuilles à son pied pour le garantir des influences de la mauvaise saison, et dès le printemps de 1838 il poussa avec vigueur; le bois s'aoûta mieux pendant cette année, et il supporta sans la moindre altération un froid de 14 degrés Réaumur durant l'hiver de 1838-1839. Pendant celui de 1839-1840 il ne reçut aucune couverture, et au printemps sa hauteur était de 3 mètres. Il a bravé l'hiver dernier, qui ne lui a fait aucun mal, et a développé dès le printemps des branches et des feuilles d'une grandeur remarquable. Il a aujourd'hui environ 5 mètres de hauteur, ainsi qu'on peut le voir au Muséum d'histoire naturelle, où il est planté près du pavillon vitré ou grande serre chaude. Il est à croire qu'il pourra résister dans les pays les plus froids de l'Europe.

Notre collègue le regarde à bon droit comme le roi des arbres de pleine terre. Il est en effet extraordinairement remarquable par son port majestueux, le grand développement de ses feuilles, et ses belles panicules de fleurs d'un bleu céleste; car, quoique nous n'ayons pas encore vu celles-ci, on croit à son identité. Cela étant, on peut dire que c'est la plus belle conquête qu'on ait faite depuis longtemps pour la décoration des grands jardins et parcs.

Nous en possédons un pied que nous nous efforcerons de multiplier au printemps prochain, afin de ne pas laisser les amateurs trop longtemps privés de ce superbe végétal.

F. Cels.

PHLOX DE TRUDELLE.

Tige s'élevant à 30 ou 35 centimètres, vigoureuse et se ramifiant beaucoup. Rameaux vigoureux, d'un vert foncé, un peu pourpré, à feuilles ovales opposées, d'un vert très-intense. Fleurs en panicules terminales et axillaires, composées de plusieurs rameaux florifères, ayant tous une foliole à leur base. La fleur est grande, à tube blanc et à limbe étalé, d'un joli rose lilacé, avec une teinte de blanc verdâtre autour de l'orifice du tube. La couleur rose du limbe passe au violet bleuâtre en vieillissant. La floraison commence en mai et se prolonge jusqu'à la fin de septembre; il reste pendant ce temps continuellement couvert de fleurs, qui semblent se renouveler chaque matin, et qui exhalent une odeur assez agréable et se rapprochant beaucoup de celle de l'aubépine.

C'est un gain obtenu en 1837 par M. Larose, à Neuilly, de la variété blanche du *Phlox decussata*, fécondée par le *P. paniculata*, et qui a été dédié à madame Trudelle, aux Thernes. Il produit beaucoup d'effet par sa petite taille et ses nombreuses fleurs, qui en font un bouquet arrondi.

Comme ses types, il se plaît en terre ordinaire, et se multiplie par éclats et par boutures.

UTINET.

ORANGERIE.

ILLICIUM. LIN. Polyandrie polygynie. L. Magnoliacées. JUSS.

Caractères génériques. Calice à six folioles caduques; les trois intérieures plus étroites et pétaliformes; seize à vingt pétales ligulés, disposés sur plusieurs rangs; vingt à trente étamines à anthères

oblongues; douze à vingt ovaires surmontés chacun d'un style à stigmate latéral; autant de capsules monospermes, bivalves, disposées en étoile.

Badiane sacrée. *Illicium religiosum.* Arbre s'élevant à plus de 8 mètres dans son pays natal; chez nous arbrisseau ressemblant assez à l'*Illicium anisatum.* Rameaux plus courts que dans ce dernier, feuilles alternes disposées en forme de verticilles irrégulières, plus larges et moins longues, ce qui le rend plus touffu et lui donne un aspect préférable à celui des deux autres espèces qui sont beaucoup moins garnies de feuilles. Les fleurs ont dix à douze pétales d'un jaune pâle et d'une odeur peu prononcée.

Il est originaire de la Chine, d'où il a été importé au Japon par les prêtres bouddhistes. Il est principalement planté autour des temples et pagodes, et est regardé par le peuple comme un arbre sacré, et que par cette raison il respecte.

Cultivé au Japon jusque sous le 35e degré de latitude boréale, il ne paraît pas sensible à quelques degrés de froid, puisqu'il supporte parfaitement dans cette contrée un abaissement de température de 6 à 12° Réaumur, qui a souvent lieu à cette latitude. Jusqu'alors nous n'avons pas essayé de le planter en pleine terre; mais nous n'hésiterons pas à l'y mettre au printemps, tant nous sommes persuades qu'il résistera aux variations de nos hivers.

Une terre ordinaire lui convient, et l'exposition est indifférente; il a besoin d'arrosements fréquents. On le multiplie de marcottes et de greffes sur l'*anisatum.* La greffe herbacée reprend en dix jours. C'est un arbrisseau intéressant à cause de son feuillage étoffé et persistant, et qui sous ce rapport ne peut manquer d'être très-recherché. Aug. Cels.

Œillet de poète nain. *Dianthus barbatus*. Lin. Var. *Nanus*. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 365, année 1837-1838.)

Cette charmante variété a été obtenue, à Chantemerle, près Essonnes, par M. Fourquet, dans un semis de l'œillet de poëte, fait en 1838.

C'est une plante herbacée, vivace, à tige charnue, haute de 6 à 8 centimètres, garnie, de bas en haut, de feuilles ovales, pointues, sessiles, presque amplexicaules, glabres, dures, d'un vert foncé luisant, disposées en croix sur quatre côtés où elles forment une rangée dans laquelle elles sont superposées les unes aux autres, très-rapprochées, et penchées au-dessous de l'horizontale. Elles sont au nombre de 8 à 10 dans chaque rang. En mai et juin, fleurs terminales, agrégées, petites, d'un rose de diverses nuances, plus ou moins foncées.

Comme le *Dianthus pulcherrimus*, cette plante est sujette aux attaques des insectes qui commencent leurs ravages par le sommet des feuilles, et rongent successivement jusqu'aux racines. On la propage, en bouturant les petites branches qui n'ont pas encore fleuri et qu'on éclate. C'est même le moyen de la conserver, car, sans cette précaution, elle périt bientôt. On peut aussi la multiplier par ses graines, qui la reproduisent presque toutes, car quelques-unes, mais en très-petit nombre, donnent l'œillet de poëte.

Elle est plus délicate que ce dernier et passe difficilement l'hiver en pleine terre. Il est donc prudent de la tenir sous châssis froid, pendant la mauvaise saison, pour la garantir des neiges et des pluies glaciales qui lui font beaucoup de mal. On y réussit

Pl. 38



ŒILLET DE POËTE NAIN

Dianthus barbatus *var:* nanus.

Pl. 39



CALCÉOLAIRE DE HOPE

Calceolaria hopeana.

très-bien en la traitant comme les plantes alpines. Elle se trouverait mieux aussi d'être cultivée en terre de bruyère, en couvrant la planche pendant l'hiver avec un coffre et ses châssis.

C'est, au reste, une charmante miniature que son petit volume rend curieuse ; elle ne ressemble aucunement aux *Dianthus barbatus* et *pulcherrimus* dont les feuilles sont beaucoup moins charnues et d'un vert plus tendre. Toutefois, la forme de ses feuilles approche de celles de l'œillet de poëte, qui les a opposées et distantes de 5 centimètres, et leur disposition a quelque rapport avec celles du *Dianthus pulcherrimus*, qui sont aussi rapprochées, mais d'une forme arrondie et spatulée, tandis qu'elles sont pointues et coriaces dans l'œillet qui nous occupe.

Jacquin aîné.

Calcéolaire de Hope. *Calceolaria Hopeana*. Hort. angl. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, p. 151 du Journal et Flore des Jardins.)

Plante à tige herbacée rameuse, haute de 32 à 40 centimètres, à feuilles persistantes, opposées, ovales et un peu rugueuses. En juin, fleurs en grappe lâche, grandes, d'un jaune pâle, ponctuées de pourpre. C'est une fort belle variété qui tranche parfaitement avec toutes celles que nous connaissons.

On la cultive en pots remplis de terre de bruyère, et on la tient en serre tempérée, où elle doit être placée dans la partie la plus fraîche et abritée du soleil ; elle aime à être entretenue l'hiver dans une fraîcheur modérée, et l'été dans une humidité constante. Elle a besoin d'être rempotée souvent. Il ne faut pas attendre que ses racines aient tapissé les parois du pot,

car alors elle se couvre de pucerons et ses feuilles se recoquillent. Elle est aussi sujette au même insecte qui attaque les feuilles de haricots et de melon, et qui les fait promptement dépérir.

Pour l'avoir belle pendant l'été, on fera bien, à la fin de mai, de la placer en pleine terre de bruyère, dans un lieu ombragé et humide.

On la multiplie de boutures pendant l'été. On peut les faire à froid dans une bâche de terre de bruyère qu'on couvre de ses châssis et de paillassons pendant l'hiver suivant; ou mieux en terrines remplies de même terre, et qu'on rentre dans la serre tempérée à la fin de l'automne. Au printemps qui suit on séparera les boutures et on les plantera une à une dans des pots qu'on placera sur couche tiède pour favoriser un plus grand développement de racines. En général, on ne la conserve belle qu'en la renouvelant chaque année de boutures.

On peut aussi la multiplier par ses graines qu'il faut semer sans les enterrer, en pleine terre de bruyère, sous châssis froid. JACQUIN aîné.

SERRE CHAUDE.

BOUVARDIA. *Salisb.* Tétrandrie monogynie. LIN. Rubiacées. JUSS.

Caractères génériques. Calice monophylle, persistant, à quatre divisions profondes, linéaires; corolle monopétale infundibuliforme, à limbe partagé en quatre lobes; quatre étamines, à anthères formant le tube; un style à un stigmate bifide.

BOUVARDIE ÉCLATANTE. *Bouvardia splendens.* SALISB. *Houstonia splendens.* ANDR. (*Voyez* la planche n. 1.)

Arbuste s'élevant à 65 centimètres, à feuilles lan-

Pl. 40



1. Bouvardia splendens.

2. Bouvardia triphylla.

céolées, pointues, entières, disposées par trois le long des rameaux, presque sessiles, scabres en leurs bords, tomenteuses surtout en dessous, d'un vert foncé et glauque en dessus, et grisâtre en dessous, longues de 6 centimètres et larges de 2. Tige grisâtre un peu pourprée et tomenteuse; fleurs d'un beau rouge vermillon foncé, un peu velues, en ombelle de 20 à 25, formée par la réunion de plusieurs pédoncules axillaires, portant le plus souvent quatre fleurs, qui y sont attachées par un pédicelle court. Chaque pédoncule est garni d'une feuille à sa base; la floraison commence en juin, et se prolonge, dans la serre, jusqu'en janvier.

Une bonne serre tempérée suffit à cet arbuste, quoiqu'il y perde souvent ses tiges; celles-ci repoussent au printemps, et la floraison s'opère de même, les fleurs se développant sur les rameaux de l'année. Si on le tient en serre chaude pendant l'hiver, il ne perd pas ses tiges, et sa floraison en est accélérée. On le cultive dans un mélange par moitié de terre franche et de bruyère. On peut, dès le mois de mai, le planter en plein air avec sa motte; il y fleurit très-bien, y prend un volume plus grand, et fournit par conséquent une floraison plus abondante jusqu'au moment où il faudra le déplanter pour le rentrer en terre.

On profitera de cette opération, qui a lieu fin de septembre, pour le multiplier par éclats de son pied. Il reprend aussi de boutures faites sur couche tiède et de marcottes. Cette espèce, que nous possédons depuis l'automne dernier, est une très-belle acquisition que l'on peut également employer à la décoration des serres comme à l'ornement des plates-bandes en plein air. Je pense que, comme la suivante, elle est originaire de Mexico.

BOUVARDIE A TROIS FEUILLES. *Bouvardia triphylla.* SALISB. *Bouvardia Jacquini.* HUMB. *Houstonia coccinea.* BOT. REG. (*Voyez* la même planche, n° 2.)

Cette plante est originaire du Mexique, et connue depuis longtemps; mais j'ai cru devoir la faire dessiner sur la même planche, pour que nos lecteurs puissent mieux juger les différences qui les caractérisent.

L'une et l'autre ont le même port, une disposition semblable des feuilles, et les fleurs d'une grandeur pareille: elles se cultivent de même; cependant elles diffèrent :

1° Par la couleur des fleurs, beaucoup plus intense dans le *Bouvardia splendens* que dans le *triphylla*, qui les a coccinées; elles sont plus velues dans le premier que dans le dernier, sur lequel je n'ai pas vu de corolles à cinq divisions, tandis que j'en ai remarqué beaucoup dans le *splendens*.

2° Par les jeunes rameaux également pourprés dans les deux espèces, mais plus tomenteux dans le *splendens* que dans le *triphylla*, où ils sont un peu luisants.

3° Par la forme et la couleur des feuilles, bien plus tomenteuses dans le *splendens*, qui les a plus petites, plus étroites et planes, et d'un vert plus foncé en dessus et plus gris en dessous. Dans le *bouvardia triphylla* les feuilles sont ovales, obtuses, un peu ondulées et formant la gouttière, larges, d'un vert frais et luisant en dessus, et jaunâtre en dessous, et fort peu tomenteuses.

Telles sont les différences qui distinguent ces deux plantes; sont-elles suffisantes pour en faire des espèces distinctes, ou bien ces deux arbustes ne sont-ils qu'une variété l'un de l'autre? JACQUIN aîné.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

SUITE DU GENRE *Opuntia*.

§ VI. TIGE ARTICULÉE A ARTICULATIONS COMPRIMÉES, GRANDES, PULVINÉES.

* Sans épines.

26. OPONTIE A PETITES BROSSES. *Opuntia microdasys*. LEHM. Ind. Sem. Hamb. 1827.

Originaire du Mexique.

Presque droite, diffuse; articles lancéolés, allongés, comprimés; les jeunes presque ronds; aréoles disposées régulièrement, couvertes de petites brosses de soies jaunes. Dans les vieilles, les brosses sont plus longues, plus étalées, fauves en haut, jaunes en bas.

Articles de 10 à 15 centimètres de long sur 6 à 8 de large. Les soies adultes de 6 à 7 centimètres de long.

27. Opontie pendante. *Opuntia decumbens.* Salm. Hort. Dyck. p. 361. Karw. *Opuntia irrorata.* Martius.

Originaire du Mexique.

Articles pendants, comprimés, obovales, verts, très-foncés près des aréoles; aréoles rapprochées, lanifères; épines de 2 formes; les supérieures sétacées jaunes, 1 à 2 inférieures, fortes, blanches.

Articles épais, de 7 à 8 centimètres de long sur 3 à 5 de large, rampants. Fleurs rouges.

28. Opontie glaucescente. *Opuntia glaucescens.* H. Berol. Hort. Dyck.

Originaire du Mexique.

Articles dressés, oblongs, glaucescents; aréoles rapprochées; épines de 2 formes sortant d'un tomenteux gris; les supérieures sétacées, rassemblées en pinceau, d'un rose fauve, 1 à 4 inférieures allongées, aciculaires, blanches.

Articles de 12 à 15 centimètres de long sur 5 de large; petites feuilles ferrugineuses.

** Épineuses.

29. Opontie élevée. *Opuntia grandis.* H. Angl. *O. glaucescens.* Hort.

Originaire du Mexique.

Articles ovales ou elliptiques, comprimés, glaucescents; aréoles un peu éloignées, situées sur des tubercules plus verts, munies d'une brosse de soies nigrescentes et de 2 épines roides.

Articles de 10 à 12 centimètres de long, de 7 centimètres de large, énormes à la partie inférieure, les jeunes d'un beau bleu. Épine grande de 3 centimètres,

autre de 1 centimètre environ de long. Feuilles aiguës, rouges.

30. Opontie blanchissante. *Opuntia albicans*. Salm. Hort. Dyck. p. 361. *O. Prate*. Sabin.

Originaire du Mexique.

Articles dressés, comprimés, oblongs, étroits, presque glauques; aréoles très-rapprochées; épines de deux formes sortant d'un tomenteux roux, les supérieures nombreuses, sétacées, jaunes, 1 à 4 inférieures, allongées, aciculaires, blanches.

Articles de 15 à 18 centimètres de long, de 3 de large; épines longues de 3 centimètres placées au bas de l'aréole.

31. Opontie soyeuse. *Opuntia sericea*. Don. Hort. Dyck. p. 363. *O. cœrulea*. Gill.

Originaire du Chili.

Articles dressés, ovales oblongs, comprimés, verts; aréoles très-rapprochées, pulvinées, convexes; épines de deux formes sortant d'un tomenteux gris; les supérieures sétacées, nombreuses, d'un fauve orangé, 3 à 5 inférieures, fortes, aciculaires, d'un blanc paille, une centrale ou inférieure plus longue, souvent courbée. Articles de 8 à 10 centimètres sur 4 à 5 de large, luisants. Épines d'environ 2 centimètres de long. Feuilles courtes, vertes.

32. Opontie orbiculaire. *Opuntia orbiculata*. Salm. *O. sericea longissima*. Hort. Dyck. p. 363. *Op. longispina*. Hort.

Originaire du Chili.

Dressée, sous-rameuse; articles orbiculaires, épais, verts (les jeunes souvent sont allongés); aréoles plus ou moins régulièrement distantes, soies brunes rassemblées en pinceau et munies de 4 à 5 épines inégales,

grêles, jaune paille, fauves à la base, étalées horizontalement.

Articles de 8 à 10 centimètres de diamètre. Épines de 3 à 4 centimètres.

33. Opontie pubescente. *Opuntia puberula*. H. Vindob.

Originaire du Mexique.

Articles presque ovales, épais, verts, couverts de petits poils; aréoles un peu éloignées, très-peu connexes, marquées d'une macule rouge, portant supérieurement un faisceau de soies fauves très-courtes, et 2 à 4 épines inégales, grêles, blanches, divergentes.

Articles de 8 à 15 centimètres de diamètre, épais; épines de 4 centimètres, feuilles de 4 millimètres, aiguës, rouges au sommet.

§ VII. Tige articulée a articulations comprimées, grandes, crinifères.

34. Opontie a poils blancs. *Opuntia leucotricha*. Dec. Revue. p. 119. Hort. Dyck. p. 362.

Originaire du Mexique.

Articles oblongs, dressés, d'un vert gai; aréoles très-rapprochées; épines de deux formes sortant d'un tomenteux gris, les supérieures sétacées fauves, 15 à 20 inférieures très-longues, flexueuses, criniformes, blanches.

Articles de 15 à 20 centimètres de long sur 10 environ de large; épines criniformes de 3 à 5 centimètres de longueur.

35. Opontie crinifère. *Opuntia crinifera*. Salm. *Opuntia senilis*. Parm.

Originaire du Brésil.

Presque dressée; articles ovales ou allongés faibles, d'un vert obscur; aréoles un peu rapprochées, blanches, convexes, portant à la partie inférieure 3 à 4 petites épines grêles, un peu roides, rousses, couvertes de longues soies blanches soyeuses, tombant comme des crins à la partie supérieure.

Articles de 6 à 14 centimètres de long sur 3 à 5 de largeur, les jeunes dépourvus de laine; épines de 1 centimètre de long, les filaments laineux de 3 centimètres entourant le tronc. Feuilles petites, un peu recourbées, rouges au sommet.

β. *Lanigera.* Articles d'un vert gai; épines rousses, nulles; laine petite crispée.

§ VIII. TIGE ARTICULÉE; ARTICULATIONS COMPRIMÉES, GRANDES, ÉPINEUSES.

* Épines blanches.

36. Opontie sans aréoles. *Opuntia amyclæa.* Tenore. Flor. Neap. app. 5. 1826. Tenore. Sylloge. p. 240. *Op. Maxima.* Salm.

Originaire des roches calcaires près de Monticello, dans l'état de Mississipi, aux États-Unis d'Amérique. Droite, articulée, prolifère, glauque; articles elliptiques très-larges, plans, comprimés; épines fortes, divergentes, presque rondes, blanches, couvertes de vieilles laines.

Articles de 30 à 40 centimètres sur 18 de large. Épines de 3 centimètres de long, presque à trois angles à la base, les autres rondes, réfléchies. Fleurs jaunes, fruit plus petit que celui du *ficus Indica,* d'un jaune rougeâtre, moins agréable et moins charnu.

37. Opontie a épines ondulées. *Opuntia streptacantha*. Lem.

Articles de 20 centimètres et plus de long sur 5 à 10 de large, ovales; aréoles rondes, couvertes d'un tomenteux fauve, court; épines jaunâtres, longues; 2 à 4, inégales, inférieures, très-longues, de 1 à 2 centimètres et plus, ondulées. Les jeunes articles nus; feuilles en forme de petites cornes réfléchies en bas; aréoles éloignées de 1 à 2 centimètres.

Cette espèce est peut-être une variété de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup.

38. Opontie a épines hérissées. *Opuntia lasiacantha*. H. Vindob. *Op. Leucacantha*. Salm. Hort. Dyck. p. 362.

Articles ovales, oblongs, verts, à peine tubéreux; aréoles un peu éloignées, d'un blanc sétacé et spinifères; épines blanches, grêles, droites, 3 à 4 supérieures courtes; l'inférieure très-longue.

Articles de 10 à 15 centimètres de long sur 6 à 7 de large; épine inférieure de 1 diamètre 1/2 de long; ressemble assez à l'opontie candélabriforme.

39. Opontie en forme de candélabre. *Opuntia candelabriformis*. H. Monac.

Originaire du Mexique.

Presque dressée; articles presque ovales ou elliptiques, entièrement d'un vert glaucescent; aréoles rapprochées, dont la superficie est enfoncée, portant des pinceaux de soies blanches courtes, et 4 à 5 épines longues blanches, 1 plus longue, aplatie, blanche, courbée. Articles de 15 à 20 centimètres de long sur 8 à 10 de large. Épine courbée de 3 centimètres. Feuilles allongées, rougeâtres au sommet.

40. Opontie divariquée. *Opuntia dejecta*. Salm.

Hort. Dyck. p. 361. *Opuntia diffusa*, *horizontalis*. Hort.

Originaire de la Havane.

Articles dressés, divariqués, très-comprimés, allongés, étroits, verts; aréoles éloignées, à peine tomenteuses; épines de deux formes, les supérieures blanches, sétacées, 5 à 6 inférieures blanches, dont celle du bas est plus longue. Articles de 20 à 25 centimètres de long sur à peine 4 à 5 de large. Aréoles éloignées. Épine inférieure de 3 centimètres. Feuilles allongées, réfléchies, rougeâtres au sommet.

41. Opontie du Missouri. *Opuntia Missouriensis*. Dec. Prodr. iii. p. 472. Hort. Dyck. p. 363. *Cactus ferox*. Nutt. Gen. am. i. p. 296. Non. Willd. *Opuntia polyacantha*. Haw. Suppl. p. 82.

De l'Amérique méridionale, dans les plaines arides du Missouri.

Articles presque divariqués, comprimés, presque ovales, arrondis, d'un vert gai, presque tuberculeux aux aréoles; aréoles très-rapprochées; épines de deux formes sortant d'un tomenteux fauve; les supérieures, sétacées, fauves, 8 à 10 inférieures, fortes, rayonnantes, blanches, une seule centrale, plus longue, courbe.

Articles de 8 centimètres de long sur 5 et plus de large, les jeunes tuberculeux aux aréoles. Épines rayonnantes de moins d'un centimètre.

Fleurs de couleur soufre à 8 à 10 stigmates.

42. Opontie tomenteuse. *Opuntia tomentosa*. Salm. Observ. botan. 1832. p. 8. *Cactus tomentosus*. Link. Enum. 2. p. 24.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Dressée, d'un vert gai, tomenteuse; articles lancéolés,

comprimés; épines toutes sétacées dépassant à peine le tomenteux, les inférieures allongées, courbées, blanches.

Articles de 15 centimètres, quelquefois lancéolés et obovales, les jeunes très-tuberculeux, au bas des aréoles; fleurs rouges.

** Épines jaunes.

43. Opontie difforme. *Opuntia horrida.* Salm. Dec. Prodr. iii. p. 472. *O. humilis.* Haw. Syn. p. 189. *Cactus humilis.* Haw. In misc. nat. p. 187. De l'Amérique méridionale, cultivée en Italie.

Dressée; articles arrondis, obovales, en coin; faisceaux d'épines éloignés, tuberculeux; épines de formes variées, jaunes, marquées de brun à la pointe sortant d'un tomenteux sétacé jaune, hérissées, une ou deux plus longues, de 4 à 5 centimètres.

Fleurs en juin et juillet, couleur de soufre, larges de 10 centimètres; étamines nombreuses jaunes, rouges à la base, petites anthères jaunes, style gros rouge; 5 à 6 stigmates jaunes.

Il ressemble au Tuna, mais en diffère par la fleur.

44. Opontie de Dillenius. *Opuntia Dillenii.* Dec. Prodr. iii. p. 472. *Cactus Dillenii.* Botan. Regist. t. 255. *Op. tuna,* β. Haw. Syn. p. 188. *Op. Tuna major flore sulphureo.* Dill. H. Elth. p. 398. t. 294. f. 382.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Tige droite; articles obovales arrondis, ondulés, glauques; aréoles d'abord tomenteuses jaunes, ensuite fauves; faisceaux de soies jaunes, ensuite fauves, placés supérieurement.

Épines fortes, divariquées, jaunâtres, 3 à 5 plus petites, une plus forte, plus longue.

Articles de 15 à 20 centimètres de long sur 12 à 18 de diamètre; petites épines d'un centimètre, la plus longue de 3 centimètres; soies très-courtes. Fleur d'un jaune soufre, de 8 centimètres environ de diamètre, étamines jaunes, style épais, à 6 stigmates. Fruit mûr d'un pourpre noir.

45. Opontie a fleurs nombreuses. *Opuntia polyantha*. Haw. Syn. p. 190. Dec. Pl. gr. t. 138. *Cactus polyanthos*. Botan. Magaz. t. 2691.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Presque droite; articles oblongs, atténués, à peine tuberculeux; aréoles un peu éloignées, portant un faisceau d'épines jaunes, et 6 à 8 épines presque égales jaunes, ponctuées de brun. Articles de 15 à 18 centimètres de long, sur 6 à 8 de large. Épines longues de plus de 2 centimètres, feuilles petites rouges.

Fleurs en juillet abondantes, couleur soufre, de 6 à 7 centimètres de diamètre; étamines blanches, style blanc à 5 à 7 divisions

46. Opontie a trois épines. *Opuntia triacantha*. Dec. Prodr. III p. 473. *Cactus triacanthos*. Willd. Enum. Suppl.

De l'Amérique méridionale.

Droite; articles ovales, elliptiques, verts, plans; aréoles très-rapprochées, convexes, portant au milieu un faisceau de soies fauves et 3 épines, rarement 4; épines roides, jaunâtres, la supérieure très-longue, les autres presque égales.

Cet opuntia ressemble au précédent, mais les articles sont plus grands et les épines toujours plus petites, d'un blanc jaunâtre. Les aréoles des jeunes sont lanugineuses; les feuilles sont très-petites, rouges.

47. Opuntie faux figuier d'Inde. *Opuntia tuna*.

Mill. Dict. ed. 8. n. 3. Haw. Syn. p. 188. *Cactus tuna.* Linn. Willd. *Cactus tuna.* Hort. Kew. ed. 2. v. 3. p. 179. *Tuna major flore gilvo.* Dill. H. elth. p. 396. t. 295. f. 380. *Op. coccinellifera.* Dec. pl. gr. t. 137. *Cactus Bomplandii.* H. B. et Kunth, Nov. Gen. am. 6. p. 69. *Op. coccinea.* Hort.

Originaire de Quito et du Mexique.

Articles grands, elliptiques, courbes; aréoles d'un gris tomenteux, éloignées, portant supérieurement un faisceau de soies fauves jaunâtres, et inférieurement 4 à 6 épines roides, subulées, jaunes, inégales.

Articles grands de 10 à 20 centimètres, presque autant de large. Épines de 1 à 2 centimètres, soies de 6 à 8 millimètres.

Fleur d'un rouge terne, de 8 centimètres de diamètre; style rouge, 5 stigmates verts, étamines et anthères jaunes.

*** A épines fauves.

48. Opontie a épines fauves. *Opuntia fulvispina.* Salm. *O. elongata.* Haw. Suppl. p. 81.

Droite; articles elliptiques, un peu épais, entièrement verts; aréoles grandes, soyeuses et couvertes d'un tomenteux brun; 12 à 16 épines inégales, d'un jaune roux, 3 à 4 centrales, doubles ou triples, plus longues, rousses, jaunes au sommet, grêles, aciculaires, les inférieures courbes.

Articulations de 10 centimètres sur 5 à 7 de large.

49. Opontie a une épine. *Opuntia monacantha.* Haw. Suppl. p. 81. *Cactus monacanthos.* Willd. Enum. suppl. *Cactus opuntia tuna.* Dec. pl. gr. t. 138. Botan. reg. t. 1726. Otto's G. Z. 1835. No. 6. S. 47.

Originaire du Brésil et de l'Amérique équinoxiale.

Droite; articles grands, elliptiques ou ovales oblongs, très-comprimés, lisses, entièrement verts; aréoles éloignées portant un tomenteux soyeux, court, cendré, et 1 épine roide, brune, jaune au sommet.

Articles de 10 à 14 centimètres de diamètre. Épines de 3 centimètres, la première année solitaires, après au nombre de deux et de trois; feuilles promptement caduques, rouges. Fleurs en automne magnifiques, de 12 centimètres de diamètre. Sépales pourpres à bords jaunes. Pétales acuminés en 2 séries, les extérieurs pourpres en dessous, les intérieurs entièrement blancs. Style épais, jaune, ainsi que les étamines; 6 stigmates courts, droits.

50. Opontie noiratre. *Opuntia nigricans*. Haw. Syn. p. 189. *Cactus nigricans*. Haw. in Misc. natur. p. 187. *Cactus tuna*. β. *nigricans*. Botan. Magaz. t. 1557. *Opuntia coccinellifera*. Dec. pl. gr. t. 137. *Cactus pseudo coccinellifera*. Bert. Exc. p. 11 virid. 1824. p. 4. excl. synon.

Originaire de l'Amérique méridionale.

Droite; articles grands, ovales ou lancéolés, d'un vert obscur; aréoles éloignées, fauves; 2 ou 3 épines inégales, divergentes, droites, roides, noirâtres.

Articles de 35 à 50 centimètres et plus, sur 20 à 25 de diamètre, et un centimètre et demi d'épaisseur. Épines de 3 à 8 centimètres de long, d'un fauve sale à la base; folioles ferrugineuses au sommet. Fleurs en août de 6 centimètres de diamètre; sépales roses; pétales d'un jaune fauve; étamines nombreuses lavées de rose; anthères roses. Style blanchâtre, long; 5 stigmates épais d'un jaune verdâtre.

(*La suite au prochain numéro.*) F. Cels.

JARDIN FRUITIER.

Historique de la Cerise Reine-Hortense.

Dans les Annales de Flore et Pomone, septembre 1838, la *cerise Reine-Hortense* a été figurée et décrite comme provenant d'un semis fait en 1832, par M. Larose, jardinier-fleuriste et pépiniériste, à Neuilly, et ancien jardinier en chef à la Malmaison.

Cette cerise fut aussi apportée en 1840 à la Société royale d'Horticulture de Paris, par M. Jamain (J.-L.), qui la possédait depuis plusieurs années, et, après vérification faite, il a été reconnu que c'était bien la même que celle de M. Larose, quoique l'on ait voulu en révoquer l'authenticité. Enfin une communication a été faite le 5 juillet 1841, au Cercle de conférences horticoles, par M. Mouchelet, horticulteur à Saint-Denis, d'une soi-disant cerise nouvelle, à laquelle on avait donné le nom de *cerise Morestin*. Mais cette cerise ayant été reconnue de suite pour la *cerise Reine-Hortense*, une commission a été nommée pour vérifier le fait, afin de ne pas admettre, autant que possible, un fruit sous différents noms. Voici le résultat des investigations de cette commission :

D'abord nous nous sommes procuré des branches et des fruits de la *cerise Reine-Hortense*, puis nous nous sommes transportés chez M. Mouchelet, où nous avons trouvé l'arbre et les fruits en tout semblables à nos échantillons et à la description donnée dans les Annales de Flore et Pomone. Seulement nous ferons observer ici que cette description ayant été faite d'a-

près des fruits et des branches détachées de l'arbre, on n'a pu signaler un fait qui est très-constant, c'est que les fruits ne mûrissent point ensemble; on peut en cueillir pendant un mois sur le même arbre, et il y a souvent sur la même branche des cerises mûres et très-colorées, et d'autres qui sont encore toutes blanches. Nous avons même observé ce fait sur un bouquet de trois cerises : deux étaient colorées, et une était à peine carnée; cela a lieu aussi dans la *cerise Belle Magnifique*. A la vérité, l'auteur de la description de la *cerise Reine-Hortense*, n'a pu être admis à voir l'arbre et ne pourrait dire s'il est franc de pied ou greffé.

Il s'agit donc maintenant d'en faire l'histoire et de rétablir les faits tels qu'ils se sont passés. En 1816, un nommé Louis Gros-Jean, vigneron à Graullet, vallée de Montmorency, trouva dans une de ses vignes un cerisier qui était venu de noyau. Soit que cet arbre fût convenablement placé, soit qu'il parût être d'une belle venue, soit enfin qu'il ne gênât rien, le fait est qu'il fut conservé, et qu'aussitôt qu'il rapporta du fruit, notre vigneron le trouva si beau qu'il le nomma *cerise Louis XVIII*. Ce cerisier avait probablement été semé soit par un homme, soit par un oiseau, qui, ayant mangé un fruit, en aura laissé tomber le noyau, et cela devait avoir eu lieu en 1810 ou 1812. Un amateur, nommé M. Morestin, ayant vu l'arbre et les fruits, en demanda des greffes à maître Louis Gros-Jean. Mais ou le nom que ce dernier lui avait donné ne convint pas à M. Morestin, ou il l'ignorait; toujours est-il qu'il la multiplia comme un fruit nouveau, et en donna des greffes à quelques cultivateurs de la val-

lée, entre autres à M. Duru, de Pierrefitte, horticulteur très-entendu, qui, ne connaissant pas alors son origine, lui donna le nom de *cerise Morestin*. Il la multiplia à son tour sous ce nom, et c'est de lui que M. Mouchelet la tient sous ce même nom. Plus tard, M. Duru vit le pied-mère chez maître Louis Gros-Jean, à Graullet, et c'est de lui que nous tenons cette histoire.

Le lendemain de la visite que la commission fit à Saint-Denis, et après avoir vu plusieurs arbres de ce genre, je me rappelai qu'un amateur de Belgique, M. Rouvroy, qui venait souvent au jardin des Plantes, me donna, en 1820, des bourgeons d'un cerisier, dont les fruits, me dit-il, étaient les plus beaux qu'il eût jamais vus; leur grosseur et leur qualité avaient excité son admiration. Du reste il avait remarqué ce cerisier, déjà assez fort, dans les environs de Lille en Flandre, et le propriétaire ne put lui en dire le nom; sur ce, je m'empressai de greffer ces rameaux, et pour distinguer l'espèce je la désignai sous le nom de *cerise Rouvroy*.

Lors de mon retour de Saint-Denis, ayant des rameaux pris sur l'arbre de M. Mouchelet, d'autres de chez M. Jamain (J.-L.), rue de Buffon, et enfin quelques autres du potager de Versailles, d'où l'arbre vient de Petit-Brie, et où on le désigne sous le nom de *guigne de Petit-Brie*, à cause de son extrême douceur, je confrontai mon arbre à tous ces échantillons, et je ne trouvai aucune différence; il y avait encore deux fruits que les oiseaux avaient respectés, et ils ont achevé de me convaincre que c'était la même espèce venue de différents points de la France, et que si, jusqu'alors, je ne m'en étais pas aperçu, c'est

qu'en premier lieu, tous les fruits étaient toujours mangés avant de prendre de la couleur, car, quoique n'ayant point atteint son coloris, il est très-doux et mangeable, et, en second lieu, l'individu que nous possédons est confondu avec des arbres d'agrément et très-ombragé.

C'est donc une véritable histoire que la *cerise Reine-Hortense*, car elle fut trouvée dans la vallée de Montmorency en 1816, en Flandre en 1824, à Petit-Brie vers 1826, chez M. Jamain en 1834, et chez M. Larose en 1837.

Ce cerisier a donc été trouvé spontanément dans différents endroits, tout porte à le croire, et, bien certainement, il est né de différents semis et à diverses époques, puisque nous en connaissons des arbres qui ont plus de vingt ans, et que le pied-mère de M. Larose ne date que de huit à neuf ans. Des faits semblables ont déjà eu lieu. Seulement nous ferons observer à M. Larose que, parmi ses nombreux semis, il pourrait bien s'être glissé une petite erreur; son cerisier pourrait bien venir d'un semis de la *Cherry-Duck*, avec laquelle il a beaucoup de ressemblance. Quoi qu'il en soit, c'est un beau et bon fruit qui mérite d'être cultivé et mieux connu, et auquel on doit conserver le nom de *cerise Reine-Hortense*. Mais il est fâcheux, pour les amateurs comme pour les cultivateurs, que l'on s'empresse toujours de donner un nom à un végétal sitôt que l'on croit ne pas le connaître. Cela mérite un mûr examen, et l'on devrait toujours, lorsque l'occasion se présente, faire examiner la plante, quelle qu'en soit la nature, par plusieurs commissions, avant de se prononcer.

Agir autrement est donc une faute grave, car il

se commet des erreurs qui sont préjudiciables à l'acquéreur et au marchand. Les sociétés compétentes en ce genre, et à qui de nouvelles espèces et variétés sont présentées, ne pourraient donc jamais prendre trop de précautions. B. CAMUZET.

Observations sur l'article précédent.

On vient de voir par l'article de notre collègue M. Camuzet les doutes qu'il élève sur l'origine de la cerise Reine-Hortense dans les semis de M. Larose. La commission dont il est l'organe a fait ce qu'elle a cru convenable pour établir l'identité des cerisiers cités avec celui qui a fait l'objet de notre article de septembre 1838, excepté de prendre des renseignements auprès de M. Larose lui-même.

Ce que ces Messieurs n'ont pas cru devoir faire a été la première pensée qui m'est venue, parce que, persuadé de la loyauté de M. Larose, je ne doutais pas que la cerise Reine-Hortense ne fût bien véritablement un gain de ce cultivateur, dont je n'ai pas besoin de relever le mérite généralement connu depuis de longues années, et auquel il a fallu une supériorité incontestable, car la modestie de M. Larose n'était pas faite pour le mettre en évidence.

Voici ce qu'ils auraient appris, s'ils se fussent donné la peine de rechercher les mêmes renseignements que moi. Le cerisier Reine-Hortense est né dans un terrain que M. Larose a vendu. La transplantation du pied-mère n'a pas réussi, et d'ailleurs ce cultivateur n'y tenait que par curiosité et non par utilité, parce qu'il ne pouvait plus lui servir pour prendre des greffes. En effet l'expérience lui a démon-

tré qu'un fruit obtenu de semis s'améliore par la greffe, et conséquemment voici comme il agit. Il prend une première greffe sur le pied-mère, et cette opération perfectionne sensiblement le fruit. Sur l'individu ainsi greffé il prend de nouvelles greffes, et le perfectionnement continue; enfin il greffe une troisième fois avec des rameaux pris sur ces secondes greffes, et à partir de ce point toute amélioration possible est obtenue. C'est donc sur les individus greffés en troisième qu'il prenait ses greffes pour la vente, et il n'avait aucun intérêt à conserver le pied-mère. Il est vrai que je n'ai point vu ce dernier à l'époque où j'ai dessiné son fruit. Mais la raison qui m'en a été donnée m'a paru convaincante. Le clos où l'arbre se trouvait était en ce moment l'objet de travaux exécutés par plusieurs ouvriers, et aller en leur présence examiner un arbre était leur indiquer le cerisier Reine-Hortense, que des motifs qu'il serait hors de propos d'indiquer ici engageaient fortement à laisser inconnu. Au reste, on croira facilement que M. Larose ait pu obtenir cette cerise lorsqu'on saura que depuis longues années il s'occupe de semis, et que dans ce moment on peut voir chez lui un pêcher, plusieurs abricotiers, cerisiers, poiriers et un très-grand nombre de vignes fructifiant pour la première fois, et dont je rendrai compte successivement, surtout des vignes, car c'est le seul cultivateur qui, à ma connaissance, se soit occupé de leur semis généralement trop négligé.

Maintenant je répéterai que la cerise Reine-Hortense est née de noyaux de la cerise Larose, ainsi nommée par M. Margat de Vitry, qui l'a mise dans le commerce, laquelle était elle-même enfant de la cerise

anglaise, et non de la *Cherry-Duck*, comme semble le croire M. Camuzet.

Je rappellerai que la fleur exhale une odeur d'aubépine, et que les feuilles sont glanduleuses; enfin pour dernier caractère qui la distingue parfaitement, selon M. Camuzet lui-même, sa maturité s'opère tout à la fois et sa récolte peut se faire en même temps dans les premiers jours de juillet.

Je crois en avoir dit assez pour prouver que la cerise Reine-Hortense n'est en aucune façon une des cerises *Louis XVIII*, *Morestin*, *de Rouvroy* et *de Petit-Brie* dont parle M. Camuzet, et encore moins celle présentée par M. J. L. Jamain, qui n'aurait pas fait la proposition d'acquérir tout ce que M. Larose possédait de cerisiers Reine-Hortense s'il en avait eu chez lui un tout à fait pareil. Quand même le hasard aurait fait naître chez divers cultivateurs un cerisier identique, ce qui toutefois est rare, il ne s'ensuivrait pas que la cerise Reine-Hortense ne serait pas un gain de M. Larose; mais ici cette prétendue identité n'existe pas, et il y a beaucoup à parier que la cerise qui a si vivement préoccupé M. Camuzet n'est autre que celle mise dans le commerce par M. Margat. Je terminerai en conseillant aux amateurs, s'ils tiennent à avoir la cerise Reine-Hortense, de s'adresser à M. Larose, qui ne fera pas erreur et qui leur fournira des arbres dont les fruits auront de 27 à 30 millimètres de longueur, volume dont M. Camuzet ne fait aucune mention.

ROUSSELON.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Nouveaux Dahlia.

J'ai reçu de M. Baltet-Petit, horticulteur fort distingué et propriétaire de la pépinière du Vouldy à Troyes, plusieurs fleurs de Dahlia nouveaux obtenus en 1840 de ses semis.

Voici une description sommaire de cinq de ces Dahlia.

1. *Triomphe du Vouldy.* S'élevant à 1 mètre. Fleurs bombées de 12 centimètres de diamètre, à fleurons et demi-fleurons réguliers et tuyautés teints d'une jolie couleur pourpre-giroflée un peu bleuâtre, ayant chacun leur sommet blanc. Elles font un fort bel effet, se maintiennent longtemps, sont abondantes et très-constantes.

2. *Charbonneau Dieuzet.* Plante haute de 1 mètre 80 centimètres. Fleur pourpre violacé avec les pointes des fleurons et demi-fleurons rose carné, large d'un décimètre. Les demi-fleurons sont tuyautés et mucronés. Ce Dahlia fait un bel effet, mais il est moins florifère que le précédent.

3. *Baron Gauthrin.* S'élève à 1 mètre 80 centim. Sa fleur a un diamètre de 14 centimètres à demi-fleurons rouge vermillonné, terminés au sommet par une macule blanc jaunâtre. Pour être constant ainsi que le précédent, ce Dahlia doit être planté dans un terrain très-maigre.

4. *Général Bugeaud.* Plante de 1 mètre 20 centimètres, multiflore, fleurissant de bonne heure. Fleurs

de 14 centimètres de largeur à fleurons tuyautés et à demi-fleurons larges à la circonférence, teints d'une vive couleur rouge pourprée se dégradant vers leur pointe qui est jaune tendre. Il est très-constant.

5. *Rousselon*. Très-multiflore, constant. Fleurs de 9 centimètres de diamètre; demi-fleurons larges, teints de pourpre foncé se dégradant jusqu'au rose et se terminant au sommet par une macule blanc carné.

Outre ces variétés remarquables, M. Baltet-Petit m'annonce qu'il en possède plus de vingt autres nouvelles, et de ses gains, tant unicolores que de diverses couleurs et panachées, qu'il trouve assez belles pour les joindre à sa collection qui est une des plus nombreuses et des mieux choisies.

Tous ces gains étant des produits de 1840, cet horticulteur s'étonne d'en avoir autant obtenu dans un semis qui n'excédait pas quatre cents, tandis que depuis vingt-cinq ans qu'il sème en ce genre et en bien plus grand nombre, il n'avait eu aucun succès.

Il pense devoir attribuer cette réussite aux soins qu'il a apportés dans le choix des graines. Ce sont d'abord des fleurs d'automne qu'il a marquées et réservées pour porte-graines, parce qu'il pense que la chaleur du soleil en été n'est pas aussi favorable que les rayons d'automne à la véritable coloration du Dahlia, et qu'elle leur donne une exaltation de couleur qui ne se reproduit pas.

Il attribue ensuite aux qualités du sol une influence très-grande sur le développement des éléments de coloration. Ainsi il a remarqué que pendant les vingt-cinq années où il s'est constamment occupé de semis de Dahlia, il avait toujours pris soin de repi-

quer ses jeunes plants dans une terre douce, parfaitement émiettée et très-substantielle; et rien ne répondait à son attente. En 1840, au contraire, il a fait conduire sur plusieurs parties de son établissement des terres provenant de la démolition des remparts de Troyes et qui n'avaient pas produit depuis des siècles. Ces terres étaient amoncelées en forme de petits monticules, et se trouvaient à cause de cela peu pénétrées par les eaux pluviales, tandis que pendant l'hiver la gelée atteignait toute leur épaisseur, qui ressentait également pendant l'été une forte influence de la chaleur. C'est sur ces terres rapportées, que ses plants de 1840 ont été repiqués, et c'est là qu'il a obtenu tant de variétés, surtout à panachures. Car outre celles qui, par leur duplicature, leur forme et leurs couleurs, sont dignes d'être conservées, il en avait un assez grand nombre à fleurs simples et semi doubles, qui se trouvaient également panachées de blanc, de jaune, etc.

Il fait remarquer, au reste, qu'il existe une grande différence dans les éléments constitutifs des terres dont il parle avec celles qu'on irait chercher dans la profondeur d'une tranchée.

J'ai cru devoir consigner ici ces observations qui peuvent être de quelque utilité aux personnes qui s'occupent du succès des Dahlia.

Rousselon.

ORANGERIE.

PELARGONIUMS NOUVEAUX.

Variétés remarquables obtenues en 1841, *par* M. Lémon, *rue des Noyers, à* Belleville.

Agnès. Fl. grandes, blanc pur, macules rouges, palmées de feu.

Alzire. Fl. gr.; pét. sup. beau rose vif, macule brune veloutée, palmée de feu; les inf. rose satiné.

Amazone. Fl. gr.; pét. sup. rose tendre fortement maculés de brun velouté, avec une palme carmin vif, les inf. carnés satinés, légèrement veinés de pourpre.

Bayard. Fl. gr., arrondies; pétales supérieurs amarante velouté, maculés de noir; les inf. pourpre vif avec reflets; fond tirant sur le bleu.

Brennus. Fl. très-gr., lilas pourpré, forte macule brune palmée.

Cassius. Fl. gr.; pétales supérieurs pourpres, forte macule palmée, noir velouté, flammée d'amarante; les inf. rose tendre.

Castalia. Fl. gr., blanc pur, forte macule violet noir, palmée de violet pourpre.

Cérès. Fl. très-gr., rose aurore satiné, forte macule brune veloutée.

Charles-Quint. Fl. gr.; pét. sup. occupés presque en entier par une macule brune veloutée, palmée de pourpre; les inf. rose pourpré satiné.

Cléopâtre. Fl. gr., amarante pourpré; pét. sup. maculés de noir.

Columbus. Fl. très-gr., bien faites; pét. sup. rose amarante, grosse macule brun velouté; les inf. rose pourpré, satiné.

Danaë. Fl. gr., blanc légèrement carné, macules rouge vif palmé de feu.

Fabricius. Fl. très-gr., bien faites; pétales supérieurs rose amarante satiné, maculés de sang brun; les inf. rose pourpré satiné.

Incomparable. Fl. très-gr.; pétales supérieurs carnés, fortement maculés de brun palmé de rouge-sang; les inf. carnés, satinés. Variété superbe et très-distincte.

Maria Léonida. Fl. gr. arrondies, blanc pur; pétales supérieurs fortement maculés de violet noir, palme violette.

Marie-Stuart. Fl. gr.; pétales supérieurs rose carminé, presque entièrement occupés par une macule brune veloutée, palmée de carmin; les inf. beau rose tendre, satinés avec une macule carmin au centre. Ce pelargonium est le premier de son genre; il est superbe.

Mazeppa. Fl. très-gr. arrondies; pétales supérieurs pourpre brun velouté, liseré de blanc; les inf. blanc pur, striés de brun.

Miss Moon. Fl. gr.; pétales supérieurs rose vif, forte macule arrondie, roux brun velouté; les inf. rose tendre.

Niphetos. Fl. très s gr. amarante clair, macules brunes.

Pindarus. Fl. gr.; pét. sup. amarante ponceau,

maculés de noir; les inf. amarante clair à reflets bleus.

Rachel. Fl. gr.; pétales supérieurs rose vif, fortement maculés de brun et entièrement striés de pourpre; les inf. rose tendre, souvent tachés de roux brun au centre.

Triomphant. Fl. gr.; pétales supérieurs rose tendre, forte macule brune palmée de rouge-sang; les inf. blancs à la base, roses au sommet, forme parfaite, variété remarquable.

Vénus. Fl. gr., blanc légèrement carné et satiné; pétales supérieurs fortement maculés de brun velouté avec palme rouge transparent.

Vesta. Fl. très-gr., rose coccinė brillant; pét. sup. maculés de sang.

Virgile. Fl. très-gr.; pétales supérieurs amarante, ponceau satiné, maculés de noir velouté; les inf. amarante pourpré satiné.

Variétés remarquables qui se trouvent chez M. Chauvière, rue de la Roquette, 104, à Paris.

Gains anglais.

Warrior. Fl. gr., écarlate mêlé d'orange; macule nette, pourpre noir, centre blanc très-beau.

Rosa-Bella. Fl. gr., coloris brillant cerise clair, légèrement maculé de pourpre strié blanc.

Purpurea grandiflora. Fl. gr., violet clair pourpré; pétales supérieurs fortement maculés de pourpre noir.

Cerito. Fl. gr., cerise mêlé de vermillon très-brillant; pétales supérieurs maculés de pourpre foncé très-net.

Lady Douro. Fl. gr., rose pâle; pétales supérieurs presque entièrement recouverts d'une macule pourpre superbe.

Nymph. F. Fl. gr., fond blanc pur; pétales supérieurs roses, macule pourpre, entourée de rose vif; les inf. tachés de rose superbe.

Prince Albert. Fl. gr., fond blanc nuancé de rose, macule noire, flammée.

Sultan. Fl. gr.; pét. sup. rouge cerise, amarante ponceau, macule pourpre noir velouté; les inf. ponceau clair très-beau.

Gains obtenus par M. Chauvière.

Cœlina. Fl. gr., couleur de chair, macule pourpre foncé, entourée de carmin vif.

Chevalier de Pinieux. Fl. gr.; pét. sup. rose foncé, presque entièrement recouverts d'une macule pourpre noir velouté, entourée de carmin; les inf. rose tendre lilacé.

Marie de Médicis. Fl. gr.; pét. sup. rose foncé, très-grande macule pourpre noir flammé; les inf. carné rose.

Enchanteresse. Fl. gr., blanc carné; pét. sup. entièrement recouverts d'une macule pourpre noir, entourée de rouge carmin très-beau.

Roi des Blancs. Fl. très-gr., blanc pur; pét. sup. fortement maculés de pourpre noir violacé.

Duchesse de Nemours. Fl. gr., rose tendre carminé, centre blanc; pét. sup. maculés de pourpre noir; superbe.

Gloire de Paris. Fl. gr., couleur de chair; pét. sup. entièrement recouverts d'une macule noire, entourée de cramoisi velouté.

Calypso. Fl. moyennes, blanc pur ; pét. sup. fortement maculés de pourpre velouté ; les inf. tachés de carmin violacé.

Le Pelargonium Anaïs Chauvière, qui a été figuré dans notre précédent numéro, et dont nous avons annoncé la vente par souscription, est fixé au prix de 20 fr. Il sera livrable en bons pieds, lorsque M. Chauvière aura réuni 80 souscripteurs. JACQUIN jeune.

LUBINIA. VENTENAT. SPRENGEL. Syst. Végét., t. 1, pag. 572. Primulacées. JUSS. Pentandrie monogynie. LIN.

Caractères génériques. Calice de cinq parties, corolle en roue à cinq divisions ; cinq étamines à filaments adnés au tube, stigmate un peu obtus ; capsule comme sans valves à une loge polysperme.

LUBINIE POURPRE BRUN. *Lubinia atropurpurea.* LINK. SPRENG. SUIT. au Bot. cultivateur inéd. H. BERL. 27.

Racine vivace traçante, émettant plusieurs tiges cylindriques, glabres, simples, un peu sillonnées dans le haut, et pouvant s'élever de trois à cinq décimètres, garnie dans toute sa hauteur de feuilles alternes, ou éparses, quelquefois comme verticillées par trois, sessiles, lancéolées, ou comme spatulées dans le bas, très-entières sur les bords, glabres, sans points, plus pâles en dessous où elles sont veinées. Fleurs nombreuses, en épis terminal penché ; pédicelles plus longs que les bractées, d'un pourpre brun, ainsi que les calices, qui sont de moitié plus courts que la corolle ; celle-ci est à tube court, divisé en cinq pétales érigés, non ouverts, comme obtus, d'un beau pourpre ; cinq étamines, de la même couleur que les

Pl. 41



LUBINIE *à fleurs pourpres*

Lubinia atropurpurea.

Pl. 42



PHILIBERTE *à grandes fleurs*

Philibertia grandiflora

pétales, insérées au sommet du tube à la base de chacune des divisions, plus longues que la corolle ; un style pourpre, saillant avant l'anthère, plus court que les étamines pendant la floraison.

Lieu originaire, le cap de Bonne-Espérance ; introduite en Angleterre en 1820, et beaucoup plus tard en France ; car il n'y a que quelques années qu'on la voit dans le commerce de Paris, et je crois qu'elle y a été introduite par M. *Loth*, jardinier fleuriste, rue Fontaine-au-Roi, à Paris. On la trouve aussi chez MM. Cels, Jacquin, etc.

On la multiplie facilement par la séparation de ses racines ; on peut aussi en faire des boutures qui s'enracinent assez aisément ; la terre de bruyère pure lui convient, et en été les arrosements ne doivent pas lui être épargnés ; elle n'est pas délicate et passe fort bien l'hiver sous châssis froid, ou sur les fenêtres d'une bonne orangerie ; pendant la belle saison une exposition à demi-soleil lui est favorable.

C'est une assez jolie plante qui doit trouver place dans les jardins des amateurs, et qui ornera les plates-bandes où on rassemble les plantes d'orangerie en été. JACQUES.

PHILIBERTE A GRANDES FLEURS. *Philibertia grandiflora*. HOOK. (*Voyez* la planche.) De la famille des Apocynées, JUSS.

Plante vivace, sous-ligneuse, volubile et grimpante, à tiges et rameaux grêles, presque filiformes, lisses, verts, à feuilles cordiformes, pubescentes, d'un vert frais, espacées deux à deux, opposées le long des tiges et rameaux, pétiolées. Fleurs en grappes de cinq à six axillaires et nombreuses. Corolle large de

plus de 3 centimètres, monopétale à limbe cupulliforme à cinq dents, panachée et tigrée de pourpre intérieurement sur un fond jaunâtre, couverte d'un duvet blanc à l'extérieur. Au centre de la corolle sont cinq gros nectaires entourant les organes sexuels. Le calice est monophylle, à cinq divisions aiguës, velues, ainsi que les pédicelles. Cette jolie plante, qui forme d'élégantes guirlandes couvertes de fleurs, est cultivée chez M. Chauvière, rue de la Roquette, 104, qui a bien voulu nous fournir le modèle. Elle ne peut manquer de trouver de nombreux amateurs. Il lui faut une terre légère ordinaire; et elle produit d'autant plus d'effet qu'elle est plantée en pleine terre dans une serre tempérée qui lui est nécessaire, et dont elle est un ornement fort remarquable. Elle existe aussi à Charonne dans les cultures de MM. Jacquin frères. Elle fleurit d'août en septembre.

UTINET.

ALSTROEMÈRE DE LOTH. *Alstrœmeria Lothiana.* (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 118 de ce journal, année 1832-1833.)

Cette charmante plante est une variété obtenue par M. Loth, excellent horticulteur, rue Fontaine-au-Roi, 33, des *alstrœmeria rosea* et *hœmantha*.

Tige s'élevant de 65 à 75 centimètres, cylindrique; feuilles linéaires aiguës longues de 11 à 12 centimètres, lisses en dessus, légèrement tomenteuses en dessous, se contournant, presque sessiles. Fleurs en panicule terminale munie à sa base de plusieurs bractées linéaires, semblables aux feuilles, mais plus petites. Périanthe à six divisions connivent, tubulé, vert à sa base, ensuite blanchâtre le long du tube; les



ALSTRÆMÈRE DE LOTH

Alstræmeria Lothiana.

trois divisions extérieures blanches à leur naissance et jusqu'à la moitié de leur limbe, ensuite d'un beau jaune d'or, marqué de pourpre et de stries de même couleur au sommet des deux latérales. Elles sont longues de 5 centimètres, un peu spatulées et larges de 3 centimètres dans leur plus grande dimension, réfléchies à l'extérieur. Les trois divisions intérieures sont : les deux supérieures longues de près de 6 centimètres, lancéolées, mucronées, plus étroites et moins réfléchies, toutes également d'un beau jaune d'or jusqu'aux deux tiers de leur longueur à partir du sommet, blanches ensuite; ce jaune d'or est rehaussé par deux lignes longitudinales pourpres qui occupent le centre, et par des stries de même couleur qui vont en s'élargissant du centre aux bords. L'inférieure est plus large, blanche à sa base, et jaune d'or uniforme au sommet. Étamines à filets blancs recourbés au sommet, à anthères violacées, plus courtes que les divisions du périanthe, ainsi que le style qui est trifide et érigé. La fleur ouverte a 5 centimètres de largeur. La panicule est formée de plusieurs pédoncules biflores. Il y a toujours six ou huit fleurs ouvertes, et dont la floraison, qui se montre en juin, dure assez longtemps.

Cette plante, qui fait un effet magnifique, se cultive en terre de bruyère et en serre tempérée près du jour. Il lui faut peu d'arrosement. On la multiplie par la séparation de ses racines tuberculeuses.

UTINET.

GLOXINIA. L'HER. Didynamie angiospermie. L. Gesnériées. Juss.

Caractères génériques. Corolle irrégulière pres-

que campanuliforme, ventrue à sa base, à limbe divisé en cinq lobes inégaux; calice à cinq divisions et trois bractées à sa base; quatre étamines didynames fertiles, une cinquième en rudiment. Stigmate à deux lames; capsule ligneuse ovale.

Gloxinie a très-grandes fleurs. *Gloxinia maxima*. Hort. angl. (*Voyez* la planche.)

Plante vivace, à racines tuberculeuses; tiges presques nulles, herbacées, succulentes; feuilles assez larges, ovales, opposées, crénelées et velues, à pétiole court. En été, fleurs grandes, un peu comprimées vers le haut, d'un blanc bleuâtre, avec une large macule d'un bleu vif et intense en dedans de la partie inférieure de la corolle. Elles sont nombreuses, terminales, et portées solitairement sur un pédoncule long de 11 centimètres. Elles sont velues ainsi que toutes les parties de la plante.

Cette belle plante que nous avons reçue d'Angleterre pendant l'automne 1840, est une jolie décoration pour les serres chaudes où elle tient un rang honorable parmi ses congénères. Elle a besoin de rester sous verre toute l'année, en lui donnant de l'air pendant les chaleurs, autrement elle languit et fleurit mal. On peut néanmoins la conserver en serre tempérée dans une place très-sèche; mais au printemps il faut la rempoter et la rentrer en serre chaude, ou placer son pot sur une couche chaude sous châssis où elle fleurira également. On la cultive en terre de bruyère, en l'arrosant souvent pendant sa végétation, et presque jamais pendant l'hiver durant lequel elle perd ses feuilles. On la multiplie de boutures faites avec ses branches et ses feuilles sur couche chaude. On peut aussi la reproduire par le semis de ses graines, qui,



GLOXINIE *à très grandes fleurs*
Gloxinia maxima.

toutefois, sont sujettes à jouer, mais peuvent donner naissance à des variétés intéressantes.

Jacquin aîné.

Note sur la floraison et la fructification du Musa sinensis *ou* Cavendishii.

Cette plante, dont l'introduction date en France de 1836, a donné ses premiers produits à Paris, vers la fin de 1839, dans une des grandes serres chaudes du Muséum; d'autres sujets ont aussi fructifié depuis dans divers établissements de Paris. Il est à peu près certain qu'il n'y a que son accroissement complet qui détermine la floraison; car on a déjà obtenu des fleurs en toutes saisons, mais sur des plantes à peu près de même force. On peut, toutefois, accélérer leur épanouissement en donnant au pied la nourriture et les soins convenables. Lorsque la fleur se dispose à paraître, elle est précédée par une feuille beaucoup moins grande que les autres. Celle-ci se développe également du centre; elle reste droite, et son pétiole est plus ouvert que ceux des autres feuilles. Il en sort peu de temps après une espèce de cône d'un vert lisse terminé en pointe et formé du rassemblement des spathes. Il croît peu à peu en se penchant du côté de la lumière et se colorant de pourpre. Lorsqu'il a passé la position horizontale, les spathes commencent à se détacher et à se rouler en dehors. Elles sont d'un pourpre violet à l'extérieur et lavées légèrement de blanc; l'intérieur est de couleur chamoisée formant de petites cloisons transparentes; elles sont demi-amplexicaules, et leur forme est concave; elles se relèvent et laissent voir les fleurs

placées à leurs aisselles sur deux rangs et au nombre de seize à vingt-quatre dans les supérieures, et dix à seize dans les inférieures. Placées au sommet des ovaires, elles sont d'un jaune clair et deviennent grisâtres en vieillissant. Les spathes se fanent trois ou quatre jours après leur épanouissement, et tombent au bout de cinq ou six jours. Les ovaires ont la grosseur du doigt lors de la floraison ; ils sont d'un vert tendre, et ils conservent cette couleur jusqu'à leur entier développement, qui n'a lieu qu'après six à sept mois. Leur forme est allongée, et devient anguleuse et presque arrondie à l'époque de la maturité. Il n'y a que les huit ou dix premières spathes qui contiennent des fleurs dont les ovaires prennent de l'accroissement ; les autres, qui continuent toujours à se développer pendant la croissance des fruits, et même après la maturité, ne contiennent que des fleurs moins grandes et dont les ovaires ne profitent nullement, de sorte qu'à la suite du régime, nom que l'on donne à la réunion des fruits, il pend une prolongation d'épi desséché, long de 50 à 60 centimètres, et encore terminé par un petit cône de la grosseur d'un œuf de cane et de couleur pourpre brun.

Lémon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le n° d'août 1836.)

SUITE DU GENRE *Opuntia*.

§ IX. TIGE ARTICULÉE, ARTICULATIONS PLUS ÉPAISSES, DIVARIQUÉES.

51. OPONTIE SOUFRÉE. *Opuntia sulphurea*. GILL. HORT. DYCK. p. 360.

Originaire du Chili.

Articles droits, convexes, d'un vert gai; aréoles assez rapprochées; épines de deux formes sortant d'un tomenteux pâle, les supérieures, d'un pourpre foncé, très-petites, rassemblées en pinceau, 6 à 12 inférieures, allongées, aciculaires, blanches, pourpres au sommet, une centrale très-longue.

Articles de 6 centimètres de long sur presque autant de large, très-épais; fleur couleur soufre.

β. *major*; MONV. OBSERV.

γ. *pallidior*; MONV. OBSERV. *an species propria?*

§ X. TIGE ARTICULÉE, A ARTICULATIONS CYLINDRIQUES OU PRESQUE CYLINDRIQUES, A RAMEAUX DIVARIQUÉS, BUISSONNANT.

52. OPONTIE ORANGÉE. *Opuntia aurantiaca.* GILL. BOT. REG. t. 1606. OTTO's G. Z. 1833. No. 44. S. 349.

Originaire du Chili.

Articles linéaires, ou linéaires lancéolés, divariqués, comprimés au sommet, ronds à la base, entièrement verts, marqués d'une macule rouge autour des aréoles; aréoles grandes, convexes, d'un blanc tomenteux; épines inégales, 3 plus longues, roides, brunes, divergentes, 2 ou 3 inférieures, blanches, courtes, sétiformes.

Articles de 2 centimètres de large sur 12 à 18 de long, épines de 3 centimètres; feuilles petites, aiguës, rouges.

Fleurs solitaires, jaunes; étamines blanches, disposées en cylindre plus court que les pétales.

Style saillant, 7 stigmates verdâtres.

53. OPONTIE DE CURAÇAO. *Opuntia curassavica.* MILL. Dict. ed. 8. n. 7. HAW. Syn. p. 196. *Cactus curassavicus.* LINN. WILLD. *Opuntia minima americana spinosissima.* BRADL. Succ. 1. p. 5. t. 4.

Originaire de Curaçao et Saint-Thomas.

Presque droite; articles grêles, comprimés, cylindriques, ventrus, très-divariqués, d'un vert foncé; aréoles rapprochées, d'un blanc tomenteux, laineuses; 3 à 5 épines inégales, fauves, ensuite blanches, droites, très-aiguës, piquantes.

Articles de 12 à 25 centimètres de longueur sur 18 à 25 de large. Épines de 1 à 1 centimètre et demi

de long, feuilles rougeâtres, courtes. Fleurs jaune sale.

β. *media*. γ. *minor*. δ. *longa*. Variétés, les deux premières plus petites et la dernière plus grande.

54. Opontie grêle. *Opuntia fragilis*. Haw. Suppl. p. 82. *Cactus fragilis*. Nutt. Gen. Am. 1. p. 296. *Opuntia Sabinii*. Hort.

Originaire de l'Amérique septentrionale dans les déserts du Missouri.

Articles courts, comprimés, un peu arrondis, grêles; épines variant beaucoup par le nombre, droites, ouvertes, blanches, non courbées, les jeunes environ d'un centimètre.

Articles presque cylindriques, divariqués ou ovales, comprimés, 6 à 9 centimètres de long sur 2 à 4 de large; aréoles touffues, placées sur les tubercules; 6 à 8 épines inférieures, étalées, de moins d'un centimètre de long, 6 à 8 supérieures et centrales, presque droites, plus fortes, d'un fauve pâle de 1 à 2 centimètres. Fleurs petites, au sommet des articles.

55. Opontie feuillée. *Opuntia foliosa*. Salm. Dec. Prodr. III. p. 471. *Cactus foliosus*. Willd. Enum. Suppl. 32. *Opuntia pusilla*. Haw. Syn. p. 195. Nec Salm. *Cactus pusillus*. Haw. In misc. nat. p. 189. *Opuntia histrix*. Hort.

Originaire de l'Amérique septentrionale.

Articles presque lancéolés, comprimés, branchus, d'un vert gai, les jeunes portant des feuilles, les vieux portant des épines, 1 à 2 épines allongées, fortes, d'un blanc jaunâtre, sortant d'un tomenteux jaunâtre.

Articles de 25 à 40 centim. de long sur environ

** Rameaux ovoïdes.

61. Opontie porte-épée. *Opuntia aoracantha.* Lem.

Articles rapprochés, ovoïdes, tuberculeux; les jeunes d'un vert olivâtre, ensuite cendrés, de 6 à 9 centim. de long, et 3 à 5 de diamètre; aréoles couvertes d'un gris tomenteux; épines de deux formes : les unes très-courtes, sétacées, d'un brun grisâtre; les autres très-fortes, droites, divergentes, inégales, tortillées en spirale et un peu aplaties, longues de 1/2 centimètre à 6 centimètres.

62. Opontie ovale. *Opuntia ovata.* Pfeif.

Originaire de Mendoze.

Articles verts, glabres, ovales; aréoles très-rapprochées, grandes, pulvinées, très-couvertes de laine jaune; 7 à 8 épines inégales, roides, droites, les jeunes fauvescentes, ensuite blanches.

Articles oviformes, de 4 centimètres environ de long sur 2 de large. Aréoles distantes de 1 centimètre; épines d'un 1/2 à 1 centimètre de long. Feuilles de 2 millimètres de long, vertes, presque coniques.

63. Opontie de Turpin. *Opuntia Turpini.* Lem. *Opuntia diademata.* Lem. *Cereus articulatus.* Pff. *Opunt. polym.* H. Angl.

Originaire de Mendoze.

Articles presque sphériques, tuberculeux dans la jeunesse, de 3 centimètres de haut sur 2 de large, les vieux plus épais, de la grosseur d'un œuf de pigeon; aréoles petites, presque rondes, couvertes de laine grise courte; épines biformes, les unes nombreuses enfoncées dans la laine et groupées en pin-

ceau, d'un violet foncé, de 2 à 3 centimètres de longueur; les autres une ou deux longues de 3 centimètres (la postérieure moitié plus petite), foliacées, blanches maculées de brun, flexueuses et molles, noirâtres au sommet, disposées au sommet de l'article en diadème.

64. Opontie chauve. *Opuntia calva.* Lem. *Cereus articulatus.* Pfeiff. *Op. articulata.* Hort. Ber. Otto's Gz. 1833. *Opuntia polymorpha.* Hort. Angl.

Originaire de Mendoze.

Presque droite; articles presque sphériques, larges, verts, tuberculeux; aréoles grandes, munies de faisceaux de soies brunes rassemblées en pinceau, et de 1 à 2 épines larges, flexibles, fauves.

Articles de 3 à 5 centimètres de large; épines de 6 centimètres de long, de 1 à 2 millimètres de large à la base.

*** Rameaux presque ronds.

65. Opontie a épines couleur d'ivoire. *Opuntia eburnea.* Lem.

Articles ovales, très-rapprochés, de 3 à 6 centimètres de haut sur 2 de large; aréoles rondes, distantes de 1 centimètre environ, garnies de tomenteux fauve, très-court; épines de deux formes; les unes piliformes, jaunes, rassemblées au-dessous des aréoles en pinceau; les autres divariquées, inégales, d'un blanc transparent et brillant, au nombre de 8 à 10, dont 6 ou 8 de 1 à 2 centimètres, 3 ou 4 de 3 centimètres.

66. Opontie ridée. *Opuntia corrugata.* H. Ang. Hort. Dick. p. 360.

Articles droits, cylindriques, atténués de part et

d'autre, d'un vert gai; aréoles très-rapprochées; épines biformes, presque radiantes, sortant d'un tomenteux pâle; les supérieures sétacées très-petites, fauvescentes, 6 à 8 inférieures allongées, aciculaires, blanches.

Articles de 4 centimètres de long sur 1 à 1 1/2 de diamètre, droits, facilement caducs, brillants, très-épineux. Épines de 1 à 1 centimètre 1/2 de long. Feuilles petites, roses.

Après avoir décrit les espèces des différents genres de la famille des cactées, il nous reste à faire connaître la culture qui leur convient; nous nous empresserons de la publier dans les numéros prochains.

F. Cels.

JARDIN FRUITIER.

Abricot de Neuilly. (Voy. la planche.)

Dans un semis fait en 1835 de noyaux récoltés sur un abricotier blanc, probablement hybridés par un abricotier pêche qui se trouvait son voisin, M. Giraut, dit Larose, ancien jardinier de l'impératrice Joséphine, et dont j'ai déjà, dans ces Annales, signalé le zèle pour les semis, a obtenu l'arbre dont nous offrons à nos lecteurs les fruits dessinés.

L'arbre que j'ai vu franc de pied est vigoureux, à rameaux pourpre foncé, à feuilles bien développées, ovales, pointues, dentées et surdentées, d'un beau vert foncé, un peu plus pâle sur la page inférieure, à nervures un peu saillantes et jaunâtres en dessous. Deux glandes globuleuses noirâtres sont situées au sommet du pétiole, qui est pourpre foncé, et une



ABRICOT *de Neuilly*

troisième très-saillante est placée aux deux tiers de sa longueur.

Fruit mûrissant à la mi-juillet, de forme ovale aplatie, haut de 6 centimètres et large de 5, à peau colorée d'un jaune rougeâtre, fortement teintée du côté du soleil de pourpre foncé, marbré et tiqueté de même couleur. Elle est couverte d'un duvet gris blanc. La chair est douce, parfumée, vineuse et très-bonne. Le noyau est ovale, aplati, assez lisse en dessus et renfermant une amande amère.

Cet abricot qui, par son volume et ses qualités que la greffe améliorera probablement encore, m'a paru mériter d'être signalé aux amateurs, va être mis en multiplication par M. Larose, et pourra être livré au printemps de 1843.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que j'avais encore vu, chez ce même cultivateur, quelques abricots de semis qui sont à leur quatrième année et viennent de fructifier pour la première fois. Parmi eux il en est un dont je parlerai plus tard, parce que les fruits, d'une assez belle apparence, ne sont pas encore mûrs en ce moment, fin d'août. ROUSSELON.

POIRIER, variété dite *fondante des bois*.

Cette belle et très-bonne variété, que l'on dit avoir été obtenue à Deftingen, près de Gand, a été publiée par la Société d'horticulture de Rouen en 1839, sous la désignation *nouvelle gagnée à Heuze*, parce que c'était alors le seul nom qui nous fût connu et aussi parce que je n'avais point encore eu l'occasion de m'assurer de son identité avec la fondante des bois.

Maintenant que j'ai bien reconnu que la *nouvelle*

gagnée à Heuze n'est autre que la *fondante des bois*, il me semble convenable de lui restituer son nom, d'en donner une description plus complète et de la recommander aux amateurs de beaux et bons fruits.

Arbre vigoureux et fertile dont les branches et les rameaux, généralement nombreux, ont une direction verticale ou oblique ascendante.

Il forme de belles pyramides, même étant greffé sur cognassier, et doit être cultivé sous cette forme, ou bien en espalier, en contre-espalier ou en buisson plutôt qu'en plein air sur haute tige, au moins dans les endroits exposés au vent qui pourrait faire tomber ses gros fruits à queue mince avant le temps de la maturité.

Bourgeons un peu flexueux, notamment renflés à chaque gemme, lisses et sans stries à leur base. Au sommet, ils sont peu ou point flexueux, mais renflés sous les gemmes, et présentent en contre-bas de chacun 5 rudiments de stries dont les deux latérales sont très-fines, peu prolongées et peu apparentes. Celle du centre est une petite arête ou ligne de couleur différente du reste de l'épiderme plutôt qu'une véritable strie.

L'épiderme est pourpre-violet obscur, ou pâle, nuancé gris, parsemé de points et lenticelles gris-blanchâtres, arrondis ou ovales, assez nombreux et apparents.

Gemmes rapprochés, assez régulièrement espacés, coniques, aigus, ordinairement un peu comprimés à leur base et s'écartant peu du bourgeon ou rameau. Ceux de la base des pousses très-vigoureuses ne sont point comprimés, s'écartent davantage, et leur pointe

forme souvent avec le rameau un angle de 35 à 45 degrés. Tous sont d'un brun fauve, nuancé noir et gris.

Feuilles lancéolées, aiguës, plutôt petites que grandes; elles sont fermes, d'un beau vert, planes ou faiblement arquées ; leur plus grand diamètre est du tiers à la moitié de leur longueur.

Le pétiole est ordinairement blanc; sa longueur varie du quart aux 2/3 de celle de la lame. Les stipules sont longues, linéaires, subulées, ou presque filiformes, plus ordinairement droites que falciformes; la denture des feuilles est fine, régulière, peu profonde.

A la base des bourgeons vigoureux chaque gemme est souvent accompagné de 3 à 4 feuilles. Dans ce cas, les feuilles secondaires sont très-étroites, leur pétiole est long et mince, la lame se rétrécit à peu près également des deux bouts, et leurs bords ne sont que très-peu ou point dentés.

Fruit gros, ovale, turbiné ou oviforme, obtus; épiderme fin, d'abord vert, devenant jaune et abondamment marbré et ponctué gris fauve ou roux, fouetté et lavé rouge vif du côté frappé par le soleil. Autour du pédoncule et de l'œil l'épiderme ou peau est presque toujours entièrement roux ou fauve.

Pédoncule mince, brun, long de 25 à 35 millimètres, implanté dans une cavité assez large et profonde dont les bords sont arrondis et rarement bosselés.

OEil petit ouvert et régulier, placé dans une cavité très-large et peu profonde ou même sur un simple aplatissement de la tête du fruit.

Chair blanche, fine, très-fondante.

Eau abondante, très-sucrée, douce et parfumée.

Pepins longs, aigus, ordinairement brun pâle, souvent avortés, et alors les loges séminales sont dépourvues de cartilage et remplies de pulpe.

Les dimensions ordinaires de cette poire, excrue en plein air, sont 9 centimètres de haut sur 7 centimètres 1/2 ou 75 millimètres à son plus grand diamètre, lequel se trouve entre le premier et le deuxième tiers de la hauteur dans la direction de l'œil à la queue.

On peut avoir des fruits d'un volume moins considérable, mais aussi nous en avons récolté dont la hauteur atteignait 10 centimètres et le diamètre 85 millimètres.

La maturité a lieu généralement du 15 septembre au 20 octobre.

Cette précieuse variété me paraît devoir se conserver sans blettir un peu plus que beaucoup d'autres poires de la même saison.

Il paraît que l'existence de cette poire n'était point parvenue à la connaissance de M. Couverchel lorsqu'il a fait son excellent Traité des fruits, car il n'en parle pas.

PRÉVOST.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ÉRABLE A GRANDES FEUILLES, *Acer macrophyllum*. PURSH.

Cette belle espèce a l'écorce striée, mais d'une façon moins apparente que dans l'érable jaspé. Elle a encore, pour le port et le feuillage, qui est profondément

lobé, beaucoup de ressemblance avec l'érable Sycomore et l'érable plane. Elle a fleuri pour la première fois au Jardin du Roi, en avril 1841. La floraison a commencé le 15 de ce mois et a duré jusque dans les premiers jours de mai. Les fleurs jaunes et nombreuses sont disposées en longues grappes.

Ce bel arbre a poussé avec beaucoup de vigueur depuis l'époque de sa plantation, qui remonte à 1837. Il a aujourd'hui près de 8 mètres de hauteur. Jusqu'à ce jour il n'avait produit, à cause de son extrême vigueur, ni brindille, ni boutons à fleurs. Cette année nous avons obtenu pour la première fois des fruits ou samares qui tiennent le milieu entre les deux espèces précitées et ne seront mûrs qu'en octobre. Le semis de ces graines sera le meilleur moyen de reproduction, car jusqu'à présent les greffes en fente, en couronne et en écusson, quoique faites en saison convenable, sont toutes mortes après avoir repris et émis même quelques bourgeons. Toutefois on peut le multiplier de boutures faites sur couches, avec des jeunes branches de l'année, qui réussissent bien, et mieux encore de marcottes incisées, faites au printemps et même jusqu'en juin, pendant le moment de la première séve. Ces marcottes développent à l'automne de nombreuses touffes de racines.

Cette espèce, originaire du nord-ouest de l'Amérique septentrionale (la Californie), est encore rare dans les collections, quoique introduite en France depuis 1832. Sous notre climat elle pousse souvent pendant les premières années des rameaux vigoureux, qui à l'arrière-saison se sont allongés de 2 à 3 mètres. Ce développement leur est parfois funeste, car leurs pointes herbacées succombent sous les premières ge-

lées d'automne, ou sous le froid de l'hiver. On peut espérer de la préserver pendant les années où elle pousse de cette manière, en supprimant avant la mauvaise saison le tiers ou la moitié supérieurs de ces tendres rameaux. J'ai indiqué ce moyen, page 335 de ces Annales, année 1836-1837. Lorsqu'elle a atteint 5 ou 6 ans, sa végétation se modère, et elle ne perd plus aucun de ses rameaux. Ceux-ci, qui sont d'un vert cendré pendant l'été, deviennent rouges en hiver, et sont comme marbrés de stries blanchâtres.

C'est un arbre d'un bel effet, qui croît dans tous terrains et à toute exposition; cependant il doit se plaire davantage dans l'ouest et le midi de la France. Il paraît redouter la taille et les mutilations quelconques. Aussi est-il nécessaire de prendre la précaution de garantir les coupes de l'action de la gelée qui, en les atteignant, fait bientôt descendre la mortalité jusqu'à la tige. Il faut donc ne faire de suppressions qu'au printemps, lorsque cette intempérie n'est plus à craindre, et enduire les plaies d'onguent de saint Fiacre ou de cire à greffer. PÉPIN.

Greffe de la SAPINETTE BLEUE, dite aussi sapinette argentée (*abies alba*), sur l'épicéa (*abies picea*).

La sapinette argentée, greffée à certaine hauteur sur un épicéa garni de toutes ses branches sur la partie conservée, produit un effet remarquable par la différence de couleur des feuilles. Ces greffes sont d'une exécution et d'une reprise faciles.

Vers la fin de juin 1838, mon jardinier fit quelques greffes de sapinette argentée sur des épicéas.

Chaque greffe se composait de l'extrémité d'un bourgeon latéral, long de 5 à 7 centimètres, et quoiqu'il fût déjà tard pour le succès de la greffe herbacée, celles-ci ont toutes repris, mais n'ont pas poussé dans l'année.

En 1840 elles ont eu une belle végétation, se sont élevées de plusieurs décimètres et ont produit des bourgeons latéraux sur deux rangs opposés, résultat obligé de la disposition des boutons sur ces greffes lorsqu'elles étaient encore bourgeons latéraux d'un autre arbre.

Mais en terminant leur végétation de 1840, elles se sont couronnées de boutons verticillés, et cette année 1841, chacune d'elles, en continuant à élever sa tige, a produit de sa base plusieurs verticilles de bourgeons et forme maintenant un arbre tout aussi parfait que si la greffe eût été faite d'un bourgeon terminal.

Cette circonstance de bourgeons latéraux devenus tiges verticales et produisant des rameaux verticillés, comme le ferait autour de sa flèche un *abies* de semence, n'a rien de nouveau ni de rare.

Il n'est pas un homme qui, ayant vu et observé des plantations d'arbres résineux, ne puisse se rappeler en avoir remarqué quelques-uns dont la flèche, mutilée par un accident, a été complétement remplacée par un bouton ou par un rameau latéral.

Aussi n'en aurais-je point parlé si le pédantisme, qui souvent exige que l'on admette sans contrôle ses théories erronées, n'avait récemment nié et la possibilité de remplacer la flèche d'un *abies* par une branche latérale, et l'existence de faits cités à propos de cela par des hommes honorables.

Si, pour qu'un *abies* greffé devienne un arbre parfait, il était nécessaire que la greffe eût été faite avec l'extrémité d'un autre arbre qui, par cette mutilation, serait perdu sans ressource, il n'y aurait point multiplication de ces arbres par la greffe, mais il pourrait y avoir destruction, puisqu'on sacrifierait un arbre existant, assuré, pour faire une greffe dont le succès pourrait ne pas être certain. Ce serait enfin remettre en question, et sans motif, l'existence d'un arbre, et, dans le cas même de la réussite de la greffe, en retarder l'accroissement.

Mais heureusement il n'en est rien, et la multiplication des espèces du genre *abies* par la greffe est un fait acquis par l'observation et la pratique, en dépit des prescriptions de la haute science.

PRÉVOST.

SCUTELLARIA. LIN. Didynamie gymnospermie. L. Labiées. JUSS.

Caractères génériques. Calice très-court, à deux lèvres entières, dont la supérieure munie d'une petite écaille concave qui ferme l'orifice du tube en manière d'opercule, pendant la maturation des graines. Corolle à tube courbé à sa base et beaucoup plus long que le calice; à limbe divisé en deux lèvres dont la supérieure voûtée, avec deux dents à sa base, et l'inférieure plus large, échancrée. Stigmate à peine bifide.

TOQUE A GRANDES FLEURS. *Scutellaria macrantha*. FISCHER. (Voy. la planche.)

Plante vivace à racines sèches, fibreuses et noirâtres, à tiges hautes de 15 à 25 centimètres, quadrangulaires, à angles peu saillans, légèrement velues,



TOQUE *à grandes fleurs*

Scutellaria macrantha.

droites, quelquefois rameuses, à rameaux opposés en croix, feuilles opposées presque sessiles, ovales lancéolées, étroites, pointues, longues de 3 à 4 centimètres, glabres sur les deux faces, ciliées régulièrement de poils très-fins sur les bords.

Fleurs nombreuses opposées, solitaires, axillaires, se tournant souvent du même côté, terminant les rameaux en forme d'épis. La corolle est grande, monopétale, irrégulière, un peu velue, d'un beau bleu. La lèvre supérieure est plus longue, concave, creusée en voûte et courbée à son extrémité. La lèvre inférieure est un peu plus courte; le tube est étroit à sa base et va en s'élargissant vers le sommet. La corolle de cette espèce est la plus grande que je connaisse. Quatre étamines placées sur la lèvre supérieure, un style filiforme à style subbifide. Calice persistant. Quatre graines nues, ovales, arrondies, noires, situées au fond du calice.

Ce genre a beaucoup de rapports avec celui *Prunella* qui en est très-voisin. Il en diffère par un caractère qui lui est propre et qui consiste dans l'écaille saillante et concave attachée à la lèvre supérieure du calice et qui devient une espèce d'opercule qui recouvre l'orifice du calice pendant la maturité des graines.

Cette belle espèce originaire de la Sibérie, a été introduite de graines à Paris, en 1827, par M. Gay, secrétaire de la Chambre des pairs et qui les a reçues de son pays natal. Il les confia à M. Hardy, jardinier en chef du Luxembourg. C'est dans ce jardin que l'on vit fleurir cette plante pour la première fois en 1828. Elle formait alors un bout de bordures devant lequel s'arrêtaient avec admiration les amateurs et bota-

nistes qui venaient visiter en même temps d'autres plantes tout aussi nouvelles pour la science, et qui, recueillies en Sibérie et en Arménie, avaient fait partie du même envoi.

M. Hardy m'en donna un pied en 1828 pour l'école de botanique du Muséum d'histoire naturelle, et depuis lors je l'ai multipliée pour l'ornement des parterres, où elle fleurit abondamment de juin en juillet à toute exposition ; cependant celle du midi paraît lui convenir mieux. Elle veut une terre plutôt sèche qu'humide.

Cette plante n'aime pas à être tourmentée, c'est-à-dire qu'on ne peut pas, comme dans beaucoup d'espèces, diviser sa touffe et ses racines, surtout en automne, sans courir le risque de la perdre. Autant que possible, il faut la multiplier par graines qu'elle donne abondamment ou par boutures qui reprennent très-bien. Les graines doivent être semées en mars ou avril en terre légère, et on repique le jeune plant aussitôt qu'il est assez fort. Il n'est pas rare alors d'en voir fleurir en août et septembre de la même année, mais c'est surtout pendant la belle saison suivante qu'elle produit beaucoup plus d'effet ainsi que dans la plupart des plantes vivaces. On emploie pour boutures les petits rameaux qui ne marquent pas encore de boutons à fleurs ; on les plante au nord, à l'ombre, ou mieux on les plante en pots sur couche tiède en les couvrant d'une cloche pendant quelques jours.

Plantée en touffe isolée sur les plates bandes, ou en bordure dans les grands jardins, cette jolie plante produit également un effet admirable. Elle est encore peu connue, car je ne l'ai rencontréeque rarement, et



LOASE *à fleurs couleur de Brique.*
Loasa lateritia.

il n'y a qu'un petit nombre d'années qu'elle est cultivée en Angleterre. PÉPIN.

ORANGERIE.

LOASE A FEUILLES COULEUR BRIQUE, *Loasa lateritia*. BOT. MAG. *Caiophora lateritia*. DON. (Voyez la planche.)

Le genre *Loasa* n'est connu dans nos jardins que depuis douze à quinze ans, et l'on n'en cultive encore que trois ou quatre espèces. Celle qui nous occupe a été introduite en 1836 en Angleterre, et c'est de ce pays que M. Paillet, l'un de nos horticulteurs les plus distingués, l'a importée en 1838, sous le nom de *Loasa aurantiaca* qu'elle porte encore chez plusieurs cultivateurs. M. Paillet s'empressa de la multiplier par boutures, et dès le printemps de 1839, il en possédait en pots un assez grand nombre de pieds palissés sur de petits treillages qu'ils ornaient élégamment de leurs belles et singulières fleurs.

Le *Loasa lateritia*, originaire du Brésil, est sous-ligneux, à tiges volubiles garnies de petits poils fins qui sont rudes au toucher; les feuilles sont opposées, palmées, le plus souvent dentées profondément et quelquefois laciniées. Elles sont également velues, et particulièrement sur les nervures. En dessous de l'aisselle d'une feuille et souvent près d'un bourgeon et d'un côté seulement, se développe une fleur portée par un pédoncule long de 13 centimètres et demi à 16. Cette fleur est grande, solitaire, à cinq divisions creusées en gouttière d'un beau jaune orangé; les divisions calicinales sont laciniées et réfléchies sur le pédoncule.

Cette plante, multipliée de boutures, rentrées l'hiver en bonne serre tempérée, fleurit de très-bonne heure au printemps et prolonge sa floraison successive jusqu'aux gelées. Elle donne aussi facilement des graines, qui sont nombreuses, fines, roussâtres, fixées sur un trophosperme central roulé en spirale comme la capsule qui est longue de 9 à 10 centimètres, cylindrique et turbinée, et à surface munie de poils abondants et roussâtres.

Par leur moyen on la propage très-bien en les semant en mars sur couche chaude et sous châssis. On repique ensuite un ou deux pieds dans chaque petit pot, en terre meuble et légère, et du 10 au 15 mai on les dépote pour les mettre en place en pleine terre sans autre préparation. Une terre compacte et humide ne lui convient pas; mais à défaut de terre légère elle s'accommode bien de terreau de couche ou de terre de bruyère. Traitée ainsi elle fleurit depuis les premiers jours de juillet jusqu'à la fin d'octobre où les tiges s'élèvent de 2 mètres à 2 mètres 75 centimètres.

On peut la placer en pleine terre dans la bâche d'une serre au pied d'une colonne qu'elle enveloppe de ses tiges volubiles, ou lui donner pour soutien des fils de fer à l'aide desquels elle forme de jolies guirlandes. Elle produit aussi un charmant effet, ainsi que je l'ai déjà dit, plantée en pots et dressée sur un treillage. Comme les autres espèces elle veut peu d'arrosements, excepté pendant les chaleurs de l'été.

On connaît encore quelques autres belles Loases. Je citerai le *Loasa ambrosioïdes*, nouvelle espèce à grandes fleurs jaunes, et le *Loasa placei* égale-

Pl. 48



BORONIE *à feuilles dentelées*
Boronia serrulata.

ment nouveau et dont les fleurs plus petites sont d'un jaune clair. Il en est d'autres encore plus belles cultivées dans les jardins de l'Angleterre, et dont les fleurs nombreuses ressemblent un peu par leur dimension à celles des passiflores. Le *Loasa nitida*, Hook, originaire du Chili et qui existe dans les cultures parisiennes, depuis huit ou neuf ans, est aussi une espèce curieuse. Toutes ces plantes sont dignes d'être cultivées pour la décoration des jardins, il est seulement fâcheux que les poils qui les couvrent produisent, de même que dans les espèces d'un genre voisin (*Blumenbackia*), sur la peau qui en est piquée, des ampoules semblables à celles que font naître plusieurs orties, et particulièrement les *Urtica cannabina* et *baccifera*. Pépin.

Boronie a feuilles dentelées. *Boronia serrulata*. Smith. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 153 de ces Annales, année 1835-1836.)

Arbuste s'élevant de 75 centimètres à 1 mètre, à tiges rugueuses et rameuses, à rameaux de couleur verte pendant leur jeunesse, et grisâtres ensuite; feuilles persistantes, ovales, pointues, finement dentées, légèrement marginées de pourpre, sessiles et rangées sur deux rangs opposés le long des rameaux, imbriquées, scabres et d'un vert frais; elles sont lóngues de 13 à 20 millimètres, et larges de 10 environ; calice persistant, coloré, à quatre divisions peu apparentes; corolle de 20 à 22 millimètres de largeur, à pétales ovales, pointus, longs de 10 millimètres et larges de 7; huit étamines et un style court implanté sur l'ovaire.

La floraison a lieu de juin à juillet; les fleurs sont terminales, d'un rose tendre, réunies par groupes de cinq à six, à pédicelle long de 3 à 5 millimètres.

Ce joli arbuste, que je crois être originaire de la Nouvelle-Galles, appartient à la serre tempérée, où il faut le placer dans une situation aérée et exempte d'humidité. On le cultive en pot rempli de terre de bruyère, au fond duquel on a soin de mettre quelques tessons ou du gros gravier pour faciliter l'écoulement de l'eau dont on l'arrose, et qu'il est utile de ne pas répandre sur les feuilles, en un mot, il est assez délicat; on le multiplie de boutures faites au printemps et de marcottes. JACQUIN aîné.

BECKEA. GOERTN. Pentandrie monogynie. LIN. Myrtes de JUSS.

Caractères génériques. Calice à cinq divisions, cinq pétales, cinq étamines, un style; capsule à trois ou quatre loges, polysperme, couverte par le calice; graines peu nombreuses.

BECKÉE EFFILÉE. *Beckea virgata.* LOIS. DESL.

Arbrisseau à tiges droites, rameuses, rouges dans leur jeunesse, devenant grises dans un âge plus avancé, garnies de feuilles persistantes, opposées en croix, linéaires, glabres, d'un vert foncé en dessus, vert tendre en dessous, et exhalant une odeur forte quand on les froisse. Les fleurs sont disposées en ombelles axillaires; elles sont nombreuses, blanches et à odeur d'aubépine, et se succèdent depuis la mi-juin jusqu'en septembre.

Cet arbrisseau, dont l'introduction date de 1806, mérite d'être plus cultivé, car on le trouve rarement dans les collections; son port naturel est peu gra-

cieux ; il s'élance beaucoup, et se ramifie peu ; mais si on a soin, pendant les premières années, d'arrêter les rameaux qui tendent à s'élancer, on parvient bientôt à lui donner une forme agréable, et, lorsqu'il est à cet état, il suffit de le tondre une fois par an, et toujours aussitôt après la floraison, afin d'obtenir une floraison plus abondante l'année suivante.

Originaire de la Nouvelle-Hollande, il demande la serre tempérée ou une bonne orangerie en hiver ; on peut le mettre à demi-ombre en été, ou même à l'air libre ; il lui faut la terre de bruyère et des pots proportionnés à sa force ; on le multiplie de boutures étouffées ou de marcottes ; mais les semis sont un moyen aussi convenable, et les sujets sont plus vigoureux ; pour cela on sème en mars, ou avril, époque où la graine mûrit. Comme elle est très-fine, il ne faut que peu ou point la recouvrir de terre ; on sème en pots ou terrines, dont on trempe la terre entièrement ; on place les pots sous châssis et sur couche, sans les enterrer, et à l'abri des rayons du soleil, en ayant soin de les tenir constamment humides ; de cette manière, toutes les graines germent au bout de dix à douze jours. Lorsque le plant a quelques feuilles, on l'habitue à l'air et au soleil, et, au bout de deux mois, on peut le mettre à l'air libre en le tenant quelques jours à l'ombre. On ne les repique que le printemps suivant ; alors on les met nus dans chaque petit pot, et on les tient sous un châssis à froid jusqu'à ce qu'ils soient repris.

Il est utile d'ôter les graines que cet arbrisseau produit en quantité après la floraison ; sans cette précaution il n'est pas rare, lorsqu'il en est chargé, de le voir périr à l'époque de la maturité. LÉMON.

BIBLIOGRAPHIE.

PRATIQUE RAISONNÉE DE LA TAILLE DU PÊCHER EN ESPALIER CARRÉ,

par Al. Lepère, *dédiée à* M. le vicomte Héricart de Thury, *président de la Société Royale d'Horticulture de Paris* (1).

La taille du pêcher a toujours été une des opérations de l'horticulture qui a le plus occupé l'intelligence des praticiens et des amateurs de jardinage. L'excellence des fruits de cet arbre, le mérite qu'il y a à le diriger de façon à ce qu'il en fournisse beaucoup de beaux et de bons, et à ce qu'il forme sur les murs des jardins des tapisseries élégamment disposées, sont sans doute les raisons qui en ont fait un objet de prédilection et de soins. Ne nous étonnons donc point qu'il soit le sujet de tant d'ouvrages, et félicitons-nous-en, au contraire, car c'est le seul moyen d'arriver à avoir un livre vraiment utile et dont on puisse suivre les prescriptions avec une entière confiance.

L'œuvre de M. Al. Lepère atteindra-t-elle ce but, c'est ce que j'ose lui prédire, car jusqu'alors je n'ai rien vu qui me paraisse plus clair, plus précis et plus intelligible. Il n'y a même aucune nécessité pour le lecteur d'avoir quelques notions du pêcher et de la taille. En général, l'auteur a pris soin de tout dire, et le premier individu venu qui aura quelque intelli-

(1) Un vol. in-8° avec 4 pl. gravées. Prix : 4 fr., et 4 fr. 75 c. franc de port par la poste. A Montreuil-sous-Bois, chez l'auteur, rue Cuve-du-Four, 40 ; à Paris, chez Jacquin frères, quai de la Mégisserie, 14.

gence, et voudra y mettre de la bonne volonté, parviendra en peu de temps à tailler parfaitement un pêcher.

Ce qui rend ma conviction plus grande, c'est que j'ai vu de mes yeux les arbres taillés par M. Lepère, et que, par conséquent, je puis affirmer que tout ce qu'il dit est possible. D'ailleurs je ferai remarquer que les résultats qu'il proclame ne sont pas dus à un hasard favorable qui a pu le seconder à l'égard d'un seul arbre, ce sont dix, douze, quinze exemples parfaits qu'il peut montrer sur son propre terrain, sans compter ceux qui sous sa main habile n'ont pas moins bien réussi dans diverses propriétés particulières où leur taille lui est confiée. Enfin, pour convaincre mieux encore les amateurs de l'excellence de sa pratique, je les engage, quand ils iront à Montreuil, à examiner les pêchers d'un propriétaire voisin qu'il a été chargé de restaurer, pour lesquels la Société Royale d'Horticulture lui a décerné une médaille, et dont le bon état ne lui fait pas moins d'honneur que ses arbres neufs.

On peut donc hardiment parler d'un livre dans lequel un praticien aussi habile a raconté simplement ce qu'il fait, en appuyant sa méthode sur des principes raisonnés résultant de sa longue expérience, et dont le plus grand nombre est d'accord avec les bases de la physiologie végétale, tels que les ont posées les auteurs qui font autorité pour cette science. On aime à voir la pratique confirmer les théories savantes, de même que c'est un spectacle digne d'admiration que celui d'un homme, enfant de ses œuvres, qui trouve dans la contemplation et l'étude de la nature les règles auxquelles elle se soumet, et par

lesquelles il vient à bout de la gouverner à son gré.

Avant de donner à nos lecteurs une idée du travail de M. Lepère, je vais indiquer rapidement les modifications introduites par les auteurs les plus accrédités dans la forme primitive du pêcher en espalier. On sait qu'en effet, aussitôt qu'on voulut cultiver cet arbre, originaire de la Perse, on reconnut que, pour amener ses fruits à une maturité convenable, il avait besoin d'être adossé à un mur qui pût l'abriter en partie, et de là naquit la formation en espalier. Mais en même temps on reconnut que si dans une position semblable on l'abandonnait à ses dispositions naturelles, il devenait bientôt un assemblage de branches entièrement dénudées sur leur longueur, et terminées seulement par un faisceau de rameaux feuillés tendant toujours à s'éloigner de l'insertion des branches, et n'offrant qu'un aspect désagréable et des pêches rares et mauvaises. On comprit qu'il fallait le soumettre à une taille appuyée sur des règles particulières, et on imagina la formation qui prit le nom d'*espalier à la française*. Celle-ci consistait en cinq branches principales : L'une verticale au centre, et quatre autres, deux de chaque côté plus ou moins inclinées. Chacune de ces branches charpentières était garnie le mieux possible de branches à fruits. Le défaut de cette forme consistait dans la branche du milieu, qui en prolongeant verticalement le tronc attirait toute la séve à elle, et amenait en peu de temps le dépérissement des autres branches en commençant par les deux extérieures.

Les Montreuillais ont été les premiers à reconnaître le grave inconvénient de conserver à la séve son canal direct, et la taille dite *à la Montreuil*, si

longtemps en réputation, consiste à établir l'espalier sur deux ailes, formées chacune d'une branche mère, inclinée à l'angle de 90 degrés, et accompagnée de branches secondaires en dessus et en dessous; les deux ailes réunies formant à peu près un éventail, par le rapprochement des insertions des branches de la charpente.

Butret, dans un opuscule sur la taille du pêcher, a prétendu modifier la taille à la Montreuil, et n'a, à mon avis, fait qu'un travail insignifiant, à l'aide duquel on ne peut rien apprendre. Un jardinier célèbre, *Sieulle*, qui dirigeait les jardins du duc de Praslin, avait modifié la taille à la Montreuil, en ne taillant jamais les branches mères, et ne laissant jamais produire de bois inutile. Ce dernier point était obtenu par un éborgnage sévère qui dispensait de pincer et d'ébourgeonner plus tard. Cette taille, qui ne manque pas de mérite et qui a produit d'assez beaux arbres sous la direction de l'auteur, a le désavantage de ne fournir qu'un petit nombre de fruits, qui, il est vrai, sont un peu plus gros.

M. le comte *Lelieur*, dans sa *Pomone française*, après avoir indiqué comment il entend les diverses opérations qui, réunies, constituent la taille, a décrit la formation d'un espalier *à la Dumoustier*, occupant à neuf ans une étendue de 16 mètres. Il est composé de deux ailes établies sur une branche mère qu'il est difficile de reconnaître au milieu de l'empâtement que forment les insertions des autres branches qui l'accompagnent, tant en dessus qu'en dessous, et qui sont elles-mêmes munies d'une ou deux branches tertiaires. Je n'ai jamais vu d'arbre de cette forme, que certaines personnes désignent encore par la dénomi-

nation de *taille moderne*, et je félicite M. Dumoustier s'il est jamais parvenu à en dresser un pareil; mais ce dont je suis certain, c'est qu'un pêcher ainsi conduit ne peut durer longtemps, à cause de la grande surface qu'il garnit, de la multitude de branches dont il se compose, et parmi lesquelles, outre la difficulté de se reconnaître, il est impossible de maintenir une égale répartition de séve. Un tel arbre est un problème à résoudre, et bien fait pour justifier la croyance que la taille et la conduite du pêcher présentent des difficultés extrêmes. Au reste, il faut reconnaître que l'auteur a fait preuve de talent et de connaissances; mais, malgré tout son mérite, je doute encore que, sans autre guide que son livre, il soit possible d'arriver à bien tailler un pêcher *à la Dumoustier*, formation à laquelle cependant il a donné la préférence.

Plus récemment a paru un *Cours de taille des arbres fruitiers*, par M. Dalbret, dans lequel le pêcher tient la plus grande place. La formation préconisée par l'auteur est celle en espalier formé sur deux ailes, composée chacune d'une branche mère inclinée à 45 degrés, garnie en dessus de branches à fruits seulement, et en dessous de trois branches secondaires, dont l'inférieure a deux ou trois pattes ou branches tertiaires, et la supérieure une seule. Le but de l'auteur est probablement d'éviter d'être dominé par les branches du dedans, puisqu'il n'en établit pas, et d'entretenir plus facilement, par ce moyen, la séve dans les dessous. Mais, outre que cette forme restreint la production des fruits, elle est désagréable à l'œil. On ne peut la juger, au reste, que par la figure; car je n'ai jamais vu un arbre ainsi dressé, pas plus que je n'ai rencontré quelqu'un qui ait eu cet avantage. Il

est à croire, en effet, qu'une semblable formation n'a pas trouvé d'amateurs, puisque nulle part on ne voit de pêchers soumis à cette forme; aussi doit-on penser que ce livre, écrit sans méthode et d'une façon obscure, n'a dû son succès qu'à la position de l'auteur, ancien préparateur des leçons du savant Thouin, auquel il doit ce qu'il peut y avoir de bon dans son ouvrage, de même que les planètes qui se meuvent autour du soleil empruntent leur éclat à ses rayons.

M. Lepère, né à Montreuil, a commencé de bonne heure à s'occuper du pêcher. A force d'en étudier la végétation, il en a compris les effets, et, passionné pour la culture de cet arbre, il a mis à profit toutes les améliorations dont il a été témoin. Ainsi, séduit par la forme carrée à laquelle un cultivateur de Montreuil, nommé Charles-Étienne Bausse, a le premier soumis le pêcher, il a adopté cette formation en la débarrassant de tous les défauts qui y existaient, de l'aveu même de l'inventeur.

Rien de plus simple que cette forme, telle que l'a décrite M. Lepère. L'arbre est établi sur deux branches mères convenablement inclinées, et accompagnées en dessous de trois branches secondaires, et d'un pareil nombre en dessus; en tout, quatorze branches. Toutes sont dressées en cordons très-droits et garnies d'un grand nombre de petites branches, ou branches à fruits. Pour arriver à cette formation, l'auteur a fait connaître le pêcher et son mode de végétation; il nous apprend ce que sont les boutons ou yeux, les bourgeons, les rameaux, les branches à bois et à fruits, leurs fonctions et les divers traitements dont ils sont l'objet. Il est curieux de suivre avec lui le développement des deux premiers yeux de

la greffe qu'on voit successivement devenir chacun bouton à bois, bourgeon, rameau, branche mère, et constituer enfin une des ailes de l'espalier; celui-ci, tout formé à la neuvième taille, contre un mur de 3 mètres, forme un parallélogramme allongé de 8 mètres d'étendue sur 2 mètres 50 centimètres d'élévation, et dont les pointes de toutes les branches viennent aboutir en haut sur une même ligne horizontale, et de chaque côté sur une même ligne perpendiculaire.

Pour mieux faire comprendre la manière de M. Lepère, je crois devoir citer le résumé qu'il a fait lui-même de toutes les opérations détaillées dans son ouvrage. Voici comment il s'exprime :

« Enfin, comme il ne faut pas craindre de se répéter, afin d'appeler l'attention du lecteur sur les bases fondamentales de la taille du pêcher, je terminerai en disant que sa réussite dépend du soin que mettra le cultivateur :

» 1° A former des branches mères bien nourries, allant en s'effilant régulièrement de leur insertion au sommet, sans inégalités même à la place des tailles, et que c'est par le dressage qu'il obtiendra ce résultat;

» 2° A obtenir des branches secondaires inférieures d'une force relative convenable, et d'une constitution semblable à celle des branches mères, c'est-à-dire parfaitement droites et effilées sans empâtement ni nodosités;

» 3° A ne former les branches secondaires supérieures que lorsque les branches inférieures sont assez fortement constituées pour qu'il n'y ait pas à craindre que ces branches puissent les appauvrir en leur

enlevant la séve nécessaire, et qu'il vaut mieux retarder d'un an ou davantage la formation de ces dernières, que de risquer de tomber dans cet inconvénient;

» 4° A profiter de tous les yeux et bourgeons qui se développent dessus et dessous chaque branche pour parvenir à garnir convenablement leur arête de petites branches à fruits que le remplacement fera succéder les unes aux autres, et à détruire les yeux qui percent au devant et au derrière des branches aussitôt qu'ils se montrent, afin de ne pas les laisser développer : ce qui oblige à des suppressions qui laissent des traces désagréables;

» 5° Enfin, à faire, pour assurer tous ces résultats, un usage raisonné des moyens que présentent le pincement qu'il faut employer de préférence, l'ébourgeonnement qui répare ses omissions, et qui ne doit jamais être complet, mais laisser subsister au moins l'œil le plus inférieur comme une ressource en cas de besoin; le dressage qui impose aux branches une direction parfaitement droite favorable à la circulation de la séve; le palissage dont j'ai fait connaître les effets selon qu'il est lâche ou serré, et qu'il assujettit le rameau ou la branche dans une position aisée ou forcée, verticale ou inclinée; et enfin l'application d'un auvent sur la partie forte, pour la retarder, et de la greffe en écusson à œil dormant lorsqu'il n'y a pas un moyen plus naturel. »

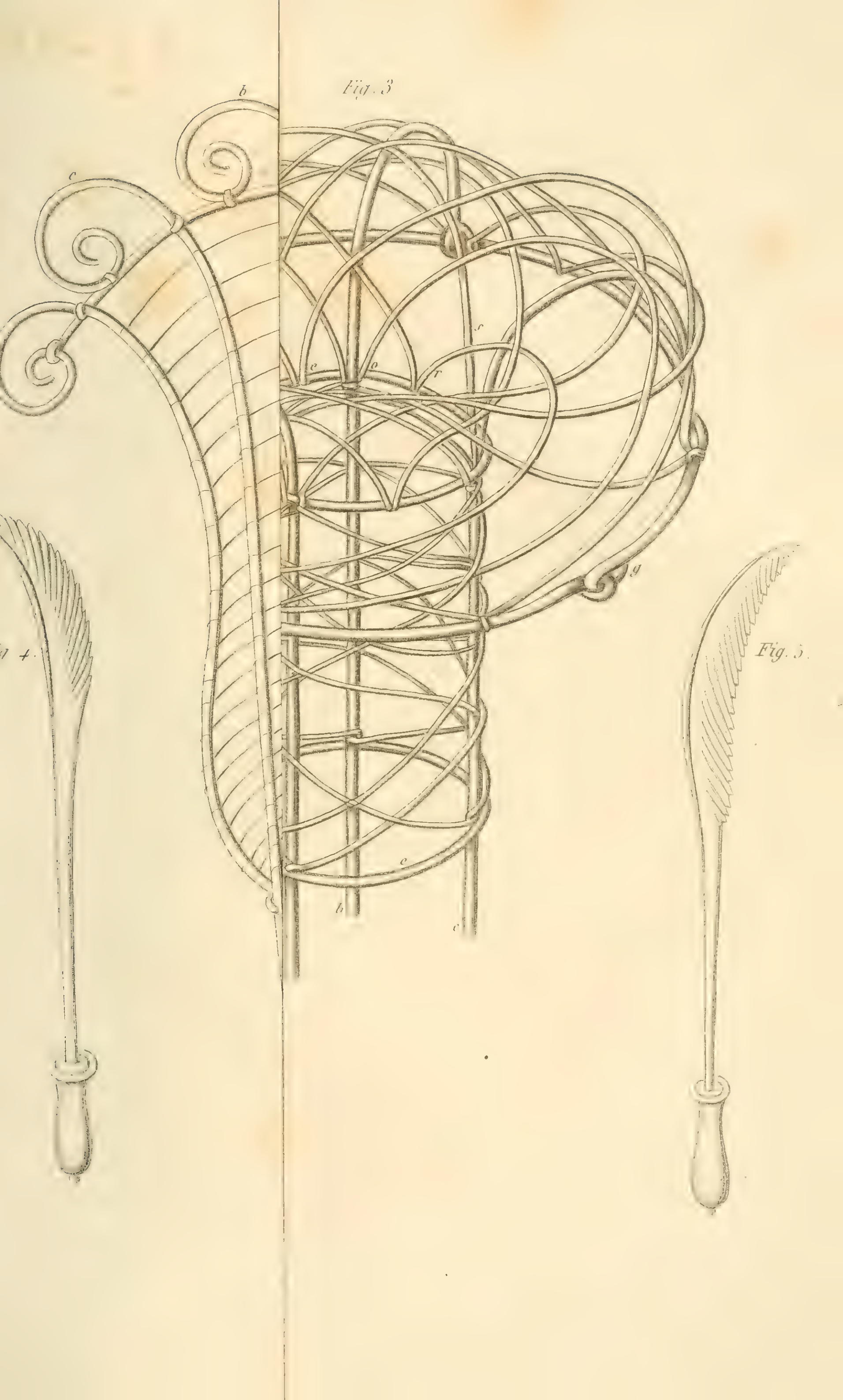
Au reste, après avoir lu son livre et examiné les planches dont il est accompagné, on éprouvera sans doute le désir d'aller voir sur le terrain les arbres formés selon cette méthode. Je dois prévenir que M. Lepère s'empressera de les montrer lui-même le

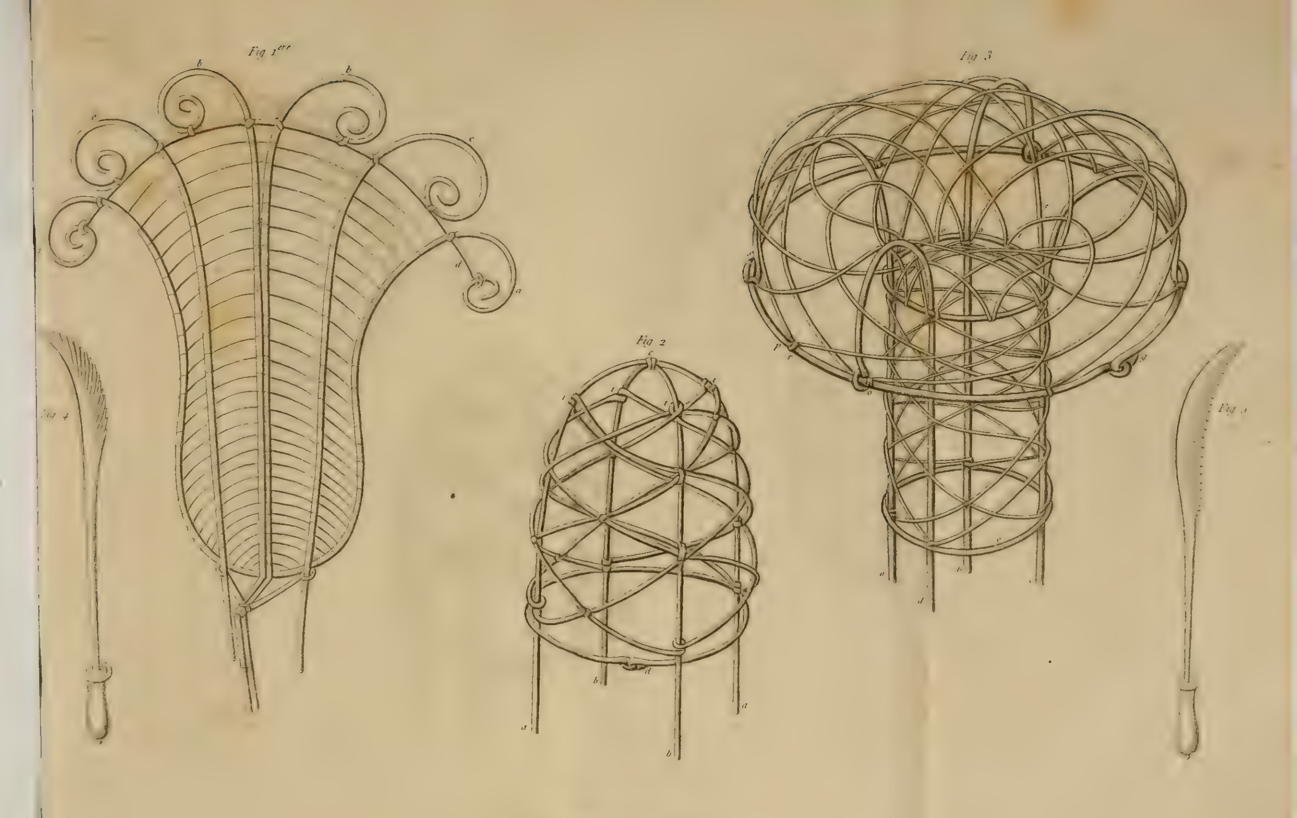
jeudi de chaque semaine, de 8 heures du matin à 5 du soir, pendant tout le temps de leur végétation. C'est un avantage que bien peu d'auteurs ont eu de pouvoir prouver par des exemples que le soleil éclaire, pour me servir de l'expression de M. Lepère, l'excellence des procédés qu'ils publiaient.

M. Lepère est, après Mozard, qui a fait un opuscule sur la taille des arbres fruitiers, le seul cultivateur de Montreuil qui ait écrit sur l'arbre dont la culture fait la fortune de cette commune. Il faut lui rendre la justice qu'il l'a fait en patriote, et qu'après avoir défendu la méthode de Montreuil contre les attaques de quelques auteurs, il affirme que la culture du pêcher y a toujours été en progrès, et il émet le vœu que ses faibles travaux puissent ajouter quelque chose à la réputation si bien méritée de ce pays.

Je pense qu'il en sera ainsi, car je ne partage pas l'opinion de *Pierre Pepin*, célèbre pour la taille du pêcher, et qui fut successivement maire et juge de paix de Montreuil. Il condamnait en masse tous les livres d'agriculture et soutenait qu'ils n'enseignaient rien. Lorsqu'il expliquait ses procédés à la commission de la société d'agriculture chargée de les recueillir, et qui fut empêchée de le faire complétement par la mort de ce cultivateur, il avait soin d'ajouter après chaque observation : *les livres ne vous apprendront rien de cela*. S'il vivait encore et qu'il lût l'ouvrage de M. Lepère, je suis certain qu'il conviendrait que c'est un livre qui apprend beaucoup.

ROUSSELON.


Fig. 3
b
c
e
e
r
s
g
e
b
c
g 4.
Fig. 5.


Fig. 1ère
Fig. 2
Fig. 3

TABLE

FRANÇAISE ET LATINE

DES PLANTES

GRAVÉES DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE.

ANNÉE 1840-1841.

NOTA. En faisant relier ce Journal, on peut réunir toutes les planches à la fin du volume et dans l'ordre ci-dessus, ou placer chacune d'elles en regard de la page indiquée.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE.

1840-1841.

FIN.


New York Botanical Garden Library
3 5185 00280 3185

